

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE
ET
DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR

Les 18 mois expirés le 31. Décembre 1868.



MONTREAL :
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, 16, RUE ST. VINCENT.
1869

A SON EXCELLENCE
LE
LIEUTENANT-GOUVERNEUR.
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Conformément aux dispositions de la loi régissant le Département de l'Agriculture et des Travaux Publics,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence un rapport détaillé des opérations de ce Département pour la période écoulée depuis mon entrée en fonctions.

Pénétré de l'importance des devoirs administratifs qui m'avaient été assignés lors de la formation du Gouvernement de cette Province, mon premier soin fut de m'assurer les services d'officiers compétents pour m'aider à les bien remplir. Ces officiers sont au nombre de huit :

L'Assistant Commissaire,
Le Secrétaire et Comptable,
Son Assistant, do. do. do.,
L'Ingénieur-Directeur des travaux,
Son Assistant, do. do. do.,
L'Inspecteur des Agences de Colonisation,
Son Assistant,
Et le Clerc de la Correspondance.

Afin de profiter de l'expérience acquise par les officiers du Département des Travaux Publics de la ci-devant Province du Canada, je crus devoir me mettre dès le début en rapport avec le Département des Travaux Publics à Ottawa. Après m'être convaincu de l'excellence du système suivi dans ce Département, pour l'expédition méthodique des affaires, pour la comptabilité, pour la correspondance et la classification des archives, je l'ai adopté dans toutes ses parties essentielles ; et à mesure que nos affaires se sont multipliées je n'ai fait que me convaincre de l'importance de ses moindres détails.

Les opérations du Département, quoique fondues ensemble dans les archives, dans les registres de la correspondance et dans les livres de comptes, se divisent cependant en trois branches tout-à-fait distinctes. Ces trois branches sont :

- . L'Agriculture,
- La Colonisation,
- Et les Travaux Publics.

A l'aide de registres et de livres spéciaux, il est facile de référer à chacune d'elles séparément.

Pour procéder avec ordre je suivrai cette division dans mon rapport.

AGRICULTURE.

La loi qui sert de base à l'organisation agricole actuelle ne donne au Commissaire de l'Agriculture que des pouvoirs fort limités. C'est proprement à la Chambre d'Agriculture que l'on doit demander compte du fonctionnement de cette organisation, car c'est elle qui se trouve à sa tête et qui doit la diriger. Aussi ai-je la satisfaction de vous transmettre ci-joint un rapport de la Chambre d'Agriculture, rendant compte de ses procédés depuis la publication de son dernier rapport jusqu'à ce jour. Vous y trouverez de plus un état indiquant la position prospère de la Chambre sous le rapport financier, un rapport de Monsieur le Secrétaire de la Chambre en faveur de la création d'un musée agricole, un compte-rendu comparatif et raisonné de la dernière Exposition Provinciale, par le même ; puis la liste des concurrents heureux, indiquant le prix et les objets pour lesquels ils ont été accordés ; et, enfin, un rapport de l'École Vétérinaire de Montréal, subventionnée par la Chambre.

Le tout se trouve contenu dans les *appendices*.

Les Sociétés d'Agriculture de Comté ne viennent en contact avec le Département que pour lui communiquer les noms des quatre membres qu'elles élisent chaque année pour les représenter à la Chambre ; c'est celle-ci qui reçoit le rapport annuel de leurs opérations, qui est chargée de les surveiller, de leur imprimer le mouvement et de leur distribuer l'allocation provinciale. Un grand nombre d'entre elles n'ont pas répondu d'une manière satisfaisante au bon vouloir de la Chambre à leur égard. Aussi le Comité de l'Assemblée Législative, qui s'est occupé, durant la dernière

session, du fonctionnement de l'organisation agricole, a-t-il été "unanime à dire, avec la plupart de ceux qui ont répondu à ses questions, que, tout en admettant l'importance et l'utilité de ces Sociétés, elles sont loin d'avoir produit tout le bien désirable, et il recommande ce grave sujet à la sérieuse et immédiate attention du Gouvernement."

J'ai cru qu'il était de mon devoir de considérer cette recommandation du Comité comme s'appliquant à mon Département d'une manière toute spéciale, et j'ai préparé en conséquence le projet de loi sur l'organisation agricole, qui vient d'être soumis à la Législature.

D'après les témoignages publiés par le Comité, il m'a paru évident que l'opinion publique réclamait une direction plus efficace dans l'organisation agricole ; et les observations que j'ai été à même de faire depuis que je préside à ce Département, m'ont convaincu de la nécessité de tenter un effort en ce sens.

Sans entrer dans les détails de cette mesure, je crois à propos de consigner ici les motifs et le but des principaux changements que j'ai résolu d'introduire dans la loi qui régit nos Sociétés d'Agriculture.

Par la mesure projetée le Gouvernement se place à la tête de l'organisation agricole, il s'entoure de conseillers choisis parmi les agriculteurs et les agronomes marquants de la Province, se charge d'imprimer aux Sociétés d'Agriculture la direction et le mouvement dont elles ont besoin pour progresser. Il eût été sans doute moins onéreux et plus facile pour le Gouvernement de continuer l'ordre de choses existant ; mais nous aurions cru faillir à notre tâche en restant plus longtemps étrangers à une organisation si étroitement liée à la prospérité de cette Province.

La cause agricole ne peut que gagner à l'intervention directe du Gouvernement. Elle acquiert par là des moyens d'action plus puissants et plus réguliers. Nous lui assurons la place qu'elle doit occuper dans nos affaires locales, en rendant le gouvernement responsable de la direction qui sera imprimée désormais à l'organisation agricole.

Dans le cas où les mesures adoptées par le Gouvernement relativement à l'Agriculture ne rencontreraient pas l'approbation générale, la Législature à son tour aura droit d'intervenir, et de dicter la politique à suivre sur cette matière comme sur toute autre. On voit par là que l'abolition de la Chambre d'Agriculture ne se ferait pas uniquement au profit de l'Exécutif, mais encore et surtout au profit de la Législature qui est tenue aussi bien que le Gouvernement de ne pas laisser à d'autres le soin de faire ce qu'il est de son devoir de faire elle-même.

Les raisons qui ont pu exister autrefois pour isoler l'organisation agricole, et la laisser en dehors des sphères administratives, sont disparues avec l'ancien régime qui les avait fait naître. Aussi avons-nous cru le moment opportun pour faire disparaître un ordre de choses qui, en principe n'a plus sa raison d'être, et dans la pratique ne répond pas aux besoins de la population.

Bon nombre de ceux que le Comité sur l'Agriculture a consultés l'an dernier ont suggéré la formation de Sociétés d'Agriculture dans chacun de nos Districts Judiciaires au lieu des Sociétés de Comté ; les Cantons de l'Est surtout ont réclamé ce changement presque à l'unanimité. La mesure projetée reconnaît l'opportunité de ce changement en certains endroits ; mais afin de ne pas imposer ce système à ceux qui y sont opposés, elle se borne à permettre aux Sociétés d'Agriculture de chaque District de s'organiser en Sociétés de District. Le bien que pourront opérer ces nouvelles sociétés aura probablement l'effet de généraliser plus tard les concours régionaux ou de districts.

Dans la vue d'associer le plus de monde possible au progrès agricole, nous avons donné aux Municipalités de Comté la faculté de se constituer en Sociétés d'Agriculture, en affectant à cette fin une portion de leurs revenus suffisante pour leur garantir l'allocation provinciale dans son entier. Par là les contribuables, moyennant une augmentation de cotisations à peine perceptible, participeraient aux avantages résultant des Sociétés d'Agriculture, et, une saine émulation aidant, on n'aurait plus à déplorer le favoritisme qui s'est introduit dans plusieurs sociétés, grâce au petit nombre de leurs membres.

Le dernier changement qui me reste à noter est celui qui a rapport aux Expositions. A l'avenir (du moins jusqu'à ce que le conseil d'Agriculture en ait décidé autrement,) les Expositions Provinciales et les Expositions de Comtés auraient lieu tous les deux ans alternativement. En espaçant les Expositions de Comtés de deux ans en deux ans, nous espérons leur donner plus d'intérêt, et éviter la monotonie qui commence à s'y glisser. Les concours pour les fermes les mieux cultivées, que nous plaçons dans l'intervalle, seront, croyons-nous un puissant moyen d'activer le progrès de la culture, car nous nous proposons d'accorder aux concurrents heureux des récompenses suffisantes pour stimuler leur ambition et récompenser amplement leurs efforts. Si, comme nous l'espérons, ce système réussit, nous aurons avant peu ce que beaucoup d'Agriculteurs désirent, de véritables fermes modèles dans tous les Comtés.

Outre les documents déjà mentionnés l'appendice contient les Rapports des Ecoles d'Agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption, le Rapport de la Chambre des Arts et Manufactures, et, enfin, la liste des Sociétés d'Agriculture en opération dans la Province au commencement de 1869.

COLONISATION.

L'article de l'Acte d'Union qui garantit à chacune des Provinces confédérées la propriété et le contrôle exclusif des terres de la Couronne comprises dans leurs limites respectives, contient sans contredit une des plus importantes attributions des Gouvernements locaux. Grâce à cette disposition du pacte fédéral, chaque province est libre d'adopter les moyens qui lui paraissent les plus propres à étendre les limites de ses défrichements et à accroître sa population.

De toutes les Provinces confédérées, il n'en est pas une qui possède un territoire colonisable égal en étendue et en richesses de tous genres à celui dont la Province de Québec peut disposer. Si donc la part d'influence qui lui est assurée dans l'organisation fédérale manque de s'accroître, c'est que nous n'aurons pas su tirer parti des avantages de notre position sous ce rapport. A nous de lutter d'émulation, de tactique et de persévérance avec nos sœurs Provinces dans le défrichement du magnifique domaine forestier que nous possédons. Le fertiliser, c'est nous assurer la prospérité et l'influence que nous convoitons ; c'est aussi travailler au maintien et à l'embellissement de l'édifice fédéral. Tel est le but vers lequel tendent les efforts de l'administration dans tout ce qui touche à cette question vitale de la colonisation : En cela, j'en suis convaincu, elle est l'interprète fidèle des vues de Votre Excellence et des vœux de toute la population de cette Province.

Dès la première Session de la Législature locale la loi qui pourvoit à la classification des chemins de colonisation, et celle qui exempte de saisie les biens des nouveaux colons, ont ouvert la voie en ce sens. La mesure concernant la vente et l'administration des terres publiques, et celle pour encourager la formation des Sociétés de Colonisation, qui sont actuellement soumises à la Législature : voilà, avec les octrois pour les chemins de colonisation, autant de gages de la politique de l'administration sur cette matière.

La division des chemins en trois classes servira à répartir l'octroi de colonisation d'après des principes certains et uniformes. Les plus importants, c'est-à-dire ceux de la première classe seront faits par le gouvernement ; ceux de la seconde et de la troisième seront faits partie par le gouvernement et partie par les Municipalités intéressées à leur confection. L'introduction de ce système permettra de pousser avec plus de vigueur les chemins d'une utilité générale ; et les contributions exigées des Municipalités, soit en journées de corvée, soit en argent, viendront ajouter aux chemins d'une utilité secondaire ou simplement locale l'impulsion que le

Gouvernement a le droit d'attendre d'elles en retour des sacrifices qu'il s'impose.

Si toutes les demandes adressées à la Législature et à ce Département, dans le but d'obtenir de l'aide pour la confection des chemins de Colonisation, devaient être accordées, le revenu annuel de la Province ne suffirait pas pour y faire droit. Il a donc fallu mettre des bornes à la générosité du Gouvernement, et imposer aux localités comparativement prospères des contributions en rapport avec leurs moyens. Partout où les intérêts locaux ne font point perdre de vue l'intérêt public, le fonctionnement de ce système sera, nous en sommes sûr, accueilli et encouragé avec toute la faveur qu'il mérite. Sous prétexte de colonisation, il ne manque pas de petits et de grands spéculateurs qui trouvent moyen de tourner à leur profit les faibles secours que la Province destine à ceux qui sont réellement dans le besoin. On ne saurait s'élever avec trop de force contre un pareil abus ; et je compte beaucoup sur le nouveau mode de répartition des octrois pour y mettre un frein salutaire.

La loi adoptée durant la dernière session pour la protection des nouveaux colons n'a pas encore été assez longtemps en opération pour donner dans la pratique la mesure de son utilité. Cependant, si restreinte que soit la protection accordée par cette loi aux nouveaux colons, j'en attends des résultats excellents. Quand elle sera mieux connue et surtout mieux interprétée qu'elle ne l'a été parfois dans le public, il deviendra évident que le motif qui l'a dictée est loin d'être hostile aux véritables intérêts de la Colonisation. En effet la loi se borne à déclarer exempts de saisie les animaux et instruments d'agriculture des colons pendant les dix années qui suivent l'émanation de leurs patentes. Quant à leurs défrichements il ne sont insaisissables que pour les dettes contractées avant leur établissement sur le domaine public. Rien là qui puisse nuire considérablement au crédit futur du nouveau colon ; bien au contraire, le peu qu'il possède peut devenir le gage de ceux qui l'aident à vivre et à faire ses premiers défrichements ; et, s'il réussit, l'ancien créancier comme le nouveau sera satisfait. Mais cette mesure a une portée plus considérable encore, elle offre au cultivateur embarrassé dans ses affaires, ainsi qu'elle le fait pour le commerçant, un refuge contre l'impatience de ses créanciers, pourvu qu'il aille s'établir de bonne foi sur les terres du domaine public. Au lieu de prendre la route de l'exil, après avoir vu leurs dernières ressources consumées par des poursuites ruineuses, combien n'y a-t-il pas maintenant de cultivateurs à la gêne qui préféreront gagner la forêt avec quelques épaves, et recommencer là avec courage une existence plus paisible et se créer un avenir moins sombre.

Il s'est produit dans les anciennes paroisses un mouvement que je

prends plaisir à constater ici : c'est la formation d'associations pour venir en aide aux colons pauvres. Rien, à coup sûr, n'est plus propre à seconder les efforts de l'administration et à faire avancer rapidement la Colonisation ; car ce n'est pas tout pour nos défricheurs de pouvoir pénétrer facilement dans la forêt. On sait dans quel état de dénuement ils s'y rendent pour la plupart. C'est là que se fait sentir le besoin de secours ; c'est là aussi que devra se faire sentir la charitable influence des sociétés de Colonisation.

Le Gouvernement, tout en continuant à se charger, comme par le passé et encore plus que par le passé, de la confection des chemins, a voulu contribuer encore à la formation de ces Sociétés de Secours en offrant à chacune d'elles un montant égal à la souscription de ses membres. Les vrais amis de la Colonisation verront là, nous l'espérons, un motif d'encouragement suffisant pour engager les classes aisées à participer à cette œuvre de philanthropie et de patriotisme. Si la population de la Province de Québec répond comme elle le doit à la provocation qui lui est faite dans la loi des Sociétés de Colonisation, il en résultera inévitablement un grand bien, d'abord par les secours abondants qui seront distribués aux colons, et surtout parce que la colonisation sera devenue ce qu'elle doit être : l'œuvre de tous.

L'état d'incertitude de notre position financière, au début du nouveau régime, a été cause que l'octroi voté par la Législature dans sa dernière Session, n'a pas été aussi considérable que nous l'aurions désiré. Néanmoins j'ose me flatter que les travaux faits au moyen de cet octroi paraîtront à Votre Excellence avantageusement proportionnés dans leur ensemble à la somme qu'ils ont coûté.

La suspension des travaux sur les chemins de Colonisation pendant l'année 1867, à raison du défaut d'octroi, avait rendu les besoins pressants partout ; en sorte qu'il nous a fallu répartir la somme que nous avions à notre disposition sur tous les points à la fois. Nous nous sommes bornés à continuer les travaux déjà commencés.

De bonne heure en juin dernier, les instructions du Département ont été transmises aux conducteurs, et aussitôt après la saison des semences les travaux ont été commencés sur les chemins de Colonisation dans toutes les parties de la Province, et se sont poursuivis jusqu'à l'épuisement de l'octroi.

Il ne m'a pas été possible de faire visiter un grand nombre de chemins par les officiers du Département ; toutefois les travaux que nous avons été à même de visiter dans les Comtés de Gaspé, de Chicoutimi, de Charlevoix, de Témiscouata, de Terrebonne, et de Québec, nous ont donné une impres-

sion favorable de l'emploi des deniers affectés à la Colonisation dans ces divers endroits. Je ne dois pas omettre non plus les excellents témoignages qui de tous côtés ont été adressés au Département, et surtout ceux que nous ont apportés les membres de la Législature depuis l'ouverture de cette Session.

Au reste j'attirerai respectueusement l'attention de Votre Excellence sur les détails insérés dans l'appendice au sujet des travaux exécutés sur les divers chemins et sur le tableau qui en fait partie.

La longueur totale des chemins terminés cette année, et propres au roulage, est de 210 milles ; celle des chemins réparés est de 125 milles et celle des chemins simplement ébauchés en chemins d'hiver est de 114 milles. Dans les chiffres ci-dessus se trouvent compris 14 milles et 19 arpents de pontages sur terre et de fascinages.— Voir le tableau.

Plusieurs ponts considérables ont été construits cette année ; la longueur réunie de ceux dont les dimensions exactes ont été transmises au Département est de 6530 pieds.

Le montant réel employé à la confection de ces divers travaux, déduction faite des sommes non appropriées et des balances restées entre les mains des conducteurs, ne dépasse pas \$67,500.

C'est assez dire que les résultats obtenus sont exceptionnellement satisfaisants

L'octroi voté par la Législature durant la dernière session était de \$62,500 seulement. Les anciennes balances dues par la ci-devant Province du Canada sur différents chemins formant ensemble \$3,063 ont été ajoutées à ce montant et le surplus a été voté d'urgence pour compléter certaines appropriations et terminer des travaux qui n'auraient pu être suspendus sans inconvénients graves.

La nouvelle organisation du Département des Terres de la Couronne va nous permettre d'utiliser dès cette année pour la surveillance des travaux de colonisation les agents qui vont être préposés à la vente et à l'administration des terres publiques. Ces officiers, quant à ce qui a trait à la colonisation, seront attachés au Département de l'Agriculture, et seront chargés de faire rapport sur les travaux exécutés dans leurs circonscriptions respectives, de renseigner le Département sur les progrès réalisés par les colons, et d'étudier les besoins des diverses localités sous le rapport des voies de communication. Par ce moyen nous serons au courant de tout ce qu'il nous importe de connaître pour répartir sûrement les octrois et faire un emploi judicieux des sommes considérables que le Gouvernement

d'appliquer aux travaux de colonisation. En pareille matière un système régulier et méthodique ne s'improvise pas ; pour qu'il soit efficace et bien adapté au milieu dans lequel il doit opérer, il faut qu'il naisse du fonctionnement combiné des divers moyens d'action que les lois nouvelles vont mettre à la disposition de ce Département. Essayer de le définir dès à présent ce serait entrer dans le domaine des probabilités et des conjectures plutôt que dans celui de la réalité. Je me contenterai d'ajouter que nous sentons la nécessité d'organiser sur un bon pied notre système de colonisation, et que rien ne sera négligé dans le Département pour atteindre ce but le plus promptement possible.

Les données précises me font défaut pour constater en chiffres les progrès réalisés depuis deux ans dans différents centres de colonisation ; je ne dois pas cependant les passer sous silence. La plupart de nos conducteurs de travaux signalent dans leurs rapports un accroissement considérable dans la population et dans les défrichements sur les différents chemins qui ont été travaillés cette année.

A mesure que les chemins s'ouvrent, ils sont bordés de colons. Mieux que cela, en maint endroit nous voyons de hardis pionniers, s'enfoncer dans la forêt à des distances considérables, sans autres moyens de communication que les cours d'eau ou les routes de pied.

Aussi avec quels transports de joie accueillent-ils les chemins de colonisation quand ils les voient se diriger de leur côté. Leur courage renaît, leurs défrichements s'élargissent, et en peu de temps ils voient se former autour d'eux le noyau d'une nouvelle paroisse.

Tant qu'il en sera ainsi, ne craignons pas de trop faire pour nos courageux défricheurs, on trouverait difficilement parmi nous une classe d'hommes plus méritante et contribuant d'une manière plus directe à l'avancement de cette Province. Les favoriser généreusement, c'est opposer à l'émigration qui nous ronge la seule barrière qui puisse la retenir.

TRAVAUX PUBLICS.

Le Rapport détaillé des Travaux Publics, dressé par l'Ingénieur en chef du Département et qui se trouve au nombre des Appendices No. 3, est complet par lui-même. J'approuve les suggestions qui y sont contenues et je prends la liberté d'y référer Votre Excellence.

Le tout humblement soumis,

Ls. ARCHAMBAULT,

Commissaire.

Département de l'Agriculture }
et des Travaux Publics. }
Québec, 1869. }

APPENDICE No. I.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE.

MONTRÉAL, 12 FÉVRIER 1869.

A Monsieur le Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,

QUÉBEC.

Monsieur le Commissaire,

En vous présentant ce rapport j'ai cru devoir commencer par vous donner une copie des délibérations de la Chambre d'Agriculture depuis l'année 1866 (date à laquelle s'arrête le dernier rapport publié par cette Chambre) jusqu'à ce jour.

Les quelques mots que contient une résolution ne suffisent pas toujours pour en faire saisir toute l'importance. J'ai cru de mon devoir de faire suivre ces délibérations de quelques observations capables d'expliquer l'intention des membres de cette Chambre en les passant

J'ai aussi l'honneur de vous soumettre annexé au présent rapport, un tableau important se rattachant à la dernière Exposition Provinciale. Conformément à votre désir, j'ai aussi annexé un état détaillé des recettes et dépenses de cette chambre depuis 1866 ainsi qu'un état de la caisse jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES LECLERE,

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, P. Q

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 29 Mai 1866.

Présents :

Hon. U. Archambault, Dr. J. Beaubien, W. Boa, Major Campbell, Dr. J. J. Ross, Hon. U. J. Tessier et Revd. F. Pilote.

Monsieur le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du Ministre d'Agriculture indiquant le résultat des élections des membres de la Chambre d'Agriculture pour l'année 1866 est lu. La Chambre procède ensuite à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président.

M. le Major Campbell est élu Président et l'Hon. U. J. Tessier, Vice-Président.

La Chambre d'Agriculture ratifie la permission donnée par son Président aux Sociétés d'Agriculture suivantes d'employer une partie de leurs fonds à l'achat de graines de semences &c., savoir : Drummond No 1, Bagot, Charlevoix No. 1, Verchères No. 1 et Verchères No. 2. Il est néanmoins résolu que le secrétaire de cette Chambre soit autorisé à écrire au secrétaire de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Charlevoix pour l'informer qu'à l'avenir cette Société ne pourra employer que le montant de sa souscription à l'achat de graines et qu'avec le montant de l'octroi du Gouvernement elle devra tenir des expositions agricoles conformément à la loi.

M. le Président est obligé de s'absenter pour une heure et M. le Vice-Président prend sa place.

Le Secrétaire fait la lecture d'une pétition des cultivateurs de Wotton, St. Camille et autres demandant la permission de former une seconde Société d'Agriculture dans le Comté de Wolfe.

Résolu.—Qu'attendu les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvent les pétitionnaires, attendu qu'ils se sont organisés avant le 1er Mai de cette année, que la Chambre d'Agriculture n'a pu se réunir avant ce jour et qu'il ne paraît pas exister d'opposition à la formation de cette seconde société, la permission est accordée.

Lecture des documents ayant rapport aux difficultés de l'élection contestée de la société d'Agriculture du comté d'Iberville où deux bureaux de direction ont été formés et où tous deux ont la prétention d'être élus par les membres de la dite Société. Après la lecture des dépositions sous serment qui ont été envoyées de part et d'autre, la chambre passe la résolution suivante :

Résolu.—Que le secrétaire de cette Chambre soit autorisé à aller sur les lieux faire une enquête pour constater les faits, obtenir toutes informations nécessaires à la solution de la difficulté en question et faire rapport à la prochaine séance de cette Chambre.

Lecture de certaines résolutions passées par les Directeurs de la Société d'Agriculture No. 1 de Verchères refusant de prendre de la graine de lin de Riga importée par le Bureau d'Agriculture, alléguant qu'elle est d'une qualité trop inférieure et qu'elle contient trop de graines étrangères.

Résolu.—Que le Secrétaire de cette Chambre soit prié d'écrire à la Société d'Agriculture No. 1 de Verchères que cette Chambre n'ayant fait qu'exécuter la commande de graine faite par cette Société en vertu de certaines offres faites par le Bureau d'Agriculture, cette affaire doit se régler entre la dite Société d'Agriculture et le Gouvernement.

Lecture d'une lettre de M. Danis demandant de l'aide à cette Chambre pour fonder un Journal d'Agriculture à Ste. Scholastique pour l'avantage de la population du Nord.

Résolu.—Que la Chambre d'Agriculture regrette beaucoup que les fonds maintenant à sa disposition ne lui permettent pas d'accorder l'aide demandé par M. Danis.

M. le Président étant de retour reprend le fauteuil.

Résolu.—Qu'une somme de \$2000 soit votée par cette Chambre pour lui aider à faire un essai général de machines et instruments aratoires sous la direction de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, qui accepte avec reconnaissance l'offre faite par le locataire de la ferme Logan de faire cette essai sur cette terre.

Qu'un comité composé de Messrs. Archambault, Boa et Major Campbell soit nommé pour examiner cet essai de machines agricoles et que Mr. Jos. Perrault soit prié d'agir comme rapporteur dans cette circonstance comme rédacteur du journal officiel de cette Chambre.

Résolu.—Qu'une somme de \$300 soit votée pour fonder une école vétérinaire à Montréal, cette école devant être sous les auspices et la direction de la Chambre d'Agriculture.

Résolu.—Que Mr. McEachran, élève diplômé des Ecoles Vétérinaires d'Edinburgh et de Londres soit nommé professeur de la dite Ecole.

Résolu.—Que Messrs. Archambault et Boa soient nommés auditeurs pour examiner les comptes du Secrétaire de cette Chambre pour l'année finissant au 1er Mai 1866.

La Chambre d'Agriculture s'ajourne, après avoir discuté plusieurs sujets ayant rapport aux intérêts agricoles du pays.

Par ordre,

GEORGES LECLERE.

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 21 Août 1866.

Présents :

Messrs. U. Archambault, Dr. J. Beaubien, Major Campbell, Revd. F. Pilote et J. C. Taché.

Le Président ayant pris le fauteuil, le Secrétaire donne lecture d'une lettre officielle du Ministre d'Agriculture informant cette Chambre qu'une somme de \$2000 a été mise à sa disposition pour faire une collection de céréales et produits agricoles pour l'exposition de Paris. Instruction est en conséquence donnée au Secrétaire de faire cette collection aussi complète que possible.

Les difficultés de la Société d'Agriculture du comté d'Iberville étant de nouveau soumises à cette Chambre elle passe la résolution suivante :

Résolu—Que cette Chambre, n'ayant dans cette affaire à décider qu'une seule chose savoir : quelles sont les personnes qui comme représentant la Corporation de la Société d'Agriculture d'Iberville avaient le droit de conduire l'assemblée et l'élection de cette société, ne peut faire autre chose que d'accepter le rapport des anciens officiers, Messieurs F. X. Poulin, F. Meunier et D. Tassé.

Résolu—Que Messieurs Campbell et Pilote soient nommés comme délégués de cette Chambre à l'exposition Provinciale du Haut-Canada, qui doit avoir lieu à Toronto en Septembre prochain, et dans le cas où ces messieurs ne pourraient pas y aller Messieurs Archambault et Beaubien soient nommés à leur place.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

Montréal, 9 Mai 1867

Présents :

Messieurs U. Archambault, Dr. J. O. Beaubien, W. Boa, Major Campbell, J. Perrault et U. J. Tessier.

Monsieur le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du Ministre d'Agriculture indiquant le résultat des élections des membres de cette Chambre pour l'année 1867 est lu. La Chambre procède ensuite à l'élection d'un Président.

Monsieur le Major Campbell est réélu président et l'Honble U. J. Tessier Vice-Président.

Le secrétaire fait lecture d'une pétition du Comté de Rimouski demandant la formation d'une seconde société d'Agriculture dans ce Comté. *Accordée.*

Lecture d'une pétition du Comté de Berthier demandant la formation d'une seconde société d'Agriculture dans ce Comté. *La Chambre dans les circonstances actuelles ne croit pas devoir accorder cette demande.*

Lecture d'une pétition du Comté d'Arthabaska demandant la formation d'une Société d'Agriculture dans ce Comté. *Refusée pour les raisons alléguées par la Société existante.*

Lecture d'une pétition de la Société d'Agriculture No 3 du Comté de Gaspé demandant la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines, d'instruments et d'animaux reproducteurs, au lieu de tenir une exposition. *Accordée.*

Lecture d'une pétition de la Société d'Agriculture No 1 du Comté de Verchères, demandant à cette Chambre d'avancer l'octroi de l'année courante pour payer l'importation d'un cheval

Résolu.—Que la Chambre d'Agriculture accepte la pétition de la Société No 1 du Comté de Verchères et de toute autre qui pourrait lui être présentée demandant l'avance de l'octroi de l'année en faveur de ces Sociétés pour payer l'importation d'Europe d'animaux reproducteurs à la condition que les dites Sociétés produisent la liste assermentée de l'année au Bureau de cette Chambre.

Lecture d'une Pétition de F. Déguise Ecr, professeur de droit rural à l'école d'agriculture de Ste. Anne Lapocatière demandant de l'aide à cette

Chambre pour la publication du "Guide légal". Considération remise à la prochaine séance.

Résolu.—Que vu l'importance de promouvoir l'importation d'étalons, cette Chambre s'engage à fournir comme prime aux Sociétés d'Agriculture la somme de \$80 pour aider à payer l'assurance sur chaque cheval ainsi importé d'Europe par les dites Sociétés dans le Bas-Canada d'ici à six mois.

Résolu.—Que cette Chambre fasse l'avance à Mr. J. Perrault du paiement de trois mois de salaire pour son voyage d'Europe.

Mr. le Dr. J. O. Beaubien demande la permission d'introduire L. H. Blais, Ecr., Président de la Société d'Agriculture de Montmagny. Cette permission est accordée et Mr. L. H. Blais étant introduit, et après de longues explications, présente " *le projet d'un acte de cession par la Société d'Agriculture du Comté de Montmagny à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada*" ainsi que " *le projet d'un acte de cession par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada aux membres actuels de la Société d'Agriculture du Comté de Montmagny formés en association privée pour l'exploitation d'une ferme modèle dans ce Comté*". La Chambre d'Agriculture après avoir pris connaissance de ces deux projets passe la résolution suivante :

Résolu.—Que la Chambre d'Agriculture accepte la cession des biens immeubles, animaux et instruments aratoires et ce que se propose de faire la Société d'Agriculture du Comté de Montmagny.

Que la Chambre d'Agriculture consent à céder les dits biens à tels dits membres actuels de la dite société d'Agriculture du Comté de Montmagny qui se formeront en association pour cet objet.

Que le Président et le Vice-Président soient et ils sont autorisés à signer tels actes nécessaires pour mettre à exécution les présentes résolutions, en y insérant les conditions soumises dans un exposé produit par Messrs. le Dr. J. O. Beaubien et L. H. Blais, délégués de la Société d'Agriculture du Comté de Montmagny.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre)

GEORGES LECLERE

Secrétaire.

CONSEIL DE L'ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS-CANADA.

Messieurs H. Bulmer et A. A. Stevenson, de la Chambre des Arts et Métiers, sont introduits et après discussion la résolution suivante est adoptée :

Résolu.—Que si la Corporation de la Ville de Québec ne vote pas immédiatement la somme ordinaire de \$4000 pour aider à payer les frais de l'exposition provinciale pour cette année, la dite exposition soit remise pour être tenue à Québec, pourvu toujours que la Corporation de la Ville de Québec vote cette somme nécessaire pour 1868 avant le 15 Janvier 1868, et en donne avis au Secrétaire de cette Chambre.

Et le Conseil s'ajourne.

(Par ordre)

GEORGES LECLERE

Secrétaire

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

Montréal, 11 Mars 1868.

Présents :

Messrs. L'Hon. L. Archambault, Ministre d'Agriculture, U. Archambault, W. Boa, Major Campbell, J. Perrault et Rév. F. Pilote.

Les membres composant l'ancienne chambre se forment en comité général pour procéder à l'examen de M. A. Marsan, qui se présente pour recevoir un brevet de capacité comme professeur d'agriculture. Après une série de questions auxquelles M. Marsan répond d'une manière satisfaisante, il est résolu :

Que M. Amédée Marsan, ayant répondu d'une manière satisfaisante aux diverses questions qui lui ont été faites, ce monsieur a droit à un certificat de capacité comme professeur d'agriculture conformément à l'Ordre-en-Conseil en date du 11 Septembre 1863.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire donne lecture de l'avis officiel du Ministre d'Agriculture indiquant le résultat de l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture pour 1868, les membres élus étant Messieurs U. Archambault, L'Hon. J. Beaubien, B. Pomroy et J. C. Taché.

Monsieur le Major Campbell est réélu Président, et L'Hon. U. Tessier, Vice-Président.

Considérant l'urgence de mettre chacun des départements de cette chambre sous la surveillance d'un de ses membres chargé plus particulièrement de son administration, il est résolu que des commissions permanentes soient créées comme suit :

1o. Direction des Sociétés d'Agriculture.....	J. PERRAULT.
2o. Enseignement Agricole et Statistiques.....	Hon. L. ARCHAMBAULT et J. C. TACHÉ.
3o. Musée et Bibliothèque Agricole.....	Hon. U. TESSIER.
4o. Importations Etrangères.....	U. ARCHAMBAULT.
5o. Concours Provinciaux.....	Hon. J. J. ROSS.
6o. Rapports et Publications.....	J. PERRAULT.
7o. Colonisation.....	Hon. J. BEAUBIEN.
8o. Finance	B. POMROY.

Le Rév. F. Pilote, soumet à cette Chambre un rapport intitulé : *Etude sur le Cheval Percheron. Peut-il améliorer la Race Canadienne ?*

Et la Chambre s'ajourne à 2 heures P. M.

SÉANCE DE 2 HEURES P. M.

Les mêmes étant présent, le secrétaire donne lecture d'une pétition de plusieurs townships du Comté de Huntingdon, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce Comté, et en même temps lecture des raisons données par la société existante contre la division demandée. *Il a été résolu :*

“ Que vu les excellentes raisons données par la Société d'Agriculture existante dans le Comté de Huntingdon, cette Chambre ne peut consentir à accorder la division demandée.”

Lecture d'une pétition de plusieurs townships du Comté de Compton demandant la formation d'une seconde Société d'Agriculture, vû la grande distance qui les sépare de la Société existante maintenant.

Résolu.—Que cette pétition soit accordée pour les raisons y énoncées.

Lecture d'une pétition de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Charlevoix, demandant d'employer la souscription de ses membres et la quote part de l'octroi du Gouvernement à l'achat de plâtre pour les champs, de graines fourragères ainsi que de graines de jardin.

Résolu.—Que cette permission soit refusée à la dite Société parcequ'il y a trop longtemps que cela se pratique et qu'elle doit maintenant se conformer aux dispositions de la loi.

La Chambre après une longue discussion sur les avantages des Sociétés d'Agriculture, ainsi que sur les abus qui se sont glissés parmi quelques-unes d'elles, passe les résolutions suivantes :—

“ Attendu qu'il est urgent de supprimer les abus qui se sont glissés dans l'administration des Sociétés d'Agriculture et d'obtenir de l'octroi du Gouvernement le meilleur emploi possible, cette Chambre, s'autorisant de la Section 53 du Chap. 32 des Statuts Réfondus du Canada, a passé la résolution suivante : ”

Résolu—1o. Que les gratifications et les distinctions nationales soient supprimées des expositions.

2o. Que dans chaque Comté il soit créé un concours de récoltes sur pied et des terres les mieux cultivées, ainsi qu'un parti de labour, suivant les instructions de cette Chambre.

3o. Qu'au moins le quart de l'octroi annuel soit affecté par chaque Société d'Agriculture pour l'acquisition de reproducteurs de choix.

4o. Qu'un fonds spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix, soit créé dans chaque Comté avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la Société ne soit versée dans ce fonds formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la Société.

Résolu—Que des remerciements soient votés à l'Hon. Ministre d'Agriculture à Washington, pour l'envoi du rapport de son département pour 1866, et qu'en retour une collection complète du journal officiel et des travaux de la Chambre d'Agriculture lui soit adressée, ainsi qu'aux Sociétés d'Agriculture de chaque Etat, avec prière d'envoyer en échange la collection complète de leurs publications annuelles.

Résolu—Que Messieurs Archambault et J. Perrault soient nommés Auditeurs des comptes pour l'année finissant le 1er Mai prochain.

Lecture d'une pétition de M. F. H. Proulx, demandant de l'aide pour la continuation de la publication de la *Gazette des Campagnes*. Après discussion la Chambre a *résolu* :

“ Que la somme de \$400 soit votée pour venir en aide à la *Gazette des Campagnes* pour lui permettre la continuation de sa publication.”

Lecture d'une pétition de F. Déguise, professeur de droit rural à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne demandant l'argent nécessaire pour l'impres-

sion de 500 copies de son "Guide légal ou Résumé d'un cours du droit Rural" cette pétition est référée à M. le ministre d'instruction publique qui ordonne que copie du dit traité lui soit envoyée.

La chambre d'Agriculture reconnaît comme demi-boursiers les élèves suivants de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption dont les certificats et les recommandations ont été trouvés suffisants, savoir : Elie Giroux, N. Pepin, P. O. Dozois, Z. Lefebvre, Z. Roussell, J. Laporte J. Prud'homme, E. Gaudet J. Millette et C. E. Hébert.

La Chambre s'ajourne à 7½ heures ce soir.

SÉANCE DU SOIR, 7½ P. M.

Présents :

Messieurs U. Archambault, P. J. O. Chauveau, Major Campbell, A. Marsan, J. Perrault et Revd F. Pilote.

Le Secrétaire fait la lecture d'un long rapport sur la création d'un Musée Agricole ; Ce rapport contient les observations faites par le Secrétaire de cette Chambre dans un voyage qu'il fit aux Etats-Unis par ordre du Président dans le but de voir les Musées de Washington et d'Albany.

(On trouvera ce document annexé au présent rapport)

Ce rapport est reçu et la Chambre passe les résolutions suivantes à ce sujet :

Résolu—Que la somme de \$1,000 soit affectée au Musée et la Bibliothèque Agricole de cette Chambre, le choix des collections étant laissé à un comité composé du Président, de l'Hon. Ministre d'Agriculture et de J. Perreault.

Résolu—Que le Ministre de l'Instruction Publique soit prié d'admettre à l'Ecole Normale Jacques-Cartier les collections formant le Musée Agricole de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, en attendant que cette dernière ait un local convenable.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 12 Mai 1868.

Présents :

Messieurs U. Archambault, W. Boa, Major Campbell, A. Marsan, J. Perreault, B. Pomroy et J. J. Ross.

Le Secrétaire fait la lecture des procédés d'une réunion des membres de cette Chambre à Ottawa recommandant les mesures suivantes qui sont adoptées, savoir :—

La liste des prix offerts à la prochaine Exposition Provinciale, telle que préparée par le sous-comité chargé de s'en occuper, est adoptée avec les changements suivants, savoir :—Dans l'espèce chevaline, outre les sections déjà mentionnées, qu'il en soit fait une troisième pour les chevaux canadiens avec trois prix.

Résolu—Que les distinctions de races et d'aptitudes admises pour les espèces bovines, ovines et porcines le soient aussi pour l'espèce chevaline au prochain concours provincial, et qu'en conséquence il soit créé une section pour les Clydes, les Suffolks et les Percherons.

Résolu—Que, dans les classes Chevalines et Bovines, le 1er prix soit accompagné d'une médaille en argent et le second d'une médaille en bronze et au lieu du 4ème prix il soit fait une Mention Honorable ; le 1er prix étant de \$35 et médaille d'argent, le 2ème de \$20 et médaille de bronze, le 3ème de \$10 pour la classe chevaline. Pour la classe Bovine \$30 et médaille d'argent pour le 1er prix, \$20 et médaille de Bronze pour le 2ème prix et \$10 pour le troisième.

Résolu—Que dans la classe Bovine il soit accordé 3 prix pour les races diverses dans les sections de bœufs de 3 ans et au dessus, bœufs de deux ans et bœufs d'un an

Résolu—Que dans la classe Ovine, les moutons ne seront pas admis au concours avec une toison plus que celle du printemps, au lieu de l'année comme dans l'ancien règlement.

Résolu—Que dans toutes les sections, dans tous les cas où il n'y aurait pas plus de trois concurrents, il sera loisible au Jury de n'accorder qu'un seul ou deux prix, si les animaux exposés sont considérés comme inférieurs.

Résolu—Que le prix du Prince de Galles soit offert pour le meilleur étalon importé sur le terrain et que le prix de la Chambre d'Agriculture,

qui sera de cinquante piastres, soit accordé au meilleur étalon non importé sur le terrain.

Résolu—Que Mr. W. Boa soit nommé auditeur à la place de Mr. J. Perrault, qui ne peut accepter cette charge.

Résolu—Que les assemblées régulières de cette Chambre soient tenues le premier Mercredi des mois de Mars, Juin et Novembre de chaque année.

Lecture d'une pétition de la Société d'Agriculture de Chateauguay, demandant d'être exemptée de faire une exposition annuelle, d'employer ses fonds à l'achat et à l'importation d'un étalon de choix, et demandant en même temps les quatre-vingts piastres accordées par cette Chambre aux Sociétés d'Agriculture pour payer l'assurance sur les chevaux ainsi importés par les dites sociétés.

Cette permission est accordée et promesse faite de payer les quatre-vingts piastres aussitôt l'arrivée du cheval en ce pays

Résolu—Qu'il soit accordé par cette Chambre une médaille en argent et une médaille en bronze aux Sociétés de Comté pour les deux terres les mieux cultivées dans chaque comté, d'après un programme de conditions préparé par un comité composé de Messrs. Pilote et Perrault, révisé et approuvé par l'Honorable Commissaire d'Agriculture de Québec, et que chaque société soit invitée à ouvrir un concours pour cet objet.

Résolu—Qu'il soit donné instruction au Secrétaire de cette Chambre de préparer une circulaire imprimée à toutes les Sociétés d'Agriculture, leur demandant : 1o. Si la race du cheval canadien s'est conservée dans leurs comtés ; 2o. Quels sont les plus beaux étalons de cette race, à qui appartiennent-ils, quelle est leur couleur, leur poids, leurs proportions, leurs prix ; 3o. Quelles observations sont applicables au caractère de cette race pour la distinguer des autres ?

Résolu—Que Messrs. Chauveau, Perrault et Pilote forment un sous-comité chargé de préparer les règlements et les conditions pour un concours régional dans chaque district judiciaire de la Province de Québec pour la terre la mieux cultivée, la récompense devant être une des médailles d'or de la Chambre d'Agriculture.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

Montréal, 4 Juin 1868.

Présents :

Messrs. L'Hon. L. Archambault, P. U. Archambault, Honble. J. O. Beaubien, A. Marsan, J. Perrault, Révd. Pilote, Honble. J. Ross et Honble. U. Tessier.

Le secrétaire fait la lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

Résolu—Que chaque premier prix accordé au Concours Provincial soit accompagné d'une médaille d'argent, et chaque second prix d'une médaille de bronze.

Résolu—Que la balance des fonds soit transférée de la Banque de Montréal à la Banque Jacques-Cartier, pourvu que celle-ci donne cinq pour cent sur le compte courant de la Chambre d'Agriculture.

Résolu—Que le montant des fonds rapporté aujourd'hui par le Secrétaire-Trésorier, appartenant à cette Chambre, se montant à la somme de douze mille deux cent soixante-et-onze $\frac{42}{100}$ (12271 $\frac{42}{100}$) est approuvé par cette Chambre, et que le Vice-Président soit requis et autorisé à signer les chèques pour les paiements actuellement nécessaires, lesquels chèques sont contresignés par le Secrétaire-Trésorier.

Résolu—Que le Secrétaire soit prié de fournir un état général des comptes aux assemblées de cette Chambre.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 17 Septembre, 1868.

TERRAIN DE L'EXPOSITION PROVINCIALE.

Présents :

Messrs. Major Campbell, U. Archambault, Honble. J. O. Beaubien, W. Boa, A. Landry, Révd. F. Pilote, J. Perrault, J. C. Taché, Honble. J. J. Ross, B. Pomroy et Honble. U. J. Tessier.

Le Secrétaire fait la lecture des différents protêts qu'il a reçus contre la décision des Juges, et après avoir pris connaissance des différents protêts, la Chambre d'Agriculture, sur le protêt de Mr. W. Rodden contre les Nos. 54 et 59 dans la classe chevaline, ordonne que les dits chevaux soient pesés en présence du Secrétaire qui en fera un rapport décisif. Dans le protêt de Mr. W. Crawford, la Chambre décide qu'elle ne peut intervenir dans la décision des Juges. Dans le protêt de Mr. Kenny la Chambre, après avoir entendu le témoignage de Mr. J. Ashworth décide que l'animal en question n'aurait pas dû concourir dans la section dans laquelle il est entré, et que par là il a perdu son droit au prix.

Mr. M. H. Cochrane demande la permission de retirer ses animaux du terrain de l'exposition jeudi soir pour lui permettre de les conduire au Concours de Hamilton. La Chambre décide unanimement que cette demande soit refusée comme étant contraire à la Section 13^{ème} du règlement.

Mr. P. U. Archambault proteste verbalement contre la décision des juges dans la classe 10^{ème} des chevaux importés et il propose secondé par M. Perrault : que l'étalon percheron "L'Assomption" qui n'a pas été appelé à concourir pour le prix du Prince de Galles parce qu'il était absent du Concours à l'heure avancée ou les Juges ont accordé le prix de cette classe, soit appelé à concourir de suite contre l'étalon Suffolk qui a obtenu ce prix.

Pour—Deux.

Contre—Huit.

Cette motion est en conséquence perdue.

M. J. Forsyth demande la permission de retirer sa Faucheuse-Moissonneuse pour l'expédier au Concours de Hamilton. Refusé pour les mêmes raisons que M. Cochrane.

Résolu—Qu'une somme de cinq cents dollars soit votée au Comité chargé de compléter les collections du Musée Agricole.

Résolu—Qu'une médaille en or soit accordée par la Chambre d'Agriculture à Mr. M. H. Cochrane, comme grand prix. pour l'ensemble de son exposition et les services considérables qu'il rend à l'agriculture du pays.

Sur le protêt de Mr. Moody, la Chambre d'Agriculture décide qu'elle ne voit aucune raison pour intervenir dans la décision des Juges.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par Ordre)

GEORGES LECLERE

Secrétaire

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

Montréal, 18 Septembre 1868.

TERRAIN DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

Présents :

Messrs. Major Campbell, U. Archambault, l'Hon. J. O. Beaubien W. Boa, A. Landry, J. Perrault, Revd. Pilote et B. Pomroy.

M. le Major Campbell annonce à cette Chambre la malheureuse perte des chevaux importés par les Sociétés d'Agriculture de Beauharnois et de Huntingdon à l'incendie qui a eu lieu en cette ville le 15 du courant, et la Chambre passe unanimement la résolution suivante :

Résolu—Qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit donnée aux Sociétés d'Agriculture de Beauharnois et de Huntingdon comme indemnité pour la perte qu'elles ont faite à l'incendie du 15 courant des chevaux importés par les dites Sociétés, et que dans le cas où ces pertes seraient en partie couvertes par l'assurance, la somme donnée pour chaque cheval n'excèdera pas cinquante piastres.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par Ordre)

GEORGES LECLERE

Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

Québec, 16 Décembre 1868.

Présents :

Messrs. U. Archambault, les Hons. J. Beaubien, P. J. O. Chauveau
Messrs. A. Marsan, F. Pilote, J. Perrault, J. C. Taché, les Hons. J. J. Ross
et U. J. Tessier.

Le secrétaire fait la lecture des procédés de la dernière assemblée qui
sont approuvés ainsi que l'état de compte constatant une balance au 1er
Décembre de \$16,166 ⁵⁹/₁₀₀.

Mr. le Vice Président fait la lecture de la lettre suivante du Major T.
E. Campbell l'informant qu'il ne peut assister à l'assemblée et qu'il ne peut
pas continuer plus longtemps à faire partie de cette Chambre ; en même
temps il lui envoie une lettre de monsieur Ogilvie au sujet de Blé de la
Mer Noire et une de Mr. McEachran au sujet de l'Ecole Vétérinaire.

ST. HILAIRE, 15 DÉCEMBRE 1868.

Mons. le Vice-Président.

“ Je regrette de ne pouvoir convenablement assister à l'assemblée d.
“ la Chambre qui doit avoir lieu demain à Québec.

“ Je vous envoie ci-inclus une demande de notre médecin Vétérinaire
“ que je recommande à la considération favorable de la chambre ; aussi une
“ lettre de Mr. Ogilvie, frère et associé du membre pour Montréal Ouest, en
“ réponse à celle écrite par le secrétaire d'après mon ordre. Mr. Ogilvie a
“ visité Odessa récemment et parle avec autorité.

“ Si la Chambre décide d'agréer aux propositions de Mr. Perrault, de
“ contribuer un dollar par minot pour aider à payer les frais d'importation
“ de blé de semence de la Mer Noire, elle devra veiller à ce que l'octroi
“ reste en dedans de bornes raisonnables, et qu'il ne soit pas restreint à l'im-
“ portation entreprise par un membre de cette chambre.

“ Comme cette assemblée est la dernière de cette Chambre avant l'é-
“ lection des membres qui doivent remplacer ceux qui se retirent par
“ rotation et que j'ai refusé l'honneur d'une réélection, je saisis cette occa-
“ sion pour faire mes adieux à mes collègues et les assurer que je suis très
“ reconnaissant de la confiance qu'ils ont si longtemps reposée en moi et du

“ précieux support que j’ai toujours reçu d’eux pendant le temps que j’ai eu
 “ l’honneur d’occuper, la position distinguée de Président de la Chambre
 “ d’Agriculture de cette Province.

“ Quoique je n’aie plus de liens officiels avec cette Chambre, j’éprou-
 “ verai toujours un véritable intérêt dans les procédés, qui, je l’espère et
 “ j’en ai la confiance, tendront toujours à l’avancement de cette grande et
 “ importante classe, qui s’est consacrée à la culture du sol et par là à la
 “ prospérité générale du pays.

“ Je demeure,

“ Mons. le Vice-Président,

“ Tout à vous,

“ T. E. CAMPBELL,

“ *Président*”

A l’Honble. Mr. TESSIER, Sénateur,
Vice-Président de la Chambre d’Agriculture
de la Province de Québec,
Québec. }

Mr. Chauveau, secondé par M. J. C. Taché propose et il est résolu ; Que cette Chambre apprend, avec le plus profond regret, la détermination prise par Mr. le Major Campbell de se refuser à une ré-élection et exprimé l’espoir qu’il reviendra sur cette détermination et ne la privera pas, ainsi que tout le pays, des services importants qu’il a rendus si longtemps et avec tant de zèle et qui ont été si vivement appréciés par tous les membres de cette Chambre.

Lecture d’une requête de M. Ant. Guay demandant un aide pecuniaire pour l’achat de livres d’Agriculture.

Résolu.—Que la série de la Revue Agricole soit envoyé à M. Ant. Guay et qu’il soit informé que la Chambre d’Agriculture n’a pas de fonds disponibles pour distribuer d’autres publications.

Lecture des pétitions des Sociétés d’Agriculture de Nicolet No 1 et de St. Hyacinthe, demandant d’être exemptées de faire une exposition annuelle en 1869, vû que ces Sociétés se proposent de faire des importations considérables de blé de la Mer Noire et de reproducteurs de choix (accordées)

Le secrétaire soumet les pétitions des Sociétés d'Agriculture de Nicolet No 1, Portneuf, L'Assomption, Verchères No. 1, Trois-Rivières et St. Hyacinthe, demandant la permission d'acheter du Blé de la Mer Noire et demandant aussi à cette Chambre de voter un dollar pour chaque minot de blé ainsi acheté par les Sociétés d'Agriculture.

M. J. Perrault, soumet alors à la Chambre un projet d'importation de Blé de la Mer Noir, dont la Société d'Agriculture, No 1, a pris l'initiative et dont jusqu'ici il a assumé toute la responsabilité; puis il fait les deux propositions suivantes :

Première Proposition.—La Chambre d'Agriculture, assumant le rôle que lui donne la loi statuant sa création, en lui faisant un devoir d'importer des grains et graines de semence des variétés les plus considérables, prendra toute la responsabilité de cette importation, avancera les capitaux nécessaires, me remboursera mes déboursés et livrera, au prix coutant, le blé commandé par les sociétés.

M. Le Vice Président fait ici la lecture de la lettre suivante de M. Ogilvie.

Montréal, 7 Décembre 1868.

G. LECLERE, ECR.

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture,

Monsieur,

J'accuse réception de la vôtre et j'ai pris connaissance de son contenu. Je suis d'opinion qu'on peut acheter du bon blé d'été à Odessa de manière " à le livrer à Montréal pour \$2.25 à \$2.50 le minot. Je pense que c'est la " meilleure saison pour l'acheter, mais je crains qu'il soit trop tard pour en " faire la commande de manière à l'avoir ici à temps pour les semences du " printemps prochain.

Avec considération :

Votre etc.

W. N. OGILVIE.

Cette première proposition est négativée sur la division suivante :

Pour.—M. J. Perrault, 1.

Contre.—Messrs. Chauveau, Beaubien, Ross, Pilote, Taché, Marsan et Archambault.

Seconde Proposition.—La Chambre d'Agriculture ayant un dépôt en Banque de \$16,000, dans le but de faciliter l'importation, sans engager sa responsabilité, fera aux Sociétés d'Agriculture le crédit nécessaire avec garanties collatérales.

Pour.—Messrs. Archambault, Marsan, Ross et Tessier.—4

Contre.—Messrs. Beaubien, Chauveau, Pilote et Taché.—4

M. J. Perrault s'abstient de voter. La division des voix étant égale la proposition reste sur la table.

M. Perrault, secondé par M. J. J. Ross, fait la motion suivante :

Considérant l'urgence de renouveler la semence du Blé de la Mer Noire dont l'importation en Canada a été suivie de si magnifiques récoltes dans toutes les parties de la Province,

Considérant la Sect. 15 du Chap. 32 des Statuts Réfondus du Canada, par laquelle il est du devoir de la Chambre d'Agriculture de prendre des mesures pour faire venir des pays étrangers de nouvelles variétés de graines et de semences,

Considérant l'initiative prise par les Sociétés d'Agriculture de l'Assomption, Bagot, Berthier, Chambly, Champlain, Chicoutimi, l'Islet, Lévis, Montcalm, Nicolet No 1, Portneuf, St. Hyacinthe, Verchères No. 1 et Trois-Rivières, pour importer d'Odessa une quantité de Blé de semence de la Mer Noire assez considérable pour subvenir bientôt à la demande de tous les agriculteurs de la Province,

Il soit Résolu.—Qu'il soit fait droit aux requêtes demandant que la somme de un dollar soit votée pour chaque minot de blé de la Mer Noire importé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, et qu'il soit voté un dollar pour chaque minot de blé ainsi importé jusqu'à concurrence de \$1600, payable après livraison.

L'Hon. J. O. Beaubien propose en amendement.

Qu'un subside éventuel soit accordé à chaque Société d'Agriculture qui voudrait importer de pays en dehors du Canada du Blé de la Mer Noire, d'autres grains ou des animaux de races améliorées, jusqu'au maximum de \$60, en proportion de l'importance de l'importation de chacune de ces Sociétés à raison de 10 par cent, le Maximum de la valeur importée, dont il sera tenu compte, étant fixé à \$1000.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur la division suivante :

Pour.—Messrs. Beaubien, Chauveau, Pilote et Taché.—4

Contre.—Messrs. Archambault, Marsan, Perrault, Ross et Tessier.—5

La motion principale est alors adoptée sur la division suivante :

Pour.—Messrs. Archambault, Chauveau, Marsan, Perrault, Ross, Taché et Tessier.—7

Contre.—Mess. Beaubien et Pilote.

Lecture d'une lettre de M. McEachran, médecin vétérinaire et professeur à l'École Vétérinaire à Montréal, demandant une aide supplémentaire pour des salles de dissection et autres besoins.

Résolu.—Que la somme de \$100 soit votée à M. McEachran pour lui aider à se procurer les salles de dissection nécessaires pour son cours sur l'art vétérinaire.

Résolu.—Que la somme de \$80 soit accordée à toute Société d'Agriculture qui aura importé un cheval (étalon) d'Europe, et que cette somme soit appliquée au paiement de l'assurance du cheval ainsi importé, et payée à l'arrivée du dit cheval en ce pays.

Résolu.—Que le secrétaire soit autorisé à payer à la Société d'Agriculture No 1 de Verchères la balance qui peut lui revenir sur l'octroi de 1867 et qui a été payé à la Société d'Agriculture No 2 de Verchères, laquelle somme devra être remboursée par la dite Société d'Agriculture No 2 de Verchères à même l'octroi de 1869.

Résolu.—Que l'obligation imposée aux éditeurs de payer les frais de poste au moment de l'envoi est une charge trop forte pour les publications agricoles qui déjà ont tant de peine à se soutenir. En conséquence le secrétaire de cette Chambre est autorisé à demander à l'Hon. Ministre des Postes, l'exemption de payer les susdits frais de poste et que dans le cas où cette demande ne serait pas accordée, le secrétaire de cette Chambre soit autorisé à payer les frais de port de la *Revue Agricole* et de la *Gazette des Campagnes* sur production d'un certificat du maître de poste de la localité où ces journaux sont publiés.

Résolu.—Que le secrétaire de cette Chambre soit autorisé à payer à M. J. Perrault trois mois de salaire d'avance, en conséquence de son départ pour l'Europe.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par Ordre)

GEORGES LECLERE,
Secrétaire

REMARQUES.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En vous soumettant les travaux de la Chambre d'Agriculture sous forme de délibérations, je sais que je ne ferais pas justice à cette Chambre, si je n'y ajoutais quelques mots d'explications et quelques commentaires pour vous faire voir les intentions de la Chambre d'Agriculture et vous en démontrer l'importance. Le rapport des diverses assemblées ne contient que des résolutions et des décisions sur des questions traitant de l'organisation et de la direction des différentes Sociétés d'Agriculture. Quelques unes de ces résolutions, exprimées en bien peu de mots, ont pour but une fin spéciale et une importance qu'on ne peut guère estimer qu'en voyant les recherches et les travaux qu'il a fallu faire pour atteindre des résultats exacts et satisfaisants. Pour ne pas être trop long je ne m'arrêterai qu'à ces dernières et surtout à celles qui ont un but et des résultats pratiques.

Ainsi à la séance de cette chambre du 29 Mai 1866 on lit la résolution suivante :

Résolu :—Qu'une somme de \$2000 soit votée par cette Chambre pour lui aider à faire un essai de Machines et instruments aratoires sous la direction de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, qui accepte, avec reconnaissance, l'offre du locataire de la " Ferme Logan " de faire cet essai sur cette terre.

Depuis longtemps la Chambre d'Agriculture avait compris que les progrès toujours nouveaux et croissants de la Machinerie Agricole exigeaient un essai général de Machines et d'instruments d'Agriculture pouvant éclairer nos cultivateurs sur leur supériorité relative et en même temps rendre justice à leurs fabricants émérites. Cédant aux vives instances des uns et des autres la Chambre d'Agriculture, au moyen d'annonces dans les journaux et de circulaires répandues dans toutes les parties du pays et dans un grand nombre de villes des Etats-Unis, invitait le public agricole et nos fabricants en particulier à se réunir sur la ferme Logan à Montréal pour faire l'essai des machines, instruments, etc.

M. P. Irving, le locataire actuel, avec une complaisance au-dessus de tout éloge, avait bien voulu se charger de préparer le terrain et les récoltes nécessaires aux essais qui comprenaient les labours, hersage, roulage, semis, entretien des récoltes, fenaisons, buttages, préparation des produits, etc.

Un programme si vaste ne pouvait être rempli qu'en classant les instruments en séries distinctes ayant chacune un jury distinct choisi parmi

les agriculteurs les mieux connus du Haut et du Bas-Canada. Pour faire voir tout l'importance de cet acte de la Chambre d'Agriculture je donne ici copie du programme tel que préparé dans le temps et dont la lecture en fera comprendre l'importance.



L I S T E
DES
MACHINES DEVANT CONCOURIR POUR DES PRIX.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES, ETC.

PREMIÈRE SÉRIE.

PRÉPARATION DES PRODUITS DE LA FERME ET DES
ALIMENTS DU BÉTAIL.

1ÈRE CLASSE.

Machines à battre à un cheval,
Machines à battre à deux chevaux et plus,
Manèges (Horse Power.)

2DE. CLASSE.

Cribles,
Cylindres-trilleurs,
Concasseurs de maïs.

3E. CLASSE.

Hache-paille,
Coupe-racines,
Appareils de coction.

4E. CLASSE.

Les autres instruments destinés à la préparation des produits de la ferme et des aliments du Bétail.

DEUXIÈME SÉRIE.

RÉCOLTES.

1ÈRE. CLASSE.

Faucheuses.

2DE. CLASSE.

Faucheuses-Moissonneuses combinées.

3E. CLASSE.

Faneuses,
Rateaux à cheval.

4E. CLASSE.

Faulx,
Fauciles.

5E. CLASSE

Rateaux à main,
Fourches,
Et autres instruments de récoltes.

TROISIÈME SÉRIE.

PRÉPARATION DU SOL.

Charrues pour sols légers, à tous labours,
Charrues pour sol tenace,
Charrues à labours profonds,
Charrues doubles superposées,
Charrues sous sols,
Charrues tourne-oreilles,
Charrues multiples,
Charrues déchaumeurs,
Machine à bréguer le lin,
Herses lourdes pour sols tenaces,
Herses légères pour terrain sablonneux,
Rouleaux brise-mottes,
Rouleaux légers,
Scarificateurs,
Extirpateurs,
Butteurs,
Semoirs à betteraves, carottes et navets,
Semoirs à fèves et maïs,
Semoirs pour graines fourragères,
Houes à cheval,
Arracheur de patates, carottes et betteraves,
Bêches,
Pelles,
Houes à main,
Fourches.

Le concours des machines dans la troisième série aura lieu vers la fin de Septembre.

Par ordre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

Chacun de ses essais devait se faire avec toute l'attention nécessaire pour obtenir l'appréciation juste et exacte de chaque instrument. On avait accordé aux fabricants toute la liberté de les faire fonctionner par des hommes et des chevaux de leur choix. La Chambre d'Agriculture était disposée à faire l'impossible dans le but de faire de cet essai une étude sérieuse des instruments connus dont le résultat pût mériter l'entière confiance de nos cultivateurs et la satisfaction personnelle de nos fabricants. Pour rappeler à jamais le succès que ces derniers auraient pu mériter, la Chambre d'Agriculture avait décidé de décerner des médailles commémoratives en or, en argent et en bronze suivant l'importance des instruments essayés.

Cette même année la Société d'Agriculture de l'Etat de New York avait décidé de faire un semblable essai, et dans le but d'étudier ces sortes de concours et en même temps d'induire les fabricants américains surtout à venir y prendre part avec leurs innombrables machines, le secrétaire de cette Chambre fut envoyé à Auburn, où avait lieu cet essai; et dans un rapport qu'il fit au Président, il présenta les instructions suivantes pour guider les juges dans leur appréciation des divers instruments.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

ESSAI GÉNÉRAL DE MACHINES AGRICOLES
A MONTRÉAL, 1866.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES, Etc.

AUCUNE MACHINE NE SERA ADMISE A CONCOURIR APRES LE 15 D'AOUT.

INSTRUCTIONS AUX JUGES.

ARRANGEMENTS MÉCANIQUES.

Les juges en faisant leur rapport à la Chambre d'Agriculture observeront entr'autres les points suivants :

- (A) Le nombre de chevaux requis pour chaque machine.
- (B) Le nombre d'hommes et leur emploi.
- (C) L'espèce de matériaux en usage pour la construction de la machine et leur opinion sur la durée probable.
- (D) Examiner la qualité de l'ouvrage de chaque machine en mentionnant la nature et la conséquence probable de chaque défaut.
- (E) De quels métaux sont faits les *marbres* ?
- (F) Examiner la machine après l'usage et constater quelles sont les parties qui ont chauffé et jusqu'à quel point.
- (G) Examiner attentivement la machine après son opération et dire quelles parties ont souffert par la friction ou se sont usées d'une manière indue.
- (H) Observer les facilités pour huiler chaque partie de la machine et atteindre chaque tarau, écrou ou vis.
- (I) Quels sont les arrangements pour couper le chaume de différentes longueurs.
- (J) Comment se distribuent les javelles, en arrière ou en côté.
- (K) La capacité relative des machines et la plus portative.

(L) Les meilleures dispositions pour la sécurité et le confort du conducteur.

(M) Examiner la trempe de chaque couteau.

Les juges pourront se faire une échelle de numéros pour exprimer la valeur relative de chaque machine sur ceux des points ci-haut énumérés qui y ont rapport.

QUALITÉ DE L'OUVRAGE.

Prenez No. 40 pour représenter le meilleur ouvrage possible ; No. 30 pour le meilleur ouvrage à la faux ; No. 20 pour représenter une qualité d'ouvrage qui ne serait pas reçue par un bon cultivateur. De cette façon on pourra exprimer la gradation de l'ouvrage par les nombres intermédiaires.

(A) L'étalon de vitesse pour le compétiteur doit être d'un arpent à l'heure.

(B) Faire beaucoup d'attention à la machine au moment qu'elle s'engorge.

(C) Observer l'uniformité de la coupe ; voir si elle n'est pas plus haute à un bout qu'à l'autre.

(D) Voir l'état de l'herbe après être coupée et examiner si elle est bien étendue en rang. La meilleure machine étant celle qui la laisse dans les meilleures conditions pour sécher.

(E) Quelle est la longueur du chaume ; pour cela, faire au moins dix mesurages dans diverses parties du lot et prendre la *moyenne*.

(F) Voir si l'herbe ou le grain n'a pas été déraciné, et dans quelle proportion.

(G) Quelle est l'apparence de l'extrémité du chaume coupé par la machine. La coupe est-elle nette ou déchirée ?

(H) Examiner si la machine coupe près des obstacles, tels que roches, souches ou clôtures.

(I) Voir la condition dans laquelle la machine laisse les javelles. Est-ce dans le meilleur état pour lier ou non ?

(J) Le grain est-il battu par l'action de la machine se mouvant dans la vitesse voulue ?

(K) Examiner le degré d'humidité ou de sécheresse de l'herbe ou du grain.

TEMPS.

(A) Le temps exact du départ de chaque machine.

(B) Observer le temps de chaque arrêt, en assigner les causes, et mentionner celles qui tiennent à la machine et celle qu'en sont indépendantes.

N. B. Il est bien attendu qu'on ne donnera pas crédit pour l'ouvrage fait rapidement en pressant les chevaux. Le désir de la Chambre d'Agriculture étant que chaque fabricant fasse mouvoir sa machine de la manière la plus convenable pour en faire ressortir les mérites.

(C) Le temps de l'arrêt final de chaque machine.

(D) Dans les expériences avec le "*Dynamomètre*" les juges observeront le temps exact que le "*Dynamomètre*" aura été appliqué à la machine en mouvement.

(E) Dans ces expériences la machine devra être disposée de manière à couper le chaume de 3 pouces de long.

(F) Dans les expériences de *plus petite vitesse* (minimum speed) noter attentivement le temps exact que prend une machine à parcourir un espace connu.

DIMENSIONS.

(A) La longueur de la coupe.

(B) Le diamètre et la largeur de la roue conductrice. Si la roue n'est pas unie, dite la longueur et la largeur des projections et la distance entre elles.

(C) Le nombre des vibrations du couteau à chaque tour de la roue ainsi que la longueur de chacune de ces vibrations.

(D) Le progrès de la machine pendant une vibration.

(E) La longueur de la base de la dent de chaque couteau, et la distance du sommet à la base.

(F) La largeur et l'épaisseur de la barre des Couteaux (*cutter bar*) à chacune de ses extrémités: le matériel dont elle est construite; en bois, en acier ou en fer. Le poids des couteaux et de la barre qui les supporte.

(G) La distance entre les couteaux et les défenses; la longueur des vibrations sont-elles plus grandes ou moins grandes entre le centre des défenses (*finger guards*.)

(H) Le taillant des couteaux est-il uni ou dentelé ?

(I) L'angle que fait le couteau avec sa défense (*finger guard*) en coupant le grain.

DYNAMOMETRE.

(A) Etablir la somme totale de force requise pour fonctionner la machine pendant qu'elle coupe le grain.

(B) La force requise pour tirer la machine sur une surface unie, les couteaux étant en opération, mais ne coupant pas le grain.

(C) La force requise pour tirer la machine sur une surface unie, les couteaux étant au repos.

(D) Mesurer la résistance latérale, (*side draugh*).

Tous ces points étant déterminés et pris en considération les juges décideront :

(A) Quelle est la machine la moins couteuse.	} Ceci sera déterminé par sa susceptibilité à faire le plus économiquement et d'une manière convenable une certaine quantité d'ouvrage dans un temps donné.
(B) La plus simple dans sa construction.	
(C) La plus durable.	
(D) Celle qui exige le moins de force.	
(E) Celle qui offre le moins de résistance latérale.	

(F) Celle qui fait le plus d'ouvrage dans le temps le plus court.

(G) Celle qui fait le meilleur ouvrage.

(H) Celle qui est conduite facilement.

En décidant cette dernière question, les juges devront considérer :

(I) Quelle est la Machine la plus portative pendant l'opération ou autrement.

(J) L'arrangement pour mettre la machine en opération ou non.

(K) La facilité d'arriver aux différentes parties de la machine, soit pour les huiler ou resserrer les écrous.

(L) La commodité et la sûreté du conducteur.

(M) La facilité pour arrêter la machine tout à coup et la qualité de l'ouvrage pendant qu'elle se meut lentement.

(N) Le temps et l'espace occupé à tourner et à éviter l'engorgement.

(O) La facilité de s'adapter à des surfaces inégales, à couper à différentes longueurs, et les différentes espèces de récolte.

Examiner attentivement le temps exact que prend une machine à parcourir un espace connu.

Les juges ayant décidé ces questions, examineront quelle est la machine la plus en rapport avec les besoins du cultivateur, et ayant le plus de qualités et le moins de défauts.

1o. Quand deux ou plusieurs machines seront d'un mérite à peu près égal, les juges pourront les essayer de nouveau en les faisant fonctionner dans du grain mêlé, sur un terrain mou ou couvert de roches ou dans d'autres places plus convenables pour déterminer les mérites relatifs des diverses machines.

2o. Quatre machines seulement seront en opération à la fois, et elles seront surveillées par un des membres du jury pendant tout le temps de leur fonctionnement.

3o. Les machines seront essayées dans l'ordre de leur numéro. Le 1er lot étant coupé le premier, le 2nd après, et ainsi de suite.

4o. L'essai commencera tous les jours à 9 heures, A. M., et se continuera jusqu'à 6 heures, P. M., une heure d'intervalle pour dîner.

5o. Chaque concurrent devra fournir ses chevaux et son conducteur.

6o. Il est important que chaque machine soit dans les meilleurs conditions possibles avant d'arriver sur le terrain, et les couteaux devront être bien aiguisés avant l'essai avec le Dynamomètre. Les juges n'auront point égard pour aucune omission de ce genre. Les concurrents devront être munis d'huile, de clef, et de parties en double de leur machine.

7o. Personne autre que les juges et les concurrents ne sera admis sur le terrain pendant l'essai des machines.

8o. La police veillera à ce que le propriétaire du terrain seul avec ses hommes touchent au grain coupé.

9 Les juges devront faire un rapport détaillé qu'ils présenteront au Président de la Chambre d'Agriculture.

10. Les concurrents ne devront présenter aux concours que les machines qu'ils ont l'habitude de fournir à leurs pratiques. Le but de la Chambre d'Agriculture étant de faire voir aux cultivateurs les meilleurs actuellement en usage et elle n'en admettra pas d'autres que celles maintenant faites à l'usage des cultivateurs.

L'essai de machines aura lieu à Montréal vers la fin d'Août.
Les entrées devront être faites le ou avant le 15 d'Août.

Un avis officiel sera donné 10 jours avant le temps fixé pour l'essai.

PUISSANCE. CHAÎNE SANS FIN.

INSTRUCTIONS POUR LES MANÈGES (HORSE-POWERS.)

1o. Toutes les machines seront fixées à un angle de 13 degrés.

2o. Les juges s'assureront du poids et du prix de la machine, remarquant les pièces surnuméraires (s'il y en a) qui sont fournies avec la machine et comprises dans le prix d'achat.

Les principaux points qui devront attirer l'attention des juges sont :

(A) Une force suffisante, et le pouvoir d'exercer la plus grande somme de force dans un temps voulu avec une puissance donnée.

(B) Faciliter de régler l'action, dispositions pour la partir ou l'arrêter sans nuire à la machine ou aux chevaux.

(C) Facilité de transport.

(D) Solidité, dispositions pour empêcher la machine de changer de position pendant qu'elle est en opération.

(E) La durée, l'absence de frottement, de glissement ou de broiement. L'action des parties susceptibles de s'user promptement, l'ajustement de la force des matériaux aux parties qui reçoivent le plus grand effort. Ce point est très important, une machine, quelque bonne qu'elle soit d'ailleurs, n'est pas recommandable quand elle est sujette à se déranger souvent, et nécessite de longs transports pour ses réparations.

(F) Facilité de travailler, accès facile aux différentes parties, soit pour les huiler, resserrer les écrous ou faire toute autre chose à la machine pendant qu'elle est en opération.

(G) Bonne qualité de l'ouvrage et des matériaux, employés dans la construction.

(H) Bas prix, non pas celle qui coûte le moins cher, mais celle qui réunit le plus de bonnes qualités au plus bas prix.

(I) Facilité de mettre les chevaux sur la machine et de les ôter

Application de la machine aux chevaux de grandeur et de vitesse différentes.

(J) La meilleure manière et la plus solide d'ajuster les différentes bandes sur la roue principale avec les différents arbres de la machine.

1o. Toutes ces machines devront être envoyées au concours, telles que vendues aux cultivateurs ; on en admettra aucune faite spécialement pour ce concours.

2o. Il sera donné une description détaillée des machines, et les points spéciaux qui en font une spécialité seront décrits avec précaution.

3o. Les juges se serviront de moyens mis à leur disposition pour décider, autant que possible, les difficultés qui pourront s'élever entre les concurrents.

Un des mérites du pouvoir ayant pour principe la *chaîne sans fin*, est de pouvoir l'appliquer à plusieurs chevaux.

POUVOIRS CIRCULAIRES.

Les pouvoirs circulaires seront soumis aux mêmes épreuves que ceux de la *chaîne sans fin*.

La vitesse du cheval sera déterminée, en comptant les révolutions de la roue.

Examiner attentivement la friction des parties de la machine et noter ses effets sur son fonctionnement.

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire.

Comme on peut facilement s'en convaincre, avec des instructions semblables on arrivait aux résultats les plus satisfaisants et les plus désirables puisqu'elles embrassaient la construction mécanique des instruments, la qualité de l'ouvrage qu'ils étaient susceptibles de faire, le temps employé, les dimensions et en dernier lieu les forces requises pour les faire fonctionner.

Malgré toute cette somme de bonne volonté, malgré l'encouragement qu'elle offrait, la Chambre d'Agriculture eut la douleur de voir qu'elle avait perdu son temps et ses peines, et l'Essai des Machines fut un coup manqué. En recherchant la cause de cette défection on n'eut pas de peine à la

trouver dans un semblable essai fait aux Etats-Unis ; tous les fabricants y étaient retenus pour attendre la décision du jury, ce qui les mettait dans l'impossibilité d'assister au concours en Canada.

Malgré cet échec, la Chambre d'Agriculture déconcertée mais non découragée, décida de faire un nouvel appel aux cultivateurs proprement dits, en les invitant de toutes les parties du pays à un immense concours de labour. Le labour étant peut-être l'opération la plus importante de la ferme, c'était donner à ceux qui voulaient en être les témoins, la meilleure leçon pratique, en leur faisant voir ce que nos meilleurs cultivateurs pouvaient faire de mieux. C'était aussi leur fournir une bonne occasion de voir faire le même ouvrage par différentes espèces de charrues, et juger par eux-mêmes de leurs mérites relatifs et intrinsèques. On ne resta pas sourd à cet appel, il y eut 36 entrées dans la classe des *vieux* et 30 dans celle des jeunes gens au-dessous de 21 ans. Toutes les nationalités étaient représentées, et le 2 Octobre jour choisi pour le parti de labour, un très grand nombre de personnes venues des campagnes, dont quelques d'en bas de Québec, assistaient avec le plus vif intérêt à cette lutte ou chacun s'efforçait à faire triompher son instrument et sa dextérité sur ceux des autres. Ce fut vraiment un beau spectacle de voir d'un seul coup-d'œil ces soixante-et-six charrues à l'ouvrage.

C'est avec un sentiment d'orgueil national que je me plais à vous dire, Monsieur le Ministre, que le premier prix fut remporté par un Canadien Français dans la classe des *vieux*, et dans la classe des *jeunes gens* sur six prix les Canadiens-Français en prirent trois. Ce fait nous démontre qu'en matière de progrès, nous ne sommes pas restés si en arrière qu'on a bien voulu le dire. Pour donner une idée de l'importance de ce parti de labour, j'ai l'honneur de soumettre à votre considération les règlements suivants et les primes offertes.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

RÈGLEMENTS POUR LE GRAND PARTI DE LABOUR PROVINCIAL.

- 1o. Le parti de Labour aura lieu le 2ème jour d'Octobre prochain.
- 2o. Le champ choisi pour le "Parti de Labour" se trouve sur la Ferme Logan à Montréal.
- 3o. Chaque concurrent devra labourer une planche et deux sillons, c'est-à-dire deux planches.

40. Chaque laboureur devra conduire ses chevaux.

50. Il ne sera permis à personne d'assister le laboureur excepté pour ajuster ses jalons.

60. Chaque raie devra être de 6 pouces par 9 pouces.

70. Chaque laboureur tirera son numéro, et le lot correspondant au numéro tiré, sera celui qu'il devra labourer.

80. Chaque laboureur devra jalonner son terrain après le tirage de son numéro ; il pourra prendre un assistant pour planter ses jalons et les enlever, mais toute autre assistance de quelque nature qu'elle sera le disqualifiera pour obtenir un prix.

90. En commençant ses opérations chaque laboureur devra commencer au piquet indiquant son numéro.

10. Le labour ne commencera que sur un signal donné par une personne chargée de tenir le temps employé. Le temps accordé pour faire l'ouvrage sera de douze heures à l'arpent.

110. Chaque compétiteur, après avoir accompli sa tâche, devra placer le pieu portant son numéro sur le milieu du terrain, et se rapporter de suite à la personne chargée de tenir compte du temps.

120. Dans le cas d'égalité de mérite entre deux compétiteurs ou plus, la préférence sera accordée à celui qui aura fait l'ouvrage dans le plus court espace de temps ; et afin de faciliter le travail des juges, la personne chargée de tenir compte du temps devra leur fournir les numéros des divers lots, avec un état fidèle du temps employé à les labourer.

130. Tout le terrain labouré devra être jugé.

140. Il est strictement défendu à qui que ce soit d'interrompre celui qui laboure en aucune manière pendant son travail, pas même de le suivre.

150. La décision des juges sera regardée comme finale quand elle sera conforme aux règlements.

160. Les jeunes gens au-dessous de 21 ans ne pourront concourir que dans la "*classe des jeunes gens*."

170. Les personnes désirant concourir dans ce parti de labour devront inscrire leurs noms le ou avant le 29 Septembre, au Bureau de la Chambre d'Agriculture, à Montréal. Entrée libre.

Les juges sont priés de se rendre ponctuellement au Bureau du Secrétaire sur la Ferme Logan, à 9 heures, A. M., Mardi, le 2me jour d'Octobre prochain.

Par ordre de la Chambre d'Agriculture.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. B. C.

ESSAI DE MACHINES AGRICOLES.

L'ESSAI DES MACHINES AGRICOLES SUIVANTES AURA LIEU SUR LA
FERME LOGAN,

EN MÊME TEMPS QUE LE PARTI DE LABOUR, ET LES ENTRÉES DEVRONT ÊTRE FAITES.

LE OU AVANT LE 29 SEPTEMBRE.

1ÈRE CLASSE.

Machine pour la préparation du sol.

- 1ère Section.—Charrues pour sols légers, à tous labours.
 2ème “ Charrues pour sols tenaces, à tous labours,
 3 “ “ Charrues à labours profonds,
 4 “ “ Charrues doubles superposées,
 5 “ “ Charrues sous-sols,
 6 “ “ Charrues Tourne-oreilles,
 7 “ “ Charrues Multiples,
 8 “ “ Charrues Déchaumeurs,
 9 “ “ Machine à breguer le lin,
 10 “ “ Herses lourdes pour sols tenaces,
 11 “ “ Herses légères pour terrain sablonneux,
 12 “ “ Rouleaux brise-mottes,
 13 “ “ Rouleaux légers,
 14 “ “ Scarificateurs,
 15 “ “ Extirpateurs,
 16 “ “ Butteurs,
 17 “ “ Semoirs à Bettraves, Carottes et Navets,
 18 “ “ Semoirs à Fèves et Mais,
 19 “ “ Semoirs pour graines fouragères,
 20 “ “ Houes à Cheval,
 21 “ “ Arracheurs de patates, Carottes et Bettraves,
 22 “ “ Bèches, Pelles, Houes à main, Fourches et autres,
 Instruments à main.

PRIX OFFERTS.
 ———
 CLASSE DES VIEUX.

1er. prix.....	\$50.
2 "	40.
3 "	30.
4 "	20.
5 "	15.
6 "	15.

CLASSE DES JEUNES GENS AU-DESSOUS DE 21 ANS.

1er. prix.....	\$40.
2 "	30.
3 "	20.
4 "	15.
5 "	10.
6 "	6.

L'année 1866 a fourni à la Chambre d'Agriculture l'occasion de rendre un nouveau service à la cause agricole en fondant une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se sentiraient des dispositions pour se livrer à l'étude de l'art vétérinaire. Cette année surtout où l'Épizotie a fait de si grands ravages en Angleterre et sur tout le continent Européen, nos cultivateurs intelligents ont mieux compris et estimé la valeur du bétail. Dans ce pays, encore nouveau, où la nécessité de conserver et d'améliorer les reproducteurs est si grande, il importait beaucoup de fonder une Ecole Vétérinaire où les jeunes gens qui auraient une vocation pour cet art, puissent trouver l'occasion favorable de s'instruire d'une manière convenable.

Tout était à faire ; il fallait trouver un professeur compétent, faire disparaître le préjugé attaché à l'exercice de cet art, trouver un local qui put convenir pour y donner un cours de lecture et tenir une salle de dissection. Cette tâche la Chambre d'Agriculture l'entreprit et elle eut le bonheur de la voir couronnée d'un plein succès. Sur ses instances Mr. McEachran, élève diplômé des Collèges Vétérinaires de Londres et d'Edinburgh vint s'établir à Montréal ; des demandes furent faites à l'Université McGill pour une chambre de lecture ; des avis insérés dans les journaux et envoyés à tous les Secrétaires des Sociétés d'Agriculture invitaient les jeunes gens à étudier cette branche de la médecine ; \$300 furent votées et divisées en six bourses pour l'avantage de six élèves. Grande fut la surprise de tout le monde, quand, à l'inauguration, lors de la lecture d'introduction donnée par

le professeur, on vit non seulement les élèves boursiers de cette Chambre mais six autres qui se disposaient à suivre le cours d'art Vétérinaire. Ce printemps, après la Session et les lectures de l'hiver, cette Chambre aura le plaisir d'être appelée à examiner ceux des élèves qui, depuis sa fondation, ont suivi régulièrement les lectures et les démonstrations qui se sont données à cette Ecole, et de leur donner en récompense un diplôme de capacité. On peut donc dire, que grâce à la Chambre d'Agriculture, l'Ecole Vétérinaire de Montréal est un fait accompli.

Chose digne de remarque, parmi ceux qui suivent ces cours, on y voit avec beaucoup de plaisir un grand nombre d'étudiants en médecine dont plusieurs se sont décidés à étudier l'art vétérinaire de préférence dans ce pays où les médecins vétérinaires sont si rares.

Outre ces travaux déjà assez nombreux, la Chambre d'Agriculture reçut encore de l'Honble. Ministre d'Agriculture la mission de faire une collection des meilleures céréales du pays, et des produits de nos manufactures domestiques pour les envoyer à la grande Exposition Universelle qui devait se tenir à Paris en 1867. Une somme de \$2000 fut mise à sa disposition et le Secrétaire reçut l'ordre de parcourir le pays en tous sens pour faire une collection aussi complète et aussi belle que possible, pour que le Canada figurât avec avantage au milieu de ce grand concours de toutes les nations. Malgré la saison si défavorable à nos récoltes, le secrétaire de cette Chambre, à force de démarches et de fatigues, réussit à faire une collection de grains qui laissait peu à désirer. Mais il fut plus heureux dans la collection d'étoffes de toutes espèces en lin et en laine, et à la grande satisfaction des membres de cette Chambre, cette collection lui valut l'honneur d'une médaille en bronze, comme récompense collective pour couvertures, draperies et étoffes de laine de fabrique domestique.

1867.

L'année 1867 fut marquée par les tendances des Sociétés d'Agriculture vers le progrès et ce fut pour cette Chambre un sujet de satisfaction de voir qu'enfin ses travaux allaient porter leurs fruits. Un des premiers signes de ce progrès se manifesta par le désir de certaines Sociétés d'Agriculture d'importer des chevaux reproducteurs de choix. En 1862 la Chambre d'Agriculture convaincue de la nécessité de renouveler nos reproducteurs dans la classe chevaline, avait envoyé des circulaires à toutes les Sociétés d'Agriculture leur offrant des avantages considérables pour l'importation de chevaux Percherons.

Mais on sait que dans ce pays la classe agricole est lente à changer ses coutumes et ses usages ; elle a de plus une grande disposition à suivre l'an-

cienne routine. Pour stimuler les autres par le bon exemple, elle fit donc des offres d'avancer, l'octroi d'une année à celles des Sociétés d'Agriculture qui feraient l'importation de chevaux de race améliorée; elle s'engageait même à faire cette importation sous sa propre responsabilité. Elle passa de plus une résolution offrant \$80 en prime pour payer l'assurance sur chaque cheval importé les protégeant ainsi contre toute perte qu'elles pourraient faire par les dangers de la navigation ou autres.

Profitant de ces avantages les Sociétés d'Agriculture de Verchères No 1, L'Assomption, Chateauguay, Rouville et Québec firent venir, à grands frais cinq chevaux Percherons. Ces cinq chevaux Percherons étaient présents à l'Exposition Provinciale de 1868, et il faut croire que leur présence a dû stimuler les autres Sociétés d'Agriculture à faire de semblables importations puisque, huit ou dix sociétés ont envoyé leurs commandes pour des chevaux de race améliorée.

La Chambre d'Agriculture dans le but de donner aux cultivateurs du Comté de Montmagny, l'avantage d'avoir des leçons pratiques et surtout des démonstrations sur les meilleures méthodes de culture, le meilleur mode d'élevage etc, favorisait, autant que possible, l'établissement d'une ferme modèle dans ce Comté, en donnant à la Société d'Agriculture qui y existait toutes les facilités de parvenir à ce but, comme on peut le voir par la série de résolutions passées sur ce sujet par cette Chambre.

Le district de Québec, grâce à l'esprit d'initiative et d'entreprise du Révd. Messire Pilote, avait devancé celui de Montréal dans l'établissement d'une Ecole d'Agriculture à Ste Anne Lapocatière. Cette école éloignée de nos grands centres ruraux ne pouvait convenir qu'aux Campagnes situées dans le bas du fleuve. Le collège de l'Assomption stimulé par l'Hon U. Archambault, vint offrir à cette Chambre de combler cette lacune, en établissant une Ecole d'Agriculture dans ce village. La chambre d'agriculture avec cette libéralité qui ne lui a jamais fait défaut quand il s'agit de progrès, partagea les vingt demi-bourses qu'elle avait créées en 1864, en donnant le bénéfice de dix à l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption, qui la première année de son existence, eut le plaisir de voir dix élèves demi-boursiers de cette Chambre suivre ses cours. Ainsi fut fondée l'Ecole Agriculture de l'Assomption en 1867.

Je ne m'arrêterai pas, Monsieur le Ministre, à démontrer ici les immenses avantages de ces écoles d'Agriculture c'est chose parfaitement comprise aujourd'hui. Je me permettrai seulement de vous signaler un fait digne de remarque, et qui mieux, que tout ce que je pourrais dire, fera ressortir l'utilité de ces sortes d'institutions. C'est que dans la fertile contrée qui est située entre Chicoutimi et le Lac St. Jean; dans cette petite colonie, dont

l'existence ne date que de quelques années, on voit, avec plaisir un certain nombre d'anciens élèves de l'École d'Agriculture de Ste Anne. Ces braves jeunes gens, par leurs succès et par leurs bons exemples ont beaucoup fait pour la cause de la Colonisation et de l'agriculture. Leurs fermes sont autant de fermes-modèles où les nouveaux colons vont journellement apprendre ce que peut faire une culture sagement dirigée par une éducation agricole solide et pratique. Ces avantages seront encore plus appréciés à mesure que le nombre d'élèves, qui sortiront de ces écoles, sera plus grand. Donnons donc à cette branche d'éducation toute l'attention et surtout tout l'encouragement qu'elle mérite.

Enfin, M. le Ministre, j'arrive à l'année 1868, année qui, comme vous pourrez le remarquer, devra faire époque dans les annales de la Chambre d'Agriculture. Dès sa première séance, elle mit fermement la main à l'ouvrage, en commençant ses réformes dans son propre sein. Ainsi par une résolution elle admettait la nécessité de mettre chacun de ses départements sous la surveillance immédiate d'un de ses membres chargé plus particulièrement de son administration, et nomma des commissions permanentes ayant chacune son importance, comme vous pourrez le voir par les devoirs qu'elle imposait aux membres qui en acceptaient la charge. Ces commissions se divisaient comme suit :

- 1o. Direction des Sociétés d'Agriculture.
- 2o. Enseignement Agricole et Statistiques.
- 3o. Musée et Bibliothèque Agricole
- 4o. Importations étrangères.
- 5o. Concours Provinciaux.
- 6o. Rapports et Publications.
- 7o. Colonisation.
- 8o. Finance.

Par ce moyen elle donnait à chacun de ses membres, la facilité de diriger ses idées vers un but déterminé d'avance et le temps d'étudier d'une manière spéciale les questions se rattachant à sa commission et évitait par là les discussions souvent longues et inutiles.

Je me permettrai maintenant M. le Ministre, d'attirer votre attention sur les réformes suivantes adoptées par cette Chambre à son assemblée du 11 Mars 1868. Depuis longtemps cette Chambre, en recevant les rapports des différentes Sociétés d'Agriculture du pays, avait remarqué avec peine et étudié avec soin les abus qui s'étaient inévitablement glissés parmi elles, tels que les *gratifications*, les *distinctions nationales*, l'*emploi des deniers à des fins non-autorisées par cette Chambre etc.* En passant des règlements pour la suppression de ces abus, cette Chambre avait parfaitement compris qu'elle ne

pouvait faire des réformes sans porter atteinte à sa popularité, et les faits ont justifié ses appréhensions. Beaucoup de Sociétés d'Agriculture se sont récriées contre les innovations qu'elle voulait introduire, mais en présence de l'attitude ferme et bien arrêtée de cette Chambre, elles se sont soumises, et plusieurs d'entre elles ont été les premières à reconnaître, par lettre, la sagesse de la Chambre d'Agriculture en les obligeant d'entrer dans cette voie large du progrès qui les avait conduites à des résultats inconnus auparavant. C'est ainsi que par sa première résolution elle supprimait d'un seul coup les *gratifications* et les *distinctions nationales*. Par sa seconde, elle créait dans chaque Comté l'obligation de concours de *récoltes sur pied et des terres les mieux cultivées*. Elle obligeait de plus chaque Société d'Agriculture d'avoir des *partis de labour* suivant les instructions que cette Chambre jugeait convenables. Par sa troisième, elle dirigeait l'emploi des deniers octroyés annuellement par le Gouvernement en obligeant chaque Société d'affecter au moins le quart de cet octroi à l'acquisition de reproducteurs de choix. On a pu juger de l'efficacité de cette démarche à la dernière exposition provinciale qui a eu lieu cette année, quand on a constaté que plus de vingt-cinq Sociétés d'Agriculture avaient disposé d'une partie de leurs fonds dans l'achat d'animaux de race améliorée. Enfin, par une quatrième résolution, la Chambre ordonnait la création d'un fond spécial destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix dans chaque Comté avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de chaque société ne serait versée dans ce fond formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la société. Par cette résolution, la Chambre d'Agriculture portait un coup fatal à cette mauvaise coutume suivie par beaucoup de sociétés de donner en graines à leurs membres deux ou trois fois la valeur de leurs souscriptions. La Chambre d'Agriculture pensait, avec raison, que les cultivateurs devaient assez comprendre les avantages que leur procuraient les Sociétés d'Agriculture, pour ne pas avoir besoin de considérations aussi mesquines pour les encourager à en être membres.

Cette séance du 11 Mars fut encore remarquable par un acte de cette Chambre dont on ne saurait trop apprécier l'importance, un acte qui fait honneur à son esprit d'entreprise nationale en même temps qu'il démontre l'intérêt qu'elle prend à tout ce qui se rattache au progrès de l'agriculture de ce pays. A plusieurs reprises dans ses assemblées on avait parlé de la nécessité d'une institution du genre de celle-ci, mais la chose était toujours restée à l'état de projet. Au Major T. E. Campbell, le zélé et dévoué Président de cette chambre était réservé l'honneur de mettre ce projet à exécution. Ce digne monsieur, avec ses idées larges et progressives, sentant que le temps était arrivé de doter ce pays d'un musée agricole, national, donna l'ordre au

Secrétaire de cette Chambre d'aller visiter ceux de Washington et d'Albany-
A son retour le secrétaire ayant entrevu la possibilité de réussir, fit le rap-
port suivant, fruit de ses études et de ses observations.

CREATION D'UN MUSEE AGRICOLE A MONTREAL.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Monsieur le Président et Messieurs,

En commençant ce rapport, je ne puis m'empêcher de féliciter cette Chambre des heureux résultats obtenus dans ce pays dans la science de l'Agriculture, grâce à l'initiative qu'elle a prise depuis sa création, c'est-à-dire pendant une période de dix-huit années. Grâce à elle l'Agriculture améliorante s'est répandue, assez généralement, pour nous faire espérer que l'ancienne routine a presque entièrement disparu pour faire place aux idées de progrès dont le résultat pratique nous est démontré par les succès et les profits auxquels ils conduisent.

Le bon cultivateur du jour apporte beaucoup plus de soins dans le choix du grain qu'il veut confier à la terre et au lieu de l'épuiser par une suite de récoltes de même espèce, il a compris la nécessité du système assez généralement répandu à présent, de la culture par rotation.

Nos grandes expositions provinciales en les réunissant dans les grands centres, ont fourni à nos cultivateurs l'occasion de voir les immenses améliorations qui ont été faites dans les machines agricoles de toutes espèces depuis la simple fourche jusqu'à la moissonneuse, depuis l'ancien fléau jusqu'à la machine à battre. On est heureux d'avoir à constater aujourd'hui que toutes ces machines agricoles donnent un travail plus rapide, plus économique, plus profitable et plus satisfaisant que quand le même travail se faisait à force de bras.

Dans ces derniers temps, cette Chambre a compris la nécessité de donner à la jeunesse qui désirait se livrer à l'Agriculture, l'occasion de puiser ces saines notions d'enseignement agricole qui pouvaient la guider dans les opérations sur la ferme ; voilà pourquoi elle n'a pas hésité à contribuer, autant que ses moyens le lui permettaient, à encourager l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne, par la création d'un certain nombre de demi-bourses. On jugera facilement des succès obtenus, quand on saura que déjà, plusieurs des élèves, qui ont suivi les cours de cette école, sont maintenant à la tête de grandes exploitations agricoles, donnant, par leurs exemples, des leçons

pratiques de ce que peut faire une culture intelligente et éclairée. Aujourd'hui on peut dire que l'instruction agricole est un fait accompli dans ce pays et cette Chambre doit être heureuse des résultats obtenus, si elle considère, qu'à la grande exposition universelle qui a eu lieu à Paris, l'École d'Agriculture de Ste Anne était honorablement représentée par un plan en relief de sa ferme dont plusieurs des produits lui ont mérité l'honneur de deux médailles en argent et plusieurs mentions honorables.

Encore plus récemment, cette Chambre, par la création de l'École Vétérinaire à Montréal, a satisfait à un besoin dont l'existence se faisait sentir depuis longtemps. Je passe sous silence les nombreuses donations faites par cette Chambre pour l'avancement de l'Agriculture, j'ai déjà eu l'occasion d'en parler au long dans un rapport antérieur que j'ai eu l'honneur d'adresser à l'Honorable Ministre d'Agriculture à Ottawa.

Aujourd'hui, tout en vous invitant à continuer à marcher dans la voie du progrès, je viens vous proposer, non une innovation dans l'enseignement agricole, mais une méthode de leçons, peut-être la plus pratique, je viens enfin vous proposer l'établissement ou plutôt la création d'un musée agricole. Cette idée, un peu neuve peut-être dans ce pays, n'en est pas moins l'idée la plus propre, à instruire le cultivateur en tenant ouvert, sous ses yeux, un livre dans lequel il pourra toujours lire avec avantage; l'expérience ayant démontré que rien ne frappe plus l'imagination des masses que la démonstration visible, ostensible et palpable des enseignements de la science.

Voilà ce qu'a bien compris Monsieur le Président de cette Chambre quand, dans le but de fonder un musée agricole dans ce pays, il me donnait l'ordre d'aller visiter ceux de Washington et d'Albany. C'est donc ma visite à ces deux musées qui fera le sujet du présent rapport.

MUSEE AGRICOLE A WASHINGTON.

Le musée agricole à Washington ne compte que trois années d'existence et se trouve placé dans un local trop petit, ce qui explique la confusion dans la disposition des objets qui le composent. Le gouvernement, qui a compris l'utilité pratique d'un établissement de ce genre, n'a pas hésité à voter une somme de trente mille piastres (\$30,000) pour la construction d'un édifice spéciale pour le musée agricole. Cette bâtisse en voie de construction sera probablement terminée au milieu de cet été.

La présente collection a été commencée par un M. Townend Glover, puis achetée plus tard par le gouvernement pour la somme de dix mille piastres (\$10,000). Toute cette collection, renfermée dans des vitrines placées le long des murs et sur le plancher, est contenue dans des appartements

ments situés dans le rez-de-chaussée du Bureau des Patentes. Elle se trouve divisée en trois grandes classes comprenant l'Ornithologie ou l'histoire naturelle des oiseaux ; l'Entomologie ou science des insectes, et en troisième lieu les céréales de toutes espèces, depuis les graines des champs et des jardins jusqu'aux graines de fleurs. Je pourrais ajouter une quatrième division pour la Pomologie ou étude des fruits, qui ont ici leur place distincte et qui sont en nombre très-considérables.

L'ORNITHOLOGIE.

Le département de l'ornithologie comprend une collection d'à peu près six cents oiseaux de l'Amérique du Nord divisés en classes ; chaque oiseau porte un numéro correspondant à l'entrée faite dans un registre ou se trouve consignée son histoire. Tout à côté et dans une petite boîte portant le même numéro, on trouve le contenu de l'estomac de chaque oiseau, et ceci sert de base pour démontrer ce qui fait la substance de ses aliments. C'est en comparant cela avec les goûts et les habitudes de l'animal qu'on arrive à déterminer quels sont les oiseaux qui sont amis du cultivateur et quels sont ceux dont il doit redouter les ravages. Un registre tenu à cet effet contient le non scientifique, le nom vulgaire et l'histoire de chaque oiseau, donnant en quelques mots ses habitudes ses goûts, les lieux qu'il habite de préférence, les principales substances qui font l'objet de sa nourriture, le temps et le lieu des couvées, la manière de les conserver, s'ils sont utiles, et la manière de les détruire s'ils sont nuisibles aux cultivateurs.

Toute cette superbe collection d'oiseaux empaillés a été disposée suivant un système de classification qui en simplifie beaucoup l'étude. Ne pouvant m'étendre très au long sur le sujet, qu'il me soit permis seulement d'indiquer la division des différentes espèces en *résidents constants*, *résidents d'été*, *résidents d'hiver*, *migratoires et errants*, ou encore en *Carnivores*, *Piscivores*, *Insectivores*, *Granivores et Omnivores*. Cette collection fait l'admiration de tous les visiteurs, non seulement par la quantité des sujets qui la composent, mais encore par la richesse du plumage de beaucoup d'entre eux.

ENTOMOLOGIE.

Le département de l'Entomologie ou des insectes est aussi complet que celui des oiseaux ; seulement, comme il est difficile d'en bien conserver plusieurs espèces, on en a fait des cartes sur lesquelles ils sont représentés, dans leur forme et leur couleur naturelle, en suivant la progression de leurs différents changements d'*œufs*, de *larve*, de *chrysalide* et d'*insecte parfait*. Comme dans le Département d'Ornithologie, chaque insecte porte un numéro correspondant à celui de l'entrée dans le registre où est contenue toute son histoire.

Les insectes conservés sont contenus dans des vitrines convenables et sont fixés sur des cartons par une épingle qui leur traverse le thorax. Ils sont groupés suivant les familles et les classes auxquelles ils appartiennent et forment une des plus complètes collections des insectes les plus nuisibles aux fruits, aux légumes, aux grains et à tous les produits du sol en général. On tient ici une table alphabétique, préparée avec beaucoup de soins, de tous les végétaux attaqués par les insectes, et de cette façon on a une espèce d'encyclopédie illustrée où étant donné le nom d'un fruit ou d'un légume on trouve de suite l'insecte qui l'attaque, et, en référant aux planches, on le voit dans toutes ses formes et ses couleurs.

L'étude des insectes paraît être d'une importance majeure pour le cultivateur, comme il est facile de s'en convaincre, si l'on considère les ravages considérables causés par la mouche-à-blé, un exemple entre mille. Comme de raison, il ne faut pas s'attendre à ce que le cultivateur perde son temps à apprendre la structure anatomique des insectes, ou sa nomenclature scientifique, ce serait absurde, mais certainement il lui importe beaucoup de connaître les habitudes particulières et les transformations d'une espèce qui ravage ses moissons, puisqu'il peut lui être comparativement facile de les détruire dans un des états de leur existence, et presque, sinon impossible, dans les autres. Un seul coup d'œil dans le Musée Agricole aura suffi pour lui démontrer la vérité de tout cela et pour graver dans sa mémoire une leçon qu'il n'oubliera jamais.

La collection de graines contient des échantillons de tous les grains cultivés dans les divers Etats de l'Union Américaine, et même dans l'Europe, l'Asie et l'Australie. Chaque espèce est contenue dans une petite fiole en verre qui renferme le grain ; le bouchon est troué pour donner passage à la tige surmontée de l'épi. On trouve encore ici le système de numéro et de registre, et le nom d'un grain étant donné on trouve dans le registre le nom scientifique et vulgaire, le temps où il doit être semé et récolté, la qualité du sol qui l'a produit ainsi que celui qui lui convient le mieux, la quantité produite par arpent, et de cette façon on a toute l'histoire d'une même espèce de grain semé dans des circonstances climatiques différentes. On peut donc étudier ici la différence des grains, causée tantôt par ces influences d'atmosphère et de climat, tantôt par la différence de sol et de culture.

LES PLANTES TEXTILES

De toutes espèces, telles que le lin, le chanvre, le coton, la soie et une foule d'autres sont ici représentés par de beaux échantillons. On y voit toutes les différentes opérations qu'elles subissent depuis la semence de la

graine jusqu'à la confection de la matière textile en tissus qui font l'objet de grandes exploitations commerciales et manufacturières.

SERCICULTURE

C'est dans ce Département que j'ai vu avec plaisir une superbe collection de *cocons*, espèce de tissus soyeux que se filent un grand nombre de chenilles pour s'y transformer en chrysalides. Ceux que j'ai vus n'avaient rapport qu'à la culture de ver à soie. J'ai été surpris d'apprendre que d'après des expériences faites en Amérique, on espérait réussir à introduire, avec avantage, cette culture aux Etats-Unis.

LES FLEURS

Sont représentées sur des planches coloriées, dans toute leur splendeur naturelle et forment une collection aussi agréable à la vue qu'utile à l'étude. L'*Album Vilmorin* et la collection de graines de toutes espèces de cette Maison, si avantageusement connue en Canada, a surtout attiré mon attention d'une manière toute particulière. L'album se compose d'à peu près quarante planches coloriées, représentant des fruits, des fleurs et des légumes groupés avec un goût exquis, peints dans leurs couleurs naturelles, vives et animées. La collection de graines, aussi belle que variée, est contenue dans des bocaux en verre qui permettent d'en voir la forme, la couleur, etc. En voyant la beauté et la pureté de cette collection, on se convainc facilement que la Maison Vilmorin et Andrieux, mérite, à tous égards, l'encouragement que lui donne la classe agricole en ce pays, le soin qu'elle apporte dans le choix de ses graines étant une garantie plus que suffisante de l'excellence de leur qualité. Ce département contient en outre toutes les différentes espèces de plantes servant à la confection du papier, de l'amidon du sirop, et du sucre ; j'ai vu de bien beaux échantillons de sirop et de sucre de Sorghum dont la culture est déjà assez considérable en Amérique.

LA COLLECTION POMOLOGIQUE

Renferme plus de trois mille modèles de fruits de toutes espèces classifiés et disposés de manière à faire voir la différence produite sur eux par la différence du sol, du climat et du degré de culture. Là encore on conserve un catalogue contenant l'histoire et la qualité de chaque fruit, le sol et le genre de culture qui lui convient le mieux. Ce catalogue sert de référence pour répondre aux nombreuses questions, sur la culture des fruits, qui sont adressés de toutes parts au Ministre d'Agriculture. Toutes ces espèces de pommes, de poires, de pêches, de prunes, de cerises, de fraises etc., y sont représentées par des modèles faits en matière durable qui n'est pas suscepti-

ble d'altérations par les changements atmosphères, et pouvant se transporter à de longues distances. Cette Collection pleine d'intérêt et d'actualité est due au travail incessant de Mr. Townend Glover, le fondateur principal du Musée Agricole à Washington. Je passe sous silence les collections de laines des différentes espèces de moutons et de leurs croisements, la collection d'écorces contenant du tannin et servant à la confection des cuirs, les substances oléagineuses et une foule d'autres trop longues à énumérer ; je ne parle pas non plus du jardin d'acclimatation, du laboratoire de chimie et de la bibliothèque agricole qui complètent les admirables arrangements de ce département de l'agriculture ; d'ailleurs le cadre de ce rapport ne me permet pas d'entrer dans tous ces détails.

Je ne puis pas cependant terminer cette rapide esquisse sans offrir mes plus sincères remerciements à Monsieur le Commissaire d'Agriculture à Washington et à Monsieur Townend Glover, pour l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu se mettre à ma disposition pour me donner toutes les explications et les informations dont j'ai eu besoin.

MUSEE AGRICOLE D'ALBANY.

Ce Musée occupe une bâtisse spéciale, contigüe au bureau de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York. La chambre qui le contient est un parallélogramme de soixante sept pieds de long sur une largeur de 37 ayant deux galeries supportées par de légères colonnes en fonte. Cette chambre éclairée par des fenêtres pratiquées dans les côtés et par deux immenses abat-jours placés sur le toit, paraît bien convenir au but pour lequel elle a été construite. Les escaliers qui conduisent aux galeries ainsi que la balustrade tout autour sont en fer et d'un patron exquis. Une rangée de cabinets vitrés fait le tour de cette chambre, ceux du premier étage contenant une collection d'objets divers, tels que des costumes et des fabriques de nations étrangères ; des antiquités et des souvenirs historiques se rattachant à l'histoire des Etats-Unis, des anciens rouets, et des métiers à filer, une collection de minéraux et d'autres objets d'intérêt.

Les cabinets de la première galerie sont remplis par une des plus complètes collections de graines tant des Etats-Unis que des pays étrangers, celles des Etats-Unis étant les premières, et les autres venant à la suite. On voit ici une variété infinie de maïs (Blé-d'Inde) beaucoup d'espèces de blé, de seigle, d'avoine et autres grains ; un assortiment complet d'échantillons de graines de jardin depuis les plus communes jusqu'aux plus rares. Les ressources agricoles de toutes les contrées de l'Europe, et de quelques-unes d'Afrique et d'Asie sont ici représentées, et offrent aux cultivateurs un vaste champ d'étude, leur faisant voir surtout les rapports entre les grains cul-

tivés dans les pays séparés entre eux par d'aussi grandes distances et soumis à des influences atmosphériques si différentes.

Dans la seconde galerie on remarque une belle collection entomologique due au travail du Dr. Asa Fitch. Cette collection est divisée et arrangée de manière à faire voir des insectes dans leurs divers états de transformation *d'œuf*, de *larve*, de *chrysalide*, et de *mouche*. Elle se trouve placée dans des tiroirs au-dessous des vitrines contenant les échantillons des substances ravagées par ces mêmes insectes ; on voit ainsi d'un seul coup d'œil, la cause et l'effet. C'est ici que j'ai vu la mouche à blé sous toutes ses formes depuis le moment où elle est disposée dans l'épi jusqu'à celui où elle accomplit son œuvre de dévastation. Un peu plus loin sont les insectes qui ravagent les bois de nos forêts et de nos vergers, et à côté, les échantillons de bois rongés, percés, troués en mille endroits différents par ces mêmes insectes. Cette collection intéressante à plusieurs points de vue, l'est surtout pour le cultivateur qui peut ici faire des études spéciales des insectes les plus nuisibles à ses récoltes de toutes espèces.

Sur le plancher des différents étages on voit une assez belle collection d'instruments d'Agriculture, entre autres des faucheuses et moissonneuses, des semoirs, des tarrares, etc., et une assez grande collection de charrues de divers modèles depuis l'ancienne charrue en bois de nos aïeux, dont quelques unes datent de 1780, jusqu'à celles qui ont été les plus perfectionnées de nos jours. C'est ainsi que, d'une manière très pratique, le cultivateur trouve moyen de s'instruire dans le perfectionnement d'un instrument qui lui est si familier, et dans cette étude, chose assez remarquable, on se convainc facilement que dans toutes nos améliorations modernes on n'a fait que changer les formes, le principe ayant toujours resté le même.

J'aurais aimé à voir ici, ainsi qu'à Washington, une belle collection de bois forestiers surtout dans ce pays où la facilité de se la procurer est si grande. On m'a pourtant assuré qu'elle devait être commencée sous peu. Le Musée d'Albany est beaucoup plus grand que celui de Washington, mais je ne crois pas qu'il soit aussi parfait et aussi complet que ce dernier le sera ; mais chose certaine, c'est qu'il ne sera jamais aussi systématique ; son caractère de Musée Agricole étant un peu affecté par la présence d'une foule considérable de curiosités n'ayant aucun rapport direct ou indirect avec l'agriculture.

REMARQUES

Messieurs, je ne veux pas m'arrêter ici pour vous prouver l'utilité d'un Musée de ce genre ; vous le voyez déjà suffisamment ; vous avez sans doute compris que c'était peut-être le plus sûr moyen d'enseigner, d'une manière

pratique, les rapports qui existent entre l'homme et la création. Mais Messieurs, ces sortes de Musées ne sont pas utiles aux cultivateurs seulement, ils le sont aussi aux hommes de science, et à ceux qui se livrent aux arts, à l'industrie et aux manufactures. J'irai plus loin, et je dirai que tout homme, quelque soit d'ailleurs son négoce ou sa profession, pourra toujours apprendre ici quelque chose de nouveau et d'utile à son genre d'affaire. Combien qui en visitant une collection comme celle-ci apprendront peut-être, avec étonnement, que des choses, que jusqu'alors ils avaient toujours regardées et comme herbes mauvaises et nuisibles, peuvent, au moyen de la science et de l'industrie, devenir une source de richesse et de fortune pour eux et pour leur pays. Le but d'un Musée agricole doit être l'enseignement démonstratif de la science agricole et pour arriver à ce but il faut étudier tout ce qui peut être utile au cultivateur comme tout ce qui peut lui être nuisible ; il faut lui montrer cela sous des formes visibles et dans un langage qu'il pourra comprendre de suite, c'est ainsi qu'au moyen de l'Ornithologie et de l'Entomologie on enseigne de la manière la plus pratique les relations qui existent entre les insectes nuisibles aux cultivateurs et les oiseaux qui peuvent détruire ces insectes. En perfectionnant ce système de démonstrations oculaires, on se défait de termes techniques qui appartiennent purement à la science, et on arrive de suite aux faits, en parlant aux cultivateurs dans leur localité et en leur montrant le fruit et le résultat de longues études, qui leur enseignent à connaître quels sont leurs ennemis naturels et en même temps leurs protecteurs naturels.

Un Musée Agricole doit encore être une source d'informations pour tout le monde. Aussi de toutes les parties des États-Unis on envoie au Musée de Washington des lettres demandant des informations sur certains insectes, sur la nature de leurs ravages et sur le meilleur mode de les détruire. On répond toujours à ces lettres avec prière que ceux des cultivateurs qui auront fait l'essai du remède proposé pour la destruction d'insectes nuisibles fassent rapport sur les moyens qui réussissent, afin de ne pouvoir recommander que des moyens dont l'efficacité est démontrée par de nombreuses expériences.

Je pourrais, s'il le fallait, multiplier les exemples pour démontrer l'utilité d'une institution de ce genre, mais ce serait peine perdue ici, et j'arrive de suite au système qu'il faudrait adopter si nous nous décidons jamais à entreprendre cette œuvre vraiment patriotique. En toutes choses pour réussir il faut de l'ordre, de la méthode et du système, et le succès de toute entreprise dépend toujours des principes qui servent de base à ses opérations. Ces conditions de succès sont surtout nécessaires dans l'établissement d'un Musée agricole. Voilà pourquoi, profitant de l'expérience des autres, je ne crains pas

de vous recommander le système suivant adopté en Europe dans les principaux Musées de ce genre.

Les objets sont divisés premièrement en séries et secondement en sections, de sorte qu'un objet étant donné on peut facilement le trouver en référant au numéro de la série et de la section qui est marquée d'une manière très visible sur chaque vitrine.

1o. La première série renferme les substances végétales et leur produits.

2o. La seconde les minéraux.

3o. La troisième, les animaux et leurs productions.

La quatrième, les productions aquatiques.

Ces quatre séries se subdivisent ensuite en sections comme suit : —

La première série contenant les substances végétales et leurs produits, se divise en sections comme suit :—

1ère. Section—En bois et en écorces.

2ème Section—Toutes les matières et les fabriques textiles.

3ème Section—Les cotons et leurs tissus.

4ème Section—Les huiles et les substances saponacées.

5ème Section—Les teintures et les substances tannines.

6ème Section—Les gommes, les résines et les vernis

7ème Section—Les plantes médicinales

8ème Section—Les céréales, les graines, les plantes fourragères et
“ les légumes

9ème Section—Les farines et les pâtes qui en sont faites

10me Section—Les vins, les alchools, les conserves et la confiserie

11me Section—Les huiles essentielles et les parfums.

12me Section—Les tabacs.

13èm Section—Diverses industries de productions végétales.

14me Section—Les différentes espèces d'herbes.

2ème. Série.—LES METAUX.

1ère. Section.—Substances métalliques.

2me. Section.—Substances non métalliques.

3ème. Série.—LES ANIMAUX ET LEURS PRODUCTIONS.

1ère. Section.—La laine, le crin et leurs produits.

2me. Section.—Les soies.

3me. Section.—Les peaux et les cuirs

4me. Section.—La cire et le miel

5me. Section.—Les os, les cornes et les écailles.

Ce système m'a paru si parfait que je n'ai pu m'empêcher de le signaler à votre attention, comme renfermant tout ce qui peut faire le sujet d'une collection de ce genre.

Maintenant pour faire cette collection il nous faudra du temps et de l'argent ; mais tout le monde sait qu'il n'y a qu'à commencer un ouvrage de ce genre, pour voir avec quelle rapidité il progresse. Les contributions volontaires ne manqueront pas de nous arriver de toute part ; les Musées qui ont des échantillons en double se feront un devoir, comme un plaisir, de nous venir en aide ; il nous faudra acheter une foule de choses, et en dernier ressort, n'avons-nous pas nos sociétés d'agriculture qui devront avoir à cœur de nous donner un aide et un support dignes d'elles et dignes du but que nous nous proposons.

Mais pour qu'une exhibition de cette nature soit vraiment utile il faut qu'elle soit permanente dans quelque bâtisse publique dont l'entrée soit facile et libre à tout le monde. Ceci nous entraînerait à la construction d'un édifice spécial pour cet objet, mais que vous pourriez aussi utiliser d'une manière profitable pour vous-mêmes. Cette construction pourrait contenir vos Bureaux, une Bibliothèque agricole, une salle pour y donner des lectures gratuites et publiques, en même temps qu'elle renfermerait votre Musée agricole. D'ailleurs cette idée de construction a été décidée par cette Chambre si j'en juge par la résolution suivante passée à son assemblée du 21 aout 1861

Résolu : — Que Mr le Président soit autorisé à acheter un local pour servir à cette Chambre pour tenir ses Bureaux, &c., que le prix ne dépasse pas deux mille cinq cents louis (£2500) et les paiements par année ne dépassent pas cinq cents louis (£500).

Je ne sais pas pourquoi on n'a jamais pris aucune action sur cette résolution, mais il est encore temps, peut-être plus temps que jamais, de le faire. Je ne crois pas qu'il faille ajouter plus de £500 à £1,000 à cette somme déjà votée pour vous assurer les avantages d'un Musée agricole national. Je n'entre pas ici dans tous les détails de cette bâtisse, cela regarderait plutôt le comité que vous pourriez nommer pour s'occuper d'une manière sérieuse et active de la chose et auquel je me ferais toujours un devoir de communiquer le fruit de mes observations sur ce sujet.

En vous soumettant ce rapport, je vous prie de croire, messieurs, que je ne fais que me rendre au désir de votre dévoué Président et si vous vous

décidez à entreprendre la grande œuvre qui en fait le sujet, je me réjouis d'avoir été le faible moyen d'attirer sur vous la reconnaissance et les remerciements de ce pays tout entier.

Le tout humblement soumis.

GEORGES LECLERE,

Sécrétaire. C. A. B. C.

Montréal 11 Mars 1868.

Ce rapport fut approuvé par cette chambre qui passa de suite une résolution affectant la somme de \$ 1,000 pour cet objet en même temps qu'elle nommait un comité chargé de faire le choix de la collection des objets. Sans attendre plus longtemps le secrétaire de cette chambre fit une première commande et au mois de septembre il avait la satisfaction de recevoir de Paris, les préparations suivantes d'anatomie *clastique** du Dr. Auzoux.

1o. Cheval incomplet.....	frs. 2000
2o. Mâchoires du cheval (collection composée de 30 types différents)	200
3o. Tableau montrant en relief la forme &c., de toutes les dents du cheval	15
4o. Machoires du Bœuf (collection composée de 14 types différents)	100
5o. Tares osseuses se démontant (avec 13 pièces de rechange &c.,.....	100
6o. Tares osseuses recouvertes de la peau &c.,.....	50
7o. Jambe à l'état de squelette (composée de 12 os différents)	50
8o. Tares molles (jambe de cheval)	50
9o. Pied de cheval (montrant la boîte cornée, &c.,).....	50
10o. Sabot du cheval (se décomposant à la manière de Bracy-Clark, &c.,).....	15
11o. Utérus de vache (à l'état de vacuité avec ses dépendances)	80
12o. Pois de senteur (tiges, feuilles, stypules &c., avant et après l'inflorescence)	100
13o. Grain de blé (30 fois le diamètre avec les enveloppes &c.,)	50
14o. Œuf d'Epyornis (148 fois plus gros que l'œuf de poule)..	100

Francs 2960

* *Κλάω* (Klao ROMPRE, BRISER, c'est-à-dire, Modèles d'Anatomie composés de pièces solides, qui peuvent aisément se monter et se démonter, s'enlever une à une, comme dans une véritable dissection.

Pour donner une idée incomplète de l'importance d'un Musée agricole et en même temps inviter le public agricole à y envoyer des contributions volontaires, ces diverses préparations furent exposées à la vue de tout le monde dans le palais industriel, pendant toute la durée de l'exposition. La foule compacte et nombreuse qui entoura ces objets, démontra par son admiration, combien elle savait en apprécier les perfections, en même temps elle recevait une leçon démonstrative, qui sans professeur, lui parlait un langage qu'elle comprenait.

Pour atteindre le but proposé, le secrétaire de la chambre d'agriculture se mit en correspondance avec la Maison Vilmorin,-Andrieux, en France, et obtint d'elle en pur cadeau, une collection aussi complète que variée de toutes espèces de graines.

Pour en donner une idée, je vous dirai, Monsieur le Ministre, qu'au moment où il écrit ce rapport, le secrétaire de cette Chambre a déjà reçu 860 bocaux contenant 860 variétés de graines et il en attend beaucoup d'autres. Je ne crains pas d'avancer ici, que quand elle sera terminée, cette collection sera la plus complète de toute l'Amérique. Encouragée par ce premier succès, la Chambre d'Agriculture n'hésita pas à voter une nouvelle somme de \$500 pour continuer à faire de nouvelles collections. On peut donc regarder comme une certitude l'établissement d'un Musée Agricole, c'est simplement une affaire de temps ; et il est à espérer que notre gouvernement favorisera les vues de cette Chambre en lui donnant les moyens de bâtir un édifice spécial pour cet objet. Car de même que souvent on trouve toute l'histoire d'un peuple dans ses Musées nationaux, de même on devra trouver toutes nos ressources agricoles dans notre Musée agricole.

Grâce à des circonstances purement accidentelles nous nous sommes mis en rapport avec des personnages très-haut placés en France, qui nous ont promis et nous promettent encore une collaboration cordiale. Entre autres je me permettrai de mentionner ici le nom de Monsieur Francisque Michel, Professeur de faculté, membre correspondant de l'Institut etc., dont les hautes relations sociales, lui permettront de faire beaucoup pour l'encouragement de ce Musée. Pour terminer ce sujet je me permettrai de faire observer que le peuple Américain, qui est peut-être celui qui a les idées les plus pratiques, a déjà dépensé au-delà de \$60,000 pour fonder un musée agricole.

Dans sa séance du 12 Mai, entre autres mesures importantes la Chambre d'Agriculture, décidait comme encouragement et comme stimulant, d'accorder une médaille en argent et une en bronze aux sociétés d'Agriculture de Comté pour les deux terres les mieux cultivées d'après un programme de conditions préparé par deux membres de cette chambre et approuvé par l'honorable Ministre de l'Agriculture.

Elle s'occupait en même temps à prendre les moyens de constater un fait de la plus haute importance pour le pays, savoir : Si la Race de chevaux canadiens existait encore dans ce pays. Dans ce but, le Secrétaire prépara une circulaire qu'il adressa à toutes les sociétés d'agriculture avec prière de répondre aux questions suivantes :—

1o La race de chevaux canadiens s'est elle conservée dans votre Comté ?

2o Quels sont les plus baux étalons de cette race, à qui appartiennent-ils, quelle est leur couleur, leur poids, leurs proportions et leur prix ?

3o Quelles observations sont applicables au caractère de cette race pour la distinguer des autres ?

A la première de ces questions, il fut unanimement répondu que cette race avait entièrement disparue du Canada.

A la troisième, on s'accordait assez généralement à donner à la race canadienne les caractères distinctifs suivants : rusticité, facilité d'entretien, dur à la fatigue, poil de la robe bien long, crinière longue et abondante, touffe de poil aux pattes, flancs courts et les reins courts et doubles.

En s'assurant de ce fait, l'intention de la Chambre d'agriculture, exprimée dans un avis de motion à cet effet, était de faire l'acquisition de plusieurs étalons de cette race, et de les distribuer parmi quelques sociétés d'agriculture aux conditions les plus favorables pour assurer la propagation d'une race de chevaux parfaitement acclimatés, et dont les qualités les rendaient si utiles dans ce pays et tant recherchés par nos voisins des États-Unis.

Le cadre de ce rapport ne me permettant pas de m'arrêter sur une foule de résolutions plus ou moins importantes, je me trouve obligé de les passer sous silence pour arriver de suite à la Grande Exposition agricole et Industrielle de cette Province qui a eu lieu à Montréal en septembre dernier.

La grande Exposition Provinciale, Agricole et Industrielle de 1868 a été un succès complet, et restera pendant longtemps comme un agréable souvenir dans l'esprit de ceux qui ont eu l'avantage d'y assister. Près de 30,000 personnes venues de toutes les parties du pays et beaucoup des États-Unis ont eu, en visitant notre Exposition, une occasion favorable de voir les immenses ressources agricoles et industrielles de ce pays. Un fait bien digne de remarque, et qui a beaucoup contribué à rehausser l'éclat de cette fête agricole et qui lui donnait un caractère vraiment national, a été la présence

du Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. Son Excellence a paru prendre un vif intérêt à cette exposition publique de nos produits agricoles, et à plusieurs reprises elle exprima, en termes chaleureux, la satisfaction qu'elle éprouvait à voir les progrès que nos cultivateurs ont faits dans toutes les branches de l'agriculture.

Pour donner une idée aussi complète que possible des entrées dans les différentes classes j'ai cru devoir préparer pour chaque section de ces classes un tableau indiquant le nom des concurrents, leurs résidences et les prix obtenus en regard du nom de chaque exposant. Ce tableau se trouve annexé à ce rapport.

La nature et la variété de mes nombreuses occupations pendant toute la durée de l'exposition ne me permettant pas de faire une appréciation facile du mérite des sujets exposés je ne puis en donner qu'un aperçu général et bien superficiel. Ainsi dans la classe chevaline le nombre des entrées était plus considérable qu'il ne l'a jamais été antérieurement et la qualité des sujets exposés bien supérieure. La chambre d'Agriculture pour donner plus d'importance à cette classe, qui est une de celles qui reçoivent le plus d'attention de nos cultivateurs, décida que les distinctions de races et d'appétitudes admises pour les autres classes le seraient aussi pour celle-ci. Cette décision permettait à nos cultivateurs de faire concourir leurs chevaux avec beaucoup plus d'avantage qu'autrefois, en excluant de certaines sections des chevaux de races distinctes et spéciales pour les faire concourir entre eux.

Pour la première fois dans nos concours on vit figurer cinq chevaux Percherons et un Suffolk Punch, importés par cinq sociétés d'agriculture à des prix très élevés. Ces chevaux ont été pour nos cultivateurs l'occasion d'études et d'observations sérieuses sur les races des chevaux dont l'introduction dans ce pays devaient être considérées les meilleurs. Pour décider du mérite des sujets parmi la classe chevaline, les juges ont souvent éprouvé de l'embarras, et plus d'une fois ils ont été obligés d'avoir recours à la pesée. Ce fait vous démontre la grande égalité parmi les types exposés dans chaque classe. Le petit nombre de protêts, dans cette classe comme dans les autres, est une reconnaissance publique et un témoignage d'approbation du choix des juges fait par cette Chambre, dans ce pays surtout où il est si difficile de trouver de bons juges, la plupart de nos meilleurs connaisseurs étant eux-mêmes au nombre des concurrents.

Dans la classe Bovine les changements faits dans la liste des prix ont beaucoup contribué à diminuer le nombre des entrées ; par exemple tous les animaux mâles et femelles de quatre ans ont été exclus ainsi que ceux au-

dessous d'un an. Ceci explique d'une manière satisfaisante la différence des chiffres comparés avec ceux de la dernière exposition. S'il fallait ne considérer que le nombre d'animaux exposés pour faire l'appréciation d'une exposition, il faudrait dire que, dans la classe bovine, celle de 1868 a été inférieure à celle de 1865 ; mais si prenant la chose à son véritable point de vue, on prend pour règle de conduite la qualité et la perfection des types de chaque catégorie, on devra dire que le concours de 1868, dans la race bovine, a été bien supérieur à tous les autres concours.

Ainsi dans la section des Durhams, les types exposés par MM. C. Pierce, André Leclair, Adolphe Ste Marie, M. H. Cochrane et autres, ceux de M Cochrane en particulier, on peut dire sans crainte de contradiction, qu'il était impossible de trouver de plus beaux types dans toute l'Amérique, ce fait est suffisamment démontré par les premiers prix remportés par M. Cochrane aux expositions qui ont eu lieu à Montréal, à Hamilton et à Rochester, cette dernière sous les auspices de la société d'Agriculture de l'Etat de New-York. Parmi les lauréats, dans cette section et malgré une concurrence très redoutable, je me plais à signaler à votre attention les noms de MM. André Leclair et Adolphe Ste. Marie qui ont eu chacun l'honneur d'obtenir un second prix. Voilà de braves cultivateurs canadiens qui ont bien compris que quand on veut avoir des reproducteurs de premier choix et en retirer la plus grande somme de bénéfice, il ne faut pas reculer en présence des sacrifices pécuniaires pour atteindre ce but.

Les remarques que j'ai faites sur la race Durham peuvent également s'appliquer aux Races Ayrshires, Devons, Galloways et les races croisées dans lesquelles, la qualité des types et la perfection des formes ne laissent certainement rien à désirer. L'attention de nos cultivateurs dans le choix des animaux de la race bovine à surtout été dirigée vers ces deux points principaux, la production *de la viande* et la *production du beurre et du fromage* ; et dans leurs achats, ils prennent toujours l'une ou l'autre de ces aptitudes en considération. Nos grandes villes leur fournissent toujours un écoulement facile et profitable pour les animaux de boucherie ou les produits de la laiterie. En somme il a été admis, généralement par tout le monde, que dans la classe bovine on n'avait jamais vu une plus belle exposition.

Dans la classe ovine, le progrès était encore plus visible que dans les deux autres, à en juger par le grand nombre d'animaux exposés et surtout par leur perfection. Ceci se conçoit facilement, si on considère que dans ce pays, le cultivateur est obligé de se vêtir d'étoffes de sa propre fabrication. Il lui importe donc de trouver une race de moutons qui lui donne un rendement de laine le plus grand et le plus profitable possible. C'est ce qui explique peut-être la faveur obtenue par les races à longue laine. Ainsi parmi

les Leicesters et les Cotswolds il y avait un concours extraordinairement grand et ces deux classes étaient parfaitement bien représentées.

Je ne puis passer sous silence un fait qui m'a frappé et que j'ai observé à l'exposition de l'Etat de New York et qui, à mes yeux, a une importance majeure. C'est que depuis nombre d'années, dans les Etats-Unis on s'était attaché à encourager la race de moutons à laine fine, tels que les Mérinos et les Saxons, on les croyait sans doute plus profitables. Pour donner une idée de la valeur qu'on attachait à ces races, je dirai que j'ai vu, avec beaucoup d'étonnement, un bélier mérinos qui avait été payé \$1,500. Mais aux Etats-Unis, après quelques années d'expérience, on a fini par se convaincre que nos cultivateurs canadiens avaient parfaitement compris que les races de moutons à laine longue, dans ce pays, méritaient plus d'encouragement que les races à laine fine. Notre exposition agricole à Montréal et celle de Hamilton ont démontré la vérité de ce fait à nos intelligents voisins de la manière la plus concluante, Monsieur Cochrane notre entreprenant compatriote, en assistant à l'exposition de l'Etat de New-York, à Rochester, avec son plus beau troupeau de moutons Cotswolds, y a remporté, tous les premiers prix et a beaucoup contribué à faire prévaloir la supériorité relative des moutons à longue laine sur ceux à laine fine. Aussi depuis ce temps il serait curieux, si non impossible, d'estimer le nombre de moutons à longue laine qui ont été vendus dans ce pays pour être exportés aux Etats-Unis. Pour sa seule part M Cochrane en a vendu pour des milliers de piastres, quelques uns pour la jolie somme de \$300 à \$400 ; j'ai eu moi-même avec Monsieur le Consul anglais à New-York, quelques correspondances à ce sujet, et pour sa gouverne, j'ai cru devoir lui envoyer le nom de tous les concurrents heureux de cette classe avec le lieux de leurs résidences etc., pour lui permettre de diriger ceux qui lui demanderaient quelque information sur ce sujet.

Une autre preuve de l'attention accordée à la classe ovine, c'est que dans cette classe que la majeure partie des sociétés d'agriculture, représentées à la dernière exposition provinciale, ont jugé à propos de faire leurs achats. On peut donc espérer que dans quelques années, le progrès continuant dans la même proportion, on pourra se vanter d'avoir les plus beaux et les plus profitables moutons de ce continent, et au lieu d'importer nos reproducteurs dans cette classe, nous serons en état de fournir non-seulement à nos marchés, mais encore aux nombreuses demandes qui ne manqueront pas de nous venir de toutes les parties des Etats-Unis.

On comprend facilement maintenant pourquoi cette classe était si bien représentée au dernier concours, si on considère le haut prix obtenu pour les toisons dans ce pays où les étoffes de laine sont en si grande demande.

Dans la liste des récompences de cette classe le nom des Canadiens Français y figure encore d'une manière honorable.

L'exposition de la race Porcine ne nous a pas montré de grands progrès cette année. La Chambre d'agriculture avait adopté pour division celle qui est généralement regardée comme la plus raisonnable, et la plus naturelle en *grandes* et *petites* races. Les sujets exposés étaient certainement des plus beaux et prouvaient la vérité de l'opinion que j'ai déjà émise ; que nos cultivateurs ont enfin compris que, dans l'amélioration de la race porcine, la production de la plus grande quantité de bonne viande, devait être le but vers lequel ils devaient tendre. A en juger par la beauté des sujets exposés dans cette classe, on serait tenté de croire que ce résultat est enfin obtenu.

L'Exposition dans la classe galline n'a jamais été aussi grande et aussi complète que cette année, et la beauté des diverses collections a attiré sa bonne part de l'attention et de l'admiration de nos cultivateurs, mais plus particulièrement celle de leurs femmes ; on sait d'ailleurs que ce département de la ferme est généralement confié à la fermière, Malheureusement dans ce pays, on ne donne pas assez d'attention à cette partie de l'industrie agricole qui est bien une source de profits considérables. Depuis un certain nombre d'années, on sait que nos basses-cours ont fourni aux marchés de New-York et de Boston une bonne partie des œufs et des volailles nécessaires à la consommation de ces grandes villes. Une des causes probables qui paralysent le progrès de cette exploitation de la ferme, vient peut-être de ce que nos cultivateurs ont trop de mélange dans leurs poulaillers et par conséquent ne peuvent pas se livrer avantageusement à l'amélioration d'une race particulière. Le temps, l'expérience et nos grands concours Provinciaux, il faut l'espérer, auront peut-être cet effet.

L'Exposition de nos céréales et des produits des champs n'a présenté rien de nouveau et de plus beau que les années précédentes, mais, prise dans son ensemble, on ne pouvait rien désirer de mieux. Les produits de la laiterie, le beurre et le fromage, ce premier surtout, étaient représentés par au-delà de 150 échantillons tous d'une si excellente qualité, qu'il a été excessivement difficile aux juges expérimentés, nommés par cette chambre, de décider à qui donner les premiers prix. La grande compétition dans cette classe de produits, considérés comme une des nécessités de la vie, prouve une tendance vers le progrès. Nos cultivateurs savent très bien maintenant, que pour avoir du bon beurre, bien vendable, il faut non seulement avoir une bonne qualité de vaches et de gras pâturages, mais encore que dans la confection du beurre il ne faut pas se borner à suivre une coutume ou une routine, mais qu'il faut de plus s'appliquer à y mettre un peu de science.

Tout le monde peut faire du beurre, mais tout le monde ne peut pas faire du bon beurre. Il y a donc des principes sans la connaissance desquels on ne peut réussir ; ce sont précisément ces principes qu'il importe de faire connaître aux cultivateurs. Les nombreux échantillons de beurre exposés au dernier concours nous font espérer qu'on a enfin appris ces principes, à en juger par l'excellence de la qualité que nous avons remarquée.

Depuis quelques années nos cultivateurs se sont appliqués à la fabrication du fromage avec plus d'activité qu'autrefois. A chaque exposition, depuis dix ans, on a remarqué que les compétiteurs dans cette classe devenaient plus nombreux en même temps que les produits exhibés étaient bien meilleurs. Cette augmentation est due non seulement à la grande demande de ces produits dans nos grandes villes où ils se vendent à des profits assez considérables, mais encore à la meilleure éducation de nos fermiers. Nos cultivateurs ont encore beaucoup à apprendre pour faire du bon fromage, car comparativement, cette branche de l'industrie agricole n'est pas encore aussi exploitée qu'elle devrait l'être dans cette Province.

Espérons que bientôt il se trouvera dans quelque localité un homme assez entreprenant pour introduire dans cette Province, comme cela a lieu dans celle d'Ontario et aux Etats Unis, le système de sociétés en commandite pour la fabrication du fromage en grand et qu'on appelle *Cheese Factories*. Partout où elles ont été introduites, ces sociétés ont fait un bien incalculable à la cause agricole

L'Exposition des machines agricoles a aussi été cette année plus nombreuse et plus belle que les années précédentes. Beaucoup d'instruments nouveaux pour faciliter le travail dans les différentes opérations de la ferme ont été importés des Etats Unis et introduits dans ce pays. Dans ces derniers temps, où il est si difficile de trouver la main-d'œuvre nécessaire aux travaux de la ferme, nos cultivateurs ont compris que *le temps c'est de l'argent*. Aussi d'après les informations prises aux meilleures sources, je puis affirmer que cette année le nombre d'instruments d'agriculture, surtout de faucheuses et de moissonneuses, vendus dans ce pays a été plus grand que pendant les dix dernières années.

Cette partie de l'exposition a vivement intéressé nos cultivateurs ; celui-ci voulait telle amélioration, celui-là telle autre ; de là discussion souvent intéressante à plus d'un point de vue pratique. Le fabricant de son côté fait ressortir l'importance de son instrument, sa supériorité et ses avantages sur tous ceux qui l'ont précédé ; il le démonte pièce par pièce, en fait voir la supériorité tout en expliquant la beauté et le principe du mécanisme, sa solidité, son excellence &c., il fait voir les nombreux témoignages

qu'il a reçus de bons cultivateurs sur l'efficacité de sa machine et c'est ainsi que nos concours provinciaux deviennent pour nos cultivateurs une école pleine d'enseignements pratiques.

Pour donner une idée de l'importance des objets exhibés dans cette classe, je dois dire que les juges ont dû prendre trois jours pour examiner attentivement ces machines et accorder les prix aux meilleures et aux plus perfectionnées. Pour rendre justice à notre exhibition de machines, il faudrait ici donner une appréciation de chacune de celles qui ont été exhibées ; je me sens ni de force ni de capacité à entreprendre cette tâche. D'ailleurs j'ai déjà fait remarquer que la nature de mes nombreuses occupations pendant l'exposition ne m'a pas donné le temps d'étudier chacune de ces machines ; je ne puis donc en parler qu'en termes bien généraux ; qu'il me suffise de dire que cette exposition a peut-être été une de celles qui ont le plus intéressé nos cultivateurs qui ont la louable curiosité de vouloir tout voir et tout connaître.

Je termine maintenant par quelques observations générales sur nos grands concours provinciaux, qui dans les circonstances actuelles, trouveront peut-être leur place dans ce rapport. Quelques personnes, dont la vue ne s'étend pas au-delà de l'horizon qui borne leur petit village, ont prétendu sans raisons, qu'il ne résultait pas beaucoup de bien des expositions provinciales pour ce qu'elles coûtent à l'Etat. Je répondrai facilement à cela par les remarques suivantes: je sais que, dans le commencement pour des raisons que je ne connais pas, nos expositions provinciales ont coûté des sommes considérables, mais aujourd'hui qu'on y prend un intérêt si vif et que tout le monde désire y prendre part, les choses ont beaucoup changé. A l'appui de cette assertion, je me permettrai de faire une démonstration complète du coût relativement minime pour l'Etat, de nos grands concours provinciaux, en donnant le chiffre exact de la somme déboursée par cette chambre pour les expositions qui ont eu lieu depuis 1860.

L'Exposition de Sherbrooke en 1862 a donné un bénéfice de \$331.

L'Exposition de Montréal en 1863 a coûté à cette chambre \$3157. 76.

L'Exposition de Montréal en 1865 a coûté à cette chambre \$2322. 12.

L'Exposition de Montréal en 1868 a coûté à cette chambre \$1886. 66.

Voilà des chiffres qui n'ont pas besoin de commentaires, et je ne crains pas de dire qu'avec des bâtisses permanentes pour les fins de l'Exhibition, et d'être une source de dépenses, nos concours Provinciaux, non-seulement se payeraient par eux-mêmes, mais encore ils seraient une source de profits.

On a encore prétendu que *nos concours provinciaux* étaient regardés comme inutiles par nos cultivateurs ; que les frais pour y prendre part com-

me concurrents les leur rendaient inaccessibles ; qu'ils n'étaient bons tout au plus que pour les grands propriétaires ou les amateurs assez riches pour aspirer aux honneurs et aux récompenses qui y sont distribués. Pour réfuter d'une manière triomphante ces assertions basées sur des préjugés, je n'ai qu'à vous prier d'étudier le tableau indiquant le nom de chaque exposant au dernier concours provincial, avec le lieu de sa résidence etc., qui se trouve annexé à ce rapport et vous y verrez que le nombre de grands propriétaires et de riches amateurs est assez rare. La presque totalité des exposants se trouve parmi la classe agricole proprement dite et la liste des récompences fera voir que la supériorité se juge d'après le mérite et non d'après la bourse. Nos cultivateurs comprennent très bien qu'ils ne peuvent pas assister à un concours agricole sans faire quelques dépenses, aussi les font-ils avec générosité. Plus d'un s'en retourne chez lui avec des connaissances pratiques qu'il ne croit pas avoir suffisamment payées par le sacrifice de quelques piastres, et ceux qui n'ont pas eu l'honneur de mériter des récompences se promettent bien de faire mieux au prochain concours. Tant il est vrai que ces grandes réunions agricoles donnent de l'encouragement à nos cultivateurs et sont pour eux la source d'une louable émulation. J'en parle avec connaissance de cause ; ma position de secrétaire de la Chambre d'agriculture me mettant en rapport direct avec tous les exposants, me donne l'avantage, plus qu'à tout autre, de connaître et d'étudier leurs idées et leurs vues particulières. C'est précisément cette connaissance des idées de chacun des exposants qui m'oblige de nier ces allégations faites sans fondement et souvent à la suite de quelque mécontentement personnel.

Nos grands concours ont, sans contredit, l'avantage de faire connaître les ressources agricoles, industrielles, minières et manufacturières de notre pays ; personne n'osera le nier. On a dit avec beaucoup de justesse que la prospérité des nations prouve la prospérité des individus qui la composent. Admettant ce principe comme vrai, on ne saurait nier que nos grands concours provinciaux seront pour nous le meilleur moyen de connaître l'état de notre prospérité nationale. Cette vérité est aujourd'hui admise par toutes les grandes nations chez lesquelles on trouve l'établissement de concours nationaux. On ne peut se faire une juste idée du bien résultant de ces concours ; ils sont en effet la source de nombreux progrès et le point de départ de fructueuses relations. Ceux qui s'occupent de l'économie politique de ce pays savent très bien que le cercle de nos relations commerciales s'est beaucoup agrandi depuis que nous avons pris part aux différentes Expositions Universelles qui, à différentes époques ont été faites à des frais énormes en France et en Angleterre.

Nos concours Provinciaux ont l'effet de resserrer les liens qui doivent unir ensemble les cultivateurs d'un même comté, tout en leur fournissant

l'occasion de faire des relations amicales avec les autres comtés du pays ; ils favorisent les échanges de produits, créent de nouveaux rapports, et conduisent directement au progrès en stimulant l'ambition. Le terrain de l'exposition est vraiment celui du cultivateur, il s'y sent chez lui ; les jours de concours sont pour lui ses plus beaux jours de fête, ses jours de triomphe et de gloire, en un mot c'est la fête de la grande famille nationale. Il ne faut pas en douter rien a autant contribue à élever la position sociale du cultivateur à ses propres yeux et aux yeux de ses compatriotes que les concours de comté et surtout les concours provinciaux.

J'aurais encore une foule de considérations à faire pour prouver l'importance pratique de nos Expositions Provinciales, mais je m'aperçois que j'ai déjà dépassé de beaucoup les limites que je m'étais tracées pour ce rapport ; je crois néanmoins en avoir suffisamment dit pour les fins voulues.

Je termine, Monsieur le Ministre, en espérant que la lecture de ce rapport, tout imparfait qu'ils soit, contribuera pour sa faible part à vous convaincre, ainsi que le public, que la Chambre d'Agriculture a compris sa mission et que, dans ses délibérations, comme dans ses décisions, elle a toujours eu en vue la prospérité agricole de ce pays.

Le tout humblement soumis.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture.

Dr.

EXPOSITION PROVINCIALE A MONTREAL, 1868.

Cr.

1868	RECETTES.	\$	cts.	1868	DÉPENSES.	\$	cts.
	Argent reçu de la Corporation de Montréal	4,000	00		Par montant des prix payés (département agricole).....	3,737	00
	“ provenant des entrées du Département agricole.....	226	00		“ montant payé pour dépenses de voyage des juges.....	219	50
	“ provenant de la vente des billets au terrain de l'Exposition.....	2,908	75		“ montant payé pour service sur le terrain (main-d'œuvre, clerks, etc.).....	301	50
	“ provenant des entrées dans le département de l'industrie.....	335	00		“ montant payé pour annonces.....	494	69
	“ provenant de la vente des billets dans le département de l'industrie	3,747	37		“ “ “ pour dépenses de voyage, chambre d'agriculture.....	124	00
	“ payé par la Chambre d'Agriculture (déficit).....	1,886	56		“ montant payé pour bâtisses pour département agricole.....	3,000	00
					“ montant payé pour dépenses contingentes comme suit :		
					Papeterie.....	\$ 34.78	
					Lunch.....	217.12	
					Bâtisses pour récoltes racines... ..	56.25	
					Loyer du terrain.....	25.00	
					Rosettes, Rubans, petits drapoux, etc.....	62.60	
					Musique.....	40.00	
					Impressions.....	472.50	
					Gravure de Médailles, diplômes. ..	166.00	
					Dépenses diverses.....	85.15	1,159 40
					“ montant des prix payés (département de l'industrie).....	2,467	00
					“ montant payé suivant le compte filé par le secrétaire du département de l'industrie pour diverses.....	1,601	09
		13,103	68			13,103	68

Dr. Le Secrétaire-Trésorier en compte avec La Chambre d'Agriculture jusqu'au 1er Février 1869.

Cr.

1868-69.

Mai ...	1	A balance en main ce jour.....	12,593	38	Par argent payé aux sociétés d'agricul-			
Sept...	10	" mandat du gouvernement.....	29,577	30	ture	} 46,464	24	
Nov....	5	" do do	15,663	91	" " Salaire du Secrétaire.....			
"	7	" do do	6,000	00	" " Dépenses de voyage des			
					membres.....			
					" " Dépenses de cette Chambre..			
					" " Octrois de cette Chambre....			
					" " Revue Agricole, etc.....			
					" Balance en main 1er Février 1869	17,370	35	
			63,834	59				
								63,834 59

RAPPORT ANNUEL DU SOUS-COMITÉ DE LA CHAMBRE DES
ARTS ET MÉTIERS POUR LE BAS-CANADA, 1868.

Le Sous-Comité de la Chambre des Arts et Métiers pour le Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, a l'honneur de faire rapport, pour l'information des membres : Que très peu de temps après la dernière Assemblée Annuelle, la balance des articles ramassés par le Comité pour l'exposition de Paris fut envoyé à sa destination. Cent six exposants profitèrent de l'occasion qui leur était offerte pour exposer des échantillons de leur manufacture à Paris. Selon la liste des récompenses faite jusqu'au 1er Juillet, temps auquel les listes n'étaient pas finalement closes, trente récompenses avaient été accordées au nombre ci-dessus d'exposants, savoir : quatre Médailles en argent et huit en bronze ; dix-huit reçurent une mention honorable.

Outre l'octroi de \$4000 placé à la disposition du Bureau pour l'achat d'articles de manufacture pour l'exposition est une autre somme de \$1000. Une balance non dépensée de l'octroi fait à la Chambre d'Agriculture pour le Bas-Canada fut aussi placée à leur disposition pour les mêmes fins. Cette somme, comme le premier octroi, a été dépensée à l'exception d'une petite balance pour l'achat d'objets manufacturés.

Des Classes attachées à l'Institut des Artisans de Montréal et à l'Institut des Artisans Canadiens de la même place furent organisées et conduites, durant l'hiver de 1866-67, elles furent examinées par un Comité spécial de la Chambre qui en fit rapport. Dans les premiers on comptait 133 élèves, en moyenne 64 élèves assistaient aux classes, dans lesquelles on enseignait les branches suivantes : Arithmétique, Architecture et dessein mécanique. Dans les dernières il y avait 75 élèves avec une moyenne de 40 qui assistaient aux classes ; les branches suivantes y étaient enseignées ; grammaire anglaise et française, traduction anglaise, écriture, Arithmétique, Tenue des Livres et Dessein linéaire. Sur un rapport favorable du Comité la somme de \$100 fut votée par le Sous-Comité à chaque Institut.

Votre Sous-Comité dans le mois de Juin dernier entra en négociation avec les créanciers de la succession de McNevins, pour obtenir une décharge de la réclamation des contracteurs sur la bâtisse de l'Exposition. Après une conférence ils consentirent à accepter la somme de \$2000 en règlement complet de leur réclamation de \$6275 $\frac{100}{100}$ si un plus fort montant ne pouvait être obtenu du gouvernement. Une députation du Sous-Comité se rendit auprès du gouvernement à Ottawa, et après négociations le

gouvernement accorda la somme de \$2000 comme compensation pour l'occupation militaire de la bâtisse de l'Exposition depuis la date du dernier arrangement jusqu'au 1er Juillet prochain ou jusqu'à ce que la nouvelle salle d'Exercices, que l'on érige actuellement, soit terminée. Ce montant a été reçu du gouvernement et payé à B. Stewart, Ecr., Syndic officiel à la Faillite de McNevin, qui a accordé une décharge de l'hypothèque qui a été dûment enregistrée.

Le Sous-Comité félicite le Bureau sur l'arrangement de cette affaire qui a été durant plusieurs années une source de grande anxiété à l'important Bureau, et qui empêchait d'accomplir les objets que le Bureau avait mission d'accomplir.

La Cité de Québec ayant manqué de faire l'appropriation requise de \$4000 en aide à l'Exposition Provinciale qui aurait dû avoir lieu en cette ville en 1867, le Conseil de l'Association Agricole résolut de la remettre jusqu'à cette année 1868. Une proposition fut faite dans le but d'avoir une grande Exposition Agricole et Industrielle pour toute la puissance du Canada durant 1868. Ce sujet fut soumis à la considération de l'Association Agricole d'Ontario durant l'Exposition Provinciale à Kingston en Septembre, mais jusqu'à présent on a pris aucune action là-dessus. Votre Sous-Comité fait rapport que durant l'année passé 76 volumes de desseins de spécification et de Patentes ont été ajoutés à la *Free Library of Reference*

Votre Sous-Comité a pris en considération la position que devra occuper le Bureau d'après les nouveaux changements constitutionnels faits par le gouvernement du pays, qui le place sous le contrôle du gouvernement Local de la Province de Québec. Une lettre a été adressée à l'Hon. P. J. O. Chauveau sur le sujet, dont on a accusé réception, mais sur laquelle on n'a pas encore pris aucune action définitive.

Votre Sous-Comité recommande que cette affaire devrait recevoir l'attention la plus immédiate de leurs successeurs.

Votre Sous-Comité a confiance que l'action du gouvernement sera telle qu'elle fera promouvoir efficacement l'éducation de la jeunesse de cette Province dans les arts industriels et manufacturiers.

Le rapport du Trésorier est ici soumis, le tout étant néanmoins respectueusement soumis.

(Signé,)

A. A. STEVENSON.

Montréal, 7 Janvier 1868.

Secrétaire.

RAPPORT ANNUEL DU SOUS-COMITÉ DE LA CHAMBRE DES ARTS
ET MANUFACTURES DU BAS-CANADA POUR 1868.

Votre Sous-Comité à l'honneur de faire le rapport suivant pour l'information de cette Chambre :

Qu'à la dernière assemblée de cette Chambre l'Institut des Artisans Canadiens n'était pas représenté n'ayant pas envoyé de délégués. Subséquent un certificat dûment assermenté, contenant une liste des membres et nommant quatre délégués pour représenter cet Institut dans le Bureau, fut reçu par le Sous-Comité. A l'assemblée trimestrielle de cette Chambre tenue le 7 Avril, les délégués furent reçus comme membres du Bureau. Croyant qu'il était désirable, que l'Institut des Artisans Canadiens fut représenté dans le Sous-Comité, le Secrétaire et le Trésorier résignèrent leurs sièges dans le Comité et deux des délégués de l'Institut des Artisans Canadiens furent élus pour remplir leurs places. Peu après la dernière assemblée annuelle, un octroi de \$3000 pour dix-huit mois fut fait par le gouvernement de Québec en aide au Bureau ; de cette somme \$2,000 ont été reçues par le Trésorier. Dans le mois d'Avril dernier une application fut faite par l'Association des Arts de Montréal pour un octroi d'argent pour venir en aide à une Ecole de dessein attachée à cette association, et dans le mois d'octobre une demande fut faite par le Dr. J. Bakey Edwards pour les appareils et instruments nécessaires pour monter un laboratoire pour établir une classe d'instruction de chimie pratique.

Votre Sous-Comité croyant qu'il était désirable d'encourager les classes de dessein et de Chimie, comme étant d'une grande importance pour l'avancement de nos intérêts mécaniques, a différé de prendre aucune action sur ces applications, dans l'espoir qu'il pourra mettre à exécution un plan qu'il a devant lui depuis quelque temps, d'arranger une partie de la Bâtisse de l'exposition pour une Ecole de dessein et donner des Chambres convenables pour une classe de Chimie et les classes qui sont actuellement tenues et attachées à l'Institut des Artisans de Montréal et à l'Institut des Artisans Canadiens. Votre Comité recommanderait à ses successeurs que si ce plan est adopté, les écoles de desseins ou classes soient organisées et conduites sous le control immédiat de cette Chambre et que les membres de l'Institut des Artisans et des Associations affiliées à cette Chambre reçoivent leur instruction dans les classes à telles conditions qui pourraient convenir.

Durant l'hiver de 1867 et 68 une classe pour le dessein d'Architecture et de Géométrie fut conduite par l'Institut des Artisans de Montréal ; à la fin

de la saison l'examen de la classe fut faite par un Comité qui exprima hautement sa satisfaction sur le progrès qui avait été fait. Une classe pour l'Instruction Élémentaire fut conduite durant la même saison, attachée à l'Institut des Artisans canadiens qui fut aussi examinée par un Comité qui fit un rapport favorable. Le Sous-Comité fit un octroi de \$100 à chaque Institut en aide à ces classes. Durant la présente saison, une classe pour le dessein mécanique a été organisée par l'Institut des Artisans et une grande classe pour l'Instruction élémentaire a été ouverte par l'Institut des Artisans Canadiens. Cette dernière a été examinée par un Comité qui fit rapport que 70 élèves y avaient assisté.

Pendant l'année dernière 98 volumes ont été ajoutés à la "*Free Library of Reference*," qui contient maintenant 1554 volumes, ouverts tous les jours au public pour référence.

De bonne heure dans le mois de Mars votre Sous-Comité fut invité par le Conseil de l'Association Agricole à aider dans les préparations à faire pour l'Exposition Provinciale qui devait avoir lieu dans le mois de Septembre suivant et spécialement pour préparer la liste des prix pour le Département Industriel, invitation que votre Sous-Comité a cru devoir accepter. La liste des Prix pour le Département Industriel, fut en conséquence préparée de bonne heure en Mai et les nouvelles bases pour les récompenses qui furent adoptées ont eu les résultats les plus satisfaisants.

Votre Sous-Comité est heureux de pouvoir faire rapport que le département Industriel de l'exposition a été en tout point un succès et les progrès rapides faits dans les Arts et manufactures de la province de Québec ont été au-delà de ceux anticipés par votre Sous-Comité durant les quelques dernières années. Plusieurs nouvelles branches dans les manufactures ont été représentées et tous les articles exposés étaient d'une qualité supérieure.

Votre Sous-Comité a eu le plaisir de recevoir dans le Département sous son contrôle, la visite de Sir Narcisse Fortunat Belleau, Lt. Gouverneur de cette Province et a entendu avec satisfaction les expressions d'admiration qui furent faites par Sir Narcisse et les membres de son Cabinet qui l'accompagnaient dans son tour d'inspection, et il espère que le Gouvernement Local, à sa prochaine session, placera cette Chambre sur un pied qui lui donnera tout le contrôle de toutes les expositions industrielles, vû qu'aucune partie des profits de l'exposition n'entre dans les coffres de cette Chambre et que la sphère de ses opérations est limitée faute de fonds qu'on pourrait ainsi appliquer. Votre Sous-Comité, tandis qu'il est sur ce sujet recommanderait fortement, que par la suite, la liste des prix soit préparée à temps pour permettre aux fabricants de profiter du temps où il y a peu à faire durant

les mois d'Hiver, pour préparer les articles pour les expositions, au lieu de la laisser jusqu'au mois de Mai, temps auquel les manufactures sont généralement pressées d'ouvrages.

Votre Sous-Comité a reçu des invitations, durant l'hiver, d'assister à des lectures données par l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal ; quelques uns des membres, qui ont pu y assister, ont été très-contants de l'auditoire et de l'attention qui leur fut montrée par les membres de la société. Il pense, qu'en présence d'un nombreux auditoire, ce cours d'instructions et de lectures populaires doit produire un très-grand bien.

Il apparait à votre Comité que le temps est arrivé où un vigoureux effort devrait être fait pour mettre à exécution les projets pour lesquels cette Chambre a été d'abord organisée, surtout depuis que la réclamation des entrepreneurs sur la bâtisse de l'exposition a été arrangée et que tout obstacle, qui a paralysé l'action de cette Chambre, pendant tant d'années a été enlevé. Le besoin d'une Ecole de dessein est sensiblement senti et il est d'une grande importance pour les intérêts manufacturiers du pays qu'il en soit établie une. De fortes sommes de l'argent public sont maintenant payées pour l'éducation supérieure, et votre Sous-Comité exprime l'espoir que le gouvernement appréciera la nécessité de soutenir, par tout moyen légitime, l'avancement d'institutions calculées à promouvoir l'éducation technique qui a tant de force sur le développement pratique des ressources industrielles de la Province. Pour cette fin il est désirable qu'un octroi plus élevé soit fait à cette Chambre et votre Sous-Comité recommande à ses successeurs d'attirer l'attention du gouvernement sur cette matière ; et d'obtenir s'il est possible les moyens de fonder une école de dessein et d'organiser des classes dans lesquelles l'éducation technique pourra être donnée à ceux qui désirent en profiter. L'expérience des autres pays sert à démontrer la grande valeur qui rejailit sur la communauté par l'encouragement donné aux institutions de ce genre et leur établissement ici ne peut manquer d'avoir d'aussi beaux résultats.

L'Etat de compte du Trésorier pour l'année dernière est ci-après soumis.

Le tout respectueusement soumis de la part du Comité.

(Signé)

A. A. STEVENSON.

Secrétaire.

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES DU BAS-CANADA, POUR 1867.

MEMBRES EX-OFFICIO :

Le Ministre de l'Agriculture.

Les Professeurs de Sciences Physiques dans des Universités et Collèges licenciés affiliés à des Universités.

Le Surintendant en chef de l'Education.

Les Présidents de Bureaux de Commerce ou Instituts des Artisans incorporés.

LE DIRECTEUR ET LES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE.

L'Honorable T. D. McGee.....	Ministre de l'Agriculture.
L'Honorable P. J. O. Chauveau.....	Surndt. de l'Education pour le B. C.
John McLellan.....	Pdnt. du Bureau de Commerce, M.
N. B. Corse.....	"Institut des Artisans".
Sir W. E. Logan.....	Drctr. de la Commission Géologique
U. E. Billings.....	" "
Alex. Murry.....	" "
Dr. J. W. Dawson.....	Université du Collège McGill.
Professeur A. Johnson.....	" " "
" U. Sutherland.....	" " "
" C. Smallwood.....	" " "
" James Hubbert.....	Collège de St. François.
Joseph Perrault.....	Président de l'Institut des Artisans.
Professeur A. W. Hamilton.....	Collège de St. François.
" H. Miles.....	Bishops Collège.

DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES ARTS DE MONTRÉAL.

J. G. Spence,	James Gordon	S. E. Dawson,
G. D. Ferrier,	J. M. Douglass,	Jas. Ferrier, Jr
J. P. Clark,	J. W. Hopkins,	Hy Lyman,
G. A. Drummond,	P. Redpath,	G. H. Frothingham,
T. A. Crane,	Dr Codfrey,	William Hilton,
F. B. Mathews,	John Lowe,	W. H. A. Davies.
D. A. P. Watt,	C. H. Davie,	B. Hutchins, W. F. Kay.

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS, MONTRÉAL.

Henry Bulmer	David Brown	Daniel Wilson
Wm Rutherford	Alex C. Hutchison	J. E. Pell
John Harper	D. McFarlane	G. Crukshanks
J. Findlay	Alex. Murry	Geo. W. Weaver
Wm Reid	Alex Bertram	Alex. A. Stevenson
B. Chamberlain	Chas. Alexander	Robt. Forsyth
Robt Irwin.	Geo. Starke	James Lowrie
Dunbar Browne		

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.

Henry Starnes	M. Barsalou	N. Bourassa
A. Bazinet	F. David	F. Leclair
N. C. Larivière	Aug. Laberge	M. Lanctôt
A. Lapierre, père	D. Munro	P. U. Morin
D. Pelletier	J. Pratt	J. A. Plainguet
J. B. Rolland	C. S. Rodier	C. Tourville.
N. Valois	O. Coursolles	

OFFICIERS POUR 1867.

Président—Henry Bulmer,
 Vice-Président—G. A. Drummond.
 Secrétaire—A. A. Stevenson.
 Trésorier—N. B. Corse.

SOUS-COMITÉ.

G. W. Weaver	A. Murry	Dunbar Browne
G. H. Frothingham	David Brown	W. H. A. Davies
N. Valois	J. B. Rolland	F. B. Mathews

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURE POUR LE BAS CANADA POUR 1868

MEMBRES EX-OFFICIO.

Le Ministre d'Agriculture.

Les Professeurs de Science Physique dans des Universités et collèges licenciés affiliés à des Universités

Le Surintendant en chef de l'Education.

Les Présidents de tous Bureaux de Commerce ou Instituts des Artisans incorporés.

Le Directeur et les principaux Officiers de la Commission Géologique.

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE MONTRÉAL.

Henry Bulmer	David Brown	Alex. Bertram
Danl Wilson	A. C. Hutchison	Chas. Alexander
Geo. Starke	John Harper	Alex. Murry
Alf. Perry	S. H. May	Jas. Walker
Robt. Benn	G. W. Weaver	Wm. Reid
A. A. Stevenson	Mm. Rutherford	W. E. Pell
Robt. Irwin	David McFarlane	Jonathan Findlay
Dunbar Browne	John Bulmer	Alex. Craig
	Et John Heath	

DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES ARTS DE MONTRÉAL.

J. S. Hunter	David Greenshields	F. W. Torrance
J. Thomas Molson	John W. Hopkins	F. B. Mathews
G. A. Drummond	G. H. Frothingham	Jas. Ferrier, Jr
S. E. Dawson	D. A. P. Watt	R. H. Stephens
A. J. Pell	G. S. Brush	H. Archbold

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.*

Narcisse Valois	Dominique Boudrias.	J. A. Plingnet.
	F. Breton.	

Montréal, 5 Janvier, 1867.

* L'Institut des Artisans Canadiens, n'ayant pas envoyé de délégués à l'assemblée annuelle de 1868, en conséquence, cette société n'était pas représentée au Bureau qui fut alors élu. Par la suite, une communication fut reçue, expliquant la cause de l'omission et transmettant une liste de délégués, et le Bureau, désirant que cet Institut fut représenté, deux des membres élus résignèrent faisant place pour Mrs. Boudrias et Plingnet, qui furent choisis à leur place. En 1869, l'Institut est représenté au complet.

OFFICIERS POUR 1868.

Président—Henry Bulmer.

Vice-Président—G. A. Drummond.

Secrétaire—A. A. Stevenson.

Trésorier—A. B. Corse.

SOUS-COMITÉ.

G. W. Weaver.

Dome. Boudrias.

A. Murry.

F. B. Mathews.

J. A. Plinguet.

Dunbar Browne.

G. H. Frothingham.

David Brown.

J. W. Hopkins.



LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES ARTS ET MÉTIERS
DU BAS-CANADA POUR 1869.

MEMBRES EX-OFFICIO :

Le Ministre de l'Agriculture.

Les Professeurs de Sciences Physiques dans les Universités et Collèges licenciés affiliés à des Universités.

Le Surintendant en chef de l'Éducation.

Les Présidents de Bureaux de Commerce ou Institut des Artisans incorporés.

Le Directeur et les principaux officiers de la Commission Géologique.

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE MONTRÉAL.

Jonathan Findley	John Harper	Henry Bulmer
Wm. Rutherford	A. C. Hutchison	Jno. Heath
David McFarlane	David Brown	Danl. Wilson
Robt. Benn	Chas. Alexander	Alex. Craig
Geo. W. Weaver	Geo. Cruickshand	Alf. Perry
Wm. Montgomery	Alex. Murry	Wm. Reid
Alex, A. Stephenson	S. H. May	F. E. Gilman.
Alex Bertram	Jas. Wright.	

DÉLÉGUÉS DE L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.

Narcisse Valois	Dom. Boudrias.	J. A. Plinguet.
Daniel Munro.	Théophile Turgeon	A. A. C. Larivière.
Noël C. Larivière.	Chas. Payette.	

OFFICIERS POUR 1869.

Président—Henry Bulmer.

Vice-Président—J. B. Rolland.

Secrétaire—F. E. Gilman.

Trésorier—N. B. Corse.

SOUS-COMITÉ.

Dom. Boudrias.	J. A. Planguet.	F. E. Gilman.
A. A. Stevenson.	David MacFarlane.	David Brown.
N. B. Corse.	G. W. Weaver.	Alex. Murry.

Montréal, 7 Janvier 1868.

Dr. La Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada en compte avec Norton B. Corse, Trésorier, Cr.

		\$		\$	
Pour argent payé à l'assurance.....		153		Par balance au comptant depuis 1866...	1953 71
" " " pour cotisations.....		187	50	" " reçue pour du gazon	5 00
" " " " les classes.....		200	00	" " " loyer.....	70 00
" " " " relieure.....		154	80	" " " do	2000 00
" " " " hypothèques.....		2000	00		
" " " " Intérêts.....		439	24		
" " " " Rép. des bâtisses.		165	02		
" " " " Dép.contingentes		541	90		
" Balance.....		186	70		
		<hr/>		<hr/>	
		4028	71	4028	71

RAPPORT DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE ET DE LA FERME MO-
DÈLE DE L'ASSOMPTION, POUR L'ANNÉE 1867-68.

(1ère ANNÉE.)

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire des Travaux Publics et
d'Agriculture ; Province de Québec.

Honorable Monsieur,

Il est bon en commençant ce rapport de dire quelques mots de la fon-
dation de l'École d'Agriculture de l'Assomption :

Depuis bon nombre d'années, des progrès très-marqués s'étaient faits
en Agriculture dans les comtés de l'Assomption, Montcalm et Joliette, il
vint en pensée aux comités de régie des sociétés d'Agriculture de ces com-
tés, à la suggestion de l'Hon. P. U. Archambeault, alors Député au Conseil
Législatif, et Président de la société d'Agriculture de l'Assomption, de de-
mander l'établissement d'une école d'Agriculture, comme étant très propice
à avancer l'Agriculture dans les comtés circonvoisins.

C'est pourquoi deux Requêtes des Sociétés d'Agriculture des comtés de
l'Assomption et de Montcalm, furent faites et présentées à la corporation du
collège de l'Assomption, la priant de vouloir bien se charger d'établir cette
école, et mettre à sa disposition sa Ferme si bien située pour servir à ce but.
La Corporation du Collège sentit toutes les difficultés qu'elle aurait à ren-
contrer dans la création et le maintien d'une institution de ce genre ; mais
convaincue de son utilité pour nos cultivateurs et persuadée que la Légis-
lature la verrait d'un bon œil et seconderait ses efforts, elle consentit à se char-
ger d'une aussi grande entreprise, et assuma une aussi lourde responsabilité.

Cette détermination fut prise par la Corporation du Collège dans une
assemblée extraordinaire tenue le 16 Mai 1866, avec les souhaits exprimés
d'ouvrir cette école dans l'automne de 1867, si c'était possible.

Aussitôt on se mit à l'œuvre pour préparer les voies à l'exécution de
ces résolutions. Mr. le Procureur du Collège fut chargé d'aller visiter l'É-
cole de Ste. Anne de la Pocatière et sa magnifique ferme.

Il fit aussi un voyage à Ottawa pour demander à la Législature un se-
cours pécuniaire pour subvenir aux frais des préparatifs. La chambre
vota la somme de \$659. 00 que la Corporation toucha la même année.

Mr. Amédée Marsan, Étudiant en droit, fut envoyé par la Corporation à l'École de Ste. Anne pour y étudier la science agricole. Ayant déjà quelques notions théoriques et pratiques, et grâce à ses talents et à son application, Mr. Marsan, au bout d'un an, se trouva capable de subir son examen devant la Chambre d'Agriculture et d'en obtenir son diplôme d'enseignement. Ceci n'eut lieu que le 11 Mars 1868, quoiqu'il eût déjà commencé à professer, parce qu'il fallait attendre une réunion des Membres de la Chambre, qui ne put avoir lieu plus tôt.

On fit l'achat de deux juments poulinières du coût de \$180, et d'un bélier du coût de \$10. 00. On bâtit aussi en vue de l'École une étable et écurie qui coûtèrent \$488 00.

L'École ne put s'ouvrir que le 5 Novembre 1867. Le premier élève qui se présenta fut Mr. Henri Papin, de l'Assomption. Il dut attendre les autres élèves qui avaient déjà fait application, mais qui n'étaient pas encore prêts à se rendre.

Arrivèrent donc le 5 Novembre :

MM. Henri Papin, de l'Assomption.
 Elie Giroux, de Ste. Philomène.
 Zéphirin Roussel, "
 Israël Prud'homme, "
 Zotique Lefèbvre, "
 Joseph Mallette, "

Et plus tard le 18 Novembre :

MM. Ernest Gaudet, de St. Jacques de l'Achigan.
 Calixte Hébert, de St. Cyprien.
 Omer Dozois, de St. Bernard de Lacolle.
 Joseph Laporte, de St. Paul de Lavaltrie.

Ces Elèves au nombre de 10 après application régulièrement faite à la Chambre d'Agriculture, furent déclarés demi-boursiers.

Disons de suite qu'ils suivirent leur cours jusqu'à la fin de l'année avec courage, persévérance et succès.

LA FERME.

Il est à propos de dire que la Ferme, quoique cultivée jus qu'alors d'après un mode assez profitable, était loin d'être modèle. Cette ferme appartenait ci-devant à un riche négociant (Mr Leroux) qui l'avait louée à un locataire qui ne cultivait que les parties les plus faciles sans presque y appliquer

d'engrais, de manière que le sol était épuisé, les bâtiments en très-mauvais état lorsque la Corporation du Collège en fit l'acquisition. En conséquence, on dut prendre plusieurs années afin de se procurer le plus nécessaire pour l'exploitation d'une ferme aussi considérable.

Je donne ces détails afin de faire voir d'où nous sommes partis, car à l'ouverture de notre Ecole, nous n'avions que le strict nécessaire pour l'exploitation d'une ferme ordinaire, et je maintiens que ceci n'a pas préjudicié aux Élèves puisqu'ils peuvent actuellement et pourront plus tard constater les améliorations, les moyens que nous avons pris pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

La ferme est située au nord-est du village de l'Assomption, et est agréablement ceinturée par la jolie Rivière de l'Assomption qui l'entoure en partie. Elle est partagée dans toute sa longueur par une large rue de 80 pieds cédée par la Corporation du Collège à la *Compagnie du Bac* qui la céda ensuite à Mr. Nicaïsse Marsolais lequel érigea à l'extrémité nord-est, sur la rivière de l'Assomption un pont superbe pour rendre plus facile les communications avec le village. Cette rue est devenue le chemin passant de la plupart des étrangers qui ont occasion de venir à l'Assomption.

La ferme contient deux cents arpents en superficie, tout cultivable. Elle était déjà partagée en six champs, mais non régulièrement. Nous nous proposons de rectifier ces divisions par un système de rotation.

Plus de la moitié du sol est un terrain sableux d'alluvion, contenant une proportion assez notable d'argile. Ce terrain est un peu ondulé, comme si la rivière en roulant ses eaux dans tout son contour, fut venue ajouter et ajouter encore à la presqu'île qu'elle forme en empiétant toujours sur l'autre rive.

Cette terre est une des plus propres à la culture des plantes racines si nécessaires pour la bonne alimentation du bétail. En général toutes les céréales, le blé même et toutes les plantes fourragères y donnent de bons produits en tous endroits, si l'on excepte un côteau formé de sable presque pur qui n'est avantageusement propre qu'à la culture des patates, du seigle, du sarrazin, et à servir de pâturage aux moutons. Ce terrain qui ne comprend que quelques arpents, donne encore de bons produits dans les années suffisamment humides, lorsqu'il a reçu des doses convenables d'engrais. Il a le défaut d'être trop élevé et trop sec et d'absorber trop promptement les engrais, mais il peut être amendé très-avantageusement avec de l'argile, ce que la Corporation du Collège se propose de faire aussitôt que possible, en observant rigoureusement les lois de l'économie rurale.

La Ferme possède deux maisons dont l'une sert provisoirement à l'Ecole et l'autre aux engagés ; une laiterie, un hangar à grain avec remise de chaque côté ; deux granges assez spacieuses, pour contenir toute la récolte ; une porcherie, une écurie et une étable nouvellement bâties, ayant soixante et douze pieds de longueur, sur trente-six pieds de largeur avec l'auvent.

La Corporation est décidée de bâtir au printemps une nouvelle maison d'école.

La ferme coûte, prix d'achat, huit mille quatre cent quarante piastres (\$ 8440. 00) avec les bâtisses y érigées lors de l'achat.

A l'ouverture de l'Ecole, elle possédait :

5 chevaux dont deux juments poulinières et deux poulins d'un an	\$315 50
12 vaches canadiennes dont 4 taures, 3 bœufs dont un demi-sang Ayshire de deux ans et demi	195 00
7 cochons du printemps	10 50
12 mères moutonnes et un bélier	48 00
12 poules et un coq.....	3 00
Instruments d'agriculture au montant approximatif de.....	140 00

Nous avons contracté avec un éleveur pour avoir au printemps des *reproducteurs pure race* de l'espèce bovine, porcine et ovine, car il est aujourd'hui universellement reconnu que le croisement des races étrangères avec les races indigènes produisent les résultats les plus satisfaisants.

ECOLE.—ENSEIGNEMENT.

Nos élèves à l'exception de trois, à qui nous fûmes obligés de donner des leçons privées sur la grammaire, savaient assez le français pour profiter de l'enseignement donné. Mais nous pouvons dire que tous suivirent leur cours avec succès. Mr. le Professeur fit des sacrifices pour faire reprendre les mois qu'ils avaient perdus au commencement de l'année.

Aussi il était continuellement à la disposition des Elèves pour leur donner des explications privément, et il a su rendre cette enseignement, qui en soi est assez sec, agréable et facile.

Le 3 Avril 1868, L. U. Fontaine, Ecuyer, avocat, de l'Assomption, voulut bien se charger de faire gratis un cours de droit rural, donnant ses leçons deux fois par semaine, les cours durant une heure. Mr. Fontaine sut faire aimer et apprécier son cours, tellement que les élèves avaient toujours hâte de voir revenir les jours et les heures du cours, comme un délassement. M. Fontaine n'a pu terminer son cours, il le continue cette année.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT.

L'École d'Agriculture de l'Assomption est du second degré, son but est de former les fils de nos cultivateurs à une culture raisonnée et bien entendue et de répandre par eux la science agricole dans les campagnes.

COURS.

Le cours d'études est de deux ans pour ceux qui, en entrant, savent écrire le français correctement et possèdent bien les éléments du calcul. L'année est divisée en trois trimestres : le premier du 1er Septembre au 23 Décembre, le second du 26 Décembre à Pâques, le troisième de Pâques aux premiers jours de juillet.

Vacances des premiers jours de Juillet au premier de Septembre. Examens à la fin de chaque trimestre.

Les études théoriques comprennent les cours suivants : 1o Grammaire française et anglaise. 2o Arithmétique dans toutes ses parties. 3o Eléments de Géométrie et de Mécanique agricoles. 4o Physique et Chimie agricole, Géologie. 5o Culture, ou Agriculture proprement dite. 6o Economie rurale et administration. 7o Comptabilité agricole. 8o Eléments de Botanique. 9o Horticulture et Arboriculture. 10o Zootechnie et Zoologie agricoles, comprenant l'art vétérinaire. 11o Droit rural. 12o Notions sur les défrichements. Les élèves suivent régulièrement la pratique à l'étable et au champ.

REMARQUES.

L'accomplissement littéral de ce programme constituerait un enseignement agricole au grand complet mais les circonstances nous forcent encore à ne l'envisager que comme un but auquel nous devons tendre avec l'espoir d'y arriver, quand l'importance de l'éducation agricole sera plus universellement reconnue par les populations rurales de la province. En outre pour atteindre parfaitement ce but, nous serions peut-être forcés d'ajouter, à part l'année préparatoire, une troisième année à la durée de l'enseignement. Le peu d'instruction que possèdent généralement les jeunes gens qui nous arrivent aujourd'hui les met hors d'état d'être initiés suffisamment aux hautes sciences dont le concours constitue et confirme la théorie de l'Agriculture, et dont la connaissance fait comprendre à l'élève les raisons de toutes les opérations culturales et administratives qui se pratiquent sur une ferme.

Ce qu'il y a de mieux à faire dans l'état actuel des choses pour inculquer, dans l'esprit des élèves les principes de l'Agriculture, c'est de les mettre autant que possible à leur portée. Aussi c'est ce que Mr. le professeur s'efforce de faire en fondant ses divers cours dans un cours général d'Agriculture, rendu intelligible à tous les élèves au moyen de nombreuses explications

L'école comptait, l'an dernier : un Directeur, J. T. Gaudet, Ptre., un maître de discipline chargé du cours français, J. Gaudet, Ptre., un Professeur d'Agriculture, Amédée Marsan Ecuyer ; un Professeur de droit rural, L. U. Fontaine, Ecr., avocat ; un chef de pratique, Mr. Alphonse Reid.

Les matières enseignées en Agriculture étaient : 1o L'Agriculture proprement dite, comprenant la culture des céréales c'est-à-dire, du blé, du seigle, de l'avoine, du sarrasin, du millet, du blé dinde, du Sorgho. 2o la culture des plantes légumineuses ; pois, haricots, fèves, lentilles, vesces ; 3o la culture des plantes fourragères à racines alimentaires, pommes de terre, betteraves, carottes, navets, topinambours, panets, conservation des racines. 4o La culture des fourrages herbacés en prairies artificielles et naturelles ; des pâturages permanents et temporaires ; 5o La culture des plantes industrielles, lin, chanvre, tabac.

CULTURE JARDINIÈRE ET POTAGÈRE.

1o La formation du potager et des couches chaudes ; culture du radis, du chou-fleur ; du persil, de l'oseille, des laitues, du céleri, du cresson, de l'oignon, des échalottes, de l'ail, du poireau, du melon, du concombre, de la citrouille, des tomates, de l'asperge, etc, etc.

2o La culture et la taille des arbres fruitiers ; pommier, poirier, prunier, cerisier, gadellier, groseillier, du framboisier, du fraisier,

3o La culture de la vigne.

III. L'ÉCONOMIE RURALE.

IV. Notions sur les défrichements.

V. Grammaire française et Arithmétique agricole.

VI. Du Droit rural.

1o Notions sur l'histoire politique du pays ;

2o Notre Constitution et notre forme de gouvernement.

3o Droit municipal.

4o Leçons sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

5o Enfin quelques mots sur les contrats de vente, louage, hypothèque et assurance.

Voici le programme du Cours de droit rural qui est enseigné cette année.

Notions historiques sur le droit politique du pays, comprenant :

1o La découverte du Canada. Colonisation française. Forme du Gouvernement. Les Canadiens. Un mot sur les indigènes. Province de Québec. Régime militaire anglais. Conseil Législatif, Bas-Canada. Gouvernement représentatif (1791). Canada-Uni, Confédération.

2o Des données élémentaires sur le Gouvernement qui nous régit dont voici le sommaire :

• La Confédération du Canada relève de l'Angleterre. Sa forme de Gouvernement. Gouvernement Fédéral. Gouvernements locaux. Constitution du Gouvernement Fédéral. Forme du Gouvernement de Québec.

3o Le Droit municipal, suivi de notions étendues sur les différents statuts concernant l'Agriculture. Le sommaire comprend : l'origine du Droit municipal. Son établissement. La Province de Québec est toute entière sous le régime municipal. Constitutions des municipalités. Formations, droits, pouvoirs des corporations municipales locales. Formation droits et pouvoirs des Corporations municipales de comtés. Attribution du Conseil local. Attributions des Conseils de Comtés. Qualification des électeurs municipaux. Elections contestées. Sessions des conseils locaux. Sessions des conseils de Comtés. Nomination des officiers : Auditeurs, Inspecteurs, Estimateurs, Secrétaire Trésorier. Nomination des délégués.

Chemins, ponts et autres travaux publics. Chemins d'hiver. Ouverture d'un chemin. Devoirs des Inspecteurs.

4o Abus préjudiciables à l'Agriculture. Dommages causés par les animaux. Des chiens. Immondices. Mauvaises herbes, du découvert des cours d'eau, fossés de ligne, des clôtures de ligne. Droits d'actions, amendes.

5o Quelques mots sur le contrat de vente, sur le bail, l'hypothèque, l'enregistrement et l'assurance.

L'an prochain, on se propose de donner des leçons sur les devoirs des maîtres et des serviteurs, sur la dîme et autres matières que le professeur jugera à propos d'enseigner à ses élèves.

Le professeur donne des leçons trois fois par semaine — Chaque leçon dure environ une heure.

DEMI - BOURSE.

Si j'avais à exprimer un désir pour les circonstances actuelles, je dirais avec plusieurs personnes qui portent intérêt aux Ecoles d'agriculture, et qui ont eu l'honneur de répondre aux questions faites par le comité agrico-

le formé pendant la dernière session, que les demi-bourse devrait être illimitées ; car je suis persuadé que notre école compterait plus de dix élèves, si nous avions plus de bourses à notre disposition, plusieurs applications ayant été faites moyennant cet encouragement.

En effet, dans nos comtés, quoique les cultivateurs soient généralement aisés sous le rapport de la fortune, et quoiqu'ils aiment le progrès agricole, néanmoins il n'est pas facile de les convaincre qu'il vaut mieux pour la plupart du temps, faire en faveur de leurs enfants les sacrifices de deux ou trois ans d'étude agricole, plutôt que de les tenir quelquefois inutilement, pendant plusieurs années dans un collège classique. Jusqu'à ce que donc, on comprenne l'importance et l'utilité des Ecoles d'agriculture, mon humble opinion serait de donner toute la facilité possible à nos cultivateurs, de profiter de ces écoles. Et c'est en accordant des bourses à tous les élèves qualifiés qui se présenteraient, que le nombre de ces élèves augmenterait rapidement et permettrait à une école de s'asseoir sur des bases solides. Libre serait ensuite la législature de supprimer ces bourses lorsqu'elle verrait ces institutions assez fréquentées. Les dix demi-bourses accordées par la chambre d'agriculture sont de cinquante piastres (\$50 00.) ; le prix de l'enseignement est de vingt-quatre piastres (\$24 00) il reste donc à chaque élève demi-boursier vingt-six piastres (\$26 00.) pour payer sa pension.

RÈGLEMENT.

Les élèves de l'Ecole d'agriculture sont soumis à un règlement comme ceux du Collège, ils prennent leurs repas dans des maisons de pension approuvées par le Directeur. Ils couchent dans un dortoir commun. Il n'y a pas de costume particulier pour eux. Ils sont toujours sous la surveillance d'un prêtre ou d'un ecclésiastique.

RÈGLEMENT DE LA JOURNÉE.—

- 5½ hs. Lever, prière en commun,
- 6 “ Etude
- 7 “ Déjeuner.
- 7½ “ Soins des animaux ou travail au champ.
- 9 “ Cours d'Agriculture.
- 10 “ Récréation.
- 10¼ “ Etude, rédaction du Cours.
- 11¾ “ Diner.
- 1 “ Cours d'anglais,
- 2 “ Etude,
- 3½ “ Récréation,
- 4 “ Etude ou soin des animaux,

- 5 " Cours,
- 6 " Cours français,
- 6½ " Souper,
- 7 " Récréation,
- 8 " Prière,
- 9 " Coucher.

REMARQUES.

Les élèves sont divisés en deux sections pour les travaux de l'étable ou au champ.

Les Élèves trouvent une excellente pension pour sept piastres par mois, le lavage compris ; de sorte que les élèves demi-boursiers n'ont que quarante piastres à déboursier pour leur pension. Ils peuvent aussi se nourrir, ce qui se pratique chez les élèves du Collège ; c'est une économie pour les enfants dont les parents sont à proximité.

EXERCICE DE 1868.

Nous avons reçu de la Législature le 23 Juin 1868, la somme de douze cent piastres (\$1200). Les frais d'entretien de l'École ont été comme suit :

Traitement du Professeur d'Agriculture	\$200 00
" du chef de pratique, pension comprise	170 20
Traitement du maître de discipline	172 00
Reconnaissance du Directeur pour ses services	28 00
Gages d'une femme chargée du soin et de l'entretien de la maison ..	22 20
Loyer de l'École	48 00
Chauffage	41 50
Lavage et menus frais d'entretien.....	11 55
Éclairage	7 90
Ameublement	17 61
Voyages pour l'École	17 71½
Récompenses aux Élèves à la fin de l'année	14 80
Papeterie, Livres Classiques, abonnement aux journaux, com- mencement d'une Bibliothèque.....	30 00
Correspondances.....	1 86½

INSTRUMENTS PERFECTIONNÉS.

1 charrue (Patterson)	30 40
1 Buttoir	26 40
1 Semoir	18 00
1 Cultivateur	4 00

Autres instruments d'horticulture	5 45
Annonces aux journaux et impressions.....	30 00
1 Bouleverseur Extirpateur (Moody)	27 00
	<hr/>
Total des dépenses	\$916 59
Allocation du Gouvernement.....	1200 00
	<hr/>
Excédant en faveur de l'École	\$283 41

Je me hâte d'expliquer sommairement l'excédant en faveur de l'École.

D'abord le traitement du Directeur et des Professeurs en donne déjà un peu raison. Cet argent devait obtenir ses fins dans l'achat de matériaux d'enseignement et dans l'abonnement à diverses publications agricoles de France et des Etats-Unis, et dans l'acquisition de meubles de haute nécessité pour les Elèves et le service des Directeurs et des Professeurs, mais la maison provisoire où se donnent aujourd'hui les cours n'étant nullement propre à recevoir tous ces matériaux, nous avons été forcés d'attendre l'érection de la nouvelle bâtisse spéciale pour faire atteindre leurs fins bonnes et légales aux deniers qui nous restent. Aussi la Corporation a-t-elle résolu d'importer de France, dès le printemps prochain, tous les tableaux et autres effets spéciaux qu'exige l'enseignement agricole pour être plus facile, plus intelligible et plus attrayant pour les Elèves, et un bon nombre de volumes d'Agriculture, ouvrages des meilleurs auteurs, qui devront constituer la base d'une bonne bibliothèque agricole à l'aide de laquelle les élèves pourront à leur guise, compléter, dans la mesure de leurs facultés, les connaissances acquises par les cours des Professeurs.

CULTURE.

L'assolement adopté sur la ferme est de sept ans, à base fourragère. Plantes sarclées, prairies et pâturages. Semis de trèfle et autres plantes améliorantes et enrichissantes.

Le nombre des récoltes de céréales sera restreint. Cet assolement nous paraît le plus convenable eu égard à toutes les circonstances où nous nous trouvons. Les nombreuses cultures fourragères faciliteront l'amélioration et l'augmentation de notre bétail tout en reposant le sol et en l'enrichissant par leurs débris, à part les fumures données, propriétés que possèdent surtout les fourrages légumineux.

Ainsi le sol s'améliorera en quelque sorte de lui-même et c'est là le vrai principe sur lequel est basé l'enrichissement d'une terre épuisée. Il est en parfait accord avec les lois de l'économie rurale et à la portée de tout cultivateur intelligent qui voudra enfin sortir de la misérable ornière de la vieil-

le routine. Il faut des capitaux pour améliorer une terre, dit-on et c'est ce qui effraie nos cultivateurs ; oui, il en faut sans doute, mais c'est du sol qu'on doit les tirer quand *son état et sa nature nous rendent la chose possible* et non de la caisse.

C'est en appliquant judicieusement ce principe que la ferme du Collège de l'Assomption aura le droit de prétendre à devenir modèle. C'est ainsi qu'elle a l'espoir de porter ses fruits plus tard, en songeant que ses opérations pourront être imitées par tous les cultivateurs.

CULTURE ET RENDEMENT DE LA PREMIERE SOLE.

Cette première sole soumise à la rotation ne contient que six arpents en superficie.

La rareté et la cherté des engrais et ensuite les travaux considérables qu'il fallait faire pour nettoyer le terrain, nous ont empêché d'ouvrir l'assolement sur une plus grande étendue. Cette partie de la ferme était infestée de chiendent. Nous avons été obligés de donner plusieurs labours et de faire jouer *l'extirpateur* et la herse à plusieurs reprises pour en extraire ces mauvaises racines. Nous y avons semé des patates, des betteraves, des carottes, mais vu la trop grande sécheresse, elles n'ont pas bien réussi. Au 20 d'Août, c'est à peine si nous voyions quelques tubercules formés dans tout le champ de patates.

Voici l'état des dépenses et du rendement :

400 voyages de fumier à 12½ cts	\$50 00
35 journées d'hommes à 75 "	26 25
30 " de femmes à 50 "	15 00
40 " " chevaux à 50 "	20 00
86 minots de patates à 60 "	51 50
2 lbs de graine de betterave à 30 cts	00 60
2 " " " " carotte à 30 "	00 60
Total des dépenses.....	\$163 95

RENDEMENT.

618 minots de patates à 50 cts	154 50
60 " " betteraves à 40 "	12 00
Total des recettes	\$166 50
Moins les dépenses	163 95
Total des profits	\$ 2 55

Les carottes n'ont pas levé à cause de la sécheresse trop prolongée et comme on le sait, les betteraves ont donné très-peu. Nous pouvons donc espérer une abondante moisson l'automne prochain, car le terrain est parfaitement préparé.

En terminant ce Rapport des opérations de l'Ecole d'Agriculture de la Ferme modèle de l'Assomption, pour sa première année, la corporation est heureuse de dire que quoique encore à son début, cette Ecole a porté de bons fruits ; et qu'elle a commencé à atteindre le but que l'on s'était proposé, c'est-à-dire promouvoir les intérêts agricoles.

Pour continuer cette œuvre difficile, mais si utile et si bien comprise par la Législature, et par l'Honorable Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics en particulier, nous comptons pour l'avenir comme pour le passé sur leur puissant appui, et nous espérons toujours répondre à l'encouragement que nous en recevrons.

J'ai l'honneur, &c.

(signé)

J. F. GAUDET, Ptre.

Directeur.

L'Assomption, 18 Janvier 1869.

L'Hon. Ls. Archambault, }
 Com. Ag. et T. P., }
 Province de Québec. }

RAPPORT DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE
LAPOCATIÈRE.

A L'Honorable L. Archambault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur le Commissaire,

Le Collège de Ste. Anne reçoit pour l'École d'Agriculture qu'il a fondée une subvention dont il est de son devoir de rendre compte au Gouvernement.

Si modique qu'elle soit, cette subvention n'a pas laissé de produire des résultats d'une haute importance pour l'avenir de l'enseignement agricole en ce pays, puisque, grâce à un concours heureux de circonstances, il s'est formé à Ste. Anne, sous les auspices du Collège, une institution agricole ayant un bon enseignement théorique et pratique, une ferme-modèle de près de trois cent cinquante arpents, deux jardins, un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, enfin un journal hebdomadaire publié sous les auspices de l'école d'agriculture ; accession quasi-nécessaire d'une institution agricole destinée à grandir, et répandre partout les bienfaits de ses enseignements et de ses pratiques.

La Chambre d'Agriculture et la Société d'Agriculture de Kamouraska ont parfaitement compris que le Collège de Ste. Anne, prenant une telle initiative, sans autres moyens que le dévouement de ses Directeurs appuyés sur la divine Providence, devait être soutenu et encouragé pour fonder une œuvre si pleine d'avenir.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit dans mes précédents rapports sur les origines de notre école, l'organisation de la ferme, la création d'un dépôt d'instruments, l'amélioration du bétail, les constructions, etc.

Je me contenterai de vous faire un rapport des années 1867 et 1868 dont je n'ai pas encore eu occasion de rendre compte.

L'année 1868 a été bonne sous le rapport du travail des élèves. On croit qu'au mois de Septembre 1867, quelques têtes s'étaient montées à propos de griefs imaginaires. La sortie volontaire de tous à un moment convenu, suivie de la réadmission de plusieurs sous promesse de meilleure conduite, a produit une épuration salutaire. L'ordre un instant troublé s'est bien vite rétabli sur des bases plus solides. La discipline et l'amour du travail

ont repris leur ancien empire et procuré la paix à tous, professeurs et élèves.

I. ELÈVES.

Au mois de Septembre 1867, l'école comptait neuf élèves :

MM.	Tel. Lacasse.....	Québec,
	Alf. Paquet.....	Québec.
	Av. Pennée.....	Québec.
	Av. Bald.....	Trois-Rivières,
	Ph. Landry.....	Québec.
	Nap. Balzarette.....	Québec.
	Gor. Simard.....	Québec.
	Oct. De La Chevrotière.....	Lotbinière.

A la fin de la même année, en Juillet 1868, il n'y en avait plus que cinq :

MM.	Oct. De La Chevrotière.....	Lotbinière.
	Nap. Balzarette.....	Québec.
	Aug. Dionne.....	Ste. Anne.
	Ant. Dionne.....	Ste. Anne.
	Clov. Roy.....	Ste. Anne.

Mr. Paquet a terminé son cours, et montré les meilleures dispositions pour l'état de cultivateur, en attendant qu'il puisse appliquer son patrimoine sur un beau domaine où il espère bien passer sa vie en l'exploitant de son mieux.

Mr. Balzarette fait son stage agricole chez Mr. Brion, cultivateur habile à St. Joachin, sur une des fermes du Séminaire de Québec.

MM. Clov. Roy et Ph. Gagnon cultivent avec leurs frères.

Mr. Ph. Landry après avoir été professeur d'Agriculture à l'École Normale Laval, cultive maintenant à St. Pierre pour son propre compte.

Depuis le 1er Septembre 1868, le nombre des élèves s'est un peu augmenté L'école en compte huit aujourd'hui.

Ce sont :

MM.	Ant. Dionne.....	Ste. Anne.
	Aug. Dionne.....	Ste. Anne.
	Lucien Leclerc.....	St. Jean Port Joli
	Ar. Béland.....	St. Antoine de Filly,

Eug. Béchard.....Québec,
 Tho. Courcy.....Ste. Anne,
 J. Chs. Taché.....Ottawa,
 Alex. Moreney.....Beaumont,

Tout le monde déplore l'insouciance et l'apathie de tant de familles aisées de la campagne qui pourraient peupler nos écoles d'agriculture d'élèves capables.

Cette indifférence peut trouver son excuse dans les déboursés à faire et l'éloignement de la famille. Un élève tenu à l'école pendant deux ans, dans un âge où le travail et les services ont une grande valeur, et une vingtaine de louis à payer sont, dans bien des cas, un obstacle insurmontable au recrutement des écoles d'agriculture, surtout dans cette classe de jeunes gens élevés à la campagne qui, en général, sont les meilleurs élèves.

La Chambre d'agriculture fait bien ce qu'elle peut en accordant à notre école dix demi-bourses de \$50 ; mais cela ne suffit pas. Il en faudrait encore autant.

Pour quiconque a vécu à la campagne et a vu de près nos cultivateurs à l'œuvre, une dépense d'une vingtaine de louis est une grosse affaire pour eux qui ne comprennent pas encore la nécessité de l'enseignement agricole. Il ne faut donc pas être surpris de leur indifférence. Ils attendent. La conviction viendra avec le temps, comme elle est venue pour l'instruction primaire et secondaire si répandue aujourd'hui parmi nos populations. Que l'on veuille bien se rappeler ce qui s'est passé dans un grand nombre de paroisses lors de l'établissement des écoles il y a trente ans.

L'introduction de l'enseignement de l'agriculture comme profession éprouve ici les mêmes difficultés qu'en Europe. Il faut lutter sans cesse contre cette force d'inertie que lui oppose l'ignorance, la routine et les préjugés des masses ; obstacles insurmontables sans une instruction plus généralement répandue, sans les journaux et les livres capables d'inspirer le goût de l'agriculture, sans l'influence des différents corps de l'Etat, et surtout les libéralités d'un gouvernement éclairé. Sans ce dernier moyen, tous les autres sont insuffisants. Il faut que toutes ces forces vives de la société convergent vers le même but.

II.—CENTRE AGRICOLE.

Avec l'enseignement agricole, il ne faut pas marchander. Ce serait de la parcimonie. Que l'on crée des centres agricoles avec des moyens d'instruction théorique et pratique, des dépôts d'instruments aratoires perfectionnés, des races choisies d'animaux, et des exemples de cultures capables

d'imposer silence aux préjugés, de faire naître le goût des bonnes cultures, et d'inspirer pleine confiance aux plus entêtés. L'argent dépensé dans ce but rapportera de gros intérêts, car l'influence de ces établissements se fera sentir de proche en proche et deviendra bientôt générale.

C'est ainsi qu'en Allemagne où le mouvement agricole s'accroît de jour en jour d'avantage, et où de nouvelles institutions s'ajoutent incessamment aux anciennes pour stimuler le développement des diverses branches de l'industrie rurale, en Allemagne, dis-je, le trésor public a doté un grand nombre d'établissements où la jeunesse instruite se rend en foule et où les peuples voisins vont étudier des méthodes d'enseignements et de cultures. Ces centres agricoles sont des espèces de conservatoires où l'on trouve des hommes livrés par état et par goût à l'étude de l'agriculture et capables de traiter toutes les questions de l'économie rurale. Ils ont sous la main des types des meilleurs races d'animaux comme sujets d'études et de démonstrations, des modèles d'instruments les plus utiles à la pratique agricole, des échantillons de tous les produits qui peuvent intéresser le cultivateur ou l'industriel. Là, se conservent les bonnes traditions en fait d'idées et de pratiques agricoles. Les essais et les cultures comparées auxquelles on s'applique tendent sans cesse à agrandir le domaine de la science agricole.

Les libéralités du trésor concentrées sur de tels établissements pourvu que tout s'y passe avec méthode avec suite et économie produira infiniment plus de bien que si elles étaient éparpillées sur une grande surface sans méthode, sans suite, suivant le hasard et le caprice du premier venu.

Pardonnez-moi, Monsieur le Commissaire, je ne veux pas faire un plaidoyer ni une critique. Mais en constatant ce qui se fait dans des pays plus avancés que le nôtre, je désire seulement faire admettre une idée que j'ai d'autant plus de raison de trouver bonne, que je la vois admise en fait à Ste. Anne, produisant déjà beaucoup de bien malgré l'insuffisance des moyens à notre disposition.

Ma conclusion est que pour avoir des élèves il faut les payer, et donner aux écoles spéciales d'agriculture largement tout ce qu'il faut pour créer un prestige capable d'attirer les fils de bonnes familles destinés à devenir les propriétaires du sol.

III—BUT.

Notre école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture, les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte. Nous n'avons pas la prétention de former de savants professeurs, mais nous voulons faire quelque chose de plus que de simples valets de ferme. Nous nous réservons le droit d'élever le niveau

des études et de développer l'enseignement suivant les circonstances et les moyens. Notre programme possède toute l'élasticité nécessaire pour se prêter à de grands développements.

IV—ORGANISATION.

Nous n'en sommes plus aux essais et aux tâtonnements des premières années. Une expérience assez longue déjà a fixé les idées sur ce point. Je ne crois pouvoir mieux faire que de répéter ce que j'ai écrit à ce sujet dans un mémoire à l'occasion de l'envoi de plusieurs objets à l'Exposition Universelle de 1867.

Cette institution repose sur deux bases fondamentales, savoir : *l'école* aux frais du Gouvernement, et la *ferme* aux frais et sous la direction de l'administration du Collège, l'une et l'autre ayant son budget et son personnel sous une seule direction locale dominant à la fois l'enseignement et l'exploitation.

L'école est régie par un Directeur nommé par le Collège. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline.

Il y a trois professeurs ordinaires, un pour l'agriculture et l'économie rurale, un pour l'art vétérinaire, un troisième pour le droit rural. Le Directeur et quelques uns des professeurs du Collège donnent aussi des cours supplémentaires sur des matières accessoires.

Les élèves prennent une grande part à tous les travaux de la ferme et aux soins du bétail, sous la direction d'un chef de pratique. Un jardinier démonstrateur préside à la culture du jardin et du verger.

On donne aux élèves un cours de chimie agricole. L'École est pourvue à cet effet d'un excellent laboratoire, et de toutes les substances chimiques nécessaires.

Les élèves ont à leur disposition une bonne bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux sur toutes les parties de l'économie rurale.

Il n'y a point de pensionnat. Les élèves prennent leurs repas en commun dans une pension voisine de l'École. Mais ils ne sont absents que le temps strictement nécessaire pour leurs repas. La pension est de \$9 par mois. Les élèves ont de plus à payer \$24 par année pour l'enseignement, lit, chauffage et éclairage.

La durée des études est de deux ou trois ans, selon le degré d'instruction, les aptitudes et l'application.

On demande trois mois de plus pour la préparation au brevet de capacité.

Il y a trois cours tous les jours, excepté pendant le temps des travaux les plus pressés du printemps, de l'été et de l'automne, où il n'y en a que deux, et quelquefois qu'un seul.

Le cours d'agriculture et des matières qui s'y rattachent se fait tous les jours, toute l'année, excepté les dimanches et les fêtes. Les autres cours se font alternativement à la convenance des professeurs, mais de telle sorte qu'il y en ait toujours trois tous les jours, comme il vient d'être dit. Chaque cours est d'une heure. Les élèves n'apprennent rien par cœur. On ne leur donne point de livres dont ils soient tenus de rendre compte. Le professeur donne la leçon. L'élève prend des notes, et rédige un résumé dans un cahier tenu à cet effet. Ce cahier est ensuite soigneusement corrigé par le professeur.

Outre cet exercice de rédaction quotidienne, les élèves ont encore à faire une composition, une fois par semaine, sur les matières du cours d'agriculture vues pendant la semaine.

Ce n'est pas autre chose qu'une répétition écrite, en forme de réponses à un certain nombre de questions posées par le professeur sur ce qu'il a enseigné, On leur donne deux heures pour ce travail. Le professeur en corrigeant les compositions indique toutes les fautes, même les fautes de style et d'orthographe. Cet exercice a donc pour les élèves une double utilité. En apprenant l'Agriculture, ils apprennent aussi l'art de bien écrire.

Il va sans dire que l'instruction religieuse n'est pas négligée. Une fois par semaine, le Directeur fait un catéchisme raisonné approprié aux besoins de jeunes gens à la veille d'entrer dans le monde.

Mais ce n'est pas tout. La théorie est toujours accompagnée d'exercices pratiques sur le terrain. Les élèves prennent une très grande part à tous les travaux de la ferme, de même qu'à l'élevage et aux soins du bétail. Nous tâchons de les accoutumer à voir et à bien observer tout ce qui se passe autour d'eux afin qu'ils puissent s'en rendre compte. On voudrait leur former à la fois l'œil et la main. Car ce ne sont pas seulement des manœuvres que l'on voudrait faire, mais des hommes capables de conduire eux mêmes leurs travaux, et devenir de bon chefs d'exploitation.

Voici comment les travaux manuels se combinent avec l'étude. Les élèves sont occupés, à tour de rôle, quatre heures par jour aux travaux manuels.

On les partage en deux divisions. Pendant que l'une est aux champs, l'autre reste à l'étude. Le travail commence à 7 heures du matin et dure jusqu'à 11 heures et demie ; et l'après midi à une heure jusqu'à 5 heures et demie, et quelquefois jusqu'à 6 heures et demie, lorsque les travaux pressent davantage.

En hiver, la division qui doit travailler avant midi s'occupe aux étables de 7 à 8 heures et demie puis à l'atelier, de 9 heures et demie à 11 heures et demie. Après-midi, l'autre division qui était à l'étude le matin, travaille à l'atelier de 1 heure à 3 heures, puis aux étables de 3 heures et demie à 5 heures

Ils prennent part à tous les travaux importants, tels que labours, hersages, semailles, binage, coupage des grains en été et des fourrages en hiver. Pour les travaux de clôture, fossés, rigoles et autres ouvrages pénibles qui demandent beaucoup de force, on emploie toujours des hommes de service. Les élèves assistent à leur tour à ces travaux, pour qu'ils puissent s'en rendre compte, et apprendre en les voyant faire.

Ils sont aussi initiés à l'horticulture. Deux d'entre eux travaillent au jardin tous les jours.

La division qui travaille le matin dans une semaine, travaille dans l'après midi dans la suivante.

Le directeur se rend compte par lui-même du travail de chaque élève, par une visite faite deux fois par jour au lieu des travaux. En outre, le chef de pratique lui remet chaque semaine un tableau de tous les élèves avec le travail fait par chacun d'eux tous les jours, et une note de la bonne volonté, de l'application et de l'adresse de chacun.

Tous les mois, trois élèves sont chargés de surveiller l'écurie, la vacherie, la porcherie et la bergerie. Cette surveillance consiste à prendre connaissance de la manière dont les animaux sont servis, abreuvés, nettoyés, etc. Chacun est tenu de présenter, à la fin de son service, un compte en détail des fourrages et grains donnés aux animaux, et du produit en lait, viande, travail, etc. Ce compte doit être accompagné de remarques et observations sur les maladies, les défauts du service. En été la même surveillance s'exerce par les élèves sur toutes les cultures, les pâturages, l'état des clôtures, des fossés des rigoles, etc. Toutes les semaines, ils sont tenus de visiter toute la ferme, et de prendre des notes pour le rapport qu'ils doivent présenter au directeur à la fin du mois.

V—PROGRAMME.

1re Année.—Langue française, calcul, éléments de géométrie, surface et cubage des solides. Éléments de physique, de chimie et botanique dans leurs rapports avec l'agriculture et l'horticulture. Principes généraux de culture et de jardinage. Art vétérinaire. Pratique agricole et horticole manuelle. Essai de construction des instruments agricoles les plus usuels, dans l'atelier attaché à l'École. Labours, semailles, récoltes diverses. Soins de toute nature donnés aux animaux soir et matin.

2me Année.—Notion de droit rural.—Continuation du Cours d'Agriculture.—Économie rurale.—Hygiène, élevage et engraissement des animaux.—Comptabilité agricole.—Entomologie agricole, insectes nuisibles et utiles.—Plantation, taille et greffe des arbres fruitiers.—Enfin tous les travaux pratiques de la ferme.

VI.—CERTIFICATS DE 1ERE ET DE 2ME ANNÉE.

Pour avoir droit au certificat de 1ère année, il ne suffit pas d'avoir passé une année dans notre École ; il faut avoir fait preuve de bonne conduite et d'application, et avoir obtenu certains succès aux examens trimestriels. C'est le premier pas à faire pour arriver au brevet de capacité agricole.

Pour le certificat de 1ère année, il faut avoir réussi dans trois examens trimestriels, dans toutes les branches enseignées : agriculture, français et arithmétique. Un élève est censé avoir réussi, quand il a conservé le tiers des points en français et en arithmétique, et les deux tiers en agriculture et toutes les matières qui s'y rattachent. Ce certificat donne droit de surveiller les divers départements de la ferme, et de faire certaines opérations et travaux difficiles qui demandent plus d'adresse, tels que le dernier labour, tirer les sillons, semer, etc., etc.

Voici comment les points se comptent. On en alloue un certain nombre pour un devoir irréprochable sous tous les rapports ; par exemple, 30 pour les matières du cours d'agriculture, 18 pour la grammaire française, 18 pour l'arithmétique, 21 pour le droit rural ou l'art vétérinaire. On dit qu'un élève a conservé tous ses points, quand son devoir est sans faute ; qu'il n'en a conservé que la moitié, quand il a perdu la moitié de ses points par autant de fautes ; et ainsi de suite.

VII.—BREVETS DE CAPACITÉ AGRICOLE.

A l'exemple de ce qui se fait dans les écoles impériales d'agriculture en France, nous avons pensé que l'étude d'un plan de culture hypothéti-

que, résumant la plupart des questions traitées pendant les deux années, serait le meilleur moyen de s'assurer de la force et de l'étendue des études agricoles du candidat.

A cette effet, les professeurs se réunissent pour tracer à l'élève le plan d'une ferme, sa situation géographique, son exposition générale et spéciale. Ils y joignent des données sur la composition de la couche arable, et du sol la division en terres, prairies, bois, pâturages, vergers, etc., etc., la culture précédente, le capitale à employer, le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre, les spéculations ordinaires des habitants de la localité, les marchés, leur distance et les grandes communications, etc.

Chaque candidat au brevet a son plan tracé dans des conditions toutes différentes les unes des autres, afin que le travail de l'un ne puisse servir au travail de l'autre.

Sur cette description l'élève forme dans le cabinet, un plan raisonné détaillé de culture, qu'il appuie par des calculs probables de recettes et de dépenses. Ensuite, en présence de tous ses condisciples et des professeurs il doit développer ses idées, les discuter, en démontrer au moins la probabilité. L'examen de toutes ces questions est, pour ainsi dire, la récapitulation de toutes les matières de l'enseignement. S'il en résulte que l'élève les possède à un degré suffisant, et qu'il est capable de les appliquer avec bon sens le brevet est accordé ; mais si les détails sont invraisemblables, l'ensemble faux, il est ajourné à un autre temps, ou rejeté tout-à-fait.

Sur 74 qui sont passés par notre Ecole, cinq seulement ont pu obtenir le brevet.

VIII.—BOURSES.

Les seules bourses à la disposition de l'Ecole proviennent de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, au moyen d'une allocation annuelle de mille piastres pour 20 élèves ; ce qui fait \$50 pour chaque bourse. C'est à peu près la moitié de ce qu'il faut pour la pension à part les frais de l'enseignement qui sont de \$24.

Ces bourses sont partagées entre Ste. Anne et l'Assomption.

Sur les 88 élèves qui ont fréquenté notre école depuis le commencement, 34 ont été boursiés de la chambre d'Agriculture.

IX.—NOTRE ÉCOLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Notre école a osé se faire représenter à l'Exposition Universelle de Paris où tant d'institutions illustres devaient figurer. Cette hardiesse regardée

d'abord par plusieurs comme téméraire, a été justifiée par un grand succès ; deux médailles d'argent et une mention honorable. L'une de ces médailles a été obtenue par l'école, l'autre par la ferme. La mention honorable a été pour un plan-relief du village de Ste. Anne, du collège et de la ferme. On avait aussi envoyé des plans de la ferme, des jardins, et de toutes les constructions, un album contenant sur de superbes cartons les meilleurs sujets de notre troupeau. Le tout était accompagné d'une collection des meilleurs échantillons de grains et produits divers de la ferme avec un mémoire explicatif.

Le plan-relief représentait non seulement le Collège de Ste. Anne avec ses jardins, ses bocages et toutes ses dépendances, y compris l'école d'agriculture, les jardins et toutes les constructions de la ferme, mais encore le village de Ste. Anne avec son église, son couvent, son établissement d'imprimerie, ses 110 maisons, ses bosquets et ses côteaux.

Ce plan est resté pendant plus de six mois exposé tous les jours aux regards de plusieurs milliers de visiteurs accourrus à Paris de toutes les parties du monde. J'ai été témoin bien des fois de la surprise et de l'étonnement de cette foule empressée sous le pavillon de l'exposition canadienne, dressé avec tant de goût par Mr. le Chevalier J. C. Taché. Bien souvent j'ai eu à répondre à mille questions sur Ste. Anne et les villages de nos campagnes canadiennes, sur le Canada, son histoire et ses ressources. On était émerveillé de voir sur les bords du St. Laurent, à plus de mille lieues de la France, une institution, la première en ce genre, déjà parfaitement organisée pour l'enseignement comme pour la pratique de l'agriculture. En Europe, disait-on, il a fallu bien des siècles pour en venir là.

Ce plan n'a pas été l'objet le moins admiré. Il avait pardessus tous ceux de la même catégorie l'avantage d'offrir de beaux modèles de constructions villageoises canadiennes, depuis la belle église paroissiale, la grande institution collégiale et la maison bourgeoise, jusqu'à la simple et modeste maison de l'artisan avec son atelier. C'était donc une heureuse idée de faire représenter ainsi l'un de nos plus beaux villages canadiens.

Ce plan a été rapporté de France et restera exposé au Collège.

X.—PERSONNEL.

Supérieur :—Mr. André Peltier, Ptre.
 Directeur :—Mr. Jos. R. Desjardins, Ptre.
 Professeurs : { Mr. F. Pilote, Ptre. Proc.
 { J. Schmouth, écr.,
 { Dr. Tétu,
 { Notaire Deguise.
 { Mr. Max. Hudon, maître de discipline

Chef de pratique.—Jos. Roy-Lauzier Ecr ; breveté de l'école de Ste. Anne.

Jardinier démonstrateur.—Mr. Er. Ouellet, breveté de l'école d'agriculture de Ste. Anne.

Chef d'atelier.—Mr. J. Deschènes.

XI.—MOYENS D'INSTRUCTION.

Les moyens matériels d'instruction à Ste. Anne se composent : 1o. des cultures, 2o. des bestiaux, 3o. des collections d'instruments perfectionnés réunis dans un local spécialement destiné à cet usage ; 4o. des vergers et plantations, 5o. des bâtiments divers consacrés à l'exploitation du domaine, 6o. l'atelier. L'École possède en outre une bonne collection des meilleurs ouvrages sur différentes parties de l'économie rurale, sur la physique et la chimie agricole, la botanique, le génie rural, etc. Le Directeur a commencé un petit musée contenant déjà un grand nombre d'échantillons de grains et de graines de toutes sortes, de la filasse de chanvre et de lin de la Province d'Ontario et de la Province de Québec et des objets curieux offrant de l'intérêt à la science agricole.

XI.—CHAMP D'ÉTUDES.

A tous ces moyens d'instruction, l'administration veut ajouter un champ d'essais de plantes nouvelles et curieuses. Ce champ offrirait l'avantage d'éviter à la direction la nécessité de mille petits essais ennuyeux et souvent sans utilité, dans la culture régulière d'un domaine ; essais qui ne manquent pas d'être réclamés par un bon nombre de personnes et dont on se débarrasse au profit du champ d'expérience, la pièce curieuse des amateurs. On a fait déjà plusieurs de ces essais.

XIII.—ATELIER.

L'instruction pratique se complète dans un atelier où on fabrique d'instruments aratoires annexé à l'école, pour ceux des élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole. On voudrait leur apprendre à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires, qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains.

XIV.—DÉPÔT D'INSTRUMENTS ARATOIRES PERFECTIONNÉS.

Ce dépôt a été créé en 1862. En accordant une subvention de \$200 pour cet objet, la Chambre d'agriculture a donné à la collection déjà assez complète des instruments de la ferme, les proportions d'un bon commencement de musée agricole, pouvant tenir lieu d'une exposition permanente de tous les instruments qu'il importe le plus aux cultivateurs de connaître.

Depuis cette époque, ce dépôt a reçu tous les ans quelques instruments nouveaux pour répondre aux besoins des cultures qui ont toujours été en progrès.

XV.—COLLECTIONS.

Notre École s'est enrichie en 1867 de trois collections importantes, devant servir à toutes les démonstrations de l'enseignement spécial de la zoologie, de la botanique et de la géologie au point de vue de l'agriculture. Ces collections sont très importantes, parce qu'avec leur secours, les leçons du maître prennent un caractère essentiellement pratique.

On a constaté depuis longtemps déjà dans quelques établissements où se donnent des leçons de zoologie, de botanique et de géologie, l'heureux emploi des *figures dessinées et coloriées, plus grandes que la nature, sans qu'elles cessent d'être exactes, et qui tout en exagérant les proportions des organes, en maintiennent fidèlement les rapports.*

Première collection.—Les *planches murales d'histoire naturelle* de Mr. Achille Comte forment la première de ces collections. Elles sont imprimées sur papier à fond noir et coloriées avec le plus grand soin. Elles servent à traiter toutes les questions de zoologie, de botanique et de géologie comprises dans le programme de l'Université de France. L'œil se familiarise facilement avec des peintures qui n'ont rien de l'aspect repoussant d'une dissection, et qui, cependant, rendent l'étude de l'histoire naturelle aussi facile que si cette science était expliquée à l'aide des objets mêmes empruntés aux diverses classes des êtres organisés. Cette collection se compose de cent feuilles, de près de trois pieds carrés chacune, et accompagnée d'une légende explicative.

La première série, *Zoologie*, comprend soixante feuilles en cinquante-deux planches. Elle donne des desseins des principales fonctions physiologiques, et représente la distribution du règne animal en *embranchements* et en *classes*.

La seconde série, *Botanique*, comprend vingt-six feuilles. Elle représente tous les phénomènes de la vie végétale et donne les caractères qui ont servi de base à la classification des plantes, et à leur répartition en familles. Trois planches sont consacrées aux champignons comestibles, aux champignons dangereux et aux plantes vénéneuses.

La troisième série, *Géologie*, comprend quatorze feuilles, en treize planches. Elle donne la configuration des divers terrains qui forment l'écorce du globe. Elle représente aussi des figures relatives au système des monta-

gnes, aux volcans, aux puits artésiens, aux fossiles caractéristiques des diverses couches stratifiées.

Cet ouvrage a été adopté dans les Facultés, les lycées, les collèges, les écoles d'agriculture et un grand nombre d'institutions ecclésiastiques en France.

Seconde collection.—Cette collection donne plus que la figure et l'image des objets ; elle donne les objets eux-mêmes dans toutes leurs formes et proportions avec leurs mille détails d'organisation. Ce sont des pièces d'anatomie artificielle pour le règne végétal comme pour le règne animal. L'ensemble de ces pièces est connu sous le nom de préparations d'anatomie *clastique* du Dr Auzoux. Elles ont été introduites dans l'enseignement pour suppléer aux préparations naturelles. L'usage de ces préparations facilite et abrège singulièrement l'étude de l'histoire naturelle, prépare l'élève aux dissections, éloigne les dégoûts qui en paraissent inséparables, met l'étude de l'organisation animale et végétale à la portée de toutes les intelligences et de toutes les classes de la société, et enfin diminue considérablement le nombre des sujets nécessaires, puisqu'une seule pièce renferme un grand nombre de démonstrations.

L'anatomie clastique restreinte à son origine à l'organisation de l'homme, embrasse aujourd'hui tout le règne organique. Le règne animal est représenté par un type de chaque grande famille, depuis l'homme jusqu'au zoophyte. Le règne végétal par une collection se composant déjà de plus de 100 types montrant les parties constituantes de la fleur, du fruit, de la graine, de la tige, jusque dans les plus petits détails, même dans les mousses et les champignons. Chaque partie reproduite dans les proportions gigantesques peut s'enlever séparément.

La substance mise en œuvre n'est pas le carton-plâtre, mais quelque chose de plus résistant et de plus durable dont l'auteur seul a le secret.

L'anatomie clastique est aujourd'hui en usage dans les écoles de l'ancien et du nouveau monde, non-seulement dans les facultés de médecine, mais dans une infinité d'autres établissements.

Sa Sainteté Pie IX a fait l'acquisition de ces préparations pour ses établissements universitaires. Par ce témoignage public de satisfaction accordé à l'auteur de l'anatomie clastique, elle a sans doute voulu faire savoir qu'elle encourage ce mode d'enseignement.

Les moyens dont notre école dispose n'ont pas permis d'acheter toute la collection. Il a fallu se contenter de ce qui pressait le plus, et coûtait le moins pour une bourse déjà vide. Pour le règne animal c'est une petite

collection d'abeilles groupées sur un gâteau de cire ; pour le règne végétal un échantillon de céréale, de légume et de bois.

10. L'abeille, grosissement considérable (3 pouces de long,) est produite sous six formes différentes : *reine, mâle, cirière, ouvrière* avec propolis, et pollen, sur lesquelles se retrouvent les caractères intérieurs et extérieurs qui distinguent chaque type ; gâteau de cire dans les mêmes proportions, sur lequel on voit des cellules pour le miel, pour le pollen, pour les œufs de reine, de mâles et d'ouvrières, avec les œufs des larves et des nymphes aux différentes époques de l'incubation. Ces abeilles n'ont pas seulement la forme et l'aspect extérieur dans toute leur perfection, au moyen de la dissection le Dr. Auzoux nous montre toutes les parties de chaque organe intérieur.

Elle le suit dans ses moindres ramifications. Dans l'abeille comme dans le cheval et le gros singe, tous les organes sont ingénieusement emboîtés les uns dans les autres et disposés pour se découvrir successivement au regard. La fidélité de la reproduction s'étend à la forme et à la couleur.

On dit que le comble de l'art en matière d'éducation est d'instruire la jeunesse en l'amusant. Cela est souvent bien difficile à réaliser. On est forcé d'avouer que le Dr. Auzoux a trouvé un moyen sûr de remplir ce programme dans toute sa rigueur.

20. La seconde pièce de la collection est un grain de blé ; 30 fois le diamètre, avec ses enveloppes, la couche embryonnaire, la masse farineuse, l'embryon et ses dépendances, que l'on peut détacher et remplacer par un embryon commençant à se développer par l'acte de la germination, sur lequel on voit tout ce qui constitue la plantule.

30. La troisième pièce est un pois, tige, feuilles, stipules, vrilles, fleurs avant et après l'inflorescence, gousse énormément grossie, montrant la structure de la feuille carpellaire avec une série d'ovules aux différents degrés de développement, avec une autre gousse à l'état voisin de la maturité, montrant la graine, les enveloppes et la plantule.

Chaque partie pouvant s'enlever et se détacher, permet de bien faire comprendre tous les détails et toutes les modifications que présente la *sépale* le *pétale*, l'*étamine*, l'*anthère* la *feuille carpellaire*, l'*ovule*, etc., aux différentes phases de la germination, de la floraison et de la maturation.

40. La quatrième pièce de la collection est un fragment de bois de chêne commun, de trois ans, énormément grossi, sur lequel on voit la moëlle centrale, les vaisseaux spiraux ou trochés, l'étui médullaire, les rayons médullaires, la composition des couches ligneuses, les vaisseaux annulaires rayés et ponctués, les espaces lacunaires, le duramen et l'aubier, le cambium

séparant les couches ligneuses de la couche corticale. Sur cette dernière dont les feuilletts sont séparés, on distingue l'épiderme, la couche subéreuse, la couche herbacée, les vaisseaux latifères et les fibres du liber.

Le savant Docteur possède encore plusieurs autres modèles qu'il serait bien utile d'avoir dans une école d'agriculture, ce sont :

10. Pour l'enseignement de la Zootechnie, un cheval montrant sur un côté les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche superficielle ; sur l'autre, les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche profonde ; dans les cavités, tous les organes splanchniques s'enlevant séparément un à un comme dans une dissection. Le cerveau avec tous les détails du système nerveux, la langue, les dents, le larynx, le cœur, les poumons, l'estomac et tous les intestins y paraissent avec toutes les particularités anatomiques : Prix : 3,000 francs.

20 Divers modèles de tares osseuses se démontant, de tares osseuses en place ; de tares osseuses recouvertes par la peau, de tares molles, pieds et sabot de cheval se décomposant. Prix 200 francs.

30. Les mâchoires du bœuf accusant nettement l'âge aux différentes époques de la vie. Cette collection comprend 14 types différents. Prix : 100 frs.

40 Pour l'étude des insectes nuisibles à l'agriculture, un modèle de hanneton, comme type, à l'état parfait, considérablement grossi (12 fois le diamètre ordinaire) avec les muscles, les trachées, les nerfs, viscères, se décomposant en autant de fragments qu'il y a d'organes, et offrant plus de 600 objets de détails indiqués par autant de numéros. Prix : 350 francs.

Troisième collection.—Géologie agricole spéciale.—Cette collection se compose de 100 échantillons comprenant 21 spécimens de terres soit calcaireuses avec ou sans calcaire ; 3 spécimens de terreaux, 11 sous-sols utilisables en certains cas ou nuisibles ; 59 amendements déjà connus et plus ou moins usités.

Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre la grande utilité de cette collection pour faciliter l'étude des terres, des sous-sols et des amendements.

En fait de géologie c'est bien tout ce qu'il importe au cultivateur de savoir.

Cette collection a donc sa place marquée dans les bibliothèques des sociétés d'agriculture, des écoles d'agriculture, et même des agriculteurs qui veulent s'instruire par eux-mêmes. Alors chacun, sans avoir à faire aucun calcul ni opération mécanique, mais par une simple comparaison, pourra

connaître assez exactement ses terres, ses mornes, ses amendements, les roches ou les terrains qui forment son sous-sol, les minéraux qui s'y rencontrent, et être fixé immédiatement sur leur nature, leur valeur, leurs qualités ou leurs défauts, leurs besoins, et, sans qu'il soit presque jamais nécessaire de les soumettre à l'analyse; car il suffit de consulter l'ouvrage qui accompagne la collection.

Cette collection a obtenu la médaille d'or au concours général de 1852.

Notre école possède une quatrième collection d'une importance non moins grande que celles que l'on vient de voir. Ce sont tous les appareils nécessaires à un cours complet de chimie agricole. Ces appareils avec les produits chimiques nécessaires ont été choisis par Mr. le Dr. La Rue, professeur de chimie à l'Université-Laval et commandés à New-York en 1866.

Comme on le voit, l'école d'agriculture de Ste. Anne ne reste pas stationnaire. Elle tend sans cesse à compléter son enseignement. Si elle n'a pas plus d'élèves, cela est dû à des causes qui lui sont tout à fait étrangères, et dont il faut chercher l'explication dans l'incroyable indifférence des propriétaires ruraux qui n'ont aucun souci de la science agricole. Ils aiment mieux envoyer leurs enfants dans des établissements d'éducation commerciale ou même classique, au risque de les voir revenir au foyer paternel au bout de quelques années, avec une instruction souvent incomplète, sans pouvoir leur trouver d'emploi. Ou bien s'ils parviennent à une profession libérale, ils végètent misérablement, eux qui dans la carrière agricole, avec une éducation appropriée, eussent pu vivre à l'aise, avec profit et honneur pour eux mêmes et leurs familles autant que pour la société.

XVI.—GAZETTE DES CAMPAGNES.

Tous ces moyens matériels d'instruction n'auraient pas une influence bien grande, si l'école ne possédait pas dans la presse un organe capable de se faire entendre et de porter ses enseignements dans tout le pays. La *Gazette des Campagnes* qui se publie tous les jeudis à Ste. Anne, sous les auspices de l'école d'agriculture ne manque jamais l'occasion de tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe d'important à l'école comme à la ferme. Ainsi elle est un puissant auxiliaire pour la diffusion rapide des renseignements de l'un et l'autre.

XVII.—FINANCES.

L'enseignement professionnel de l'agriculture n'a pas encore sa place dans le budget de l'État. Ce sont les sociétés d'agriculture qui en font tous les frais. Sur un crédit de \$800, qui est ouvert à chaque société, une retenue de 5 par cent est mise à la disposition de l'Exécutif pour l'enseigne-

ment de l'agriculture. Jusqu'en 1866 cette retenue n'était que de 2½ par cent, produisant annuellement à peu près \$1200. Cette allocation est loin de suffire pour donner un enseignement théorique complet.

L'école n'a pas d'autres ressources que cette subvention, encore ne l'a-t-elle pas toujours eue toute entière. Le collège ne peut rien y mettre que le dévouement de ceux de ses membres qu'il a chargés de sa direction.

Il n'y a point d'allocation pour la ferme, si ce n'est un octroi annuel d'environ \$200 de la part de la société d'agriculture du comté de Kamou-raska. Notre ferme lui doit la transformation de son bétail, ainsi que divers essais de drainage d'une grande importance, et la plupart des instruments de ses cultures.

XVIII.—EXERCICE DE 1867-1868.

Recette :

1866 Octobre 15	allocation de 1866.....		\$1542.82
1867	do 1867.....		0000.00
1868 Juin	do 1868 votés au budget	\$1200.00	
" Déc. 20	do " moitié des 5 0/0	1065.89	2265.89
	Total.....		\$3808.71

Dépense :

Déficit de 1865.....	231.96
Directeur, 3 ans à \$200, pension comprise.....	650.00
Professeur d'agriculture, 3 ans à \$400.00.....	1200.00
Maître de discipline, 3 ans, pension comprise.....	420.00
Professeur de droit rural, 2 ans à \$60.....	\$120.00
Professeur d'art vétérinaire, 1 an.....	50.00
Serviteur, 3 ans, pension comprise.....	312.00
Assurance de la maison, 3 ans à \$24.....	72.00
Loyer de la maison, calculé à 8 par cent sur le..... } coût de construction, 3 ans, sur \$2000..... }	480.00
Bibliothèque, augmentation en livres nouveaux sur..... } l'agriculture et les sciences qui s'y rattachent..... }	35.26

Collections :

10. Planches murales d'histoire naturelle de Mr. Achille Comte, 100 feuilles 3p carrés avec légendes explicatives..... } \$62.76

20. Préparations clastiques du Dr. Auzoux :	}	100.00
10. Abeilles sur gâteau de miel. 20. Grain de blé. 30. Pois avec tige, feuilles, fleur etc.		
40. Fragment de bois de chêne de 3 ans.....		
30. Géologie agricole spéciale, 100 échantillons de terre, sous sol et amendements.....		
40. Instruments et préparations chimiques pour un cours complet de chimie agricole achetés à New-York.....	}	105.00
		327.72
Atelier à l'usage des élèves, augmentation en outils etc.....		26.6
Eclairage, 3 ans.....		66.15
Chauffage, 3 ans.....		91.75
Lavage et menus frais d'entretien.....		122.75
Abonnements à plusieurs publications agricoles étrangères, 3 ans		19.80
	Total	\$4,225.45
Moins des recettes.....		3808.71
	Déficit	\$ 416.74

XIX.—LA FERME.

Comme l'instruction théorique se complète par les travaux de culture, je dois dire quelques mots de la ferme. Depuis la date de mon dernier rapport en 1866, la ferme s'est agrandie de 152 arp. 12 perches. Elle est aujourd'hui de 358 arp. 23 perches, y compris deux lopins à distance, en parfait état de culture.

La position est très-avantageuse. Située entre le chemin de fer et le fleuve, traversée par trois grandes voies publiques, la ferme est accessible de tous cotés, pour la facilité des travaux comme pour les visiteurs. Elle a une demi-lieue de long sur 16 arpents de large dans la partie sud, et 5½ arp. dans la partie nord. Dans les rapports de la ferme, chaque champ de la partie sud est désigné par les chiffres 1, 2, 3, 4, etc. Dans la partie nord, ils le sont par les lettres A, B, C, D, etc. La montagne et le côteau du collège occupent le centre. La position élevée du collège permet de tout voir dans les champs des deux cotés.

La partie la plus considérable de la ferme est au sud, dans la vallée traversée par le chemin de fer qui passe à un mille du collège. C'est aussi la plus élevée, car elle est à 80 pieds au dessus du niveau de la mer. Elle contient 242 arpents 84 perches. La partie basse se trouve entre la montagne et le fleuve. Elle est de 99 arpents 9 perches terrain uni, sans roches, of

frant une pente à peine suffisante pour l'écoulement des eaux dans le fleuve. C'est une terre d'alluvion marine ancienne, tenant le milieu entre le sol léger et le sol compacte, excellente pour les prairies naturelles d'une très-longue durée. Dans la partie sud, le sol est très-argileux, compacte et très-peu calcaire.

La différence des positions et de la nature du sol exige un mode de culture tout différent. Dans la partie basse, le sol est en général très riche et favorable à la production fourragère. La partie haute n'offre pas les mêmes avantages. La terre est dure et se laboure difficilement. Il y a beaucoup de roches à la surface. Les prairies durent à peine trois ans, mais les pâturages sont excellents quand la terre a été bien préparée. Tous les grains y viennent à merveille.

XX.—ASSOLEMENT.

Ce terrain avait besoin d'un assolement régulier. On l'a soumis à celui de huit ans :

- 1o Cultures sarclées avec fumures abondantes,
- 2o Blé ou orge avec mil et treffle,
- 3, 4, 5, Prairies,
- 6, 7, Pâturages,
- 8, Blé, orge ou avoine.

Cet assolement n'est pas rigoureusement appliqué à toutes les parties de la ferme. Ce que je viens de dire de la différence des positions et de la composition du sol explique pourquoi l'on n'a pas dû établir un mode uniforme d'assolement.

Le but de l'assolement et de la rotation des récoltes est d'entretenir les terres dans un état constant de fertilité, afin d'en tirer un revenu *durable* le plus élevé possible pour les capitaux engagés.

Dans la partie sud les six premiers champs ont besoin de labours répétés pour être ameublis, et demandent des amendements avec de bonnes fumures. Les dix champs qui les suivent sont un peu plus traitables, et peuvent s'accommoder d'une rotation un peu plus longue.

Dans la partie nord, au pied de la montagne surtout, le sol plus meuble ne demande qu'à pousser du foin.

On voit qu'avec des différences pareilles dans la position et la composition du sol, un assolement uniforme serait un contre sens.

Les 10 derniers champs n'appartiennent au Collège que depuis deux ans

et demi. Tout ce que nous avons pu faire a été de tirer le meilleur parti possible des anciennes constructions en les déplaçant, de renouveler toutes les clôtures, de faire des fossés partout, de changer la plupart des anciennes divisions, d'érocher et de redresser par un labour plus régulier les planches en zig-zag de plusieurs clos.

XXI.—CULTURES.

Voici comment les cultures ont été réparties dans l'été de 1868 :

	arp.	perches.
Navets, carottes et betteraves,	5	00
Patates,.....	16	80
Blé,.....	44	26
Orge	19	03
Avoine,	21	35
Sarrasin,.....	14	66
Pois,.....	2	12
Lentilles,.....	3	00
Foin,.....	124	85
Pacages,.....	104	48
Jardin potager.....	2	48
	358	23

XXII.—BÉTAIL.

En établissant une ferme destinée à l'enseignement des élèves de l'école d'agriculture et du public, il fallait faire marcher de pair l'amélioration du bétail avec le perfectionnement des cultures.

Espèce bovine. C'est surtout dans l'espèce bovine et porcine que l'amélioration a été la plus sensible.

Nous avons vendu l'été dernier un taureau de trois ans \$160, une génisse de deux ans portant veau \$120 et plusieurs autres animaux dans la même proportion.

Le troupeau se compose de 18 vaches laitières, 3 de 18 mois, 9 du printemps dernier, de 2 reproducteurs, et 4 bœufs de travail. La race Ayrshire a été préférée à toute autre comme type améliorateur de la vache canadienne, parceque, possédant à un degré supérieur peut-être, les mêmes aptitudes pour le lait, elle est un peu rustique, et moins exigeante que le Durham, le Devon ou l'Hereford. Le croisement développe un peu la taille, augmente le poids et donne plus de précocité et de facilité à prendre chair quand le temps est venu d'envoyer ces animaux à la boucherie.

Depuis dix ans des reproducteurs de choix sont tenus en réserve pour l'usage du troupeau, sans mélange d'autres races. On voit aujourd'hui les bons résultats de la marche suivie par le Directeur de la ferme.

Espèce porcine.—La race dominante est la Berkshire pure ou mêlée avec métis d'autres races améliorées aussi. On peut dire que les uns et les autres sont des animaux de choix.

Espèce ovine.—L'étendue de la ferme et la nature des pâturages ne permettent pas de donner une grande extension à l'élevage des moutons. Le troupeau n'est pas nombreux, mais il a une certaine importance sous le rapport des qualités des sujets dont plusieurs sont remarquables par la finesse de la laine et le poids de la viande. On a donné la préférence jusqu'ici au Leicester pur. Mais instruits par l'expérience des grands éleveurs du Haut-Canada, nous sommes tentés d'essayer le croisement Cotswold. On prétend que le Leicester ne résiste pas aux influences de notre climat et que le Cotswold lui est nécessaire pour lui donner plus de rusticité. Nous devons en faire l'essai.

Espèce chevaline.—En fait de chevaux nous n'avons rien de bien remarquable. Ce qu'il nous faut ici pour des labours profonds et répétés dans nos terres fortement argileuses et dures, sont des chevaux forts, robustes et un peu pesants. Des chevaux légers ne feraient pas du tout notre affaire. Toutes les fois que le sol est dur et difficile à ameublir des chevaux de trait pesants sont l'une des conditions essentielles d'une bonne culture.

XXIII.—CONSTRUCTIONS.

A l'exception de la porcherie, les constructions de la ferme laissent beaucoup à désirer, tant sous le rapport des dimensions que sous celui des divisions. La grange de date déjà un peu ancienne, est trop basse et trop étroite pour recevoir des divisions appropriées. Néanmoins nous en avons tiré le meilleur parti possible, en attendant que les circonstances permettent de faire mieux.

Le Collège en agrandissant son exploitation devait pourvoir à des constructions en rapport avec les produits. Les constructions devaient être à proximité du centre des opérations de la ferme. La facilité de la surveillance et la concentration des travaux sont des objets d'une grande importance en économie rurale. On les a placées sur le No. 5, vis-à-vis la petite route qui conduit aux étables et à la porcherie. Elles forment un petit groupe de trois constructions unies ensemble pour n'en former à l'intérieur qu'une seule, comprenant : 1o. Un moulin à battre le grain par le vent; 2o. Deux grandes tasseriers pour les gerbes chaque coté du moulin avec les passages nécessai-

res pour les voitures ; 3o. D'autres tasseriers pour recevoir la paille sortant du moulin ; 4o. Une batterie avec ses deux tasseriers pour recevoir le sarrasin ou autre grain que l'on aime à mettre à part, pour ne pas les exposer à gâter par leur mélange le blé l'orge ou l'avoine ; 5o. Une bergerie ; 6o. Une étable à bœufs. Celles qui font face au chemin sont de 170 pieds de long. L'autre en arrière qui a été faite pour le moulin a 62 pieds sur 30 pieds avec 18 pieds de carré. Les deux premières qui n'en forment aujourd'hui qu'une seule proviennent de terres achetées depuis deux ans.

XXIV.—DRAINAGE.

Le grand succès des essais de drainage tentés sur la ferme en 1860, 1862 et 1864 ont engagé le Directeur à faire un nouveau pas dans cette bonne voie. Des démonstrations comme celles là ne peuvent être qu'extrêmement utiles au public, témoin journalier des effets merveilleux de la végétation dans les terrains drainés, et profitables aux élèves de l'école appelés à prendre part à la confection des travaux.

Le drainage fait l'été dernier (1868) a été appliqué au haut du champ No. 5 près du chemin de fer. Cette pièce a un peu plus de huit arpents en superficie. On s'est servi de petites pierres au lieu de tuyaux. C'est beaucoup plus économique.

A première vue ce champ ne paraît pas avoir besoin d'être égoutté. Il souffre cependant beaucoup de l'eau après les pluies du printemps. Les bords sont plus élevés que le milieu. Le sol étant une argile presque blanche dure et très compacte à la surface, de 10 à 15 pouces d'épaisseur, l'eau y reste longtemps sans pouvoir s'infiltrer à travers la terre. Le printemps la terre n'est jamais prête pour le labour, l'été elle est excessivement dure et se fendille à une profondeur considérable ; l'automne le sol est boueux, la vase s'attache fortement aux instruments de labour et aux pattes des animaux.

Un drain principal le traverse dans le milieu d'un bout à l'autre, se déchargeant à ses deux extrémités, l'un près du chemin de fer, l'autre dans une dépression de terrain un peu avant d'arriver au petit ruisseau qui coule en travers de la ferme. On l'appelle *collecteur* parcequ'il reçoit de chaque côté tous les petits drains latéraux. Ceux-ci sont parallèles les uns aux autres et arrivent obliquement dans le collecteur.

Le sous-sol est une terre à grains très meuble. S'il était possible de l'atteindre par des labours profonds pour le mêler avec la couche arable de la surface, on augmenterait considérablement la fertilité de cette terre.

Le drain collecteur a huit arpents quatre pieds de long. Tous les

drains latéraux réunis formeraient 32 arpents, 8 perches 5 pieds sur une profondeur moyenne de deux pieds dix pouces.

Chaque arpent en superficie a reçu en tout 4 arpents 8 perches 13 pieds de drains dont un arpent pour le collecteur et le reste pour les drains latéraux.

Le creusage avec remplissage en terre, sans parler de la pose des pierres et de l'écorce qui les recouvre, a coûté \$2..20 par arpent linéaire, et \$10.67 par arpent en superficie

Les autres frais consistant dans le charroyage de la pierre, le posage de la pierre et de l'écorce, ont coûté 12.93 par arpent, ce qui fait en tout \$23 60 par arpent pour un drainage complet.

Ces travaux ont coûté \$200.

La *Gazette des Campagnes* du 9 et du 16 Juillet 1868 a publié une excellente étude sur ces travaux. On y trouve de bonnes réflexions sur la théorie du drainage, sur les avantages, et sur la manière de procéder. Tout ce qui a été dit dans les précédents rapports de la ferme, sur les trois essais faits antérieurement y est rappelé.

XXV.—CONCLUSION.

Vous voyez, Mr. le Commissaire, que l'administration de l'école n'est pas restée inactive pendant les deux dernières années qui viennent de finir. L'enseignement et les cultures se sont maintenues au niveau des années précédentes, malgré de graves difficultés. En fait de cultures et d'élevage du bétail, les résultats sont excellents. Une simple visite à Ste.Anne, en temps convenable suffit pour faire comprendre toute l'importance d'un tel établissement, et l'influence qu'il ne peut manquer d'exercer dans un rayon très étendu. Je puis bien rappeler ici, ce que j'ai dit dans mes rapports précédents. Le Directeur n'a pas encore pu s'occuper de tout ce qui est de pur agrément. Ce n'est pas toutefois qu'il soit dans son intention de sacrifier ces avantages au seul but d'utilité productive, car il sait qu'il convient de donner dans une ferme-modèle l'exemple de cet ordre, de cette propreté qui, lorsqu'ils ne sont pas trop recherchés et n'exigent pas de sacrifices, ont le double but d'ajouter à l'agrément de la vie, et de permettre de découvrir plus facilement les négligences et les désordres.

Si les résultats n'ont pas été plus nombreux c'est que nous n'avons pas tout ce qu'il faut pour faire, en dehors des opérations ordinaires, des expériences nécessaires pour faire mieux connaître au public ou de nouveaux instruments, ou des méthodes nouvelles. Il faudrait des essais de certaines cul-

tures réputées profitables, soit pour les champs, soit pour les jardins ou les vergers. Il y aurait une foule d'expériences à faire pour introduire dans cette partie si importante du bas du fleuve, des instruments perfectionnés, des animaux, des graines, des plantes d'arbres, des engrais, etc. qui y sont à peine connus. Or il faut quelque chose de plus que la bonne volonté pour faire tout cela. Il ne serait pas raisonnable de demander au Collège de Ste. Anne plus qu'il ne fait avec le peu d'argent qu'il reçoit pour l'agriculture. L'agriculture est ici une œuvre de surrogation, entreprise dans un but étranger à toute idée de spéculation.

L'allocation ne suffit pas pour couvrir tous les frais de l'enseignement. Encore si elle arrivait à temps ! mais non. Des formalités de bureau et autres obstacles ne permettent jamais de la recevoir en temps opportun. Vous dirais-je, Mr. le Commissaire, que l'allocation de 1867 n'est pas encore arrivée au temps où ceci est écrit, 31 Décembre 1868 !

Votre Gouvernement, Mr. le Commissaire, a fait pour l'enseignement agricole beaucoup plus qu'il n'avait été fait jusqu'ici. Le pays devra lui en être reconnaissant. Il faut espérer que la double allocation de l'année dernière sera maintenue dans la session qui va s'ouvrir. Tous les amis de l'enseignement de l'agriculture comme profession y comptent. Si les services rendus et le dévouement suffisent pour autoriser une telle prétention, leur confiance ne doit pas être regardée comme téméraire.

Veillez croire, Mr. le Commissaire, à la sincérité de mes sentiments et de mes hommages respectueux.

Collège St. Anne, 31 Décembre 1868.

F. PILOTE, Ptre.

TROISIÈME RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE
MONTREAL.

SESSION : 1868 ET 1869

GEORGES LECLERE, ECUIER, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture,

MONSIEUR,—pour me rendre à votre demande, je sou mets le rapport suivant de l'École Vétérinaire pour la présente Session.

Les lectures ont commencé le (20) vingt Novembre dernier par l'adresse ordinaire d'inauguration du principal.

Les élèves et un nombre d'étudiants en médecine étaient présents ainsi que les professeurs et les messieurs prenant intérêt à cette Institution.

Les arrangements pour les classes sont les mêmes que pour les deux précédents termes, plus, les lectures sur la Botanique, comme suit, savoir :

Anatomie Vétérinaire.....	Prof. D McEachran, M. R. C. V. S.
Les Instituts de Médecine.....	} W. Fraser, M. D.
Physiologie et Histologie.....	
Chimie, Théorique et Pratique.....	B. Craik, M. D.
Botanique.....	Principal Dawson, L. L. D. &c.
Chirurgie Vétérinaire.	Prof. D. McEchran, M. R.

Je dois remarquer que les lectures sur l'art vétérinaire sont les seules qui soient spéciales, les autres étant des lectures régulières, de la Faculté Médicale de l'Université McGill.

La dissection, sous la direction du Principal, a commencé en Décembre ; on a déjà disposé d'un sujet. Je dois signaler dans ce Département un avancement marqué.

Toutes les occasions sont offertes aux élèves réguliers d'apprendre à préparer, mélanger et administrer les Médecines dans la Pharmacie.

Des instructions pratiques sont données tous les jours dans l'Infirmierie et parmi les patients du dehors, tant dans la Clinique que dans la Chirurgie. Chaque élève régulier est requis d'agir comme assistant durant les heures qui ne sont pas consacrées aux lectures ou à l'étude.

Pendant toute la durée de la session, les professeurs, au moyen d'un système régulier d'examens hebdomadaires, interrogent les élèves sur les matières enseignées pendant la semaine et de cette façon s'assurent de la ponctualité des élèves et de leur application à l'étude.

J'ai beaucoup plaisir à faire connaître les grands avantages pratiques que retire cette école de l'usage des préparations anatomiques du cheval, importées par la Chambre d'Agriculture ; avantages, qui ne peuvent être trop hautement appréciés par les professeurs et les élèves lorsque l'on considère la perfection remarquable des modèles même dans leurs détails les plus minutieux, la facilité avec laquelle on peut détacher chaque partie qui est sous considération et présenter une préparation, pour démonstration, semblable à la nature, sauvant ainsi du temps et exemptant l'état désagréable de putréfaction des sujets ordinaires.

Les préparations pathologiques sont également dignes d'une mention spéciale. Les préparations illustrant les maladies ordinaires des membres inférieurs, une collection complète de dents montrant l'âge, les préparations végétales de blé et de pois, tiges et gousses sont autant d'auxiliaires de valeur dans une école d'enseignement, et un beau commencement pour le Musée agricole projeté.

Les remarques précédentes vous donneront une idée du cours d'étude et des facilités accordées pour l'avancement de ces études. Le cours s'étend au-delà de trois sessions de six mois chacune, commençant en Novembre et finissant à la fin d'Avril.

Relativement à ce sujet je prendrai la liberté d'attirer l'attention de la Chambre d'Agriculture et par ce canal celle de l'Hon. Ministre de l'Agriculture au cours d'étude presque nominal de l'Ecole Vétérinaire à Toronto, s'étendant à au-delà de six semaines dans un hiver et dix semaines dans le second, une période de temps pendant laquelle il est impossible de donner plus qu'une idée imparfaite de la science. Néanmoins chaque année sortent de cette Ecole plusieurs gradués auxquels l'on donne des certificats comme qualifiés à pratiquer.

Mon but en mentionnant ce sujet, dans ce rapport, n'est pas de jeter du discrédit sur l'Ecole de Toronto, mais de l'améliorer, en suggérant que l'importance de cette profession est digne de l'attention de notre gouvernement, comme le sujet de ses études et de sa pratique représente un des items les plus importants dans la richesse du Canada.

Il vaudrait bien mieux arrêter dès son début un système d'enseignement guère meilleur que le charlatanisme en exigeant des études plus étendues et des examens plus sévères.

Puis-je aussi prendre la liberté de suggérer l'opportunité de faire reconnaître cette Profession par le Gouvernement en accordant aux membres qualifiés les mêmes privilèges et la même protection accordés à la profession médicale.

Le nombre des élèves qui ont assisté durant cette session en vue d'être gradués est de sept, savoir :

Nap. Valiquet.....	St. Hilaire.
James Ferries.....	Galt, Ontario.
Clement, J. Alloway.....	Montréal.
George Swinburn, Junr	Montréal.
William Salmon.....	Montréal.
Robert Lowell	Hawkesbury, Ont.
Charles Lévesque	Berthier en Haut, Québec.
William Patterson, Jr.	Montréal.

Outre le nombre ci-dessus d'autres étudiants ont assisté au cours vétérinaire.

Des élèves ci-dessus, *Ferries, Alloway, Patterson et Swinburn auront assisté durant trois sessions et pourront se présenter pour être examinés en Mai prochain.

Il est entendu qu'un Bureau d'Examineurs, consistant des Professeurs et de tels Messieurs qui pourraient être nommés par la Chambre d'Agriculture, s'assemblera de bonne heure en Mai afin d'examiner les élèves qui pourraient se présenter, avec pouvoir d'accorder des certificats de qualification pour pratiquer.

En finissant j'ai beaucoup de satisfaction à faire rapport que l'assistance des élèves a été très régulière et les progrès qui ont été faits très satisfaisants.

J'ai de plus le plaisir de faire rapport que le nombre d'élèves qui se rattache à l'école a été augmenté considérablement durant la dernière année et on est à prendre des arrangements pour augmenter les facilités pour l'admission des patients dans l'infirmerie. Et dans les améliorations qui sont sur le point de se faire, des facilités seront aussi accordées aux élèves pour voir et aider à la pratique.

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

DUNCAN McEACHRAN

Montréal, 20 Février 1869.

(*) Ferries, Alloway et Patterson ont subi un examen brillant au mois de Mai et ont reçu de la Chambre d'Agriculture un Diplôme et un Brevet de capacité pour pratiquer l'art vétérinaire.

Dr.

Le Secrétaire-Trésorier en compte avec la Chambre d'Agriculture 1866-67

Cr.

Année finissant au 1er Mai 1867.

1866-67.

Mai ...	1	A	Balance en main ce jour.....	9,066	49	Par argent payé aux Sociétés d'Agriculture, Etat A	38,783	75	
Août...	2	"	Mandat du gouvernement.....	4,000	00	" " Salaire du Secrétaire " B	999	98	
Sept...	1	"	Do do	32,764	18	" " Dépenses de voyage des			
Oct....	6	"	Do do	10,168	84	membres..... " C	152	00	
Nov...	13	"	Do do	3,800	90	" " Dépenses de la Chambre			
						d'Agriculture..... " D	561	76	
						" " Octroi de la Chambre			
						d'Agriculture..... " E	3,532	98	
						" " Editeur de Revue Agri-			
						cole " F	2,731	08	
						Par Balance en main ce 1er mai 1867.....	13,033	86	
				\$	59,800	41			
						Approuvé par P. U. Archambault, •	\$	59,800	41
						Auditeur.			

ÉTAT A.

<i>Octrois aux Sociétés d'Agriculture pour 1866-67.</i>		\$ c.
1866-67—Argenteuil		649 90
“ Arthabaska.....		664 00
“ Bagot		684 00
“ Beauharnais.....		664 00
“ Beauce		524 54
“ Berthier.....		664.00
“ Bellechasse.....		664 00
“ Bonaventure No. 1		280 00
“ Bonaventure No. 2		322 00
“ Brome.....		664 00
“ Chambly		664 00
“ Champlain		538 25
“ Charlevoix No. 1		392 00
“ Charlevoix No. 2		252 00
“ Chateauguay		664 00
“ Chicoutimi et Saguenay		1160 50
“ Compton		664 00
“ Deux-Montagnes.....		622 25
“ Dorchester		664 00
“ Drummond No. 1		322 00
“ Drummond No. 2		313 65
“ Gaspé No. 1		208 00
“ Gaspé No. 2		208 00
“ Gaspé No. 3		208 00
“ Hochelaga.....		664 00
“ Huntingdon.....		664 00
“ Iberville.....		601 20
“ Jacques-Cartier		664 00
“ Joliette.....		664 05
“ Kamouraska		642 20
“ Laprairie.....		555 46
“ L'Assomption.....		538 50
“ Laval		664 00
“ Lévis.....		664 00
“ L'Islet		651 30
“ Lotbinière No. 1		256 00
“ Lotbinière No. 2		371 30
“ Maskinongé		647 30

1866-67—Mégantic No. 1.....	322 00
“ Mégantic No. 2.....	305 30
“ Missisquoi	601 20
“ Montcalm	664 00
“ Montmagny	646 90
“ Montmorency	622 00
“ Montréal.....	322 00
“ Napierville.....	642 95
“ Nicolet No 1	432 00
“ Nicolet No 2	127 90
“ Ottawa No 1	322 00
“ Ottawa No 2	322 00
“ Pontiac	664 00
“ Portneuf.....	517 20
“ Québec, Comté	664 00
“ Richelieu.....	496 50
“ Richmond	664 00
“ Rimouski	580 00
“ Rouville.....	664 00
“ Shefford.....	664 00
“ Sherbrooke.....	332 00
“ Soulanges	638 70
“ Stanstead.....	664 00
“ St. Hyacinthe.....	664 00
“ St. Jean.....	664 00
“ St. Maurice.....	664 00
“ Témiscouata	455 25
“ Terrebonne	664 00
“ Trois-Rivières	322 00
“ Vaudreuil No. 1.....	369 00
“ Vaudreuil No. 2.....	275 00
“ Verchères No. 1.....	326 95
“ Verchères No. 2.....	294 00
“ Wolfe No. 1.....	322 00
“ Wolfe No. 2.....	322 00
“ Yamaska.....	664 00

 38,788.75

ÉTAT B.

1866	<i>Salaires du Secrétaire.</i>			\$	c.
Mai 15	Payé à G. Leclere	salaires	du mois	83	34
Juin 15	"	"	"	83	34
Juillet 24	"	"	"	83	33
Août 14	"	"	"	83	33
Sept. 14	"	"	"	83	33
Oct. 12	"	"	"	83	33
Nov. 15	"	"	"	83	33
Dec. 14	"	"	"	83	33
1867					
Janv. 15	"	"	"	83	33
Feb. 15	"	"	"	83	33
Mars 15	"	"	"	83	33
Avril 15	"	"	"	83	33
				\$999 98	

ÉTAT C

1866-67	<i>Frais de voyage des Membres de la Chambre d'Agriculture.</i>					\$	c.
Mai 29	Payé aux Membres	pour l'assemblée	de ce jour.....			36	00
Juin 1	"	à l'Hble. U. J. Tessier	frais de voyage.....			8	00
Juillet 15	"	au Secrétaire un voyage	à Auburn N. Y.....			50	00
Sept. 25	"	à l'Hble J. Beaubien	voyage à l'Exposition	Toronto		40	00
" "	"	au Major Campell	Do Do Do...			18	00
						\$152 00	

ÉTAT D.

1866-67	<i>Dépenses de la Chambre d'Agriculture.</i>					\$	c.
Mai 15	Payé au bureau	de poste				2	85
Juin 8	Do	Do Do			1	51
"	Do	à J. Perrault,	Impressions.....			7	50
"	Do	à M. Evans	distribution de graine	de lin		80	10
"	Do	Black et Robertson	enmagasinage	graine de lin....		11	80
Juil 6	Au Bureau	de Poste				2	63

Juil. 6	Charbon pour Bureau.....	60 00
24	à Dawson, Bros. un livre sur l'Epizootie.....	6 25
"	à la Corporation taxe d'eau.....	34 75
Août 3	Un quartier de loyer.....	70 00
" 7	Au Bureau de Poste	3 08
Sept 11	" " " "	5 78
Oct 9	" " " "	11 77
Nov 2	Un quartier de loyer.....	70 00
6	Au Bureau de Poste.....	4 51
15	Taxe municipale.....	33 95
1867		
Jan 11	Au Bureau de Poste.....	12 28
18	J. A. Graham papeterie.....	57 48
Fev 1	Un quartier de loyer.....	70 00
15	Au Bureau de Poste.....	6 22
Mars 12	" " " "	4 51
Avril 9	" " " "	4 79
		\$561 76

ÉTAT E.

1866-67	<i>Octrois divers de la Chambre d'Agriculture.</i>	\$ c.
Mai 29	Payé au Collège Ste. Anne pour Boursier.....	123 00
"	" Do Do Do.....	39 00
"	" A Messers. Lemming Buchanan pour graine de lin..	1596 00
Août 21	" a/c Essai de machines.....	150 00
" 14	" Médailles.....	321 48
Sept. 11	" Au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	81 00
Oct. 3	" Do Do Do.....	71 00
" 5	" a/c Essai de machine.....	500 00
Nov. 6	" Au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	68 50
" 15	" Dawson Bros. Livres pour Ecole Vétérinaire.....	20 50
Dec. 4	" Dr. Fraser a/c Ecole Vétérinaire.....	30 00
"	" Dr. Sutherland.....	30 00
"	" Au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	54 00
1867		
Janv. 4	" Do Do Do.....	117 50
"	" McEachran a/c Ecole Vétérinaire.....	50 00
Fév. 5	" Au Collège de Ste. Anne a/c Boursier	33 00
Mars 12	" Do Do Do.....	33 00

Mars 17	“ Do McEachran ayc Ecole Vétérinaire.....	70 00
Avril 2	“ Au Collège Ste. Anne Boursiers.....	30 00
“ 9	“ Do McEachran Balce. Ecole Vétérinaire.....	120 00
		\$3537 98

ÉTAT F.

1866-67—Payé à J. Perrault comme Editeur de la <i>Revue Agricole</i>	\$	c.
“ <i>et Lower Canada Agriculturest.....</i>	1000	00
“ Payé à J. Perrault pour 200 copies du journal.....	200	00
“ * Payé à J. Perrault pour 20 copies du journal aux Sociétés d'Agriculture.....	1531	08
	\$2731	08

* Le Secrétaire retient \$20 sur l'octroi de chaque Société d'Agriculture pour payer les \$20 d'abonnement au journal de Mr. Perrault.

Dr.

Le Secrétaire-Trésorier en compte avec la Chambre d'Agriculture 1867-68.

Cr.

Année finissant 1er Mai 1868.

1867-68.

Mai ... 1	A	Balance en main ce jour.....	13033	86	Par Argent payé aux Soc. d'Agriculture.....	Etat A	40659	20	
Oct..... 30	A	Mandat du Gouvernement.....	46279	30	“ “ “ pour salaire du Secrétaire “	B	1000	00	
Nov... 23	“	Do Do	382	00	“ “ “ dépenses de voyage des	“			
					“ “ “ membres.....	C	171	00	
					“ “ “ dépenses de la Ch. d'Agr. “	D	762	65	
					“ “ “ Octrois de la Ch. d'Agricul. “	E	1950	25	
					“ “ “ Editeur de Revue Agricole “	F	2558	68	
					“ Balance en main 1er Mai 1868.....		12593	38	
			59,695	16	Approuvé par U. Archambault,			59,695	16
					Auditeur.				

ÉTAT A.

<i>Octrois aux Sociétés d'Agriculture pour 1867—68</i>		\$ c.
1867—68—	Argenteuil	664 00
"	Arthabaska	664 00
"	Bagot	684 00
"	Beauharnais	664 00
"	Beauce	664 00
"	Bellechasse	664 00
"	Berthier	664 00
"	Bonaventure No. 1	322 00
"	Bonaventure No. 2	322 00
"	Brome	664 00
"	Chambly	664 00
"	Champlain	664 00
"	Charlevoix No. 1	322 00
"	Charlevoix No. 2	322 00
"	Chateauguay	664 00
"	Chicoutimi et Saguenay	1328 00
"	Compton	664 00
"	Deux Montagnes	664 00
"	Dorchester	664 00
"	Drummond No. 1	322 00
"	Drummond No. 2	332 00
"	Gaspé No. 1	208 00
"	Gaspé No. 2	208 00
"	Gaspé No. 3	208 00
"	Hochelaga	664 00
"	Huntingdon	664 00
"	Iberville	664 00
"	Jacques-Cartier	664 00
"	Joliette	664 00
"	Kamouraska	664 00
"	Laprairie	390 40
"	L'Assomption	664 00
"	Laval	664 00
"	Lévis	664 00
"	L'Islet	664 00
"	Lotbinière No 1	322 00
"	Lotbinière No 2	322 00
"	Maskinongé	664 00

1867-68—Mégantic No 1.....	322 00
“ Mégantic No 2.....	322 00
“ Montcalm	664 00
“ Montmagny	646 90
“ Montmorency	664 00
“ Missisquoi	664 00
“ Montréal.....	322 00
“ Napierville	664 00
“ Nicolet No 1.....	458 00
“ Nicolet No 2.....	185 00
“ Ottawa No 1.....	389 00
“ Ottawa No 2.....	255 00
“ Pontiac	664 00
“ Porneuf.....	664 00
“ Québec (Cité)	322 00
“ Québec (Comté)	646 90
“ Richelieu	664 00
“ Richmond.....	684 00
“ Rimouski	664 00
“ Rouville.....	664 00
“ Shefford	664 00
“ Sherbrook	322 00
“ Soulanges	684 00
“ Stanstead.....	664 00
“ St. Hyacinthe.....	684 00
“ St. Jean.....	664 00
“ St. Maurice.....	664 00
“ Témiscouata	664 00
“ Terrebonne	664 00
“ Trois-Rivières.....	322 00
“ Vaudreuil No 1	322 00
“ Vaudreuil No. 2	322 00
“ Verchères No. 1	322 00
“ Verchères No. 2	322 00
“ Wolfe No. 1	322 00
“ Wolfe No. 2	322 00
“ Yamaska.....	664 00

\$40,659 20

ÉTAT B.

1867	<i>Salaire du Secrétaire.</i>			\$	c
Mai 17	Payé au Secrétaire	salaire de ce mois.....		83	34
Juin 14	"	" " "		83	34
Juil 16	"	" " "		83	34
Août 13	"	" " "		83	34
Sept 13	"	" " "		83	34
Oct 14	"	" " "		83	33
Nov 12	"	" " "		83	33
Dec 13	"	" " "		83	33
1868					
Janv 14	"	" " "		83	33
Fev 11	"	" " "		83	33
Mars 13	"	" " "		83	33
Avril 14	"	" " "		83	32
				\$1,000 00	

ÉTAT C.

<i>Dépenses de Voyage des Membres de la Chambre d'Agriculture.</i>			\$	c.	
Mai 9	Payé aux membres pour	assemblée de ce jour.....	23	00	
" 17	" à l'Honorable U. J. Tessier	" du 9 Mai.....	16	00	
Aout 20	" Dépenses du Secrétaire à	Washington et ailleurs pour musée.....	100	00	
1867					
Fév 4	" Dépenses pour	assemblée de ce jour.....	20	00	
Mars 11	" à Rvd. F. Pilote pour	assemblée de ce jour.....	12	00	
				\$171 00	

ÉTAT D.

1867-68	<i>Dépenses de la Chambre d'Agriculture.</i>				
Mai 1	Payer quartier de loyer	70	00	
Juin 14	" Charbon pour Bureau	60	00	
" 21	" Impressions et Reliure	54	90	
Juil 9	" au Bureau de poste pour 3 mois	12	88	

Aout	9	“ un quartier de loyer	100 00
“	13	“ Bureau de Poste	3 03
“	“	“ Taxe d'eau	33 05
Sep	10	“ au Bureau de Poste	3 59
Oct	14	“ Taxe municipale	33 90
Nov	5	“ Un quartier de loyer	100 00
“	8	“ au Bureau de Poste	9 66
“	29	“ Impressions	130 00
Dec	13	“ au Bureau de Poste	5 36
1867			
Janv	10	“ au Bureau de Poste	3 90
“	24	“ Enseignes pour le Bureau	15 00
Fev	4	“ Livre de Chèques	7 50
“	7	“ au Bureau de Poste	4 56
“	“	“ Un quartier de loyer	100 00
“	11	“ Papeterie	5 92
Avril	7	“ au Bureau de Poste 2 mois.....	9 60
			\$762 65

— —

ETAT E.

1867-68		<i>Octrois de la Chambre d'Agriculture.</i>	\$ c.
Mai 1er.		Payé au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	108 00
Juin 4		“ Do Do Do	54 00
Mai 31		“ à Soc. d'Agric. L'Assomption assurance sur cheval.	80 00
“	“	“ à Do Do Verchères No.1. Do Do	80 00
Juil. 2		“ au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	28 75
“	“	“ à Soc. d'Agric. Rouville assurance sur cheval.....	80 00
Sept. 13		“ au <i>Herald</i> pour annonces	24 00
Oct. 22		“ au Collège Ste. Anne pour Boursiers	57 00
“	“	“ Do Do Do	15 00
Nov. 5		“ Do Do Do	42 00
Déc. 13		” Do Do Do	24 00
1868			
Janv. 10		“ Do Do Do	72 00
“	24	“ Indemnité à M. Moody.....	30 00
Fev. 4		“ au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	24 00
“	25	“ à Soc. d'Agricul. Québec assurance sur cheval.....	80 00
Mars 6		“ au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	21 00
“	24	“ D. MEachran a/c École Vétérinaire.....	100 00

Mars 11	“ En aide à la <i>Gazette des Campagnes</i>	400 00
“ 14	“ <i>7c</i> Essai de Machines.....	100 00
Av. 17	“ au Collège Ste. Anne pour Boursiers.....	18 00
“ 21	“ D. McEachran Balce. École Vétérinaire.....	200 00
“ 24	“ Collège L'Assomption pour Boursiers.....	312 50
		\$1,950 25

ÉTAT E.

1867-68	<i>Revue Agricole</i> , etc.	\$ c.
	Payé à J. Perrault comme Éditeur de la <i>Revue Agricole</i>	1000 00
	Souscription de la Ch. dAgr. à 200 copies	200 00
*	Payé à J. Perrault pour 20 copies du journal aux So-	
	ciétés d'Agriculture.....	2353 68
		\$2558 68

(*) Le Secrétaire retient \$20 sur l'octroi de chaque Société d'Agriculture pour payer les \$20 d'abonnement au journal de Mr. Perrault.

CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL DE 1868.

LISTE INDIQUANT LE NOM DES CONCURRENTS, LEURS RÉSIDENCES, LES PRIX OBTENUS, A QUI ET POUR QUELS OBJETS ILS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

PREMIÈRE CLASSE.—CHEVAUX.

Première Section : Clydes.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
1re.	J. P. et T. A. Dawes	Lachine	2e. Prix
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	Mathew Moody	Terrebonne	3e. "
"	Brodie et McDougall	North Georgetown	1r. "
"	Société d'Agriculture de	Beauharnais	4e. "
"	Do do do	Do	
"	Do do do	Huntingdon	
"	Thomas Irvine	Montréal	

Seconde Section : Percherons.

2de.	Société d'agriculture de Rouville.	Rougemont	
"	Do do	Québec	4e. "
"	Do do	l'Assomption	1r. "
"	L. H. Massue	Varenes	3e. "
"	J. Bte. Scott	St. Timothée	2e. "

Troisième Section : Suffolks.

3e.	M. H. Cochrane	Compton	1r. "
"	Do do	Do	

Quatrième Section : Etalon, Race Canadienne.

4e	C. Aurelle	St. Rémi	2e. "
"	Octave Baillargeon	St. Anselme	

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
4me	H. Brodie	Tannery West	
"	O. Dumontais	Laprairie	
"	L. David	Longueuil	1r. "
"	L. C. Lefebvre	St. Rémi	
"	R. Robinson	St. Henri de Mascouche	
"	John Carr	Godmanchester	
"	Maxime Gélinas	Rivière du Loup	
"	Joseph Payette	Montréal	
"	Joseph Perrault	Chambly	4e. "
"	L. Brosseau	Laprairie	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Joseph Gingras	St. Antoine	
"	Noël. Dufresne		3e. "

Cinquième Section : Pur sang.

5e.	S. G. Smith	Montréal	4e. "
"	H. Brodie	Tannery West	2e. "
"	H. Allan	Pointe aux trembles	
"	Carlos Peirce	Stanstead	1e. "
"	E. W. Alloway	Montréal	3e. "
"	W. Bennett	Do	

Sixième Section : Jument poulinière et son poulain, pur sang.

6e	William Bennett	Montréal	
"	H. S. Throop	Freleigsburg	
"	Thomas Brown	Montréal	3e. "
"	J. Hodge	St. Laurent	

Septième Section : Etalons de gros trait, pesant 1300 lbs. et plus.

7e.	Pierre Lapensée	Ste. Martine	
"	Pierre Dame	St. Urbain 1er.	3e. "
"	Auguste Choquette	Varenes	4e. "
"	James Murray	L'Orignal	
"	L. Sarazin	St. Hyacinthe	1e. "
"	Etienne Poulin	Ste. Marie du Monnoir	
"	R. H. Klork	Aylmer	
"	B. Bernard	Longue Pointe	

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	George Kidd	Petite Côte	
"	Ira Miles	Compton	
"	U. Dubreuil	Pointe aux Trembles	
"	B. Verdon	St. Laurent	2e. "
"	Edward Sadler	Annstown	
"	John Moonay	West Hawkesburg	
"	F. Beaulieu	St. Louis de Gonzague	

Huitième Section : Etalons de trait moyen, pesant 1200 et plus.

8e.	Jacob Mastine	Kingsey	
"	Amédée Roy	St. Pie	2e. "
"	Thomas Irvin	Montréal	
"	A. Hislop	St. Laurent	
"	William Rodden	Plantagenet	3e. "
"	R. H. Klorck	Aylmer	
"	James Laughman	do	
"	Société d'Agriculture de	Huntingdon	
"	James Laurie	Scarboro	
"	R. Robinson	St. Henri de Mascouche	
"	G. A. Shufeldt	Moore Station	4e. "
"	Andrew Cunningham	Huntingdon	1er. "
"	M. H. Cochrane	Compton	

Neuvième Section :—Etalon de trait léger pesant 900 et plus.

9e.	A. E. KierzKowski	St. Charles	
"	William Bogie	Durham	
"	T. de Montenach	Montréal	4e. "
"	do do	do	
"	E. J. Prices	Québec	
"	James Hughes	Côte St. Louis	
"	G. A. Shufeldt	Moore Station	
"	Andrew Teneyck	do do	3e. "
"	H. M. King	Montréal	
"	Ira Miles	Compton	
"	L. C. Lefebvre	St. Rémi	2e. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	W. Robertson	Dalkeith	1er. "
"	F. Girard	Sault au Récollet	
"	W. Fees	Hemmingford	
"	G. R. Muir,	St. Laurent	
"	Louis Bisailon	St. Michel Archange	

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
------	--------------	------------	---------------

Dixième Section : Etalon de 3 ans de race quelconque.

10e	Victor Rochon	St. Eustache	1er Prix
"	C. A. M. Globensky	do	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	Abraham Fisks	Abbotsford	
"	G. A. Shufeldt	Moores Station	
"	Alex. Crawford	Petite Côte	4e "
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	Médard Payant	St. Louis de Gonzague	2e "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Ira Miles	do	3e "
"	John McVey	Longue Pointe	
"	do do	do	
"	John Morris	Ste. Thérèse	
"	J. Laurie	Scarboro	

Onzième Section : Jument poulinière et son poulain.

11e.	Laurent Achim	Longueuil	
"	Jacob Mastine	Kingsey	
"	Thomas Irvine	Montréal	2e. Prix
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	4e. "
"	John McVey	Longue Pointe	3e. "
"	do do	do	
"	Mark Molson	Montréal	
"	Donald McIntosh	St. Anicet	1er "

Douzième Section : Jument poulinière et son poulain (trait moyen.)

12e.	Pierre Lapensée	Ste. Martine	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	William Bennett	Montréal	
"	John Hughes	Côte St. Louis	
"	James Hughes	do	
"	Michel Raymond	Longue Pointe	1er "
"	Hiraïm Campbell	Moore's Station	
"	P. H. Krans	St. Armand East	
"	H. Allan	Pointe aux Trembles	4e. "
"	do	do	

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
"	E. Clendinning	Petite Côte	
"	Mde. Flaherty	do	
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	
"	Zéphirin Mathieu	Lachenaie	3e. "
"	Clément Dansereau	Contrecoeur	
"	M. Finley	Côte St. Louis	
"	Corporat. du collège de	St. Laurent	
"	Mark Molson	Montréal	2e. "

Treizième Section : Pouliche de 3 ans, Race quelconque.

13e.	Ludger Ste. Marie	St. Constant	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	James Hudge	Côte St. Louis	
"	Michel Raymond père	Longue Pointe	
"	H. S. Throop	Freleigsburg	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	A. B. Foster	Waterloo	1er "
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	L. Brosseau	St. Hubert	3e. "
"	James Leslie	Hochelaga	
"	Aimé Riopelle	St. Esprit	
"	M. Finley	Côte St. Louis	
"	Joseph Perrault	Chambly	
"	J. Minteith	Montréal	2e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	D. Brins	Elgin	
"	B. Verdon	St. Laurent	
"	James Laurie	Scarboro	
"	John Dorwin	Richmond	
"	A. B. Foster	Waterloo	4e. "

Quatorzième Section : Paire de chevaux de trait.

14e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	M. H. Cochrane	Compton	2e. "
"	John Shedden	Lachine	3e. "
"	John McVey	Longue Pointe	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	Bo. Verdon	St. Laurent	
"	William Cullens	St. Eustache	
"	La Cor. de Collège A.	St. Laurent	
"	W. Ogilvie & Co.	Montréal	1er "

Quinzième Section : Paire de chevaux pour carosse appareillés.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
15e.	John Scott	Montréal	
"	H. Brodie	Tannery West	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	George Winks	Montréal	1er "
"	Jas. Evans	do	3e. "
"	F. Dackus	do	2e. "
"	Jos. Lachapelle	do	
"	O. E. Teasel	do	

Seizième Section : Cheval de Selle.

16e.	W. E. Phillips	Montréal	2e. "
"	John Scott	do	
"	H. Brodie	Tannery West	
"	P. H. Moore & Son	Moore's Station	
"	H. D. Moore	do	
"	P. H. Krans	St. Armand East	
"	John Scott	Petite Côte	
"	do do	do	
"	George Kidd	do	
"	S. Tozer	Québec	
"	James Lillie	Hochelaga	
"	L. C. Lefebvre	St. Rémi	
"	George Winks	Montréal	
"	Osborne Morton	do	4e. "
"	Daniel Ryan	Petite Côte	
"	A. Maxwell	Montréal	3e. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	B. A. Smith	Montréal	1e. "
"	E. Clendinning	Petite Côte	
"	O. A. Teasel	Montréal	

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Pour le meilleur Etalon importé.

"	Société d'Agriculture de		
"	Rouvile	Rougemont	
"	do do do	Québec	
"	do do do	L'Assomption	

Sec.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
"	J. P. & F. A. Dawes	Lachine	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	L. H. Massue	Varennes	
"	Andrew Hislop	St. Laurent	
"	Brodie & McDougall	North Georgetown	
"	H. Brodie	Tannery West	
"	Société d'Agriculture de	Beauharnais	
"	do do do	do	
"	do do do	Huntingdon	
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er "
"	S. G. Smith	do	

PRIX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Pour le meilleur Etalon non importé.

"	Pierre Lapensée	Ste. Martine	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	William Bogie	Durham	
"	Louis Sarazin	St. Hyacinthe	
"	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	
"	William Rodden	Plantagenet	
"	D. J. Barmatyne	Montréal	
"	Alex. Crawford	Petite Côte	
"	Edward Salder	Ann Stown	1er "
"	J. Nustine	Kingsey	
"	B. Barnard	Longue Pointe	
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	Magloire Dubreuil	Pointe aux Trembles	
"	A. W. Alloway	Montréal	
"	Auguste Choquet	Varennes	
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	Maxime Gélinas	Rivière du Loup	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	A. Tenyck	Moore's Station	
"	G. A. Shufeldt	Do	
"	Do do	Do	
"	John Mooney.	West Hawkesburg	

SECONDE CLASSE : ESPÈCE BOVINE,

DURHAMS.

Première Section : Mâles de 3 ans et au-dessus.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
1re.	Carlos Peirce	Stanstead	1er "
"	André Leclair	Compton	2e. "

Seconde Section : Mâles de 2 ans.

2e.	Société d'Agriculture de	Québec	
"	Adolphe Ste. Marie	Laprairie	2e. "
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	Robert Kenny	Aylmer	3e. "
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	Carlos Peirce	Stanstead	4e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	1er "

Troisième Section : Mâles de 1 an.

3e.	Charles Robinson	Lacolle	
"	William Taylor	Ste. Foye	
"	Carlos Pierce	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er "
"	Do do	Do	

Quatrième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

4e.	Charles Robinson	Lacolle	
"	Do	Do	
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er "
"	Do do	Do	2e. "
"	Do do	Do	3e. "
"	Do do	Do	4e. "

Cinquième Section : Femelles de 2 ans.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
5e.	Société d'Agriculture de	Québec	
"	Do do	Do	
"	Peter Robinson	Lacolle	2e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	1er "

Sixième Section : Femelles de 1 an.

6e.	J. L. Gibb	Compton	
"	Do	do	
"	M. H. Cochrane	do	1er "
"	Do	do	2e. "
"	Do	do	3e. "

AYRSHIRES.

Septième Section : Mâles de 3 ans et au-dessus.

7e.	Casimir Galibert	Longue Pointe	
"	George Smith	Lachine	2e. "
"	J. W. Toof	St. Armand	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	James Hughes	Côte St. Louis	
"	William Darling	Montréal	4e. "
"	William Rodden	Plantagenet	3e. "
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	Martin McMartin	St. Andrews	
"	George Mathews	Hudson	
"	J. Bte. Scott	St. Thimothée	1er "
"	Dame Veuve Masson	Terrebonne	
"	James Drummond	Petite Côte	
"	Joseph Meloche	Ste Geneviève	

Huitième Section : Mâles de 2 ans,

8ème	Louis Barette	St. Isidore	2e. Prix
"	Alexr Sommerville	Lachine	3e. "
"	J. P. & T. A. Dawes	Do	

Sec.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	Brodie & McDougall	North Georgetown	
"	M. McNaughton	Godmanchester	1e. "
"	Brodie & McDougall	North Georgetown	
"	D. Benning	St. Louis de Gonzague	
"	James Laurie	Scarboro	
"	George West	Ste. Foye	
"	Félix Scullion	Do	4e. "

Neuvième Section : Mâles de 1 ans.

"	Daniel Drummond	Montréal	1er. Prix
"	Thomas Irvine	do	2e. "
"	do	do	3e. "
"	Joseph Lanouette	Rivière St. Pierre	
"	John Scott	Montréal	
"	J. L. Gibb	Compton	
"	do	do	
"	William Rodden	Plantagenet	
"	do	do	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	J. M. Browning	Beauharnais	4e. "
"	George Mathewes	Hudson	

Dixième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

10e.	Alexr. Sommerville	Lachine	
"	J. P. & T. A. Dawes	do	
"	Thomas Irvine	Montréal	1er Prix
"	do	do	2e. "
"	do	do	3e. "
"	do	do	
"	J. L. Cibb	Compton	
"	do	do	
"	William Darling	Montréal	
"	William Rodden	Plantagenet	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	do	do	
"	Martin McMartin	St. Andrews	
"	J. P. & T. Dawes	Lachine	
"	do	do	
"	James Laurie	Scarboro	4e. "

Onzième Section : Femelles de 2 ans.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
11e.	Alexr. Sommerville	Lachine	4e. Prix
"	J. P. & T. A. Dawes	do	2e. "
"	Thomas Irvine	Montréal	1er "
"	do	do	
"	James Hughes	Côte St. Louis	
"	do	do	
"	do	do	
"	William Rodden	Plantagenet	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	do	do	
"	do	do	
"	do	do	
"	Chas. Holsworth	do	3e. "
"	J. Laurie	Scarboro	

Douzième Section : Femelles de 1 an.

12e.	Daniel Drummond	Montréal	
"	Alexr. Sommerville	Lachine	1er Prix
"	J. P. & T. A. Dawes	do	2e. "
"	Thomas Irvine	Montréal	4e. "
"	William Rodden	Plantagenet	
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	
"	do	do	
"	J. P. & T. A. Dawes	Lachine	
"	George Kidd	Petite Côte	
"	James Laurie	Scarboro	
"	do	do	
"	George West	St. Foye	3e. "

HEREFORDS.

Treizième Section : Mâles de 3 ans et au-dessus.

13e.	J. L. Gibb	Compton	
"	R. Kimpton	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. Prix

Quatorzième Section : Mâles de 2 ans.

Sec.	Concurrents.	Résidences.	Prix accordés
14e.	E. Longly	Waterloo	{ Pas de prix } accordés.
"	M. H. Cochrane	Compton	

Quinzième Section : Mâles de 1 an.

15e.	J. L. Gibb	Compton	1er. Prix
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	R. Kimpton	Stanstead	
"	do	do	
"	do	do	

Seizième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

16e.	J. L. Gibb	Compton	3e. " 1er " 2e. "
"	E. Longly	Waterloo	
"	R. Kimpton	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	do	do	

Dix-septième Section : Femelles de 2 ans.

17e	A. B. Foster	Waterloo	1er. Prix
"	R. Kimpton	Stanstead	2e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	3e. "
"	do	do	

Dix-huitième Section : Femelles de 1 an.

18e	Carlos Peirce	Stanstead	1er. Prix 2e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	do	do	

DEVONS.

Dix-neuvième Section : Mâles de 2 ans et au-dessus.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
19e.	R. Spooner	Glenburnie	
"	J. L. Gibb	Compton	
"	E. Longly	Waterloo	1er. "

Vingtième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

20e.	R. Spooner	Glenburny	
"	H. Herbert Spencer		
"	E. Longly	Waterloo	1er. "
"	Thomas Grey	Oshawa	
"	E. Longly	Waterloo	2e. "

GALLOWAYS.

Vingt-et-unième Section : Mâles de 3 ans et au-dessus.

21e.	Narcisse Gravel	St. Martin	3e. Prix
"	J. Asworth	Belmont	4e. "
"	J. Morris	Ste. Thérèse	2e. "
"	Corporat'n du Collège de	St. Laurent	1er. "
"	do do	do	

Vingt-deuxième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

22e.	J. Asworth	Belmont	4e. "
"	do	do	
"	do	do	
"	do	do	
"	J. Morris	Ste. Thérèse	1er "
"	do	do	3e. "
"	do	do	
"	Corporat'n du Collège de	St. Laurent	2e. "
"	do	do	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	do	do	

RACES CROISEES DIVERSES.

Vingt-troisième Section : Mâles de 3 ans et au-dessus.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
23e.	P. U. Roy	St. Pie	1er Prix
"	Jérémie Payment	St. Eustache	
"	James Shields	Lachine	
"	E. Longly	Waterloo	
"	Dme. Vve. Masson	Terrebonne	
"	L. Chapdelaine	St. Ours	
"	Narcisse Grenier	St. Grégoire	3e. "
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles	
"	James Curruthers	North Georgetown	4e. "
"	D. A. P. Bélair	Ste. Rose	2e. "

Vingt-quatrième Section : Mâles de 2 ans.

24e.	F. Lecavalier	St. Laurent	
"	J. Hughes	Côte St. Louis	
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	
"	William Taylor	Ste. Foye	3e. "
"	D. Laird	Laprairie	2e. "
"	L. C. Lefebvre	St. Rémi	
"	J. B. O. Martin	Lachine	
"	Carlos Peirce	Stanstead	1er "
"	C. Groux	St. Laurent	4e. "

Vingt-cinquième Section : Mâles de 1 an.

25e.	Geo. Boyd	Granby	1er "
"	John Scott	Montréal	2e "
"	P. H. Moore & Son	Moore's Station	
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	4e "
"	do	do	
"	B. Barnard	do	
"	William Taylor	Se. Foye	3e "
"	P. Allaire	St. Roch de Richelieu	

Vingt-sixième Section : Femelles de 3 ans et au-dessus.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
26e.	Geo. Smith	Lachine	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	Charles Leger	Lachine	2e. "
"	P. H. Moore & Son	Moore's Station	
"	Chs. Robinson	Lacolle	
"	do	do	
"	Robert Kenny	Aylmer	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	
"	John Shedden	Lachine	3e. "
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	S. Tozer	Québec	
"	Isaac Duhamel	Longueuil	
"	H. D. Moore	Moore's Station	
"	P. Robinson	Lacolle	
"	R. Kimpton	Stanstead	
"	James Drummond	Petite Côte	4e. "
"	do	do	
"	do	do	
"	M. Finley	Côte St. Louis	
"	do	do	
"	Carlos Peirce	Stanstead	1er "
"	Corporat'n du Collège de	St. Laurent	
"	C. Groux	do	

Vingt-septième Section : Femelles de 2 ans.

27e.	Pierre Uclide	St. Pie	
"	Ludger Ste. Marie	St. Constant	
"	P. H. Moore & Son	Moore's Station	
"	H. D. Moore	do	
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	A. B. Foster	Waterloo	1er. Prix
"	John Shedden	Lachine	
"	John Hughes	Côte St. Louis	
"	G. D. Baker	Cowansville	
"	James Drummond	Petite Côte	3e. "
"	do	do	4e. "
"	Léon Laporte	Pointe aux Trembles	
"	Corporat'n du Collège de	St. Laurent	2e. "

Vingt-huitième Section : Femelles de 1 an

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
28e	P. U. Roy	St. Pie	4me. prix
"	John Scott	Montréal	
"	P. H. Moore & Son	Moore's Station	2me. prix
"	H. D. Moore	Do	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	J. Verdon	St. Laurent	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	3me. "
"	G. D. Baker	Cowansville	
"	Jos. Drummond	Petite Côte	
"	Do	Do	1er. prix
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	A. Toupin	Longue Pointe	

Vingt-neuvième Section : Bœuf Gras.

29e	P. H. Krans	St. Armand East	1er Prix 2e. "
"	Samuel Tozer	Quebec	
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	

Trentième Section : Vaches Grasses.

30e.	P. H. Moore & Son	Moore's Station	2e. " 4e. " 3e. " 1er "
"	H. D. Moore	Do	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	Samuel Tozer	Québec	
"	Carlos Peirce	Stanstead	
"	M. H. Cochrane	Compton	

Trente-et-unième Section : Paire de bœufs de travail.

31e.	P. H. Krans	St. Armand Station	2e. "
"	Do	Do	3e. "
"	A. B. Foster	Waterloo	1er "
"	G. D. Baker	Cowansville	
"	Samuel Tozer	Québec	4e. "

Trente-deuxième Section : Alderney.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
32e.	Shelden Stephens	Montréal	Médaille d'argent.
"	Do	Do	

TROISIÈME CLASSE : EXPÈCE OVINE.

ANIMAUX MALES ET FEMELLES DE RACE LEICESTER.

Première Section. Mâles de 2 ans et audessus.

1er.	P. U. Roy	St. Pie	2e. Prix. 3e. " 1er. "
"	Geo. Smith	Lachine	
"	Alex. Somerville	Do	
"	Do	Do	
"	J. B Dagenais	Ste. Rose	
"	Adolphe St. Marie	Laprairie	
"	H. Allan	Pointe aux Trembles	
"	Chs. Robinson	Lacolle	
"	Robert Kenny	Aylmer	
"	Ed. Longley	Waterloo	
"	A. B. Foster	Do	
"	Phos. Scott	Richmond	
"	D. Benning	St. Louis de Gonzague	
"	S. Tozer	Québec	
"	Thos. Gray	Oshawa	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	A. Riopelle	St. Esprit	
"	D. Martin	Do	
"	W. Rodden	Plantagenet	
"	R. Robinson	St. Henri de Mascouche	
"	D. A. P. Bélair	St. Rose	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	R. Crozier	St. André	
"	Dme. Vve. Masson	Terrebonne	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Do	Do	

Seconde Section : Mâles de 1 an.

Sect.	Concurrents.	Résidence	Prix accordés
2e.	J. U. Roy	St. Pie	
"	Alexr. Somerville	Lachine	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	2e. "
"	Adolphe Ste. Marie	Laprairie	3e. "
"	H. Allan	Pointe aux Trembles	
"	R. Kenny	Aylmer	
"	D. Benning	St. Louis de Gonzague	1er. "
"	Thos. Gray	Oshawa	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	D. Martin	St. Esprit	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do		

Troisième Section : Mâles de l'année.

3e.	P. U. Dagenais	St. Pie	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	E. Poulin	Ste. Marie de Monnoir	
"	Do	Do	
"	Urgel Poitras	L'Assomption	
"	Hugh Allan	Pointe aux Trembles	
"	Chas. Robinson	Lacolle	2e. "
"	Thos. Gray	Oshawa	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	A. Riopelle	St. Esprit	
"	D. Martin	Do	
"	Chas. Daunais, fils	Terrebonne	1er. "
"	Jos. Gadebois	Do	3e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do	Do	

Quatrième Section : Femelles de 2 ans.

4e.	E. Poulin	Ste. Marie de Monnoir	
"	Dame Vve. Masson	Terrebonne	2e. "
"	Do	Do	
"	Chs. Holsworth	Petite Côte	
"	Léon Laporte	Pointe aux Trembles	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. "
"	Do	Do	
"	Do	Dô	3e. "

Cinquième Section : Femelles de 1 an

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
5e.	P. U. Roy	St. Pie	
"	Hugh Allan	Pointe aux Trembles	
"	A. Riopelle	St. Esprit	
"	D. Martin	Do	3e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. "
"	Do	Do	2e. "

Sixième Section : Femelles de l'année

6e.	P. U. Roy	St Pie	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	1er. prix
"	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	2e. "
"	U. Poitras	L'Assomption	
"	H. Allan	Pointe aux Trembles	
"	A. Riopelle	St. Esprit	
"	D. Martin	do	
"	R. Robinson	St. Henri de Mascouche	
"	Chs. Daunais, fils	Terrebonne	3e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	

COTSWOLDS.

Septième Section : Mâles de 2 ans et audessus.

7e.	C. Monchamp	St. Michel	
"	Geo. Mathews	Hudson	
"	R. Spooner	Glenburnie	
"	J. L. Gibb	Compton	
"	A. Ste. Marie	Laprairie	
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	Do	
"	Thos. Gray	Oshawa	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. Prix
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "

Huitième Section : Mâles de 1 an.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
8e.	J. L. Gibb	Compton	
"	P. Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	Do	
"	W. Weld	London, P. O.	
"	Ths. Gray	Oshawa, P. O.	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. Prix
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "

Neuvième Section : Mâles de l'année.

9e.	Geo. Mathews	Hudson	
"	P. Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	Do	
"	W. Weld	London P. O.	
"	Do	Do	
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	Thomas Gray	Oshawa, P. O.	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. prix
"	do	do	2e. "

Dixième Section : Femelles de 2 ans.

10e.	P. Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	do	
"	A. B. Foster	Waterloo	3e. prix
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. "
"	do	do	2e. "
"	do	do	

Onzième Section : Femelles de 1 an.

11e.	John L. Gibb	Compton	
"	Adolphe Ste. Marie	Laprairie	
"	Peter Robinson	Lacolle	3e. prix
"	Chs. Robinson	do	
"	Adolphe Ste. Marie	Laprairie	
"	do	do	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. "
"	do	do	2e. "
"	do	do	

Douzième Section : Femelles de l'année.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
12e.	Peter Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	do	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. prix
"	do	Do	2e. "
"	do	do	3e. "

RACES DIVERSES A LAINE LONGUE.

Treizième Section : Mâles de 2 ans et audessus.

13e.	P. U. Roy	St. Pie	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	James Shields	Lachine	
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	Do	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	Louis Brousseau	St. Hubert	
"	Narcisse Grenier	S. Grégoire	
"	Thomas Gray	Oshawa, P. O.	
"	Do	Do	
"	A. R. Major	Ste. Rose	3e. Prix
"	Louis Laramée	St. Hubert	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. "
"	D'o	Do	2e. "

Quatorzième Section : Mâles de 1 an.

14e.	P. U. Roy	St Pie	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	U. Poitras	L'Assomption	
"	Casimir Brousseau	Laprairie	3e. "
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	Charles Robinson	Do	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	Vital Coupal	St. Michel Archange	1er. "
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	Do	Do	
"	Fidèle Perrault	L'Assomption	2e. "
"	D. Martin	St. Esprit	
"	L. Laramée	St. Hubert	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do	Do	

Quinzième Section : Mâles de l'année.

Sect.	Concurrents	Residence	Prix accordés
15e.	P. E Roy	St. Pie	1er. prix
"	Constant Monchamp	St. Michel	
"	F. Lecavalier	St. Laurent	2e. "
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	E. Poulin	Ste. Marie de Monnoir	
"	do	do	
"	Casimir Brousseau	Laprairie	
"	Vital Conpal	St. Michel Archange	3e. "
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	do	do	
"	F. Perrault	L'Assomption	
"	D. Martin	St. Esprit	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	do	do	
"	F. Lecavalier	St. Laurent	
"	Chs. Robinson	Lacolle	
"	Peter Robinson	do	
"	L. Brousseau	St. Hubert	

Seizième Section : Femelles de 2 ans

16e.	F. Lecavalier	St. Laurent	2e. "	
"	J. B. Dagenais	St. Rose		
"	do	do		
"	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir		
"	U. Poitras	L'Assomption		
"	Casimir Brousseau	Laprairie		
"	Peter Robinson	Lacolle		
"	Chs. Robinson	do		
"	Robert Kenny	Aylmer		
"	A. B. Foster	Waterloo		
"	John Shedden	Lachine		
"	Narcisse Grenier	St. Grégoire		
"	Casimir Sénécal	Laprairie		
"	M. H. Cochrane	Compton		1er. prix
"	do	do		3e. "
"	do	do		

Dix-septième Section : Femelles de 1 an.

Sect.	Concurrents.	Résidences.	3e. "
17e.	P. E. Roy	St. Pie	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	
"	U. Poitras	L'Assomption	
"	Casimir Brousseau	Laprairie	2e. "
"	Peter Robinson	Lacolle	3e. "
"	Chs. Robinson	do	
"	R. Kenny	Aylmer	
"	Louis Brousseau	St. Hubert	
"	Narcisse Grenier	St. Grégoire	
"	F. Perrault	L'Assomption	
"	do	do	1er. "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	do	do	

Dix-huitième Section : Femelles de l'année

18e.	P. E. Roy	St. Pie	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	2e. "
"	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	1er. "
"	do	do	
"	Cosimir Brousseau	Laprairie	
"	Peter Robinson	Lacolle	
"	Chs. Robinson	do	
"	A. B. Foster	Waterloo	
"	Louis Brousseau	St. Hubert	
"	Vital Coupal	St. Michel Archange	
"	Narcisse Grenier	St. Grégoire	
"	C. Sénécal	Laprairie	3e. "
"	Chs. Daunais, fils	Terrebonne	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do	Do	
"	Do	Do	

SOUTHDOWN.

Dix-neuvième Section : Mâles de 2 ans et audessus.

19e.	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	
"	H. D- Moore	Moore's Station	1er. prix
"	E. Longley	Waterloo	2e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	3e. "

Vingtième Section : Mâles de 1 an.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
20e.	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	Pas de prix

Vingt et unième Section : Mâles de l'année.

21e.	Jérémie Payment	St. Eustache	
"	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	
"	Casimir Senécal	Laprairie	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. prix
"	Do	Do	2e. "

Vingt-deuxième Section : Femelles de 2 ans.

22e.	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	
"	Samuel Tozer	Québec	1er. prix
"	M. H. Cochrane	Compton	2e. "
"	Do	do	3e. "

Vingt-troisième Section : Femelles de 1 an.

23e.	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	Pas de prix
------	--------------------	-----------------	-------------

Vingt-quatrième Section : Femelles de l'année.

24e.	H. Herbert Spencer	Brooklin, P. O.	
"	M. H. Cochrane	Compton	1er. prix
"	Do	do	2e. "

CHEVIOTS.

Vingt-cinquième Section : Mâles de 2 ans et audessus.

25e.	Thomas Gray	Oshawa, P. O.	
"	Do	Do	
"	D. Elliott	Grafton	1er. prix
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "
"	Do	Do	

Vingt-sixième Section : Mâles de 1 an.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
26e.	U. Poitras	L'Assomption	
"	Thos. Gray	Oshawa P. O.	
"	David Elliott	Grafton	1er. "
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	

Vingt-septième Section : Mâles de l'année.

27e.	J. B. Dagenais	Ste. Rose	3e. Prix
"	Urgel Poitras	L'Assomption	2e. "
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	D. Elliot	Grafton	1er. "

Vingt-huitième Section : Femelles de 2 ans.

28e.	Urgel Poitras	L'Assomption	3e. "
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	D. Elliott	Grafton	1er. "
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	

Vingt-neuvième Section : Femelles de 1 an.

29e.	U. Poitras	L'Assomption	
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	D. Elliot	Grafton	1er. "
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "
"	J. B. Dagenais	Ste Rose	

Trentième Section : Femelles de l'année.

30e.	Urgel Poitras	L'Assomption	
"	Thomas Gray	Oshawa P. O.	
"	D. Elliot	Grafton	1er. "
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	

RACES MERINOS SAXONNES.

Trente et unième Section : Mâles de 2 ans et audessus.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
31e.	P. H. Moore & son	Moore's station	1er. Prix.
"	D. Martin	St. Esprit	
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-deuxième Section : Mâles de 1 an.

32e.	Alexr. Crawford	Petite Côte	1er. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-troisième Section : Mâles de l'année.

33e.	Alexr. Crawford	Petite Côte	1er. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-quatrième Section : Femelles de 2 ans.

34e.	P. H. Moore & son	Moore's Station	3e. "
"	H. D. Moore	Do	2e. "
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	1er. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-cinquième Section : Femelles de 1 an.

35e.	P. H. Moore & son	Moore's station	2e. "
"	H. D. Moore	Do	3e. "
"	Alexr. Crawford	Petite Côte	1er. "
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-sixième Section : Femelles de l'année.

36e.	Alex. Crawford	Petite Côte	1er. prix
"	Carlos Peirce	Stanstead	

Trente-septième Section : Couple de moutons gras.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
37e.	John Scott	Montréal	
"	Samuel Tozer	Québec	
"	D. Laird	Laprairie	3e. prix
"	D. Elliott	Grafton	1er. "
"	Do	Do	2e. "

Trente-huitième Section : Couple de brebis grasses.

38e.	Geo. Smith	Lachine	.
"	John Scott	Montréal	2e. "
"	Chs. Robinson	Lacolle	1er. "
"	D. Laird	Laprairie	3e. "
"	D. Martin	St. Esprit	

QUATRIÈME CLASSE : ESPÈCE PORCINE.

GRANDES RACES PURES

Première Section : Mâles de 1 an et audessus.

1er.	Thomas Irvine	Montréal	1er. prix
"	William Bennett	Do	2e. "
"	Jonh Scott	Do	
"	R. Spoorer	Glenburnie P. O.	
"	Thomas Irvine	Montréal	

Deuxième Section : Femelles de 1 an et audessus

2e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. "
"	William Bennett	Do	3e. "
"	John Scott	Do	
"	Joseph Limer	Do	
"	Samuel Tozer	Québec	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"			

GRANDES RACES DIVERSES.

Troisième Section : Mâles de 1 an et audessus

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
3e.	P. U. Archambault	L'Assomption	1er. "
"	Thomas Irvine	Montréal	2e. "
"	Do	Do	3e. "
"	R. Spoorer	Glenburnie, P. O,	

Quatrième Section : Femelles de 1 an et audessus.

4e.	P. U. Archambault	l'Assomption	
"	Daniel Drummond	Montréal	1er. prix
"	John Shedden	Lachine	3e. "
"	Samuel Tozer	Québec	
"	D. Laird	Laprairie	2e. "
"	John Cullens	Côte des Neiges	
"	James Hodge	St. Laurent	
"	Thomas Irvine	Montréal	

PETITES RACES PURES.

Cinquième Section : Mâles de 1 an et audessus.

5e.	J. P. & T. A. Dawes	Lachine	1er. prix
"	Thomas Irvine	Montréal	2e. "
"	Do	Do	
"	John Scott	Do	
"	Shelden Stephens	Do	3e. "
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do	Do	
"	William Rodden	Plantagenet	
"	B. Verdon	St. Laurent	

Sixième Section : Femelles de 1 an et audessus.

6e.	J. P. & T. A. Dawes	Lachine	
"	Thomas Irvine	Montréal	2e. prix
"	J. Nicholson	Do	

Sect.	Concurrents.	Résidence	Prix accordés
6e.	P. U. Archambault	l'Assomption	
"	William Bennett	Montréal	1er. "
"	Do	Do	
"	John Scott	Do	
"	William Cullens	St. Eustache	
"	Joseph Limer	Montréal	
"	H. McDonald	Do	3e. "
"	Toussaint Verdon	St. Laurent	
"	Shelden Stephens	Montréal	
"	F. H. Beaudry	Pointe aux Trembles	
"	Louis Laramée	St. Hubert	
"	M. H. Cochrane	Compton	
"	Do	Do	
"	Do	Do	

PETITES RACES DIVERSES.

Septième Section : Mâles de 1 an et audessus.

7e.	Michel Raymond, père	Longue Pointe	
"	Do	Do	
"	William Rodden	Plantagenet	2e. "
"	Samuel Tozer	Québec	3e. "
"	F. H. Beaudry	Pointe aux Trembles	1er. "
"	James McMartin	St. Eustache	
"	Do	Do	
"	William Weld	London	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	H. Allan	Pointe aux Trembles	
"	Léon Laporte	Do	
"	James McMartin	St. Eustache	

Huitième Section : Femelles de 1 an et au-dessus.

8e.	Thomas Irvine	Montréal	3e. prix
"	Do	Do	
"	Michel Raymond, père	Longue Pointe	
"	T. Verdon	St. Laurent	2e. "
"	Do	Do	

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
8e	Mathew Moody	Terrebonne	1er. "
"	Leon Laporte	Pointe aux Trembles	
"	D. Laird	Laprairie	
"	Michel Raymond, père	Longue Pointe	
"	Frs. H. Beaudry	Pointe aux Trembles	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	Hugh Allan	Pointe aux Trembles	
"	Léon Laporte	Do	

CINQUIÈME CLASSE : ESPÈCE GALLINE.



Première Section : Dorkings blancs.

1er.	Geo Smith	Lachine	1er. prix
"	John Wright	Do	2e. "

Deuxième Section : Dorkings panachés.

2d.	Jas. A. Cochrane	Compton	1er. prix
"	John Wright	Lachine	
"	Thomas Irvine	Montréal	2e. "
"	Do	Do	
"	T. S. Ekers	Do	
"	Bruce Campbell	St. Hilaire	
"	Daniel Ryan	Petite Côte	
"	J. Morris	Ste. Thérèse	
"	M. H. Collinson	Montréal	

Troisième Section : Polonais noirs.

3e.	W. H. Collinson	Montréal	1er. prix
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	2e. "
"	F. Verdon	St. Laurent	
"	P. Martin dit Ladouceur	Do	
"	Daniel Ryan	Petite Côte	

Quatrième Section : Polonais blancs.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
4e.	G. Taylor	Montréal	2e. prix
"	R. Taylor	Do	1er. "
"	W. H. Dunlop	Côte Ste. Catherine	3e. "
"	Dr. Génand	St. Jacques	
"	Do	Do	

Cinquième Section ; Polonais dorés

5e.	G. T. Dorion	Montréal	
"	John Wright	Lachine	
"	Andrew McKeon	Tannery West,	
"	R. Taylor	Montréal	
"	W. E. Phillips,	Do	1er. prix
"	T. S. Ekers,	Do	2e. "
"	C. T. Tinsley	Do	
"	B. Verdon	St. Laurent	

Sixième Section : Polonais argentés.

6e	Geo. Theo Dorion	Montréal	1er. prix
"	John Wright	Lachine	2ème
"	Andrew Wright	Do	
"	Andrew McKeon	Tannery West	
"	H. Brodie	Do	
"	Chs. Thos. Tinsley	Montréal	

Septième Section : Polonais de combat

7e.	John Wright	Lachine	
"	R. Taylor	Montréal	
"	B. Campbell	St. Hilaire	1er. prix
"	Do	Do	
"	Dr. Génand	St. Jacques	
"	Do	Do	
"	Chs. Thos. Tinsley	Montréal	
"	Chs. Hughes	St. Laurent	
"	W. H. Collinson	Montréal	
"	John Minteith	Rivière St. Pierre	2e. "

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
-------	--------------	------------	---------------

8e. Huitième Section : Jersey bleus.

Pas de Concurrents.

Neuvième Section : Cochin Chinois.

9e.	Geo. T. Dorion	Montréal	1er. prix	
"	N. Gravel	St. Martin		
"	B. Campbell	St. Hilaire		
"	Alexr. Tragent	Montréal		
"	W. H. Collinson	Do		
"	L. B. Lawford	Sherbrooke		
"	T. Verdon	St Laurent		
"	Shelden Stephens	Montréal		2e. "
"	Do	Do		3e. "
"	Do	Do		4e. "
"	Do	Do		
"	Colonel Ford	Do		
"	Do	Do		
"	Do	Do		
"	Shelden Stephens	Do		
"	Do	Do		
"	Do	Do		

Dixième Section : Espagnols noirs.

10e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. Prix
"	Do	Do	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	2e. "
"	W. H. Collinson	Montréal	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	David Smith	Pointe St. Charles	
"	C. E. Smith	Montréal	
"	Fidèle Perrault	L'Assomption	
"	R. Taylor	Montréal	

Onzième Section : Javas noirs.

11e.	W. H. Dunlop	Côte Ste. Catherine	1er. "
"	W. H. Collinson	Montréal	2e. "

Douzième Section : Bais de Bolton.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
12e.	T. S. Ekers	Montréal	2e. "
"	W. H. Collinson	Do	
"	C. E. Smith	Do	1er. "

Treizième Section : Hamburgs.

13e.	John Wright	Lachine	
"	W. H. Collinson	Montréal	1er. "
"	Do	Do	

Quatorzième Section : Dominiques.

14e. Pas de Concurrents.

Quinzième Section : Pattés

15e.	Charles Hughes	St. Laurent	
"	George Robinson	Montréal	1er. Prix

Seizième Section : Pattés à pattes lisses.

16e.	G. T. Dorion	Montréal	1er. Prix
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	Geo. Taylor	Montréal	
"	R. Taylor	Do	
"	Dr. Génand	St. Jacques	
"	Chs. Thos. Tinsley	Montréal	
"	Do	Do	
"	Charles Hughes	St. Laurent	
"	W. H. Collinson	Montréal	2e. prix
"	Do	Do	
"	John Minteith	Rivière St. Pierre	
"	Pr Martin dit Ladouceur	St. Laurent	
"	Geor. Robinson	Montréal	

Dix-Septième Section : Dindes blancs.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
17e.	Dr. Génand	St. Jacques	1er. prix
"	Urgel Poitras	L'Assomption	2e. "
"	Chs. Hughes	St. Laurent	
"	Fidèle Perrault	L'Assomption	

Dix-huitième Section : Dindes panachés.

18e.	Narcisse Gravel	St. Martin	2e. "
"	Chs. Hughes	St. Laurent	1er. "
"	M. Finley	Côte St. Louis	

Dix-neuvième Section : Dindes sauvages.

19e.	Shelden Stephens	Montréal	Pas de prix
------	------------------	----------	-------------

Vingtième Section : Oies

20e.	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	
"	W. H. Collinson	Montréal	1er. "
"	John Monteith	Rivière St. Pierre	2e. "
"	M. Finley	Côte St. Louis	
"	P. Martin dit Ladouceur	St. Laurent	
"	Daniel Ryan	Petite Côte	
"	Do	Do	
"	Fidèle Perrault	L'Assomption	
"	R. Lecavalier	St. Laurent	
"	N. Gravel	St. Martin	

Vingt-et-unième Section : Oies de France.

21e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. "
"	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	2e. "
"	W. H. Collinson	Montréal	
"	Do	Do	

Vingt-deuxième Section : Oies de Chine.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
22e.	N. Gravel	St. Martin	2e. "
"	J. B. Dagenais	Ste. Rose	1er. "
"	W. H. Collinson	Montréal	

Vingt-troisième Section : Oies de Normandie.

23e.	Etienne Poulin	Ste. Marie de Monnoir	1er. prix
"	Chs. Hughes	St. Laurent	

Vingt-quatrième Section : Canards.

24e	R. Brodie	Tannery West	1er. prix
"	Chs. Hughes	St. Laurent	2e. "
"	John Wright	Lachine	
"	W. H. Collinson	Montréal	
"	M. Finley	Côte St. Louis	

Vingt-cinquième Section : Canards D'Aylsbury.

25e.	Geo. Smith	Lachine	2e. prix
"	John Wright	Do	
"	Thomas Irvine	Do	
"	James McDonald	Rivière St. Pierre	1er. "
"	W. H. Collinson	Montréal	
"	John Cullens	Côte des neiges	

Vingt-sixième Section : Canards de Pologne.

26e.	W. H. Collinson	Montréal	1er. prix
------	-----------------	----------	-----------

Vingt-septième Section : Canards de France.

27e.	Shelden Stephens	Montréal	1er. prix
------	------------------	----------	-----------

Vingt-huitième Section : Canards de Guinée

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
28e.	James A. Cochrane	Compton	
"	Geo. Taylor	Montréal	
"	Chs. Hughes	St. Laurent	2e. prix
"	T. Verdon	Do	1er. "

Vingt-neuvième Section : Pintades.

29e.	Jas. A. Cochrane	Compton	
"	B. Campbell	St. Hilaire	
"	T. Verdon	St. Laurent	1er. prix

Trentième Section : Collection de pigeons.

30e.	Geo. T. Dorion	Montréal	1er. prix
"	Andrew McKeon	Tannery West	
"	C. T. Tinsley	Montréal	2e. "
"	R. Taylor	Do	
"	N. Gravel	St. Martin	
"	Ces. Hughes	St. Laurent	
"	M. Finley	Côte St. Louis	

Trentième Section : Lapins.

31e.	Geo. Taylor	Montréal	
"	John Brown	Do	
"	Leslie Gault	Do	1er. prix
"	Chs. Hughes	St. Laurent	2e. "

SIXIÈME CLASSE : PRODUITS.

CÉRÉALES. ET GRAINES.

Première Section : Blé blanc d'automne, 4 minots.

Sect.	Concurrents.	Résidence	Prix accordés
1er.	Thomas Irvine	Montréal	1er. prix.
"	John Shedden	Lachine	
"	F. Perrault	L'Assomption	2e. "

Deuxième Section : Blé roux d'automne. 4 minots.

2e.	F. Perrault	L'Assomption	1er. Prix
-----	-------------	--------------	-----------

Troisième Section : Blé blanc du Printemps, 4 minots.

3e.	Alexr. Somerville	Lachine	
"	Thomas Irvine	Montréal	3e. "
"	Urgel Poitras	L'Assomption	
"	Hugh McDonald	Montréal	
"	Alber Burwash	St. Andrews	
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	John Shedden	Lachine	1er. "
"	J. M. Browning	Beauharnais	2e. "

Quatrième Section : Blé roux du Printemps, 4 minots.

4e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	Luc Dubuc	Longueuil	
"	Hugh McDonald	Montréal	
"	Albert Burwash	St. Andrews	
"	J. M. Browning	Beauharnais	
"	J. B. Pepin	Longue Pointe	
"	B. Magnan	St. Alexis	
"	G. Kidd	Petite Côte	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	C. Dansereau	Contrecoeur	

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
"	James McMartin	St. Eustache	2e. "
"	Louis Laramée	St. Hubert	1er. "
"	Chs. Daunais, fils	Terrebonne	
"	Jos. Gadbois	Do	
"	B. Boyer	St Laurent	
"	L Lecavalier	Do	
"	D. Graham	Ormstown	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	A. Toupin	Longue Pointe	
"	Jos. Smith	Pointe Claire	
"	W. Henderson	St. Laurent	
"	W. Boa	Do	
"	E. Sadler	Ormstown	3e. prix
"	J. A. Campeau	Rigaud	
"			

Cinquième Section : Orge à 2 rangs, 4 minots.

5e.	D. Drummond	Montréal	
"	Thomas Irvine	Do	1er. prix
"	Hugh McDonald	Do	
"	E. Glendinning	Petite Côte	
"	John Shedden	Lachine	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	G. & R. Muir	St. Laurent	
"	James McMartin	St. Eustache	2e. "
"	A. R. Mayor	Ste. Rose	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	3e. "
"	Jos. Graham	Ormstown	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	W. Anderson	St. Laurent	

Sixième Section : Orge à six rangs, 4 minots.

6e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	J. M. Browning	Beauharnais	1er. prix
"	J. Shedden	Lachine	3e. "
"	B. Magnan	St. Alexis	
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	D. Graham	Ormstown	

Sec.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
"	E. Sadler	Ormstwn	
"	Chs. Daunais, fils	Terrebonne	2e. prix

Septième Section : Seigle, 4 minots..

7e.	F. Perrault	l'Assomtion	1er. prix
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	H. S. Throop	St. Armand Ouest	2e. prix
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	J. Park	Ste. Marthe	3e. "
"	L. H. Bachelder	Rougemont	

Huitième Section : Avoine blanche, 4 minots.

8e.	Laurent Achin	Longueuil	
"	D. Drummond	Montréal	3e. prix
"	Isaac Duhamel	Longueuil	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	F. Lecavalier	St. Laurent	
"	M. Raymond, père	Longue Pointe	
"	Hugh McDonald	Montréal	
"	E. Glendinning	Petite Côte	
"	J. Shedden	Lachine	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	2e. prix
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	F. Perrault	l'Assomption	
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	Chs. Daunais, fils	Terrebonne	
"	B. Boyer	St. Laurent	
"	W. Anderson	Do	
"	J. Morrin	Petit brûlé	1er. prix.
"	D. Graham	Ormstown	

Neuvième Section : Avoine noire, 4 minots.

9e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. prix
"	Geo. West	Ste. Foye	

Dixième Section : Pois, 4 minots.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés	
10e.	F. Lecavalier	St. Laurent	1er. prix	
"	N. Gravel	St. Martin		
"	Hugh DeDonald	Montréal		
"	J. M. Browning	Beauharnais		
"	J. B. Pepin	Longue Pointe		
"	L. Brousseau	St. Hubert		
"	O. Desforges	St. Laurent		
"	H. S. Throop	St. Armand, Ouest		
"	Chs. Holsworth	Petite Côte		
"	Chs. Dansereau	Contreccœur		
"	J. McMartin	St. Eustache		
"	Joseph Gedebois	Terrebonne		
"	B. Boyer	St. Laurent		2e. "
"	R. Lecavalier	Do		
"	W. Anderson	Do		
"	J. Morrin	Petit brûlé		
"	D. Graham	Ormstown		
"	L. H. Bachelder	Rougemont		
"	E. Sadler	Ormstown		
"	M. Raymond, père	Longue Pointe		
"	C. Dansereau	Contreccœur		

Onzième Section : Pois marrowfat, 2 minots.

11e.	T. Verdon	St. Laurent	2d prix
"	R. Lecavalier	Do	1er "
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	3e "

Douzième Section : Vesces, 2 minots.

12e.	F. Lecavalier	St. Laurent	Pas de prix.
"	Urgel Poitras	l'Assomption	

Treizième Section : Fèves blanches, 2 minots.

13e.	H. McDonald	Montréal	1er. prix
"	B. Boyer	St. Laurent	
"	R. Lecavalier	Do	

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
"	S. Park	Ste. Marthe	
"	J. Bean	Massawippi	
"	L. H. Bachelder	Rougemont	
"	T. Burwash	St. Andrews	
"	R. J. M. Constant	St. Lambert	

Quatorzième Section : Blé-d'inde blanc en épis.

14e.	Laurent Achim	Longueuil	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	Narcisse Gravel	St. Martin	
"	Luc Dubuc	Longueuil	3e. prix
"	Nazaire Préfontaine	St. Bruno	
"	O. Desforges	St. Laurent	1er. prix
"	P. N. Lefèbvre	St. Rémi	
"	J. B. O. Martin	Lachine	
"	P. Martin dit Ladouceur	St. Laurent	
"	Jas. McMartin	St. Eustache	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	B. Boyer	St. Laurent	2e. prix
"	R. Lecavalier	Do	
"	F. Girard	Sault au Récollet	
"	L. Legault	Pointe-Claire	
"	J. Paquin	St. André	

Quinzième Section : Blé-d'inde jaune en épis.

15e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	Geo. Mathews	Hudson	
"	Luc Dubuc	Longueuil	
"	H. S. Throop	Freleigsburg	
"	P. H. Krans	St. Armand, Est	
"	J. B. O. Martin	Lachine	
"	Geo. Glines	Lachute	
"	P. N. Lefebvre	St. Rémi	
"	G. W. Toof	St. Armand	
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles	
"	F. Beaulieu	St. Laurent	1er. Prix
"	J. Park	Ste. Marthe	3e. "
"	D. Graham	Ormstown	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	S. Bean	Massawippi	2e. "
"	L. H. Bachelder	Rougemont	
"	T. Burwash	St. André	
"	J. Paquin	Do	

Seizième Section : Graine de mil, 2 minots.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
16e.	M. Moody	Terrebonne	
"	T. Verdon	St. Laurent	2e. "
"	O. Magnan	St. Alexis	
"	Geo. West	Ste. Foye	3e. "
"	D. Graham	Ormstown	
"	Jas, Smith	Pointe Claire	1er. "
"	E. Sadder	Ormstown	
"	T, Burwash	St. Andrews	

Dix-septième Section : Graine de Trèfle rouge, 2 minots.

17e.	William Evans	Montreal	1er. "
------	---------------	----------	--------

Dix-huitième Section : Alsylke, 1 minot.

18e.	W. Evans	Montréal	1er. prix.
------	----------	----------	------------

Dix-neuvième Section : Graine de Chanvre, 2 minots.

19e. Pas de concurrents.

Vingtième Section : Graine de lin, 2 minots.

20e.	J. Payment	St. Eustache	
"	N. Gravel	St. Martin	
"	J. M. Browning	Beauharnais	2e. prix
"	Odilon Magnan	St. Alexis	
"	B. Magnan	Do	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	F. Perrault	l'Assomption	3e. prix
"	P. N. Lefèbvre	St. Rémi	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	A. R. Major	Ste. Rose	
"	R. Lecavalier	St. Laurent	
"	John Morrin	Petit brûlé	
"	D. Graham	Ormstown	
"	L. Legault	Pointe Claire	
"	L. H. Bachelder	Rougemont	
"	P. A. Desjardins	St. Rose	1er. prix

Vingt et unième Section : Graine de moutarde, 1 minot.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
21e. “	D. Martin W. Evans	St. Esprit Montréal	1er. prix

Vingt-deuxième Section : Graine de navets, 20 lbs.

22e.	Wm. Evans	Montréal	1er. Prix
------	-----------	----------	-----------

Vingt-troisième Section : Graine de Carotte de Belgique, 14 lbs.

23e.	R. J. M. Constant	St. Lambert	Pas de prix
------	-------------------	-------------	-------------

Vingt-quatrième Section : Graine de betterave à vache, rouge. 12lbs.

24e.	Thomas Irvine	Montréal	2e. “
“	W. Evans	Do	
“	D. Martin	St. Esprit	1er. “

Vingt-cinquième Section : Graine de betterave à vache jaune. 12lbs.

25e.	Thomas Irvine	Montréal	
“	Wm. Evans	Do	1er. “

Vingt-sixième Section : Balle de Houblon.

26e.	J. P. & T. A. Dawes	Lachine	
“	S. C. Fisk	Abbotsford	2e. “
“	H. Rollins	Do	1er. “
“	J. H. Lane	Elizabethtown Ont	
“	B. Smith	Barnstown	3e. “
“	Geo. Desmorest	Napanee	
“	H. McCaffee	Stanstead	

Vingt-septième Section : Fèves à cheval, 2 minots.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
27e.	D. Drummond	Montréal	3e. prix
"	Thomas Irvine	Do	
"	F. Lecavalier	St. Laurent	
"	T. Verdon	Do	2e. prix
"	John Shedden	Lachine	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	B. Boyer	St. Laurent	
"	W. Anderson	Do	
"	J. Morrin	Petit brûlé	
"	F. Gérard	Sault au Récollet	1er. "
"	James Smith	Pointe Claire	
"	W. Boa	St. Laurent	

Vingt-huitième Section : Sarrazin, 4 minots.

28e.	J. M. Browning	Beauharnais	1er. prix
"	P. N. Lefèbvre	St. Rémi	
"	A. R. Major	Ste. Rose	
"	Chs. Damaïs, fils	Terrebonne	
"	R. Lecavalier	St. Laurent	
"	W. Anderson	Do	3e. "
"	J. Morrin	Petit brûlé	
"	Ant. Villemaire	Yamachiche	2e. "
"	Geo. West	Ste. Foye	

Vingt-neuvième Section : Millet, 2 minots.

29e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

Trentième Section : Trèfle de Hongrie, 2 minots.

30e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

SEPTIÈME CLASSE : RÉCOLTES RACINES.

Première Section : Patates Pink-eyed, 1½ minot.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
1re.	W. Taylor	Ste. Foye	1er. "
"	John Shedden	Lachine	3e. "
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	D. Ryan	Petite Côte	2e. "
"	James Snowdon	Côte St. Luc	
"	John Park	Ste. Marthe	
"	W. Boa	St. Laurent	
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	E. Wilson	Ste. Foye	

Deuxième Section : Patates Cup, 1½ minot.

2e.	Wm. Taylor	Ste. Foye	
"	Geo. West	Do	1er. "
"	G. & R. Muir	St. Laurent	2e. "

Troisième Section : Patates Garnet Chilis, 1½ minot.

3e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	M. Moody	Terrebonne	
"	H. Brodie	Tannery West	
"	E. Glendinning	Petite Côte	
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	John Shedden	Lachine	3e. "
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	Geo. West	Ste. Foye	
"	B. Verdon	St. Laurent	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	D. Ryan	Petite Côte	1er. "
3e.	J. Cullens	Côte des Neiges	2e. prix
"	J. Snowdon	Côte St. Luc	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	B. Boyer	St. Laurent	
"	R. Lecavalier	Do	
"	W. Boa	Do	

Quatrième Section : Patates blanches, 1½ minot.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordé
4e.	T. Irvine	Montréal	2e. prix
"	Luc Dubuc	Longueuil	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	O. Desforges	St. Laurent	
"	G. West	Ste. Foye	
"	P. H. Krans	St. Armand Est	
"	Chs. Holsworth	Petite Côte	
"	B. Verdon	St. Laurent	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	D. Ryan	Petite Côte	3e. prix
"	J. Snowdon	Côte St. Luc	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	R. Lecavalier	St. Laurent	
"	W. Boa	Do	1er. prix
"	G. R. Muir	Do	
"	J. Paquin	St. Andrews	
"	Félix Scullion	Québec	

Cinquième Section : Patates rouges, 1½ minot.

5e.	H. Brodie	Tannery West	2e. "
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	Geo. West	Do	
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	Daniel Ryan	Petite Côte	1er. "
"	J. Snowdon	Côte St. Luc	
"	Louis Laramée	St. Hubert	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	3e. "
"	Chs. Wilson	Ste. Foye	
"	F. Scullion	Do	

Sixième Section : Patates bleues, 1½ minot.

6e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. "
"	W. Taylor	Ste. Foye	2e. "
"	Geo. West	Do	
"	D. Ryan	Petite Côte	3e. "
"	J. Snowdon	Côte St. Luc	

Septième Section : Patates, variétés diverses, 1½ minot.

Sec.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
7e.	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	O. Desforges	St. Laurent	3e. "
"	Geo. West	Ste. Foye	1er. "
"	James Snowdon	Côte St. Luc	2e. "
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	W. Boa	St. Laurent	
"	G. R. Muir	Do	

Huitième Section : Patates, collection 1½ minot.

8e.	Thos. Irvine	Montréal	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	Geo. West	do	1er. prix
"	D. Ryan	Petite Côte	
"	John Cullens	Côte des Neiges	
"	James Snowdon	Côte St. Luc	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	2d. do
"	G. R. Muir	St. Laurent	3e. do

Neuvième Section ; Navets de Suède (18)

9e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	Geo. Mathews	Hudson	
"	J. Shedden	Lachine	2d. prix
"	G. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	Geo. West	do	
"	M. Molson	Montréal	3e. "
"	J. Snowdon	Côte St. Luc	1er. "
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	Jas. Robson	Montréal	
"	R. Nicholson	do	
"	Chs. Wilson	Ste. Foye	

Dixième Section : Navets Globe blanc (18)

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
10.	Thomas Irvine	Montréal	2e. prix
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste Foye	3e. "
"	G. West	"	
"	James Robson	Montréal	1er. "

Onzième Section : Navets Jaunes d'Aberdeen. (18.)

11e.	Geo. Mathews	Hudson	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	Geo. West	Do	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	James Robson	Montréal	1er. prix

Douzième Section : Carottes rouges. (18.)

12e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	J. McMartin	St. Eustache	3e. "
"	Léon Laporte	Pointe aux Trembles	
"	James Snowdon	Côte St. Luc	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	1er. "
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	James Robson	Montréal	2e. "
"	R. Nicholson	Do	
"	Chs. Wilson	Ste. Foye	

Treizième Section : Carottes blanches. (18.)

13e.	T. Irvine	Montréal	
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	J. Shedden	Lachine	
"	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	M. Dubreuil	Pointe aux Trembles	3e. "
"	J. McMartin	St. Eustache	
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles	

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
"	M. Molson	Montréal	1er. prix
"	C. Senécal	Laprairie	
"	James Snowdon	Côte St. Luc	2e. prix
"	Louis Laramée	St. Hubert	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	
"	J. Gadebois	Terrebonne	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	James Robson	Montréal	

Quatorzième Section : Betteraves rouges long. (18)

14e.	Chs. Dubuc	Longueuil	3e. prix	
"	D. Drummond	Montréal		
"	Thos. Irvine	Do	1er. prix	
"	Geo. Mathews	Hudson		
"	T. Verdon	St. Laurent		
"	Geo. Kidd	Petite Côte		
"	J. McMartin	St. Eustache		
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles		
"	James Snowdon	Côte St. Luc		
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul		
"	Jos. Gadebois	Terrebonne		2e. prix
"	R. Brodie	Côte St. Pierre		
"	James Robson	Montréal		
"	Jos. Meloche	Ste. Geniève		

Quinzième Section : Betteraves Globe jaune. (18)

15e.	Chs. Dubuc	Longueuil	1er. prix
"	Thomas Irvine	Montréal	
"	J. McMartin	St. Eustache	2e. prix
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles	
"	James Snowdon	Côte St. Luc	
"	James Robson	Montréal	
"	Jos. Meloche	Ste. Geniève	

Seizième Section : Betteraves jaunes longues. (18)

16e.	D. Drummond	Montréal	2e. "
"	Thomas Irvine	Do	
"	Geo. Mathews	Hudson	

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
"	T. Verdon	St. Laurent	3e "
"	J. Shedden	Lachine	
"	M. Dubreuil	Pointe aux Trembles	
"	Chs. Holsworth	Petite Côte	
"	James McMartin	St. Eustache	
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	
"	J. Robson	Montréal	
"	J. Paquin	St. Andrews	
"	L. Laporte	Pointe aux Trembles	1er. "
"	G. Kidd	Petite Côte	

Dix-septième Section : Betteraves, globe rouge.(18)

17e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. "
"	James McMartin	St. Eustache	
"	J. Robson	Montréal	
"	J. Paquin	St. Andrews	

Dix-huitième Section : Kohl Rabi. (18)

18e.	Thomas Irvine	Montréal	2e. "
"	Geo. Mathews	Hudson	1er. "
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	F. Gérard	Sault aux Récollets	
"	James Robson	Montréal	

Dix-neuvième Section : Betteraves a sucre (18).

19e.	D. Drummond	Montréal	1er. prix
"	T. Irvine	Do	
"	T. Verdon	St. Laurent	2e. prix
"	G. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	3e. prix
"	Jas. Robson	Montréal	
"	R. Nicholson	Do	

Vingtième Section : Panais. (18)

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
20e.	Geo. Kidd	Petite Côte	
"	W. Taylor	Ste. Foye	
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	2e. prix
"	J. Robson	Montréal	3e. prix
"	J. C. Wilson	Ste. Foye	1er. prix

21ième Section : Citrouilles (2)

21e.	W. B. Davidson	Côte St. Paul	2e. prix
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	1er. prix

22ième Section : Courges (20)

22e.	Thomas Irvine	Montréal	
"	John Scott	Do	
"	T. Verdon	St. Laurent	
"	John Shedden	Lachine	2e. prix
"	G. Kidd	Petite Côte	3e. prix
"	W. B. Davidson	Côte St. Paul	1er. prix
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	

23ième Section : Tabac en feuilles (2)

23e.	Dr. Génand	St. Jacques	1er. prix
"	A. E. Kierkowski	St. Charles	
"	Urgel Poitras	L'Assomption	2e. prix
"	Fidèle Perrault	Do	

24ième Section : Sorgho à balais (28 lbs.)

24e.	J. P. & T. A. Dawes	Lachine	pas de prix
------	---------------------	---------	-------------

25ième. Section : Lin en filasse (112 lbs)

Sect.	Concurrents	Résidences	Prix accordés
25e.	J. M. Browning	Beauharnais	2e. prix
"	F. Perrault	L'Assomption	
"	Jos. Gadebois	Terrebonne	1er. prix
"	William Boa	St. Laurent	3e. prix

26ième Section : Chanvre en filasse.

26e. Pas de concurrents.

HUITIÈME CLASSE.

LAITERIE, SUCRE ETC.

N. B Les juges dans cette classe ayant écarté le livre des entrées je ne puis que donner le nom et la résidence de ceux qui ont obtenu les prix.

Beurre en tinettes 56 lbs.

1re.	M. McMartin	St. André	1er. "
"	R. Crozier	Do	2e. "
"	N. Albright	Do	3e. "
"	J. Parke	Ste. Marthe	4e. "

Beurre en Pots, 28 lbs.

2e.	W. Snaith	Petite Côte	1er. "
"	S. Bean	Massawippi	2e. "
"	J. Trenholm	Trenholmville	3e. "
"	N. Albright	St. Andrews	4e. "

Fromage, 30 lbs.

3e.	G. Glines	Lachute	1er. "
"	G. P. Toof	St. Armand	2e. "
"	R. Brodie	Côte St. Pierre	3e. "
"	D. Gilbert	Massawippi	4e. "

Miel en Gâteaux.

Sect.	Coneurrents.	Résidence.	Prix accordés
4e.	J. Valiquet	St. Hilaire	1er. "
"	D. Drummond	Montréal	2e. "
"	U. Poitras	L'Assomption	3e. "

Miel en Pots.

5e.	B. Magnan	St. Alexis	1er. "
"	D. Drummond	Montréal	2e. "
"	Jas. Smith	Pointe Claire	3e. "

Sucre d'érable.

6e.	Simon Bean	Massawippi	1er. "
"	F. Voligny	Contrecoeur	2e. "
"	G. Boyd	Granby	3e. "

NEUVIÈME CLASSE.

INSTRUMENTS DESTINÉS A LA PRÉPARATION DU SOL.

Première Section : Charrues en fer a tous labours.

1er.	Thomas Irvine	Montréal	
"	John Raidker	Do	
"	W. Evans	Do	
"	Do	Do	
"	J. Bte. O. Martin	Lachine	3e. prix
"	J. Jeffrey	Montréal	2e. prix
"	A. Trudel	Ste. Scholastique	1er. prix
"	J. Paterson	Montréal	
"	Do	Do	
"	Do	Do	

Deuxième Section : Charrues en bois a tous labours.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
2e.	W. Evans	Montréal	3e. prix
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	J. Moran	Do	
"	Pearson et Vanvliets	Lacolle	1er. prix
"	Do	Do	2e. prix

Troisième Section : Charrues a labours profonds.

3e.	John Raidker	Montréal	
"	W. Evans	Do	1er. prix

Quatrième Section : Charrues sous sol.

4e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
"	Do	Do	2e. prix

Cinquième Section : Herses lourdes.

5e.	Thos. Irvine	Montréal	2e. prix
"	John Raidker	do	3e. prix
"	J. Jeffrey	do	1er. prix
"			

Sixième Section : Herses légères.

6e.	J. Jeffrey	Montréal	1er. prix
-----	------------	----------	-----------

Septième Section : Herses à Billons

7e.	W. Evans	Montréal	
"	J. Bte. O. Martin	Lachine	1er. prix
"			

Huitième Section : Rouleau en fer.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
8e.	Thomas Irvine	Montréal	1er. prix

Neuvième Section : Rouleau en bois

9e.	John Scott	Montréal	1er. prix
-----	------------	----------	-----------

Dixième Section : Collection d'instruments à main

10e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

INSTRUMENTS DESTINÉS AU NETTOYAGE DU SOL.

Onzième Section : Scarificateurs ou cultivateurs

11e.	M. Moody	Terrebonne	2nd. prix
"	"	"	
"	John Scott	Montréal	
"	W. Evans	"	
"	"	"	1er. prix
"	J. B. O. Martin	Lachine	
"	J. Smith	Montréal	

Douzième Section : Butteurs.

12e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
"	J. B. O. Martin	Lachine	2nd. prix
"	J. Jeffrey	Montréal	
"	W. Evans	"	3e. prix
"	John Raidker	"	

Treizième Section : Houes à cheval.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
13e.	W. Evans	Montréal	2e. prix
"	J. B. O. Martin	Lachine	
"	S. G. Bush	Coaticook	1er. prix
"	W. Evans	Montréal	3e. prix

Quatorzième Section : Collection d'instruments a main.

14e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

INSTRUMENTS DESTINÉS AUX RÉCOLTES.

Quinzième Section : Semoirs à toutes graines.

15e.	T. Irvine	Montréal	
"	Maxwell & Whitelaw	Paris P. O.	
"	E. Sadler	Annstown	
"	W. Evans	Montréal	
"	C. Gentesse	Do	1er. prix
"	Elias Wallis	Elgin	2e. "

Seizième Section : Semoirs à betteraves, carottes.

16e.	W. Evans	Montréal	1er. "
"	Do	Do	2e. "
"	Do	Do	3e. "

Dix-septième Section : Semoirs à graines fourragères.

17e.	W. Evans	Montréal	1er. "
------	----------	----------	--------

Dix-huitième Section : Semoirs à engrais.

18e.	W. Evans	Montréal	1er. "
------	----------	----------	--------

Dix-neuvième Section : Faucheuses.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
19e.	M. Moody	Terrebonne	2e. "
"	W. Evans	Montréal	1er. "
"	Gillis & Boyd	Huntington	3e. " ex æquo
"	Frost & Wood	Smithsfalls P. O. }	

Vingtième Section : Moissonneuses combinées.

20e.	W, Evans	Montréal	pas de prix
------	----------	----------	-------------

Vingt et unième Section : Faucheuses, Moissonneuses.

21e.	M. Moody	Terrebonne	1er. prix
"	B. Bell	St. Georges P. O.	
"	J. B. Scott	St. Timothé	2e. prix 3e. prix
"	W. Evans	Montréal	
"	Frost & Wood	Smithsfalls	
"	John Forsyth	Dundas	
"	J. Smith	Montréal	
"	W. Johnson	Do	
"	T. W. Glines	Oshawa P. O.	

Vingt-deuxième Section : Collections d'instruments à main.

22e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

Vingt-Troisième Section : Faneuses à cheval.

23e.	W. Evans	Montréal	pas de prix
------	----------	----------	-------------

Vingt-Quatrième Section : Rateau à cheval.

24e.	M. Moody	Terrebonne	1er. prix
"	W. Evans	Montréal	
"	Do	Do	2e. prix
"	S. G. Bush	Coaticook	
"	Elias Wallis	Elgin	

Vingt-cinquième Section : Arracheur de patates.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
25e.	W. Evans	Montréal	1er. "

Vingt-sixième Section : Wagons,

26e.	M. Moody	Terrebonne	1er. "
"	J. Jeffrey	Montréal	2e. "

Vingt-septième Section : Tombereau.

27e.	J. Jeffrey	Montréal	1er. "
------	------------	----------	--------

Vingt-huitième Section : Charettes.

28e.	James Jeffrey	Montréal	1er, "
"	Louis Brousseau	Chambly	2e. "

INSTRUMENTS A LA PRÉPARATION DES PRODUITS.

Vingt-neuvième Section : Machines à battre à un cheval.

29e.	M. Moody	Terrebonne	1er. "
"	J. Smith	Montréal	2e. "
"	W. Johnson	Do	

Trentième Section : Machines à battre à 2 chevaux.

30e.	M. Moody	Terrebonne	3e. "
"	Benjamin Saindon	Ste. Marie de Monnoir	
"	J. Smith	Montréal	1er. "
"	W. Johnson	Do	2e. "

Trente-unième Section : Machines à battre le trèfle.

Sect.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
31e.	Mathew Moody	Terrebonne	1er. "
"	Do	Do	

Trente-deuxième Section : Machines à égrainer le blé-d'Inde.

32e.	W. Evans	Montréal	1er. "
"	Do	Do	
"	D. Codd	Ottawa	2e. "

Trente-troisième Section : Machines à brayer le lin.

33e.	M. Moody	Terrebonne	2e. "
"	William Boa	St. Laurent	1er. "

Trente-quatrième Section : Machines à brayer le chanvre.

34e.	William Boa	St. Laurent	pas de prix.
------	-------------	-------------	--------------

Trente-cinquième Section : Cribles trilleurs.

35e.	W. Evans	Montréal	1er. "
------	----------	----------	--------

Trente-sixième Section : Tarares.

36e.	M. Moody	Montréal	2e. prix
"	W. Evans	Terrebonne	3e. prix
"	W. McKenzie	Morrisburg	1er. prix
"	Do	Do	
"	Pearson & Van Vliets	Lacolle	

Trente-septième Section : Laveurs.

37e.	Pas de concurrents.		
------	---------------------	--	--

Trente-huitième Section : Appareils à coction.

Sect.	Concurrents	Résidence	Prix accordés
38e.	W. Evans	Montréal	1er. prix

Trente-neuvième Section : Coupe-racines.

39e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
"	Do	Do	2e. prix
"	Do	Do	

Quarantième Section : Coupe-paille.

40e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
"	Do	Do	2e. prix

Quarante et unième Section : Concasseurs.

41e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
------	----------	----------	-----------

Quarante-deuxième Section : Barrates.

42e.	W. Evans	Montréal	1er. prix
"	Do	Do	
"	W. Johnson	Do	
"	S. G. Bush	Coaticook	2e. prix

Quarante-troisième Section : Presses à fromages:

43e.	W. Evans	Montréal	1er. "
------	----------	----------	--------

Quarante-quatrième Section : Presses à cidre.

44e.	W. Evans	Montréal	1er. "
------	----------	----------	--------

INSTRUMENTS DIVERS NON CLASSÉS CI-DESSUS.

Quarante-cinquième Section ; Arrache Souche.

Sec.	Concurrents.	Résidence.	Prix accordés
45e.	Willam Furguson	L'Orignal	1er. "

Quarante-sixième Section : Barrières

46e.	R. Lewis	Melbourne	1er. "
"	Do	Do	2e.
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	Do	Do	
"	P. N. Lefebvre	St. Rémi	
"	Chs. Hughes	St. Laurent	

Quarante-septième Section : Rucher.

47e.	Ant. St. Jacques	Yamachiche	2e. "
"	Thomas Valiquet	St. Hilaire	1er. "
"	A. Lauzon	Côte des Neiges	
"	R. Lewis	Melbourne	

Quarante-huitième Section : Pesées.

48e.	S. G. Bush	Coaticook	Pas de prix
------	------------	-----------	-------------

APPENDICE N^o. 2.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX
PUBLICS.

Québec, Mars, 1869.

A l'Honorable Ls. Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, etc., etc., etc.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit, sur les travaux exécutés dans les chemins de Colonisation, pendant le cours de l'année 1868.

Vous y retrouverez les noms de presque tous les chemins, dont il a été question dans mes rapports de ces années dernières, sur la Colonisation.

Bon nombre de ces chemins sont déjà commencés depuis plusieurs années, des travaux y ont été exécutés tous les ans, mais les octrois législatifs en faveur de la Colonisation étant peu considérables, si on les compare aux besoins pressants du pays, font que les allocations particulières, pour chaque chemin, ont été forcément restreintes et sont, conséquemment, la cause du retard apporté à leur parachèvement.

L'intérêt tout particulier que le Gouvernement et la Législature portent à la Colonisation me fait espérer un octroi considérable pour la saison prochaine : nous en profiterons pour terminer bon nombre de chemins dont la confection est ardemment désirée par les populations des anciennes paroisses, qui n'attendent que leur ouverture pour prendre de nouvelles terres, afin d'y établir leurs enfants. Cet octroi répondra, j'aime à le croire, aux demandes si justes de ceux dont la vie est consacrée aux travaux de l'Agriculture, il sera propre à relever leurs espérances et à prévenir le découragement dont la conséquence inévitable est l'émigration.

Aux efforts du Gouvernement viendront se joindre les efforts des individus qui n'hésiteront pas à s'imposer des sacrifices pour faciliter davantage l'établissement du Domaine public et qui ne manqueront pas de profiter de la libéralité de la Législature, en se formant en sociétés de Colonisation.

Les renseignements donnés sur chacun des chemins ont été fournis au Département par les conducteurs de travaux en réponse aux questions suivantes qui leur ont été adressées en Novembre dernier sous forme de lettre circulaire :

10.—Veuillez désigner le chemin dont vous avez eu à conduire les travaux, indiquant sa longueur, son point de départ et son point d'arrêt, ainsi que les noms des lieux par lesquels il passe ?

20.—Quelle est la largeur de ce chemin ? Peut-il être fréquenté sur tout son parcours par les voitures à roues ? Les fossés sont-ils faits ?

3.—Quelle longueur de chemin avez-vous fait terminer cette année ? S'il s'y trouve des ponts et fascinaiges, veuillez les mentionner en détail, et dire combien ils ont coûté ?

40.—Combien de milles reste-il à faire pour compléter ce chemin, et combien cela pourrait-il coûter ?

50.—Quels avantages ce chemin offre-t-il à la Colonisation et au Commerce ?

60.—Veuillez dire ce que vous savez sur les terrains à travers lesquels passe ce chemin et auxquels il conduit, indiquant la qualité du sol, les différents bois qui s'y trouvent, les carrières de pierre à chaux et autres, les traces de minéraux, les pouvoirs d'eau, etc ?

70.—Y a-t-il eu et y a-t-il encore des chantiers dans le voisinage du chemin ? Y reste-t-il du bois propre au commerce ?

80.—Quel est le nombre des lots de terre qui ont été pris cette année sur le chemin dont vous avez conduit les travaux ? S'il y a été fait des défrichements de quelque importance, veuillez les mentionner ?

90.—Veuillez donner les renseignements que vous possédez sur les progrès de la Colonisation, soit dans le Township que vous habitez, ou dans les Townships environnants, soit dans ceux qui sont situés sur ou auprès des chemins qui ont été ouverts par le Gouvernement depuis les cinq dernières années ?

100.—Quelle a été l'augmentation de la population durant cet espace de temps dans ces localités ? A quelle origine appartiennent les colons ? Y a-t-il parmi eux des Canadiens revenus des Etats-Unis ?

110.—Veuillez dire s'il a été bâti cette année dans ces Townships quelques églises ou chapelles, ou si quelques sites d'église y ont été fixés ?

120.—Quels sont les principaux grains récoltés cette année dans les environs du chemin ouvert sous votre surveillance ? Ces grains ont-ils souffert de la gelée ou des insectes ?

* 130.—Y a-t-il eu depuis cinq ans augmentation considérable dans la

valeur des propriétés en cet endroit ? Si oui, veuillez dire dans quelle proportion ?

140.—Le chemin dont vous avez conduit les travaux est-il verbalisé ? Si oui, depuis quand l'est-il ?

Tous n'ont pas répondu également bien à ces questions ; néanmoins, j'ai lieu de croire que vous serez satisfait de l'ensemble des travaux exécutés et des renseignements que j'ai pu recueillir.

Le Guide de Colonisation qui se prépare dans le Département suppléera bientôt aux lacunes qui peuvent se rencontrer dans ce rapport. Pour éviter des répétitions inutiles, j'ai cru devoir omettre certains détails qui seront plus à leur place dans le Guide.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

CHEMIN KINOGAMI.

Ce chemin, qui commence pour ainsi dire à St. Alphonse, sur la grande Baie, et va se terminer audelà de la rivière Ashouapmouchouan, à l'extrémité ouest du lac St. Jean, distance de 36 à 40 lieues, parcourt un vaste territoire possédant un sol d'une grande fertilité et arrosé par plusieurs belles rivières.

La vallée du lac St. Jean, l'une des plus belles et des plus étendues du Canada, est remarquable par son sol riche, ses beaux bois et la douceur de son climat ; elle peut contenir une population de cent mille âmes.

Il est donc absolument nécessaire que le gouvernement fasse au plus tôt terminer le chemin Kinogami, afin de donner aux colons les moyens d'aller s'y établir.

Afin de faciliter les travaux, le chemin a été divisé en quatre sections, comme suit :

1re. Section.—De Beauportage, dans Laterrière, à Hébertville, dans La-barre, longueur, environ 23 milles.

2d. Do.—De Hébert-ville à Metabetchouan, longueur, 20 milles et 68 chaînes.

Cette Section est maintenant parachevée.

3ème. Do.—De Metabetchouan à Ouiatchouan, longueur 10½ milles.

4ème. Do.—De la rivière Ouiatchouan, dans Charlevoix, jusqu'à l'embouchure de la rivière Ashuapmoutshuan, distance d'apeu près 20 milles.

Une somme de \$6,000 serait nécessaire pour terminer ces 4 Sections.

Il est question d'ouvrir une 5ème section du chemin, en suivant la rive sud de la rivière, jusqu'à la rivière à l'ours, située près de la ligne qui divise les cantons Ashouapmouchouan et Demeulles, où il y a des colons d'établis.

Cette section aura à peu près 10 milles de longueur.

1re. Section.

Conducteurs : J. B. Gaudin et Chs. Drapeau.

Montant octroyé, \$1,600.

Dans cette section Mr. Gaudin a réparé et amélioré 5 milles et refait le pont sur la rivière Kaskouïa, mesurant 571 pieds de lambourdes. Un autre pont de 55 pieds a aussi été construit.

Aux deux extrémités du pont il a été nécessaire de faire 43 pieds de pontage, lequel a été recouvert de 3 pieds de terre.

Des pontages ou fascinages ont deplus été faits dans diverses parties du chemin, sur une longueur de 4 arpents, lesquels ont coûté \$140.

Dans cette même section, Mr. Drapeau a fait exécuter les travaux suivants :

Parachevé 2 milles et 8 arpents, coutant.....	\$418.80
Fossés, 4 arpents, "	33.60
Fascinages, 12 arpents, "	192.00
Mirage, "	30.00
Pontage 4 arpents, en sus du chemin terminé.....	30.00
	<hr/>
	\$704.40
Balance dans les mains du conducteur,	95.60
	<hr/>
	\$800.00

4ième. Section

Conducteur ; Chs. Drapeau.

Montant octroyé, \$800.

Dans cette section du chemin Kinogami les travaux suivants ont été exécutés, savoir :

Chemin parachevé,	1½ mille
Ponts	134 pieds
Fascinages,.....	7arpents
Fossés,.....	24arpents

Décharge de 4 arpents sur 4½ pieds de largeur, un cotoyage de 3 perches sur 4 pieds, un do de 14 perches de long sur 2 pieds, un do dans le roc de 15 perches sur 6 do

CHEMIN TREMBLAY ET SIMARD.

Conducteur : A. Gagnon.

Montant octroyé, \$400.

Ce chemin a été amélioré dans toute son étendue qui est de 9 milles. Il a été complété 9 arpents de chemin neuf et 6½ arpents de fascinages ont été faits et couverts de terre. Cinq ponts, dont un de 20 pieds, ont été relevés. Enfin, ce chemin qui était presque impassable dans bien des endroits est maintenant propre au roulage.

Il reste encore à faire 40 arpents dont 14 sont ouverts en chemin d'hiver. Cette section coûterait à peu près \$150 du mille, y compris les ponts

Presque tous les lots sont pris dans les deux townships, et il a été fait, cette année, environ 150 arpents d'abatis sur le chemin seul.

Le chemin est verbalisé jusqu'au 7ième rang.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONDUCTEUR :

Ce chemin passe sur une grande étendue de terrain généralement planche et conduit à de superbes terres, en arrière des deux cantons qui, sans doute, viendront plus tard à se coloniser. La qualité du sol est des meilleurs que l'on puisse désirer ; je pourrais mettre n'importe qui au défi de trouver du meilleur terrain, je ne dirai pas seulement dans le Saguenay mais dans tout le Bas-Canada. Toutes les personnes qui viennent de nos vieilles paroisses du St. Laurent sont enchantées de la qualité du sol. L'on y trouve du bois de toutes les espèces. Il existe sur les 3ème et 4ème rangs de Tremblay et de Simard une superbe carrière de pierre à chaux qui s'étend sur une étendue de trois milles de long sur un mille de largeur.

“ Les progrès de la colonisation, dans les cantons de Simard, Tremblay et Harvey, sont des plus satisfaisants, et cette année, ils surpassent tous les autres. Il y a plusieurs colons sur le chemin de front, dans Simard, qui

ont récolté audessus de 200 minots de beau grain, sur des lots dont les premiers défrichements ont été faits par les vaillants colons de Mr. le curé Tremblay, de Beauport. Dans Tremblay il y a eu aussi de bien belles récoltes ”

Je donne ici le rapport de l'Assistant Commissaire Mr. Lesage qui renferme des renseignements très intéressants sur les progrès de la Colonisation dans le Haut-Saguenay.

LA COLONISATION DU SAGUENAY.

RAPPORT DE MR. LESAGE.

À l'Honorable LOUIS ARCHAMBEAULT, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics.

MONSIEUR,—Vous m'avez chargé en Août dernier, de visiter les chemins de Colonisation du Saguenay et en particulier le chemin Kinogami, jusqu'à son extrémité nord. J'ai accompli ma mission, et j'ai aujourd'hui l'honneur de vous en faire rapport, sous forme de notes de voyage. J'ai adopté cette forme de préférence, afin de vous faire part, sans trop de monotonie, des renseignements que j'ai recueillis et des observations que j'ai été à même de faire dans le cours de mon voyage.

Je quittai Québec le vendredi, 19 Août dernier (1868), à bord du vapeur l'Union. Le lendemain matin, j'étais à la Baie des Ha ! - Ha !

Après avoir payé à la Baie des Ha ! Ha ! le tribut d'admiration que lui doivent tous ceux qui la contemplant pour la première fois, je pris le chemin de la Grande Ligne, en route pour Chicoutimi. A peine avais-je fait une lieue que je me trouvai sur un chemin de Colonisation, le chemin Sydenham. Cette route longue d'une lieue environ forme partie de la Grande Ligne : elle traverse une savane ou plutôt une tourbière fort profonde. Ça n'a pas été chose facile que d'asseoir un chemin solide en cet endroit, cependant à force d'adresse et de persévérance, on y a parfaitement réussi. On a commencé par creuser dans la terre noire chaque côté de la voie un canal d'une profondeur variant de huit à cinq pieds. Les parois sont boisées en cèdre équarri, et le dessus recouvert d'un pontage régulier de même bois. Une fois les canaux faits, l'espace intermédiaire a été ponté et recouvert de terre et de sable sur une épaisseur de trois à quatre pieds au milieu, allant en diminuant de chaque côté, de manière à former un chemin bien arron-

di. Quoique terminé depuis quatre ans, ce chemin est encore en très bon état et sera facile à entretenir. C'est un ouvrage fort utile qui fait honneur au Gouvernement et à ceux qui l'ont exécuté ; il ne faut pas regretter les \$4.300 qu'il a coûté.

Chicoutimi est un village plein d'activité, c'est, pour le présent du moins, la capital du Saguenay, et un de nos ports de mer importants. M. Tremblay le Député du Comté, qui y réside et dont j'ai vivement apprécié l'hospitalité, m'a fait visiter en passant, les magnifiques Scieries des M. M. Price. Cet établissement, qui est un des plus considérables de ce genre en cette province, a été le noyau de cette ville naissante et est encore aujourd'hui le premier élément de sa prospérité. Il se trouve à l'embouchure de la Rivière Chicoutimi qui lui déverse ses eaux par une chute perpendiculaire d'une quarantaine de pieds.

C'est là que les beaux bois du Haut-Saguenay sont convertis en mardriers, colombages, lambris, boîtes d'emballage, en bardeaux, lattes, et pièces de pavage, pas une retaille qui ne soit utilisée. Les vaisseaux d'outremer viennent prendre ces bois à deux milles au dessous des moulins. L'hiver, la coupe des billots qui les alimentent, procure un emploi lucratif aux colons pauvres ; les chantiers sont en outre, un marché avantageux pour les grains et le fourrage dont les colons peuvent disposer.

A douze milles à l'ouest de Chicoutimi commence le chemin Kinogami c'est la seule voie de communication par terre avec le Haut-Saguenay. De l'extrémité sud du chemin Kinogami à la Baie des Ha ! Ha ! distance de 14 milles en ligne presque droite, il y a un bon chemin de roulage qui conduit au chemin St. Urbain et au port de mer de la Baie des Ha ! Ha ! Un magnifique pont de 353 pieds de longueur, 22 pieds au-dessus de l'eau, a été bâti sur la Rivière Chicoutimi au point de départ du chemin Kinogami. De là jusqu'à la Rivière Kaskouïa, sur un espace de 14 milles, il peut y avoir moitié du chemin en assez bon ordre, le reste est à refaire en grande partie ; si pressé que l'on soit, on ne peut guère aller autrement que le pas la plupart du temps. Le pont de Kaskouïa, qui avait été détruit par un incendie l'an dernier, venait d'être terminé lorsque j'y suis passé ; bon nombre de mauvais pas avaient aussi été réparés en deça, à même l'octroi de cette année.

Une fois passé la Rivière Kaskouïa, j'ai trouvé le chemin très passable, sauf quelques endroits assez raboteux, mais assez rares : le fond est bon. En laissant le lac Kinogami on se trouve dans un chemin de campagne ordinaire en plein désert ; c'est la paroisse d'Hébertville qui commence ; à six milles au de-là du lac se trouve le village d'Hébertville.

J'avais quitté Chicoutimi à trois heures et demie le Samedi après-

midi ; j'avais couché au Camp du Milieu, chez Jean Deschêne, un type à esquisser. Le dimanche matin, je tenais à me rendre pour la grande messe à Hébertville afin d'avoir une vue d'ensemble de la population de cet endroit ; je me mis en route à six heures, et il n'était pas encore neuf heures lorsque j'y arrivai.

Hébertville avec ses jolies habitations, son village naissant, a déjà la physionomie d'une ancienne paroisse tant les défrichements y sont avancés. La population qui, en 1862, n'était que de 575 âmes, s'élève aujourd'hui à 1360. Pourtant ce n'est qu'au printemps de 1849 que son fondateur, M. le Curé Hébert, est allé faire abattre les premiers arbres en cet endroit, pour le compte de la société de colonisation des comtés de Kamouraska et l'Islet. Il faut avoir parcouru cet espace de trente-six milles, qui s'étend comme un véritable désert entre Hébertville et Chicoutimi, pour se faire une idée des misères et des fatigues qu'ont endurées ces intrépides colons jusqu'à ces dernières années : il faut surtout avoir entendu de leur propre bouche les récits émouvants qu'ils en font. Dans les premiers temps quand tout leur manquait, c'était à Chicoutimi et à la Grande Baie qu'il leur fallait aller chercher leurs approvisionnements.

Ces rudes commencements leur ont porté bonheur, la Providence s'est laissée toucher par tant de courage ; aujourd'hui ils peuvent se suffire à eux mêmes. Il ne leur manque plus qu'un médecin ; j'espère cependant qu'ils n'en seront pas priés bien longtemps maintenant, car il y a là de quoi tenter l'ambition des M.M. de la Faculté qui cherchent à s'établir. Il ne s'agit pas seulement d'Hébertville, mais encore de tous les établissements qui se trouvent au-delà jusqu'à plus de quinze lieues au nord. Un bon médecin qui s'établirait là porterait secours à bien des misères, et acquerrait en peu d'années une position fort enviable.

L'Eglise d'Hébertville est très-bien située sur une éminence le long de la Rivière des Aulnets ; c'est une construction en bois fort spacieuse et qui date déjà de plusieurs années. L'intérieur est propre et convenable, mais son plus bel ornement est l'affluence de bons et fervents chrétiens qui l'envoient tous les dimanches.

La plupart des colons d'Hébertville sont venus des comtés de Kamouraska et de l'Islet ; il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs maisons, leurs granges et leurs clôtures pour les reconnaître. On en compte cependant un certain nombre qui sont originaires du comté de Charlevoix. A la sortie de l'Eglise je pris un intérêt extrême à examiner cette population, je fus frappé de son allure vive et intelligente ; loin d'avoir altéré ses traits, le travail et les fatigues lui ont imprimé un cachet d'énergie et de fierté que l'on rencontre assez rarement à pareil degré. C'est d'ailleurs un fait incontestable

que les habitants des nouveaux établissements offrent partout l'exemple du progrès et de l'activité ; à peine ont-ils satisfait aux besoins les plus impérieux que vous les voyez de suite témoigner de l'intérêt pour l'éducation, s'occuper de leurs affaires municipales, et au besoin raisonner fort sainement sur leurs devoirs politiques. Il y a certaines plantes qui pour atteindre tout le développement dont elles sont susceptibles, ont besoin d'être arrachées du sol dans lequel elles ont germé et d'être transplantées ailleurs ; on dirait que la conquête du sol vierge a le même effet sur les groupes de défricheurs.

Dans l'après-midi, les principaux citoyens, le maire en tête, vinrent me rendre visite et m'exposer leurs besoins. Je promis de ne pas les oublier auprès de mes chefs et jusqu'ici vous savez que j'ai tenu parole.

Le lendemain, lundi, je me remis en route allant toujours vers le Nord par le chemin Kinogami. Deux heures après mon départ, j'étais à l'embouchure de la Rivière Métabetchouan, au Poste de la Baie d'Hudson ; j'avais en face de moi le Lac St. Jean, qui, en cet endroit, a toute l'apparence et la majesté de la mer, car on n'en aperçoit pas le rivage opposé.

Il y a deux cents ans les Révds. Pères Jésuites avaient une mission florissante en cet endroit. Le sol de la forêt porte encore les traces de leurs défrichements, et la chapelle qu'ils y avaient bâtie pour les sauvages montagnais a été relevée de ses ruines. C'est là que les tribus montagnaises viennent faire la traite des pelletries avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est là aussi qu'ils viennent entendre avec la foi ardente qui les caractérise les instructions des missionnaires et recevoir les sacrements de l'Eglise.

Rien de touchant et d'imposant comme la vue de cette modeste chapelle ombragée d'ormes séculaires, flanquée d'un cimetière indien qui, au sortir de la forêt, vous apparaît sur la plage déserte du Grand Lac. Les missionnaires Jésuites ont la réputation d'avoir eu la main heureuse partout où ils ont eu à choisir le site de leurs missions ; ils l'ont rarement mieux justifiée qu'en se fixant à Métabetchouan. M'est avis qu'il ne s'écoulera pas de longues années avant qu'il y ait un établissement considérable en cet endroit.

La rivière Métabetchouan est très-considérable à son embouchure, on la traverse commodément en voiture sur un grand bac à l'aide d'un fil de fer tendu d'une rive à l'autre. A ma grande surprise, en descendant à la rivière, j'aperçus un petit bateau à vapeur à l'ancre au-dessus de la traverse. Ce bateau appartient à la Maison Price, qui s'en sert pour remorquer ses bois de commerce vers la Petite Décharge, et transporter des provisions de chantier. J'aurais volontiers échangé ma modeste voiture à planche à qua-

tre roues pour le pont du bateau à vapeur ; avant longtemps j'espère bien que colons et touristes pourront se payer cette fantaisie.

A trois milles en-deçà de Métabetchouan les défrichements cessent presque complètement pour ne reprendre qu'à trois milles au-delà. Je laisse derrière moi les établissements déjà prospères de Ouiatchouan, de la Pointe-aux-Trembles et j'arrive le Mardi à la Pointe-Bleue, où se sont fixés les premiers colons du lac St. Jean il y a une douzaine d'années. Ici encore la Colonisation a fait des progrès surprenants ; la forêt a reculé devant les défricheurs et a fait place à de beaux champs de blé, d'orge et d'avoine. C'est aujourd'hui la paroisse de Notre-Dame du Lac St. Jean. Elle a son Curé résident depuis quelques années, il s'y trouve bon nombre d'habitants qui recueillent au-delà de leurs deux cents minots de blé, et quelques uns qui dépassent six cents et même mille minots, sans compter les autres grains que l'on cultive en moindre quantité. Elle a son conseil municipal dont le maire actuel est un ancien citoyen de Beauport, M. J. Bte. Parent. Arrivé là, il y a trois ou quatre ans, avec un petit capital et plusieurs enfants en état de le seconder, M. Parent est aujourd'hui à la tête d'une ferme florissante qu'il agrandit tous les jours. Vous lui offririez en échange une moyenne terre de Beauport qu'il y regarderait à deux fois avant d'accepter le marché. J'ai pris chez lui un échantillon de blé du printemps qui a été coupé deux mois et vingt jours après avoir été mis en terre ; je doute fort qu'on en puisse trouver de plus beau. J'ai arraché dans son champ sur une pièce de terre neuve une poignée d'avoine dont les tiges mesurent jusqu'à six pieds et deux pouces de longueur ; la hauteur moyenne de la pièce n'était guère au-dessus de cinq pieds et demie. Cette précocité et cette vigueur de croissance ne sont pas un fait isolé. J'aurais pu trouver la même chose dans la plupart des champs qui longeaient la route.

A cette date, 23 d'Août, on était au cœur des récoltes, à la Pointe-Bleue, il y avait déjà du blé d'entré en grange et une grande quantité en quintaux et en javelles. J'ai remarqué la même précocité sur toute la route depuis le bas d'Hébertville. La chose m'a frappé d'autant plus que deux semaines plus tard j'ai trouvé du grain vert en assez grande quantité le long de la ligne du chemin de fer depuis la Pointe-Lévis jusqu'à la Rivière du Loup.

De la Pointe Bleue je me suis rendu en voiture par un excellent chemin jusqu'au deux-tiers de la Réserve des Sauvages.

Il y a en cet endroit une colline qui domine toute la plaine environnante ; je m'y arrêtai un moment pour contempler ce riche domaine. Le ciel était pur, un soleil radieux dilatait l'horizon à perte de vue ; si loin que mes regards purent porter, je n'aperçus du côté opposé au lac qu'une immense

plaine ; il n'y a pas là moins de trente à quarante lieues en superficie de belle terre à grain. Tous ceux qui ont parcouru cette magnifique vallée presque entièrement couverte de bois francs, s'accordent à dire que le sol y est de la plus grande richesse. Ce que j'en ai vu en poursuivant ma route ne me permet pas de douter de l'exactitude de ces rapports.

Le gouvernement fédéral qui s'est réservé l'administration des biens des sauvages, est en ce moment en négociations avec les Montagnais pour échanger la Réserve de Ouiatchouan contre une autre étendue de terre située sur le côté Est du Lac St. Jean. Les sauvages ne faisant aucune espèce de culture, et n'entretenant pas le chemin Kinogami qui traverse leur domaine, sont un obstacle à la Colonisation en cet endroit, et il est grandement à désirer qu'il y ait au moins un rang ou deux d'habitations le long de la grande route afin de ne pas interrompre la continuité des établissements. Aussitôt que l'échange sera accepté par les Sauvages, les terres qui bordent le chemin seront vendues à leur profit, le capital qui en proviendra sera porté à leur crédit, et ils en percevront annuellement l'intérêt.

Audelà de la Réserve le chemin Kinogami n'est pas encore ouvert, cependant il est tracé jusqu'à neuf milles au delà, il traverse en droite ligne le canton d'Ashuapmouchouan, et s'arrête à quelque distance de l'embouchure de la rivière de ce nom, qui est à proprement parler la continuation du Saguenay.

Les colons résidents sont au nombre de vingt environ dans le Canton d'Ashuapmouchouan ; ceux qui sont établis à l'Ouest, se sont frayés une route jusqu'à la Réserve où ils prennent le chemin Kinogami ; ceux de la partie Est n'ont pour tout chemin qu'une route de pieds à travers le bois, ils voyagent en canots d'écorce par la Rivière Ashuapmouchouan et le Grand Lac. Malgré ces difficultés de communication, les défrichements sont déjà fort avancés en cet endroit, quoi qu'ils datent à peine de quatre ans. Outre les colons résidents, il y a un nombre assez considérable de gens de Beauport et d'ailleurs qui ont acheté là des lots et qui ont fait faire des défrichements. Avant peu les terres de ce canton seront toutes occupées ; on songe déjà à y bâtir une chapelle, le site est choisi, et j'ai salué en passant la croix pleine d'avenir dont le missionnaire l'a marqué.

Je n'ai pas besoin de dire quelles légitimes espérances, ma visite a fait concevoir à ces courageux pionniers, avec quelle joie ils ont accueilli la nouvelle que le gouvernement avait songé à eux. Je ne leur apportais pour tant que des espérances pour une autre année, et cela leur a suffi. Je les ai vus presque tous sur ma route, et je les ai laissés contents. Restait un groupe de cinq à six colons établis dans De Meulles à plusieurs milles au delà

sur la Rivière à l'Ours, un des tributaires de l'Ashuapmouchouan ils m'ont promis d'aller leur porter la bonne nouvelle et je terminai là mon excursion.

Je descendis l'Ashuapmouchouan et revins en canot d'écorce à la Pointe Bleue, où je visitai le Poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que le petit village montagnais qui est auprès. La seule occupation de cette tribu est la chasse et la pêche ; il n'y a de cultivé sur la Réserve que le jardin du Poste. Tous étaient à la pêche ou à la chasse ; il ne restait sur la grève que quelques vieilles femmes et de jeunes enfants. Ces sauvages ne parlent que le montagnais, et ils sont restés fidèles à la foi catholique depuis que les missionnaires Jésuites l'ont implantée parmi eux.

En revenant j'ai quitté le chemin Kinogami au dessous de Métabetchouan pour visiter la nouvelle paroisse de St. Jérôme, dont l'église est bâtie sur les bords du lac, à une distance d'environ un mille à l'Est de la grande route. Il y a cinq ans cette paroisse qui vient d'être érigée et qui a son curé résident, contenait vingt-sept âmes ; on y compte aujourd'hui quatre-vingt familles donnant une population de 560 âmes. L'an prochain on pourra en dire autant de la Pointe-aux-Trembles, située à mi-chemin entre St. Jérôme et la Pointe Bleue. Sa Grâce Monseigneur l'Archévêque de Québec y a marqué la place d'une église cet été, dans sa visite pastorale

De St. Jérôme j'ai suivi la grève du Lac sur un sable uni et tellement durci par la vague que cheval et voiture laissent à peine de trace. Cette route, d'une incomparable beauté se termine aux établissements de la Rivière Grandmont qui formeront avant peu une autre paroisse, dans deux ans peut-être.

Plus bas s'étendent les magnifiques terres du canton Signay, qui sont déjà toutes concédées et qui n'attendent, pour être livrées à la culture, que l'ouverture du chemin d'Alma. J'aurais voulu de là, continuer en canot jusqu'à la décharge du lac St. Jean et à l'Île d'Alma, mais il me fallut y renoncer, faute d'embarcation. De retour à Hébertville on m'offrit de m'y conduire, mais comme il n'y a encore là que deux ou trois colons résidents et que cela m'aurait pris deux ou trois jours de plus, je remis le projet à une meilleure occasion.

D'Hébertville je suis descendu en canot d'écorce par la Rivière des Aulnets, le lac Kinogamichiche et le lac Kinogami, jusqu'au Portage des Roches, et de là en voiture par le Grand Brûlé, paroisse riche et florissante, jusqu'à St. Alphonse où je suis arrivé à temps pour reprendre le bateau à vapeur juste huit jours après l'avoir quitté.

J'étais parti pour le Saguenay avec un préjugé qui s'est vite dissipé ;

je m'étais figuré qu'on m'avait trop vanté ce pays : voici mon opinion d'aujourd'hui sur ce point important.

La partie du Saguenay que j'ai visitée, prise dans son ensemble, ne saurait être trop vantée pour sa fertilité ; je me trompe du tout au tout, ou ce sera avant longtemps le grenier de cette province. C'est à peine s'il y a la vingtième partie des terres où l'on ait commencé à défricher, et dès cette année, il y a dans la production du blé un excédent considérable sur la consommation locale : il n'y aura peut-être pas moins d'un quart d'excédent autant que j'en ai pu juger. Le numéraire y est encore rare, les colons se rebâtissent, paient leurs dettes, se montent d'animaux, d'instruments d'agriculture, etc. ce n'est pas encore la richesse qui apparaît, mais en maints endroits c'est l'aisance, et partout le progrès, l'ambition, l'espérance.

A part la route Sydenham, dont j'ai parlé en commençant, il y a eu peu de chemins de terminés par le gouvernement, on n'a fait que les ébaucher la plupart du temps pour courir au plus pressé

Les rivières qui sillonnent cette contrée, sont nombreuses et considérables, les ponts qu'il a fallu construire pour les traverser ont absorbé une partie considérable des octrois. Le chemin Kinogami a coûté à lui seul environ \$40,000 ; il ne faut pas trop s'en étonner, car il y a, depuis le pont de la Rivière Chicoutimi, jusqu'au delà de la Réserve environ 75 milles de longueur. Dès que la partie inférieure de ce chemin le long du lac Kinogami où il n'y a pas encore de colons résidents aura été terminée, le Saguenay sera traversé par une bonne route de colonisation. Tel qu'il est, je l'ai parcouru d'un bout à l'autre en voiture à quatre roues sans accidents aucuns. Pour ne rien dire de trop, c'est beaucoup plus que je n'espérais.

C'est la première année m'a-t-on dit que les colons ont pu voyager sans rencontrer d'obstacles sur cette route ; il y a longtemps qu'ils souffraient, mais enfin de compte le pas difficile est franchi ; la route existe. Je suis heureux de constater ce fait important ; il ne reste plus qu'à la finir sur un espace de vingt quatre milles compris entre le pont de la Rivière Chicoutimi et le Pont Flottant.

Je me fais l'interprète de tous les colons en insistant auprès de vous pour que cette partie du chemin soit terminée au plus vite. Comme il n'y a point de colons résidents pour l'entretenir, la Municipalité du Comté de Chicoutimi est prête à se charger de son entretien aussitôt qu'il sera terminé, et à cette fin elle établira des barrières pour prélever les fonds nécessaires.

Il y a déjà plusieurs colons de rendus à quinze milles au delà de l'ex-

trémité nord du chemin ; je demanderais à faire défricher au moins dix milles sur les quinze durant la prochaine saison.

On m'a beaucoup parlé de la nécessité de compléter le chemin Alma-Ce chemin aurait environ douze milles de long, il commence au village d'Hébertville et se termine à l'Île d'Alma. En 1866 il a été ouvert en bon chemin d'hiver sur un espace de 8 milles : sa largeur moyenne est de treize à quinze pieds. Les terres qui bordent ce chemin sont réputées excellentes et sont déjà concédées ainsi que je l'ai mentionné. Plusieurs personnes compétentes m'ont assuré qu'aussitôt ce chemin complété, il se formera deux belles paroisses dans l'espace compris entre Hébertville, le Lac St. Jean et l'Île d'Alma.

Un agent des terres ou plutôt un agent de colonisation dans le Haut Saguenay serait encore d'une grande utilité. L'agent actuel a son bureau à Chicoutimi, et les cantons où les colons se dirigent maintenant sont situés à vingt-cinq et trente lieues de là.

Il n'est pas monté moins de cent trente familles nouvelles pour s'établir dans le Haut Saguenay depuis le printemps. La plupart y sont venues par le chemin de St. Urbain qui traverse vingt lieues de forêt et vient tomber à la Grande Baie. Il leur a fallu faire en outre une soixantaine de milles et plus peut-être sur le chemin Kinogami pour arriver au terme de leur voyage, et Dieu sait avec quelles voitures ; celui qui supporte une pareille épreuve, peut en affronter bien des autres. Il ne faut plus s'étonner de trouver là tant de gens fortement trompés. De ces cent trente familles, dix se sont fixées à Hébertville, vingt-huit à St. Jérôme et le reste à la Pointe Bleue.

Depuis mon retour, Mr. le Curé de Québec St. Roch, m'a appris que douze jeunes gens de l'Isle d'Orléans, ayant tous un peu d'argent, (le plus pauvre d'entre eux n'a pas moins de mille francs) sont partis dernièrement pour aller s'établir dans le canton Ashuapmouchouan.

Voilà qui est bien ! c'est un bel exemple à suivre ! Ces jeunes gens vont trouver là bas deux de leurs compagnons d'enfance qui y sont déjà bien établis.

Cela me rappelle qu'en montant au Lac St. Jean, je rencontraï deux vieilles dames fort respectables, qui en revenaient. Au premier poste où je m'arrêtai après avoir fait cette rencontre, j'appris que ces deux braves femmes y avaient passé la nuit et qu'elles venaient de rendre visite à leurs enfants établis dans Ashuapmouchouan. Leurs maris ayant leurs récoltes à faire n'avaient pu les accompagner ; elles s'étaient rendues là seules et avaient

passé deux semaines avec leurs enfants. Les adieux avaient été touchants, c'était si pénible de laisser de pauvres enfants si loin ; mais, ajoutaient-elles il n'y a pas encore longtemps qu'ils sont partis, et les voilà déjà en lieu de bien vivre.

Il n'en faut pas davantage pour créer dans une paroisse un bon courant de colonisation.

COMTÉS DE CHARLEVOIX ET CHICOUTIMI.

CHEMIN ST. URBAIN A LA GRANDE BAIE.

Conducteur : O. Gauthier.

Montant octroyé : \$1000.

Cette somme a été employée avec profit à améliorer le chemin dans toute son étendue, qui est de 63 milles, à travers un pays de montagnes. Ce chemin commence à St. Urbain dans le Comté de Charlevoix et se termine à la Baie des Ha ! Ha ! dans le Comté de Chicoutimi. C'est par ce chemin et par celui de Kinogami auquel il se trouve relié que la colonisation s'est répandue dans le territoire du Saguenay.

M. Gauthier a pu diriger seul les travaux, sans avoir recours à des sous-conducteurs, et sans autres dépenses à encourir que les gages des travailleurs.

L'extrait suivant de son rapport fera mieux connaître la nature des travaux qui ont été exécutés.

“ Je suis heureux de vous dire que les travaux exécutés sous ma surveillance ont eu pour résultat d'améliorer le chemin de St. Urbain dans tout son parcours de manière à le rendre praticable pour les voitures à roues. J'ai eu soin de ne rien faire qui ne dût servir à la confection du chemin. Le chemin est le plus souvent raboteux, mais il n'y a point de mauvais pas.

“ La preuve de ce que j'avance, est qu'un grand nombre de voitures de toutes sortes ont fréquenté ce chemin depuis que les travaux sont terminés cette année.

“ J'ai ponté et fasciné soixante et sept chaînes de chemin dans des endroits savenneux, le tout recouvert d'une bonne couche de terre. Dix-sept chaînes de pontages faits en 1865 et 1866 et qui menaçaient de se

“ détériorer ont été couverts d'une couche de terre suffisante pour faire
 “ un chemin sûr et durable à l'abri des accidents.

“ Quinze ponts mesurant ensemble quatre cent trente-cinq pieds de
 “ lambourdes ont été construits cette année, une partie considérable de ces
 “ ponts, qui étaient construits sur des rochers étaient brûlés depuis le mois
 “ de Juillet dernier, j'ai remplacé ces ponts brûlés par des ponts couverts
 “ de terre afin de les mettre à l'abri des accidents. Soixante petits ponts ont
 “ été reconstruits en neuf.

“ Cinq milles de chemin simplement ouverts en chemin d'hiver ont
 “ été à peu près parachevés, il ne resterait plus qu'à élargir et arrondir le
 “ chemin en quelques endroits.

“ Deux hommes ont été constamment occupés au minage, trois à arra-
 “ cher les cailloux qui nuisaient et quatre à arracher le bois repoussé dans
 “ le chemin.

“ Quatre hommes ont toujours travaillé aux ponts et aux pontages.

“ Le chemin de St. Urbain, grâce à l'octroi de cette année, peut donc
 “ être fréquenté assez avantageusement en toute saison en attendant qu'il
 “ soit parfaitement terminé. J'estime qu'il faudrait encore quatre à cinq
 “ milles piastres pour finir ce chemin.

“ Il n'y a pas de doute que le moyen le plus avantageux et le plus éco-
 “ nomique serait de finir ce chemin dans une seule année. Vous comprenez
 “ comme moi qu'il y a déjà eu plus d'argent de dépensé sur ce chemin qu'il
 “ n'en fallait pour le confectionner si les octrois eussent été donnés en temps
 “ opportun ; tandis que mille piastres sont employées annuellement, le che-
 “ min fait il y a longtemps se détériore pour à peu près cinq cents piastres,
 “ personne n'étant chargé de l'entretien. Une fois pour toute le Gouverne-
 “ ment devrait octroyer ce qui est nécessaire pour compléter l'ouverture de
 “ ce grand chemin et une fois le chemin fini les municipalités placeraient des
 “ barrières de péage pour suffire à l'entretien.

“ S'il m'était permis de faire une nouvelle suggestion, je dirais qu'il serait
 “ dans l'intérêt des nombreux voyageurs qui fréquentent cette voie en hiver
 “ comme en été, que le Gouvernement ordonnât qu'une barrière fût placée
 “ dès cet automne dans le chemin de St. Urbain. Il faut être témoin des mi-
 “ sères qu'éprouvent les voyageurs en hiver lorsqu'il effectuent la traverse
 “ par de mauvais temps, exposés dans des plaines désertes sans balises pour
 “ les guider et ballotés d'une ornière à un cahot et cela constamment, pour
 “ juger de l'opportunité des moyens qui assureraient un beau chemin d'hi-
 “ ver, et qui aideraient puissamment à réparer les mauvais pas en été. Un

“ taux de vingt à vingt-cinq centins par voiture donnerait un revenu annuel de cinq à six cents piastres. La moitié serait suffisante pour l'entretien d'hiver et le reste servirait à aider à la confection du chemin.

“ L'idée que je vous soumetts là est partagée par tous ceux que j'ai vus et que cette grande voie intéresse.

“ Le Département de la Colonisation aura encore à s'occuper de la traverse sur la rivière Malbaie, en permettant au gardien d'exiger quelques centins des passants ;

“ A part ce qui a été fait depuis cinq à six ans, le reste du chemin a besoin de grandes réparations et de changements importants. J'ai pu facilement me convaincre que le tracé de ce chemin aurait pu être raccourci et moins montueux, et c'est précisément parce que j'ai prévu que certains changements avantageux et peu coûteux seraient faits plus tard, que je n'ai pas dépensé un seul sou inutilement dans les endroits mal tracés ; ainsi, par exemple, dans certains endroits on a soigneusement fait passer le chemin sur des côtes considérables, tandis qu'à quelques perches à côté on eut trouvé un terrain facile et très-uni et par conséquent un chemin plus court. ”

Un des officiers du Département Mr Thomas Nesbitt qui a eu occasion de parcourir l'automne dernier le chemin de St. Urbain confirme en tous points les renseignements donnés par Mr. Gauthier.

COMTÉ DE CHARLEVOIX.

CHEMIN DE SETTRINGTON ET DE SALES.

Conducteur : Clovis Gagnon.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin est la continuation d'une route qui se trouve dans la seigneurie des Eboulements. Il commence au premier rang, entre les Nos. 67 et a été terminé en 1864, à un endroit appelé, “Camp de L'abbé,” sur le chemin St. Urbain.

Cette année, il a été décidé d'ouvrir une route, de 45 arpents de longueur, pour communiquer au chemin.

De cette étendue 1 mille et 8 arpents a été rendu propre au roulage ; le reste a été simplement ouvert.

Il a été construit 5 petits ponts, 6 arpents ont été pontés ou fascinés et 10 arpents de côte ont été abaissés.

CHEMIN DES MARAIS.

Conducteur ; F. Lapointe.

Montant octroyé, \$330.

Le point de départ de ce chemin est à 4 milles de l'église de la Malbaie, du côté est de la rivière ; et se termine au chemin Ste. Agnès, traversant l'embranchement du chemin de l'anse St. Jean.

Il est ouvert en chemin d'hiver dans toute sa longueur qui est de 36 milles.

Cette année le chemin a été amélioré sur un espace de 12 milles. Un pont de 33 pieds a été construit sur la rivière St. Jean, un autre de 25 pieds sur la rivière du Camp-à-Moise et un troisième de 16 pieds à la Passe des Roches. Coût de ces travaux, \$264.10.

La balance de l'allocation a été employée sur les 30 milles de chemin, depuis sa jonction avec le chemin Cartier jusqu'à la grande Baie. Les 12 milles de chemin d'hiver sont en grande partie, passables à la charrette

CHEMIN CAUCHON (section de Charlevoix,)

Conducteur : Euchariste Gauthier.

Montant octroyé, \$330.

Les travaux de cette année consistent dans la confection de 24 $\frac{1}{2}$ arpents de chemin et de 15 cours d'eau, ainsi que de fascinages et pontages pour un montant de \$90.

Il reste encore 15 milles à faire pour atteindre la partie ouverte dans le Comté de Montmorency.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

CHEMIN CAUCHON. (Section de Montmorency.)

Conducteur : Chs. Rhéaume.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin a son point de départ, dans la Paroisse de St. Ferréol, à une demi lieue, au sud de la rivière Ste. Anne et doit se terminer au chemin St. Urbain.

Il a été terminé cette année, 1 mille de chemin pour le prix de \$150. Une somme semblable a été employée pour terminer le pont sur la rivière

Ste. Anne, situé au commencement du chemin. La balance de \$200 a été dépensée sur une route de 4½ milles, située dans le Chateau Richer, dont le tracé a été changé de place sur un espace de 1½ mille.

Le conducteur dit que la colonisation progresse à la partie Est du chemin.

COMTÉS DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

Conducteur : P. G. Tremblay.

Montant octroyé, \$5000.

Pour donner une juste idée des travaux exécutés dans ce chemin, je ne puis mieux faire que de donner l'extrait suivant au rapport de Mr. Tremblay.

RAPPORT DE MESSIRE G. TREMBLAY, ptre.

“ Le chemin dont j'ai eu à conduire les travaux est le chemin du Lac St. Jean, long de cent-dix milles, de Staneham à Métabetchouan, sur le Lac St. Jean.

Il est déblayé en chemin d'hiver dans toute sa longueur.

Dix milles et demi sont faits en beau chemin d'été, large de vingt pieds, y compris les fossés faits de chaque côté.

J'ai fait terminer un peu plus de neuf milles cette année. Dans cet espace il y a 3,600 pieds de pontage reposant sur des lambourdes et recouvert d'une couche de terre, pour adoucir le roulage ; il y a aussi des terrassements considérables en plusieurs endroits. Ces pontages coûtent en moyenne 0.35 le pieds, \$1,260 en tout.

Il y a soixante-dix-sept ponts dont :

35	de 3 à 7	de long	\$215.00
6	de 8	do do	48.00
1	de 24	do do	24.00
1	de 12	do do	27.00
1	de 40	do do	48.00
3	de 10	do do	30.00
2	de 30	do do	60.00
1	de 34	do do	34.00

2	de	12	do	do	34.00
2	de	20	do	po	40.00
1	de	33	do	do	66.00
1	de	28	do	do	28.00

Coût pour le total des 77 ponts \$654.00

Il reste encore cent milles à faire qui pourront coûter \$55.000 à \$60.000 à part trois grands ponts, l'un de 160 pieds et les deux autres de 50 à 60 pieds.

L'ouverture de ce chemin tant désiré procurera surtout l'avantage précieux de coloniser les terres qui sont sur les bords de ce chemin même ; et l'immense et fertile territoire des bords de la vallée du lac St. Jean. Il est facile de voir que ce sera une grande source de prospérité pour Québec.

La forêt est très-épaisse et consiste surtout en érables, mérisiers, épinettes, et bouleaux, tous ces bois sont de dimensions extraordinaire. Le sol est de très-bonne qualité. Il y a un superbe pouvoir d'eau à quelques arpents du chemin.

Bon nombre de personnes ont pris des lots à tâtons, car il y a pas d'arpentage de fait en cet endroit. Trois colons ont défriché, cette année une dizaine d'arpents de terre, qu'il se proposent d'ensemencer au printemps. L'un d'eux s'est bâti une maisonette sur son lot et y réside.

Les comptes produits établissent une dépense de \$4797.37.

Il reste donc une balance de \$202.63 qui seront employées à la construction de deux ponts considérables, et dont il faudra tirer le bois sur la neige ferme de la fin de l'hiver.

Je produis en même temps les divers comptes en double dont les sommes ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-contre.

Au nombre des items de ces comptes se trouve la balance qui m'était restée dûe par le Département au montant de vingt-sept piastres (\$27.00), lors de l'exécution des premiers travaux du chemin, en 1866.

Si du montant total de la dépense on retranche le coût des 77 ponts	\$ 654.00
Le coût des 3,600 pieds de pontage	1260.00
La valeur des outils restant	100.00
L'indemnité à McKee.....	25.00
Les \$27.00 de 1866.....	27.00
En tout	<u>\$2066.00</u>

on a \$2731.37 pour le coût des neuf milles et demi faits cette année, c'est-à-dire \$287.48 par mille. C'est très-bon marché ; vû que cette partie est extraordinairement rocheuse, on en jugera par les vingt barils de poudre qui y ont été employés, il a été tiré 4,000 mines. J'ose donc espérer que vous trouverez le résultat très-satisfaisant."

G. TREMBLAY, Ptre.

COMTÉ DE PORTNEUF.

CHEMIN MONTAUBAN.

Conducteur : N. Bellenger

Montant octroyé, \$400.

Ce chemin a son point de départ à six milles de l'église de St Casimir, dans la Seigneurie des Grondines et doit se terminer à la rivière Batiscan, dans Montauban.

La longueur projetée est de 16 milles.

Un espace de 4½ milles a été complété cette année, dans le chemin dont 2½ arpents ont été fascinés. De plus, il a été construit un pont de 30 pieds de pavage. Le tout a coûté \$356.70.

A la balance de \$43.30, restée dans les mains de Mr. Bellenger, il a été ajouté \$50. Cette somme doit être employée dans le cours de cet hiver à tirer les bois nécessaires à la construction d'un pont sur la rivière Batiscan, lequel pont aura 136 pieds de longueur.

COMTE DE CHAMPLAIN.

CHEMIN DE LA COTE ST. PAUL.

Conducteur : C. Tousignant.

Montant octroyé, \$250

Ce chemin a son point de départ au cordon de la côte St^l Paul et devra se terminer à la Paroisse St. Tite.

Le montant de l'allocation a servi à ouvrir et compléter 15 arpents de chemin et a en ponter et fasciner 11 arpents et 7 perches. Il reste encore 50 arpents à faire pour compléter le chemin, long de 3 milles et 27 arpents. L'on estime le coût de l'ouvrage à \$800.

CHEMIN DE ST. TITE A LA COTE ST. PAUL.

Conducteur : Frs. Lahaie.

Montant octroyé, \$250.

Point de rapport.

CHEMIN DE ST. TITE.

Conducteur : J. Trudel.

Montant octroyé, \$100.

Cette somme a été employée a compléter un mille de chemin et améliorer plusieurs endroits difficiles à passer.

Ce chemin qui s'étend depuis l'église de St. Tite jusqu'aux Grandes Piles, sur le St. Maurice, est parachevé dans toute sa longueur qui est de 10 milles et 17 arpents. Son coût moyen a été de \$307 du mille.

CHEMIN DE LA MADELEINE.

Conducteur : D. G. Labarre.

Montant octroyé, \$250.

Il a été ouvert 2 milles de chemin. De plus le bois a été arraché et le terrain nivelé sur un espace de 20 arpents, afin de rendre cette partie propre au roulage. Dans un autre sentier, le bois a été arraché et le milieu du chemin fasciné, prêt à recevoir la terre des fossés. Il reste encore 19 milles à faire. Le coût probable sera de \$300 à \$400 par mille.

Ce chemin traverse la meilleure partie de la Seigneurie de la Madeleine. Il y a de la bonne terre à grain et du minerais de fer.

Plusieurs colons revenus des Etats-Unis, y ont pris des terres.

PONT ST. LUC.

Conducteur : Olivier Frigon.

Montant octroyé, \$250.

Ce pont est à peu près fini et a pû être livré à la circulation.

Il reste encore le garde-corps à faire, un arche à terminer et à remplir les quais de pierre.

PONT ST. TITE.

Montant octroyé, \$150.

Cette somme a été accordée à la municipalité comme une aide, Les autorités municipales ont fourni \$187 et le Département a en mains le reçu de l'entrepreneur pour la somme de \$337.

Le pont est construit et livré à la circulation.

PONT ST. STANISLAS.

A. J. Lacoursière, Sec. trésorier.

Montant octroyé, \$500.

Cette somme a été payée aux autorités municipales qui se sont engagées à fournir le même montant et à construire le pont dans les 18 mois.

Cet ouvrage a été donné à l'entreprise pour le prix de \$1,000.

CHEMIN DE ST. NARCISSE.

Conducteur : Frs. Trudel.

Montant octroyé, \$250.

Des difficultés se sont élevées au sujet de la direction à donner à ce chemin. En conséquence les travaux ont été suspendus jusqu'à la prochaine saison. D'ici là le Département règlera la question du tracé d'une manière définitive.

COMTÉ DE ST. MAURICE.

CHEMIN DE HUNTERSTOWN ET ST. ETIENNE.

Conducteur : Chs. Gélinas.

Montant octroyé, \$650.

Ce chemin a son point de départ au village de Hunterstown, traverse le canton de Caxton et doit se terminer au chemin du Gouvernement, dans St. Etienne.

Il a été parachevé, cette année, sur un espace de 3 milles, dont 4 arpents ont été fascinés. Un pont de 72 pieds a aussi été construit. Une carrière de pierre à chaux se trouve dans les environs du chemin. Il a été pris 150 lots et 300 arpents ont été défrichés.

Il reste encore 3 milles à terminer pour finir ce chemin qui aura à peu près 15 milles de longueur.

Il est verbalisé moins 1½ mille.

CHEMIN MAGNAN.

Conducteur : C. Magnan.

Montant octroyé, \$350.

Ce chemin a son point de départ du lot No. 26, entre les 4ème et 5ème rangs de Shawinigan et devait d'abord se terminer au lot No. 55, entre les 2ème et 3ème rangs, formant un parcours de 6 milles et quelques arpents

Il a été fait cette année sur une demi-largeur l'espace de 1 mille et 22 arpents et 2 milles et 8 arpents ont été rendus propres au roulage, le reste ne peut servir qu'aux voitures d'hiver. Il a été construit 8 ponts, mesurant ensemble 140 pieds qui ont coûté \$84.

Ce chemin pourrait être continué vers l'intérieur jusqu'à la rivière Mantawa, distance de 15 à 20 milles et ensuite de Mantawa à la rivière au Rat.

D'après les renseignements donnés par les arpenteurs qui ont exploré le chemin, le sol est très riche, uni et bien boisé des meilleurs espèces de bois de commerce, tels que érable, cèdre, pin blanc et jaune, épinette blanche et rouge.

Le coût en est estimé à \$400 du mille.

CHEMIN DU 5ème RANG DE SHAWINIGAN

Conducteur : A. Rousseau.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin commence au lot No. 18 des 5ème et 6ème rangs de Shawinigan et se termine au 11ème rang de Caxton, longueur, 9 milles.

Il a été ouvert cette année, sur une demi-largeur, l'espace de 8 milles. Il n'est propre qu'aux voitures d'hiver.

Il faudrait \$400 par mille pour le compléter.

Ce chemin offre de très-grands avantages à la colonisation et au commerce.

D'abord le sol est bien bon, les bois qui se trouvent sur le parcours du

chemin sont l'érable, le mérisier, et diverses sortes de bois francs ; l'épinette blanche et l'épinette rouge, et quantité de pin et de cèdre.

Je pense qu'on peut cultiver avec un plein succès toutes sortes de grains sur le parcours du chemin. Le chemin traverse deux pouvoirs d'eau, l'un sur la petite Rivière Yamachiche et l'autre sur le Lac des Souris.

M. G. Gouin a un moulin dans les environs et trouve encore du bois de sciage en quantité.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONDUCTEUR.

Mais le grand avantage de ce chemin et j'attire sur ce point l'attention du Gouvernement, c'est qu'il serait la voie la plus propice et la plus courte pour arriver à Matawin.

Un mois après le commencement de nos travaux il y avait déjà trente lots de vendus, la plupart à des colons qui avaient réellement l'intention de s'y établir.

Aujourd'hui je crois qu'il ne reste plus qu'une couple de lots.

Un Monsieur après avoir pris quelques lots sur le chemin, a de suite fait faire trente arpents de terre *neuve*, et aujourd'hui plusieurs personnes qui ont pris des terres depuis que le chemin est ouvert, sont montés pour faire de l'abatis dans l'intention d'ensemencer au printemps prochain.

La colonisation a fait des progrès dans nos cantons. Mais depuis quelques années, l'argent consacré aux chemins de colonisation de notre township a été employé, en grande partie du moins, à l'ouverture du chemin Maguan que je ne crois pas bien utile à la colonisation ni avantageux au commerce en général.

Ste. Flore, grâce au beau et bon chemin du gouvernement, fait des progrès immenses ; cette année la récolte y est de la plus grande beauté. Durant les cinq dernières années cette paroisse a vu doubler sa population, et plus que doubler sa richesse. Une chapelle de 82 pieds sur 45 y a été érigée en 1866 et aujourd'hui la paroisse possède dans la personne du Rvd. Mr Chrétien, un curé aussi dévoué aux intérêts de la colonisation qu'au salut de ses ouailles. Il est non seulement le pasteur mais le plus ardent défricheur de la paroisse.

Les produits les plus ordinaires dans St. Boniface ainsi que dans les autres paroisses environnantes sont le blé, l'avoine, le sarrasin, le seigle et les pommes de terre.

Dans Caxton, les défrichements progressent aussi, une nouvelle paroisse

se vient d'être érigée sous le patronage de St. Elie ; la place de l'Eglise est indiquée et le bois est rendu, tout prêt pour la construction.

Sur le chemin Magnan une autre place d'église a été fixée, la nouvelle paroisse sera sous l'invocation de St. Mathieu. Il n'est pas certain cependant que l'église soit construite en cet endroit, il est question de mettre le centre de la nouvelle paroisse sur le chemin que j'ai commencé à ouvrir.

St. Etienne a fait construire cette année même une très belle église en pierre avec couverture en fer blanc.

A St. Boniface de Shawenigan, nous possédons depuis 1865 une église, également en pierre, et un presbytère qui ne laissent rien à désirer. La propriété foncière incontestablement a augmenté de valeur depuis cinq ans dans St. Boniface de Shawenigan ; on évalue cette augmentation à \$12,000 au moins.

Quant à la population, je ne crois pas qu'elle ait augmenté dans notre paroisse.

Le défaut d'ouvrage est ce qui fait le malheur de nos cantons. Il est évident qu'un jeune ménage qui vient s'établir sur une nouvelle terre, le plus souvent sans aucune ressource, ne peut vivre tout de suite du produit de cette terre. Il faut donc que l'homme tâche de gagner quelque chose ; et ce ne sont pas les quelques moulins à scie que nous avons par-ci par-là qui peuvent donner suffisamment de l'emploi à ces nouveaux colons.

Reste l'hivernement dans les chantiers qui est très-dur et ne paie pas très-bien.

S'il y avait ici du commerce et de l'activité comme il y en a dans les cantons où passent les chemins de fer, les colons pauvres pourraient trouver du gain et attendre que leur terre fût plus avancée. Mais voici ce qui arrive ce qui est arrivé souvent durant la présente année : désespérant d'arriver à l'aisance le colon vend sa terre et s'en va aux Etats-Unis, dans l'espoir que son pain sera plus facile à gagner là qu'ici.

COMTÉ DE MASKINONGÉ.

CHEMIN DE STE. URSULE A LA RIVIÈRE AUX ECORCES.

Conducteur : Toussaint Grenier.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin a été rendu propre au roulage l'espace de 1 mille et 21 ar-

pents. De plus, il a été construit des ponts formant ensemble 40 pieds de pontage.

La moitié de l'octroi reste encore à employer.

CHEMIN DE LA RIVIÈRE DU LOUP A LA RIVIÈRE AUX ECORCES.

Conducteur : F. X. A. Rivard.

Montant octroyé, \$500.

Le conducteur a transmis ses comptes de travaux pour le montant de l'octroi mais n'a point encore répondu à la circulaire.

CHEMIN DE ST. DIDACE.

Conducteur : Rémi Barrette.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin a son point de départ sur la rive sud-ouest de la rivière Maskinongé et s'étend à travers le canton de Peterborough.

Il a été parachevé l'espace de 1 mille et 4 arpents dont 6 arpents ont été fascinés.

Il a aussi été construit des ponts formant 155 pieds de pontage.

Il reste encore 2 milles de chemin à terminer dont le coût est estimé à \$800.

Le chemin se trouve ainsi ouvert jusqu'aux beaux bois francs qui se rencontrent dans les environs du lac Bonnetterre. Il est verbalisé jusqu'à cet endroit. C'est là que le chemin de la rivière aux Ecorces devrait le rejoindre pour continuer par la même rive, en profondeur, vers la rivière Mantawa.

COMTÉS DE BERTHIER ET JOLIETTE.

CHEMIN MANTAWA.

Conducteur : T. L. Brassard.

Montant : octroyé, \$3,500,

Pour faire connaître les travaux exécutés cette année, dans ce chemin je donne l'extrait suivant du rapport de Mr. Brassard.

Le chemin de Mantawa a son point de départ au Lac Noir et son terminus à mes moulins, sur la rivière Mantawa.

La largeur du chemin est généralement de 20 pieds, fossés non compris. Les fossés se font en même temps que le chemin, quand il est possible d'en faire. Le chemin peut-être fréquenté par les voitures à roues facilement sur quelques points et difficilement sur d'autres. Environ 6 milles sont presque terminés ; cependant il reste encore à faire des fascinages et trois grands ponts, sur ce parcours. Je ne puis dire maintenant ce qu'ils coûteront une fois terminé. Un 4ème pont, terminé a coûté \$200.

Il reste encore 36 milles de chemin à terminer. A en juger par ce que j'ai fait cette année et les difficultés qui se rencontrent sur ce parcours, il faudra encore \$8 à \$10,000 pour le compléter.

Le chemin offre à la colonisation l'avantage d'arriver à un immense plateau de bonnes terres et, au commerce de bois, l'écoulement facile des provisions nécessaires pour ce grand commerce.

La colonisation de Mantawa, commencée en 1863, n'a que 23 familles résidentes. Beaucoup de lots ont été achetés en Décembre dernier. A l'heure qu'il est, le mouvement est considérable. Les améliorations faites cette année n'ont pas peu contribué à ce mouvement. On le comprendra facilement quand on saura qu'il a été supprimé 35 côtes énormes, dans l'espace de 6 milles, qui ont été travaillés cette année et que le chemin a été abrégé d'un demi-mille.

La récolte des grains a été abondante et n'a nullement souffert de la gelée et des insectes. Ces grains sont : le blé, le seigle, les pois, le sarrazin, l'orge et l'avoine. Les patates sont belles et abondantes.

COMTE DE MONTCALM

CHEMIN DE STE. JULIENNE.

Conducteur : Frs. Thouin.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a été parachevé sur un espace de 1½ mille et 20 arpents de pontages et fascinages ont été faits. Les fossés sont finis sur tout le parcours

Il reste encore 3 milles à compléter qui coûteront \$400.

Il est verbalisé, mais comme il y a un long espace non habité et impropre à la culture, un octroi du gouvernement est nécessaire pour le terminer.

CHEMIN COUTU.

Conducteur : Urgel Perrault.

Montant octroyé, \$50.

Ce chemin, long de 30 milles commence au cordon du premier Rang de Chertsey et doit se terminer à 10 milles au-delà de Chilton, à la décharge du Lac de l'Avent, où il joindra le chemin Masson.

Il a été fait 2 milles de 20 pieds de largeur, du 5ème au 7ème rang avec fossés de chaque côté. Vingt arpents ont été fascinés et il a été construit 5 ponceaux.

Il reste encore de 22 à 25 milles de chemin à ouvrir, qui coûteront \$250 à \$300 du mille, plus 1 pont à faire estimé à \$100.

Ce chemin est verbalisé jusqu'au chemin du 10me. Rang de Chertsey.

Le terrain traversé par ce chemin bien que rocailleux en certains endroits est très propre à la culture il est composé généralement de terre jaune, dans les endroits bas c'est de la terre noire. Les différentes sortes de bois sont: l'érable, le merisier, le hêtre, le pin, l'épinette blanche et rouge, le sapin et le cèdre suivant la position du terrain.

Tous les lots sont déjà pris et occupés jusqu'à deux milles au delà du chemin fait. Les progrès de la colonisation ont été peu considérables dans ces townships depuis quelques années faute de chemins nouveaux. Cette année la récolte a beaucoup souffert du feu et de la sécheresse.

CHEMIN DE CHERTSEY.

Conducteur : D. Morin.

Montant octroyé pour le chemin.....	\$410
Do pour pont Lacouareau.....	40
	\$450

Il a été parachevé 2 milles et 5 arpents de chemin, de 16 à 18 pieds de large. Un arpent a été fasciné et 23 arpents ont été améliorés. Ce chemin est terminé.

Un pont sur une coulée, de 144 pieds de pontage, a été construit.

La somme de \$40, mentionnée plus haut, a été employée à réparer le pont construit sur la rivière Lacouareau.

COMTÉ DE MONTCALM ET TERREBONNE.

CHEMIN MASSON.

Conducteur : T. S. Provost.

Montant octroyé, \$3,000.

Je donne ici, en son entier, l'excellent rapport de Mr. Provost sur les travaux qu'il a fait exécuter, dans le cours de l'été dernier, dans le chemin Masson.

RAPPORT présenté à l'Honorable Louis Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics par Messire Th. S. Provost ; concernant les travaux exécutés sur le grand chemin de Colonisation, appelé " Chemin Masson " pour l'année 1868.

HONORABLE MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous offrir et de vous dédier le petit travail que voici, en remerciement d'abord de l'intérêt et de la sollicitude que vous m'avez témoignés à propos des travaux de colonisation que je dirige, et en preuve ensuite de mes faibles efforts pour promouvoir cette œuvre si grande et si noble.

Avant tout il est convenable et utile que je dépose devant le public un témoignage qui vous concerne, et que je constate comment vous vous occupez de colonisation et comment vous en faites votre œuvre.

Je me rappelle fort bien que le trois de Septembre au soir, j'étais campé sous un toit de coton à une profondeur de douze milles du côté de Mantawa. Il était cinq heures, je me préparais à faire chaudière. Déjà le feu pétillait devant la tente, la grillade était taillée, le biscuit humecté renflait à la chaleur et fleurissait *par taches* ; je n'avais plus à donner que trois coups de couteau pour terminer ma fourchette lorsqu'on vint en courant m'avertir que l'Honorable Ministre de l'Agriculture, arrivait à pied avec Monsieur Masson et un grand nombre d'autres. J'eus à peine le temps de ranger quelques articles et de disposer le duvet de ma cabane que déjà vous étiez au milieu de nous. Je me rappelle encore comment je vous invitai avec votre Honorable compagnon à vous reposer sur un vieux cèdre qui semblait à lui seul porter toutes nos années, et qu'à raison de sa décrépitude comme par précaution pour les habits j'avais recouvert de mon capot.

Vous dire combien nous fûmes surpris, et combien nous nous sentions honorés d'une telle visite est chose qu'il vous est bien facile de concevoir. Ma première réflexion fut celle-ci ; Enfin voilà une preuve évidente de

sympathie intime. Et de fait n'étiez-vous pas venu de si loin pour répondre à l'appel de vrais amis de la colonisation qui avaient besoin de votre concours pour être soutenus et encouragés.

Aux connaissances que vous aviez déjà, vous avez ajouté celles d'avoir vu de vos yeux la qualité du bois, la nature du sol, ainsi que le riche et fertile terrain à travers lequel passe le chemin. Vous vous êtes donné la peine de venir voir les colons et de les interroger. Vous avez vu leurs défrichements, leurs moissons, vous avez écouté le récit de leurs espérances. Vous vous êtes convaincu de ce qu'on peut faire en fait de colonisation dans ces cantons avec de l'entente et du bon vouloir.

Vous vous êtes appliqué à vérifier les endroits où il faut travailler de préférence, et ce n'est pas sans émotion que je vous ai vu arriver de plein pied à une telle distance, le chapeau à la main, l'habit sous le bras et la sueur au front.

L'empressement et le vif intérêt avec lesquels vous avez recueilli tous les renseignements utiles et toutes les informations désirables nous ont fait voir comment le chef d'un des plus importants Départements s'intéresse d'une manière active et efficace aux progrès de la colonisation, et comment au milieu de ses honorables collègues, il prétend en faire son œuvre.

Ah ! puissiez-vous, Mr. le Ministre être libéralement secondé dans vos nobles efforts pour développer cette source de prospérité et de vie en faveur de notre peuple.

J'ai maintenant à vous laisser savoir, Honorable Monsieur, afin de répondre aussi directement que possible aux questions de votre Département, que sur un de mes Rapports publiés dans le temps, il a été décidé en 1866 que l'on donnerait accès aux terres de la Mantawa par un grand chemin qui conduirait dans le haut de cette vallée par l'Ouest du lac Bourget.

Sur demande du Gouvernement et en présence de Mr. Brassard à Otawa, je me suis volontiers chargé de l'exploration du tracé et de la conduite du chemin. Mais avant que de donner les instructions nécessaires, le chef du bureau des agences me demanda quel serait le point de départ de ce grand chemin. Pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, je crus devoir suggérer le centre géographique du canton de Wexford, c'est-à-dire l'endroit où l'Honorable Edouard Masson, créait un village et ranimait la vie d'une petite colonie au prix de grands sacrifices.

C'était d'un seul coup doter la localité d'une grande faveur que l'on n'a pas encore eu l'occasion d'apprécier, mais qui se présentera bientôt dans toute sa valeur aux yeux les moins clairvoyants.

Je reçus alors instruction de commencer les travaux en cet endroit et de poursuivre en profondeur. J'explorai et je reconnus la direction générale d'une ligne aussi droite que possible sur presque tout son parcours jusqu'à la Rivière Mantawa. Elle se termine à la Grande Prairie près de la décharge du lac Bourget. Il y a là sur la grande rivière un magnifique pouvoir d'eau qui consiste en une chute d'une quinzaine de pieds. Il n'y a point de montagnes nuisibles, dans les environs le terrain est bon, et du côté de l'ouest l'œil plonge dans une vaste plaine. Au sud il y a de grandes prairies et des terres presque toutes faites. Enfin cette place est une des plus avantageuses pour en faire un centre de colonisation et une belle paroisse plus tard.

Jusqu'à cette année l'établissement de Mr. Masson, sur le 25ème lot du 6ème rang était donc considéré comme le point de départ de ce grand chemin de la Mantawa, mais les nouvelles instructions que vous m'avez données lors de votre visite m'enjoignent de réparer et terminer le chemin en descendant jusqu'à une petite distance de l'extrémité Sud-Est du canton de Wexford chez un nommé Martin à quelques arpents du Lac l'Achigan. Pour plus grande clarté nous compterons donc l'extrémité nord du Grand Lac l'Achigan comme le nouveau point de départ du chemin Masson. Je commencerai de là l'année prochaine à chaîner la distance et à planter les poteaux de milles en le parachevant.

Pour cette année, voici les travaux exécutés sur cette ligne. Depuis le cordon entre le 1er. et le 2ème Rang de Wexford jusqu'au 10ème Rang distance d'environ 10 milles, j'ai fait terminer le déboisement du chemin sur une largeur générale de 20 pieds, j'en ai fait redresser la ligne sur plusieurs points très-importants pour éviter des pontages, et de mauvais bourbiers, j'ai fait disparaître un des principaux échelons de la fameuse côte du quatrième rang. J'ai fait élargir et recouvrir tous les pontages au-delà du 6ème Rang, en creusant des fossés larges et profonds. J'ai fait miner quelques-unes des pierres les plus nuisibles, enfin j'ai fait piocher environ les deux tiers de cette route de manière à faire un excellent passage pour toutes les voitures à roues. Il sera facile maintenant de parachever ce chemin dès l'année prochaine et de le livrer en très-bon état.

Je l'eusse fait cette année, sans les raisons pressantes qui nécessitaient de suite l'ouverture de la grande route en profondeur des derniers établissements du canton de Doncaster. Dans ce temps où tant de monde cherche à se placer sur des terres nouvelles et menace de partir quand on n'obtient pas le but de ses recherches, dans ce temps où de semblables menaces ne sont malheureusement que trop souvent exécutées, au détriment de notre pays, au mépris de son sol et à la perte de son peuple, il est moins nécessaire de parachever quelques milles d'un ancien chemin que donner accès à de

nouvelles terres qui par leur position, leur bois, leur nature renferment des trésors capables de fixer les plus indécis. C'est ce que j'ai fait, et je puis vous dire en pleine assurance que j'ai réussi à créer un mouvement sérieux parmi les colons des environs.

A partir du cordon entre les 9ième et 10ième Rangs de Wexford, j'ai donc travaillé au déboisement du chemin sur une longueur de douze milles jusqu'au lac St. Michel dans le 8ième rang du canton de Doncaster; j'étais rendu au 6ième rang, Honorable Monsieur, lorsque j'eus l'honneur avec mes travailleurs de recevoir votre visite.

Vous avez vu que jusque là j'avais ouvert le chemin en ligne droite, ne biaisant vers le nord que de 25 arpents dans l'espace de 12 milles.

Vous avez vu que ce chemin est entièrement déboisé sur une largeur de 20 pieds, d'un bout à l'autre de manière à ne plus le retoucher, et que j'en ai fait piocher la bonne moitié de manière à le rendre praticable à toutes voitures à roues légères ou chargées. J'ai connaissance qu'une voiture chargée de 800 lbs de provisions est montée jusqu'au bout il y a huit jours.

Vous avez vu qu'il y avait à faire environ 10 arpents de pontage sur savane, je l'ai fait depuis.

Vous avez marché toute cette distance, et vous n'avez eu à franchir qu'une seule côte dans le 10ième rang de Wexford.

Vous avez foulé un sol riche, reconnu fertile, habitable partout à une seule exception près dans le 4ième rang de Doncaster ou une montagne et quelques arpents de savane constituent un obstacle sérieux au défrichement de quelques lots à l'ouest du chemin. Aussi ai-je remarqué avec plaisir et noté avec empressement votre précieux témoignage, "En venant si loin dans les montagnes, avez vous dit, je pensais chevaucher par monts et ravins, sans discontinuer et voilà douze milles que je fais sans côtes, dans un terrain partout colonisable, je pensais aller de droite à gauche, de l'est à l'ouest contourner cent montagnes, et nous avons suivi pendant douze milles une ligne droite, c'est à peine à s'en croire."

En effet Honorable Monsieur, j'ai assez de connaissance des montagnes pour vous dire que c'est exceptionnel.

On comprend qu'à la simple inspection d'un chemin d'une telle longueur, se poursuivant si loin en droite ligne sur un terrain solide et aplomb, cultivable en tous lieux, bien des exigences peuvent être condamnées, beaucoup de plaintes anéanties, beaucoup d'objections résolues. Il est facile de comprendre également qu'avant deux ans l'ouverture de ce chemin procu-

raux habitants des Cantons de Wexford et de Doncaster des avantages dix fois plus nombreux que ne le pourrait faire un chemin rôdant à toutes les portes.

Vous apprendrez maintenant sans doute avec plaisir que j'ai encore certainement 14 milles à ouvrir en ligne aussi droite et à peu de chose près aussi aplomb. Quant à la nature du sol, c'est partout la même chose. Le 9ème mille pourtant sera un peu plus rocheux. Partout les bois sont l'érable, le gros bouleau, le mérisier l'épinette, et le cèdre. A cet hauteur le chemin ira frapper l'extrémité sud-est du Lac Archambault. Ce lac que nous connaissons depuis longtemps peut avoir dix milles de longueur sur une largeur qui varie de 20 arpents à 2 milles. La direction générale de la longueur est sud et nord. Le côté Ouest est une montagne unie couverte de bois franc qui court tout le long du Lac. Le côté Nord-est ou le chemin sera ouvert est un terrain uni et plan, élevé seulement de quelques pieds au dessus du niveau de l'eau, couvert de gros et long bois et qui s'étend sur la droite à une grande distance. Ce grand lac déverse dans le Lac Ouareau par une rivière considérable. A l'extrémité nord du lac et à l'endroit où prend la rivière il existe une chute d'environ quarante pieds admirablement disposée pour un puissant pouvoir d'eau. Les deux côtés de la rivière en descendant de quatre milles jusqu'au lac Ouareau sont de beaux terrains plans et partout colonisables. A un mille à l'Ouest de la chute commence une érablière que l'on met une journée à traverser. Enfin il y a là dans ces endroits, sous le rapport de l'eau, des terres, et des bois, tout ce qu'il faut pour former un noyau de colonisation qui s'épanouira de là jusqu'aux rives de la Mantawa.

C'est aussi vers cet endroit que passe la ligne de la limite No. 8 (front and rear) où l'on avait, du moins l'année dernière, l'intention de faire chantier sous peu de temps. Je me rappelle fort bien que l'on me disait à cette époque de hâter l'ouverture de mon chemin ; que l'on attendait cela pour travailler dans ces parages et y établir même une grande ferme. Des limites sont aussi vendues en-deça dans Doncaster Wexford et l'on s'occupe en ce moment même à chercher le bois du chantier.

En parlant des terrains à travers lesquels passe le chemin et en répondant à la demande de donner les renseignements que je possède sur les progrès de la colonisation dans ces cantons et le long du chemin, je me trouve heureusement amené à parler des établissements de l'Honorable Edouard Masson dans le canton de Wexford.

C'est au centre géographique de ce canton sur les 25 et 26ième lots du 6ème rang, et sur le bord d'un assez grand lac que cet honorable Monsieur a voulu asseoir ses établissements. Ils sont considérables et de nature à faire prospérer la localité. Ils consistent d'abord en une jolie résidence élé-

gamment construite dans de belles proportions, que plus d'un touriste a admiré, et qui domine orgueilleusement la belle nappe d'eau adjacente qui se déroule vers le nord. Nous voyons ensuite à quelques arpents de là sur le cours d'eau qui sort du lac un moulin à scie et un moulin à farine renfermés dans une même bâtisse élevée à grands frais avec précaution et solidité.

La chapelle telle qu'elle est érigée aujourd'hui avec le presbytère est aussi son œuvre en grande partie. Attachée au flanc d'une colline qui regarde la grande Baie du lac, elle voit se grouper autour d'elle un petit village qui grandit de jour en jour. Mr. Masson a mis son moulin à la disposition des gens, il a fourni du bois, il a payé de son argent, il a donné 15 arpents de terre en culture pour asseoir les édifices religieux, et il a affecté un autre lot de terre de grandeur ordinaire au bénéfice de la cure.

On nomme maintenant avec satisfaction et une espèce d'orgueil, le marchand, l'hôtelier, le boulanger, le forgeron, le cordonnier, le menuisier et enfin le meunier du village. Le village a son maître de poste, la municipalité a son maire et la paroisse a son curé.

Mr Masson a rendu beaucoup de service aux nombreux colons de Wexford et de Doncaster qui l'avaient précédé dans l'ouverture de ces terres. Il ne leur a pas frayé la route, il est vrai, mais par les secours qu'il leur a portés en maintes occasions, il les a fait réussir. Aussi n'est-il que juste de reconnaître qu'il a puissamment contribué de cette manière encore au progrès de la colonisation dans ces lieux.

Il y aura plus tard vers le 5ème. ou le 6ème. Rang de Doncaster, dans les environs du chemin, un centre d'établissements religieux. Déjà un moulin à scie est construit à proximité et vient d'être mis en opération. Tous les lots dans le canton de Wexford sont pris à de grandes distances chaque côté du chemin et presque tous occupés. Le chemin traverse tout ce canton dans son milieu.

Au premier rang de Doncaster le chemin monte entre les lots 27 et 28, ces lots sont pris et une partie du rang est occupée.

Dans le 2d. rang le chemin continue entre les lots 27 et 28 qui sont pris également, on a fait de l'ouvrage sur le lot 27 et il est occupé.

Dans le 3ième rang le chemin passe encore entre les lots 27 et 28 sur un bon terrain couvert de bois mêlé, aplomb, où il n'y a pas de roches. Ces lots sont pris et le 26ème rang est occupé.

Au quatrième rang, le chemin dévie quelque peu sur la droite à cause d'une montagne qui entre sur le 30ème lot, c'est-à-dire dans la réserve des

sauvages ; il n'y a pas de lots pris dans ce rang, sur la gauche du chemin à cause de la montagne et de la savane qui la précède, ni sur la droite parce que nous nous trouvons dans le terrain de la Réserve.

Dans le 5ème rang le chemin revient sur le 29ème lot qui est occupé ainsi que la grande moitié des terres de ce rang.

Dans le 6ème et le 7ème des colons sont actuellement à l'œuvre sur les lots qui avoisinent le chemin, et je constate avec plaisir qu'entre plusieurs autres le neveu de mon sous-conducteur avec une somme de 5,000 francs dans les mains attend les derniers travaux du déboisement du 7ème rang pour aller se fixer dans le 8ème à l'endroit où le chemin va passer. Il se trouve en effet dans cette direction, de beaux terrains recouverts de bois francs, sans pierres ni galets, d'une surface unie et très faciles à cultiver. Il y en a beaucoup à prendre à l'Est et à l'Ouest du chemin.

Le lac St. Michel est dans le 8ième rang, et c'est jusqu'au bord de ce lac que j'ai poursuivi les travaux cette année.

Pour résumer les ouvrages, vous voyez que j'ai fait travailler le chemin sur une longueur de 26 milles dont 14 complètement déboisés sur une largeur de 20 pieds et piochés partout, les douze autres milles ont été partout élargis et de distance en distance redressés, pontés et fossoyés, et je me permets d'observer que sur l'allocation de cette année, j'ai remboursé à Mr. Masson une somme de 200 piastres avancées par lui il y a quelques années sur d'anciens travaux et que j'ai payé en outre une somme de 85 piastres pour corriger le tracé du chemin jusqu'au lac Archambault. Vous conclurez de là j'espère que les travaux ont été exécutés avec conscience, économie et profit.

Il est vrai que j'ai eu la bonne fortune de tomber sur un sous-conducteur peu ordinaire, homme de capacité, d'énergie, fort d'expériences et l'un des colons de l'endroit.

Il reste encore à ouvrir à peu près 26 milles pour atteindre le terminus sur la rivière Mantawa, et suivant le calcul le plus probable il faut une somme de \$9,000 pour terminer définitivement cette grande artère de colonisation dans le nord de Montréal. Je l'ai déjà dit en plusieurs occasions, ce chemin une fois ouvert livre un immense terrain à l'agriculture et à l'industrie du peuple canadien.

Vous savez, Honorable Monsieur, le cri général qui se fait entendre dans toutes les directions partout où il a des terres à cultiver, au nord comme au sud, au loin comme au proche, le chemin, le chemin.

Et quand il faudrait une somme double et triple encore, serait-ce trop pour toute l'étendue de pays auquel répond ce chemin. Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Laval, voilà autant de Comtés qui peuvent verser par ce chemin un courant de colonisation jusqu'aux rives de la Mantawa. Toute la partie Nord-Ouest du District de Montréal, y comprise la ville elle-même y est intéressée. C'est son chemin, sa voie d'expansion, sa réclame.

Nous avons sur tout le parcours de cette grande route, à travers toute la chaîne des Laurentides de superbes terres, je les ai vues de mes yeux, et foulées de mon pied, qui attendent les bras industriels de nos colons pour céder leurs richesses.

Et au delà de cette chaîne de montagne, quel beau et grand pays ! je l'ai vu, parcouru, étudié trente fois, riche par la nature de son sol, par ses pouvoirs d'eau, ses bois, ses lacs, ses rivières et peut être par ses minéraux : beau et grand pays où des milliers de familles peuvent se placer avec facilité, vivre avec aisance et travailler avec entente et harmonie au développement des ressources de la province. Qu'on ouvre le chemin et l'avenir dira éloquemment si j'ai parlé pour le plaisir de parler, ou si je l'ai fait avec connaissance.

En attendant l'avenir qui ne parle qu'en son temps, je me fie à la liste que j'ai entre les mains d'hommes sûrs, déterminés et capables ainsi qu'à la demande par écrit de plusieurs étrangers à la localité qui tous n'attendent que l'avancement de nos travaux pour aller s'échelonner sur tout le parcours du chemin et jusqu'à son terminus dans les meilleurs endroits.

C'est au nom d'eux tous, Monsieur le Ministre, c'est en mon propre nom c'est au nom, j'ose dire de tous ceux qui s'intéressent au défrichement de nos terres incultes, qui ont à cœur l'avancement de la patrie dans une voie de gloire et de foi que je vous offre avec honneur les plus sincères remerciements pour l'octroi de la présente année et que j'ose en terminant renouveler mes instances auprès de Votre Gouvernement pour que les deux grands chemin de Mantawa à l'est et à l'ouest du District soient parachevés aussitôt que possible par la continuation des plus généreux octrois dont vous pourrez disposer.

(Signé,)

T. S. PROVOST.

J'ajoute ici le rapport que Mr. J. C. Auger a fait sur les chemins de colonisation du comté de Terrebonne.

A l'honorable Ls. ARCHAMBAULT, Commissaire des Travaux Publics et Ministre de la Colonisation pour la Province de Québec.

MONSIEUR,—Par une Résolution du Conseil municipal de Ste. Marguerite, dans le Canton de Wexford, le 5 Novembre 1868, je fus nommé Surintendant spécial à l'effet de verbaliser tous les chemins faits et à faire dans l'étendue de la dite paroisse. Je fus en même temps chargé par la même Corporation de visiter minutieusement tous les chemins faits par le Gouvernement et les colons afin de constater l'état d'avancement où ils se trouvent, pour vous en faire rapport et faire alors une estimation approximative du montant qui serait nécessaire pour les parachever convenablement.

Pour condescendre au désir que vous exprimâtes lors de votre visite officielle dans ce Canton, j'ai dressé à la demande du même conseil un plan topographique du dit canton, sur lequel sont clairement indiqués les chemins et routes faits et à faire pour le plus grand bien de la colonisation

En parcourant les différentes parties de ce Canton, j'y ai remarqué, Mr. le Ministre, un développement très-considérable, tant dans le chiffre de la population que dans l'avancement de l'Agriculture et de la colonisation. La dernière récolte y a été abondante et très-bonne.

Votre visite dans ces lieux, Honorable Monsieur, a réchauffé le zèle et l'énergie des colons, et a fait surtout disparaître ce funeste préjugé répandu généralement dans les campagnes, savoir : Qu'il suffit d'être enfoncé dans les bois pour y être oublié et délaissé. Les colons de Wexford et Doncaster se souviendront longtemps des bons conseils et des paroles d'encouragement que vous leur avez donnés.

Il est désirable que vos visites se répètent afin d'encourager davantage l'émigration vers ces forêts vierges qui couvrent les Laurentides et de juger plus sainement des progrès de la colonisation.

J'entre maintenant en matière et j'attire votre attention sur le tracé des différents chemins sur la carte et sur l'estimation que j'ai pu faire sur les lieux avec le plus grand désintéressement possible.

10. CHEMIN MASSON.

C'est cette partie de la grande artère de colonisation qui s'étend depuis le grand Lac l'Achigan jusqu'à l'établissement de l'Honorable Edouard Masson, là où il prendra sans doute le nom de "Chemin de la Mantawa."

Ce chemin a besoin encore de grands travaux pour être terminé. Il est

maintenant verbalisé depuis le 1er. au 11ème Rang de Wexford exclusivement.

Il est absolument nécessaire, comme le fait remarquer sagement Messire Th. S. Provost, Ptre. dans son dernier Rapport, que l'embouchure de ce chemin soit faite et redressée en partant de l'extrémité nord du grand Lac l'Achigan jusqu'au premier rang de Wexford.

Les travaux faits dans le "chemin Masson" durant l'été dernier ont considérablement amélioré cette partie, mais il reste encore de grands travaux avec un pont à faire qui nécessiteront une allocation d'au moins un mille piastres.

LE CHEMIN DU 4IÈME RANG DE WEXFORD.

Ce chemin est maintenant ouvert depuis Ste. Adèle jusqu'au No. 18 du susdit rang du côté sud-Ouest et depuis le No. 39 aux limites nord-est du dit canton ; il reste donc un espace de trois à quatre milles de chemin à faire pour relier les deux tronçons de ce chemin.

Les colons l'ouvriront au fur et à mesure que la colonisation se développera. Pour la partie actuellement faite dans Ste. Marguerite, j'estime qu'il faudrait une somme de deux cents piastres pour l'achever.

CHEMIN DU 5ÈME RANG DE WEXFORD.

Quoique ce chemin ne soit pas encore défriché dans toute sa longueur cependant, il est notoire que ce sera le plus important chemin de front du Canton de Wexford en ce qu'il sera la seule voie de communication entre les paroisses et cantons du sud-ouest et ceux du nord-est de Wexford. En effet ce chemin s'étendra depuis Ste. Adèle au "chemin Masson" (lequel est presque tout ouvert et défriché) jusqu'au Canton de Chertsey d'où il s'étend vers le même chemin Masson jusqu'au No. 47 chez les Lafond.

M. Lesage, votre député a visité cette dernière partie, je crois, où il a laissé de bons souvenirs et pourra vous donner une juste idée de la nécessité d'ouvrir le chemin du 5ème rang.

Qu'il me suffise de vous dire M. le Ministre, que la population qui habite la partie N. E. du 5ème rang de Wexford n'a pas d'autre chemin pour aller à la ville qu'en passant par Rawdon, St. Jacques et l'Assomption, distance de *vingt neuf lieues*, tandis qu'en passant par le chemin Masson, elle n'aura à parcourir qu'une distance de *dix-neuf lieues*, différence de dix lieues.

De plus ces colons n'ont aucun chemin possible pour aller à Ste. Marguerite ou à leur église et les moulins les plus près d'eux. Je puis affirmer

en outre que le terrain à travers lequel j'ai tracé ce chemin de front est bien boisé en érable, mérisier, épinette, et surtout en cèdre, est assez uni et bien propre à la culture.

Il y aura un pont de deux à trois cents pieds à faire sur la décharge du " Lac Dupuis " à peu près quinze à vingt arpents de pontage et un peu de minage. La distance depuis chez les Lafond jusqu'au chemin Masson, est d'à peu près 140 à 150 arpents.

J'estime que pour faire la première partie du dit chemin vers Ste. Adèle il en coûtera à peu près quatre cents piastres ; et pour ouvrir et faire la seconde partie vers Chertsey, il faudra une somme de douze à quinze cents piastres.

CHEMIN DU 6ème. RANG.

Ce chemin s'étend depuis le village du "lac Masson" à Ste. Adèle. Il tient maintenant lieu de cette partie de l'ancien chemin du Gouvernement qui s'étendait depuis le lot No. 1 dans le 6ème rang au 17ème, du 7ème rang de Wexford. Il a été défriché à grands frais par les colons qui ont bâti un pont magnifique sur le "Bras Est" de la rivière du Nord près du Village susdit.

Une somme de huit cents piastres sera indispensable au complètement des travaux à faire sur ce chemin.

CHEMIN DES 8ème. ET 9ème. RANGS.

C'est le chemin de front le plus étendu qui soit actuellement ouvert dans le Canton de Wexford.

Un grand obstacle se rencontre dans la confection de ce chemin dans sa partie situé à l'Est du chemin de la Mantawa. Plusieurs lots autrefois pris et retenus par des colons qui ne les ont jamais exploités et sont au jourd'hui absents. La municipalité n'ayant aucun contrôle sur ces lots, vu qu'ils n'ont jamais été payés au Gouvernement, il s'ensuit que personne ne peut être assujetti à la confection et entretien du chemin de front de ces mêmes lots.

C'est justement sur ces lots que sont les plus grands travaux à faire pour terminer ce chemin. C'est pourquoi les colons qui habitent ces rangs ayant fait déjà de grands sacrifices dans cette partie du dit chemin où il leur faut absolument passer, demandent une somme de trois à quatre cents piastres que je ne considère pas exorbitante.

L'autre partie du dit chemin qui s'étend au S. O. du chemin Masson passe à travers de bonnes terres. Un pont sur le " Bras Est " a déjà été détruit deux fois par l'eau et le feu ; les colons vont encore le rebâtir à

grands frais. Il leur faudra aussi couvrir un bas-fonds avec du pontage. C'est pourquoi je considère qu'une somme de cent cinquante à deux cents piastres ne pourra que faiblement leur aider à faire de si pénibles travaux.

CHEMIN DU 10ÈME. RANG.

C'est ici le premier chemin de front ouvert dans ce canton. Le père Chartier dit Robert et ses compagnons avaient alors ouvert ce chemin à la base de leurs lots où ils avaient bâti une chapelle dans un endroit fort élevé mais d'un accès très-difficile.

Maintenant que le site de l'église a été transporté au lac Masson, les colons ont demandé à changer la position de leur chemin de front qui est maintenant tracé, comme il appert au dit plan vers le milieu des lots du 10ème Rang ; mais comme en évitant les montagnes il a fallu tracer le chemin dans les vallons, il s'ensuit que la partie du dit nouveau chemin qui passera à travers les terres de J-Bte. Gauthier pour joindre immédiatement le chemin de la Mantawa devra être fascinée et pontée.

Vû l'importance de ce chemin pour servir de débouché aux colons de Beresford à travers le chemin de la Mantawa, vû les sacrifices généreux du père Chartier et sa famille et ses voisins, j'ose me flatter qu'une somme de trois cents piastres leur sera accordée pour leur aider à faire de si grands travaux.

Quant à la partie du dit chemin qui avoisine le chemin de la Mantawa au N. E., elle n'est que défrichée et elle est moins utile que les autres chemins, c'est pourquoi je considère qu'une somme de cinquante piastres sera suffisante pour leur venir en aide.

CHEMIN DU 11ÈME RANG.

Avant peu, ce chemin servira de lien de communication entre le canton de Beresford, la paroisse de Ste. Agathe des Monts etc. avec Montréal en passant par le grand chemin Mantawa et Masson.

Un aide de cinquante piastres serait suffisant pour les travaux maintenant requis pour la colonisation.

CHEMIN D'EFFINGHAM.

Qu'il me soit permis, Honorable Monsieur, d'outrepasser mes attributions dans ce rapport pour attirer votre attention sur la prolongation du chemin d'Effingham, dans la paroisse de Ste Sophie, depuis le pont "Furze" au pont "Morisson".

Quand le Gouvernement du Bas-Canada fit ouvrir le chemin d'Effingham depuis le village de Terrebonne jusqu'au pont "Furze", distance de quinze milles, les travaux ne purent être continués au delà, vû sans doute le peu d'avancement de la colonisation, et les fonds peu considérables votés alors ; mais il est hors de doute que l'intention était alors d'ouvrir une voie droite, entre les seigneuries de Terrebonne et Lachenaie.

Maintenant que tout le canton de Kilkenny et ceux de Wexford et Doncaster sont presque tous colonisés et que les colons sont obligés pour aller à la ville soit de passer par St. Lin, ou par New-Glasgow, je considère qu'il serait grandement temps pour le Gouvernement de terminer son ouvrage en faisant compléter cette partie du dit chemin d'Effingham sus-mentionnée (distance de 3 milles) afin d'exempter aux susdits colons une *allonge de route* d'au moins 3 milles outre les côtes qui s'y trouvent.

Les Comtés de Montcalm, l'Assomption et Terrebonne bénéficieraient tous de cette entreprise qui ne coûterait pas plus de quatre cents piastres.

D'ailleurs voici les travaux qui ont déjà été faits ces années dernières sur ce chemin.

Le Gouvernement a fait défricher cette partie du dit chemin par le conducteur Charles Turgeon en 1863. Sur la foi de la terminaison du dit chemin, Madame Veuve de feu l'Honorable Joseph Masson, seigneuresse de Terrebonne a fait jeter un pont considérable sur la rivière l'Achigan près de Mr. Furze. Et elle est encore prête à seconder les vues du Gouvernement pour conduire cette entreprise à bonne fin.

De plus l'Hon. Ed. Masson, dont le dévouement à la colonisation est maintenant proverbial, a fait mesurer et arpenter toute la voie depuis Montréal au pont Morrisson, *viâ* Terrebonne et le chemin d'Effingham, par où la distance n'est que de trente-quatre milles (34 milles) et ce M. se propose de concert avec son Honorable mère de faire planter des bornes milliaires pour l'information et la satisfaction du public.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Maintenant, Honorable Monsieur, que vous avez devant vous l'humble exposé que je vous fais de la situation, je ne puis que solliciter pour eux l'aide qu'ils demandent chacun en particulier.

Cet argent distribué et employé avec sagesse et économie fera un bien immense à la colonisation et donnera une impulsion vigoureuse à l'émigration vers ces régions tant désirées.

Des Requêtes et Résolutions de la Corporation et des citoyens de Ste. Marguerite que j'ai l'honneur de vous soumettre avec ce présent Rapport

vous démontreront le degré d'estime et de confiance dont jouit l'Honorable Edouard Masson parmi les colons qui ont continuellement été accablés de ses bienfaits. Aussi je ne crains pas de dire qu'autant le Révérend Messire Ths. Provost est l'homme de la situation pour conduire en grand et avec vigueur la grande œuvre de l'ouverture du chemin de la Mantawa, autant l'honorable M. Masson sera l'homme qui pourra le plus apprécier, approfondir et juger les besoins des colons de Ste. Marguerite en particulier ; c'est pourquoi j'ai l'intime confiance que vous voudrez bien recommander à son Excellence la personne du dit Hon. M. Masson, comme conducteur et dispensateur des deniers qu'il vous plaira accorder pour le soutien de la colonisation dans Wexford, Kilkenny et Ste. Sophie.

Le tout humblement soumis.

Terrebonne, 2 Janvier 1869.

(Signé) J. C. AUGER.

RECAPITULATION.

	Argents demandés.
Chemin Masson dans Montcalm et Terrebonne.....	\$1000.00
“ du 4ème Rang dans “ “ “	200.00
“ “ 5ème Rang dans Terrebonne seulement.....	400.00
“ “ 5ème Rang dans Terrebonne et Montcalm	1500.00
“ “ 6ème Rang dans Terrebonne	800.00
“ “ 8ème et 9ème Rangs dans Terrebonne et Montcalm	400.00
“ “ “ “ “ dans Terrebonne.....	200.00
“ “ 10ème Rang dans Terrebonne (chez le Père Robert)	300.00
“ “ “ “ “ “ “ (à l'ouest).....	50.00
“ “ 11ème Rang dans Terrebonne	50.00
Chemin d'Effingham L'Assomption, Terrebonne et Montcalm.	400.00
Total	<u>\$5300.00</u>

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

1o. Chemin de Valleyfield, appropriation.....	\$524
2o. Do St. Colomban Do	200

Conducteur : Andrew Keys.

Le premier de ces chemins commence à la rivière du Nord, au bout de la concession St. Rémi, et se termine à Valleyfield, dans Gore, sa longueur est d'apeu près 5 milles.

Un mille a été parachevé, cette année, et 1½ mille simplement ouvert.

Une somme de \$300 serait suffisante pour compléter le chemin dans toute son étendue.

Sur le second de ces chemins,

Point de rapport.

Il reste encore une balance de \$100 au crédit du Comté qui n'a pas été appropriée.

COMTÉ D'ARGENTEUIL.

Chemins de Grenville à de Salaberry	\$334
Do de la rivière du Nord à Morin.....	200
Do do Wentworth.....	167
Do de l'augmentation à de Salaberry.....	134
Do de Charley Johnson.....	50
Do Section de Harrington à Dalesville.....	66
Do des moulins de McDonald à de Salaberry.....	400
Pont de mille Isle.....	50

Conducteur : Geo. Hamilton.

Le chemin de Dalesville à Harrington commence au fronteau du 10^{me} rang de Chatham courant à l'ouest l'espace de 6 milles où il joint le chemin appelé "Harrington Junction".

Un pont a été réparé ainsi qu'un fascinage.

Le chemin de Grenville à de Salaberry a été amélioré depuis le No. 8 du 1^{er} rang d'Harrington, en allant à l'Est, jusqu'à sa jonction avec celui de Dalesville et Harrington, sur le lot No. 5 du même rang. Delà ces deux chemins n'en forment plus qu'un qui traverse les 10 rangs d'Harrington et atteint Arundel sur le lot 3 du 1^{er} rang. Dans ce chemin les cailloux ont été enlevés ; les fascinages ont été réparés et 600 pieds de nouveaux fascinages ont été faits ; le chemin a été élargi, le pontage d'un pont a été reconstruit dans le 5^{ème} rang d'Harrington ; un autre pont, de 60 pieds, a été construit dans le 10^{ème} rang du même township ; un 3^{ème} pont a été fait dans le 1^{er} rang d'Arundel, par contrat passé avec Jos. McNeely ; 2 milles de chemin d'hiver ont été ouverts, depuis le 5^{ème} au 7^{ème} rang d'Arundel et les souches arrachés au milieu ; enfin le chemin a été rendu propre au roulage l'espace de 20 milles.

Ce chemin est susceptible d'être prolongé avec un avantage immédiat l'espace d'une dizaine de milles, dans sa direction Nord-ouest.

Le terrain est rocheux et montagneux jusqu'au 8ème rang d'Harrington, de là il s'aplanit et s'améliore, le bois franc domine.

Le sol, dans Arundel et de Salaberry, est de terre jaune avec sous sol de glaise. Mille familles peuvent s'établir à l'aise dans la vallée de la rivière Rouge.

En 1859 il y avait peu de colons à l'Est d'Harrington, maintenant il n'y a plus de lots vacants, cela est dû au chemin sur lequel il a été travaillé. Il y avait seulement 3 colons au coin Nord-Est du 10ème et 11ème rangs d'Harrington, il y a maintenant une bonne congrégation en voie de formation. On est à faire une bâtisse pour servir d'église et d'école. Dans Arundel, 6 familles seulement y résidaient en 1859, le nombre en est si considérable aujourd'hui qu'on est à bâtir une belle petite église au Pont de Bevans-Creek, dans le 3ème rang. Il y a des défrichements de 10 à 100 acres par habitant. Dans la même année il n'y avait qu'une seule famille dans de Salaberry, il y en a maintenant 15 avec des défrichements importants. Bon nombre d'autres ont pris des lots et doivent aller y résider au printemps.

Le conducteur déclare, sans crainte d'être contredit, qu'il n'y a pas de partie du comté qui offre autant d'encouragement que la vallée de la rivière Rouge.

COMTÉ D'OTTAWA.

CHEMIN D'EARDLY ET MASHAM.

Conducteur : A. Pritchard.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a 9 milles de longueur et relie les deux Townships dont il porte le nom, aucun travaux n'ont été faits dans les 2½ premiers milles, qui sont sous le contrôle de la municipalité.

Cette année il a été fait 1 mille 19¾ arpents et 3½ arpents ont été déboisés.

Deux ponts ont été construits. L'un, de 68 pieds de long, a coûté \$40.75
L'autre de 80 pieds a coûté..... \$38.50

Les terres étant mauvaises le long de ce chemin, aucun colon ne s'y est établi ; elles n'ont été achetées que pour le bois de pin qui a été enlevé en grande partie.

CHEMIN DU DÉSERT.

Conducteur : A. Pritchard.

Montant octroyé, \$800

Dans ce chemin environ 7 milles ont été terminés de manière à le rendre propre au roulage. (buggy road) Un pont de 30 pieds a été construit pour le prix de \$15. Une côte a aussi été réparée, coût \$29. Les travaux ont coûté \$742.

Dans Aylwin une partie du chemin a été réparé, cout, \$30.

Le chemin du Désert peut être fréquenté sur tout son parcours par les voitures d'été mais il est très-mauvais en automne et au printemps.

Les terres sont bonnes, le sol étant en partie de terre grise. Les bois sont l'érable, le mérisier, bois blanc et orme.

Il reste encore 43 milles du chemin à terminer. Une somme de \$150 par mille, y compris les ponts, suffirait pour le compléter, soit : \$6450.

Les townships de Low et Aylmer sont occupés par des Irlandais. Ceux de Wright, Bouchette et Maniwakien en majorité par des Canadiens.

Il y a une église méthodiste dans Aylmer et un site d'église catholique dans Low.

Il ne se trouve plus de bois de construction sur le chemin.

CHEMIN DE LA NATION.

Conducteur : J. A. Cameron.

Montant octroyé, \$200

Point de rapport.

COMTÉ DE PONTIAC.

CHEMIN DE WALTHAM.

Conducteur : M. McMahon.

Montant octroyé, \$100.

Un mille de chemin a été ouvert, mais non complété, et 100 pieds de pontage ont été posés sur le pont de Kekaban Creek.

Il faudrait \$800 pour compléter le chemin qui n'est utile que pour le

commerce de bois, les terres étant mauvaises. La population sur le chemin se compose moitié de canadiens et moitié d'Européens.

CHEMIN DE CHICHESTER.

Conducteur : Jos. McCool.

Montant octroyé, \$200.

Cette somme a été dépensée à construire un Pont sur une coulée. Les piliers ont été faits et les lambourdes posées. Il faudrait encore \$200 pour le compléter. De plus, une somme de \$800 serait nécessaire pour parachever le chemin.

CHEMIN DE LITCHFIELD, THORNE ET LESLIE.

Conducteur : M. Kennedy.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin, long de 14 milles, relie les trois Townships dont il porte les noms. Il est maintenant propre au roulage l'espace de 6 milles, dont 5 sont complétés. Les 8 milles restant sont propres aux voitures d'hiver seulement.

Il y aura 3 ponts à construire, mesurant ensemble 200 pieds de longueur, estimés à \$50 piastre chaque. Il faudra faire aussi des fascinaiges dans plusieurs parties du chemin.

Le sol, dans les environs du chemin, est de bonne qualité, il se compose de glaise recouverte de terre noire.

L'augmentation de la population a été de 100 âmes ces dernières années.

Une somme de \$500 serait nécessaire pour terminer le chemin.

CHEMIN DU LAC A LA TRUITE.

Conducteur : Horæe Landon.

Montant octroyé, \$100.

Point de rapport.

Réparations au pont de Coulonge.

Conducteur : J. Armsrong.

Montant octroyé, \$50.

Point de Rapport.

PONT DU CHAPEAU.

J. Judson, secrétaire-trésorier, du conseil du comté de Pontiac.

Montant octroyé, \$500.

Cette somme a été remise aux autorités municipales pour leur aider à construire un pont reliant l'Île des Allumettes à la rive nord de l'Ottawa.

Les travaux n'ont pu être commencés jusqu'à présent.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

1o. Chemin McPherson et McLeod.....	Octroi	\$50
2o. Do McGinnis et Blais.....	do	50
3o. Do Jones et l'École No. 1.....	do	50

Conducteur : W. McLeod.

Pour éviter des répétitions, il convient de dire de suite que toutes les routes de ce comté prennent au grand chemin le long de la Baie des Chaleurs et se dirigent au nord, vers l'intérieur.

Dans le 1er de ces chemins, il a été ouvert $\frac{3}{4}$ de milles dont $\frac{1}{4}$ de mille a été nivelé et arrondi. Dans le 2d. il a été ouvert $\frac{3}{4}$ de mille et dans le 3e. $1\frac{1}{4}$ de mille.

Les deux derniers chemins ne sont praticables qu'en hiver. Le premier peut être fréquenté par les voitures à roues l'espace de $2\frac{1}{2}$ milles.

Le parachèvement de ces chemins coûterait du mille environ \$300

CHEMIN HENRY COCHRANE.....	Octroi	\$250
Do de la petite Rivière.....	do	120

Conducteur : Wm. Lynd.

Par suite d'un malentendu les octrois n'ont pas été reçus par le conducteur à temps pour exécuter les travaux l'automne dernier, ils seront commencés de bonne heure l'an prochain.

CHEMIN DE CAMPBELLTOWN.

Conducteur : Jas. Robertson.

Montant octroyé, \$120.

Point de Rapport.

CHEMIN ARSENAULT ET LEBLANC.

Conducteur : P. Allard.

Montant octroyé, \$200.

Travaux suspendus à raison d'une difficulté survenue au sujet de la direction à donner à cette route.

1o. CHEMIN DU PONT DE KERNEY.....	Octroi, \$100
2o. Do MALTAIS ET ALLARD.....	do \$100

Conducteur : Geo. Fallu.

Dans le 1er de ces chemins il a été parachevé une étendue de $\frac{1}{2}$ mille seulement, néanmoins il est propre au roulage, dans toute son étendue.

Le 2nd a déjà ouvert en chemin d'hiver, sur une distance de 1 mille, a été complété l'espace de 7 âres.

Un pont de 80 pieds a été construit sur chacun de ces chemins.

Il a aussi été fait les pontages et fascinages suivants : 6 âres dans le 1er chemin et 7 dans le 2d.

L'on estime qu'il faudrait \$400 pour compléter le 1er chemin et à peu près \$1500 pour le 2d.

1o. CHEMINS TRAVERS ET MAUGÉ.....	Octroi, \$300
2o. Do DE LA RIVIÈRE DU NORD	do 250

Conducteur : Wm. Ross.

Le premier de ces chemins est ouvert l'espace de $3\frac{1}{2}$ milles dont $2\frac{1}{2}$ sont parachevés.

Le second est fait en chemin d'hiver sur une distance d'à peu près $1\frac{1}{2}$ mille. Ces deux chemins doivent se continuer jusqu'à une distance de 8 milles dans l'intérieur.

Un pont de 50 pieds, coûtant \$55, a été construit sur la rivière du Nord.

1o. CHEMIN DE MCDAVIC.....	Octroi, \$125
2o. do DE NEW-GLASGOW.....	do 25
3o. do DE HIPPELTRINGAN.....	do 25

Conducteur : A. Nicol.

Point de rapport sur les deux premiers chemins.

La somme de \$25 a été payée pour matériaux fournis en 1866, pour le dernier chemin.

PONT SUR LA PETITE RIVIÈRE CASCAPÉDIAC.

Conducteur : Jas. Robertson.

Montant octroyé, \$120.

Ce pont devra avoir 180 pieds de longueur.

Point de rapport.

CHEMIN DE L'ÉGLISE ANGLAISE DE PASPÉBIAC :

Conducteur : G. A. Corbin.

Montant octroyé, \$280.

Ce chemin, qui aura 3 milles de longueur, peut être parcouru par les voitures à roues l'espace de 1½ mille, le reste est ouvert en chemin d'hiver.

Il a été complété, cette année, 11 acres de chemin et deux petits ponts ont été construits pour le prix de \$20.

Il reste encore à peu près 2 milles à terminer, qui nécessiteront une dépense d'environ \$500.

CHEMIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE PASPÉBIAC.

Conducteur : F. Legallais.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a son point de départ près de l'Eglise catholique et doit se terminer à une distance de 3 milles. Il est propre au roulage l'espace de 1½ mille, le reste ne peut servir que comme chemin d'hiver.

Les travaux de l'année consistent dans la confection de près d'un demi-mille de chemin et la construction de deux petits ponts.

L'on croit qu'il faudrait \$500 pour le parachever.

CHEMIN DE HAMILTON ET NEW-RICHMOND.

Conducteur : David Querry (Thierry ?).

Montant octroyé, \$150.

Ce chemin a été parachevé cette année, sur une étendue de 11½ arpents et il a été construit un pont en cèdre, de 72 pieds de pavage sur 7 de hauteur, qui a coûté \$26. Il a aussi été fasciné l'espace d'à peu près 4 arpents, pour le prix de \$35. Le reste du chemin peut servir au roulage, mais n'est pas terminé.

Dans le cas où le chemin serait continué dans le tracé actuel, il serait nécessaire de construire un pont de 100 pieds, estimé à \$120, sur la rivière Caplan, mais si on le laisse dans l'endroit où il est maintenant ébauché, cette dépense sera évitée.

Une somme de \$200 serait nécessaire pour parachever le chemin.

Ce chemin conduit à de belles terres de plusieurs lieues d'étendue et couvertes de très-beaux bois. Mais le conducteur des travaux informe que ces terres appartiennent à la compagnie des mines de Gaspé et que, dans la localité, il n'y a pas d'agent d'autorisé à vendre ces terres.

Ce chemin est verbalisé.

CHEMIN BOURDAGES.

Conducteur : Pasteur Poirier.

Montant octroyé, \$100.

Ce chemin part du fleuve, dans le township de Hamilton et se termine dans le township de Cox. Il est fait sur une largeur de 18 à 20 pieds et est propre au roulage sur une étendue de 2½ milles. Cinq arpents seulement ont été terminés cette année. Il reste à faire 4 milles pour lesquels on demande une somme de \$1,000.

Les terrains, sur le parcours du chemin, sont propres à la culture. Il est traversé par une petite rivière qui offre de magnifiques pouvoirs d'eau. Il s'y trouve aussi des carrières de pierre calcaire.

CHEMIN THÉRIAULT.

Conducteur : A. Poirier.

Montant octroyé, \$150.

Ce chemin conduit au 2ème rang.

Mr. Poirier, par une lettre datée du 26 Décembre dernier, informe le Département qu'il croit devoir attendre au printemps prochain pour employer la balance de \$100 qui lui reste en mains pour ce chemin. Une somme de \$1,000 sera nécessaire, dit-il, pour le terminer.

CHEMIN CYRILLE LEPAGE.

Conducteur : A. Poirier.

Montant octroyé \$50.

Il commence au fleuve et se termine au 2d rang, longueur de 33 acres.

Ce chemin est complètement terminé.

CHEMIN DION.

Conducteur : A. Poirier.

Montant octroyé, \$150.

Ce chemin commence au grand chemin et se termine au 2d. rang, distance de 32 acres.

Il y a de fait 23 acres et 16 acres de fossé des deux côtés. Il reste encore à faire 9 acres.

CHEMIN FRANÇOIS POIRIER.

Conducteur : A. Poirier.

Montant octroyé, \$150.

Il commence au fleuve et se termine au 2d. rang, longueur de 33 acres.

Il a été fait 23 acres de chemin d'été ainsi que 15 acres de fossés. Il reste 10 acres à terminer.

Il y aura des pontages à faire dans une cèdrière. L'on estime qu'il faudra \$300 pour le parachever.

Tous ces chemins sont considérés comme indispensables au progrès de la colonisation.

Le sol, d'une nature médiocre sur le bord du fleuve, est de qualité supérieure dans l'intérieur des terres. Les bois sont : l'érable, le mérisier et le cèdre. On trouve des carrières de pierre à chaux ; et dans les chemins, Cyrille Lepage et François Poirier il y a des pouvoirs d'eau.

Quinze colons ont pris, cette année, des lots le long du chemin Cyrille Lepage, et tous y ont faits des défrichements. L'un d'eux y réside maintenant avec sa famille.

La population du township de Bonaventure a augmenté de 250 âmes depuis cinq ans.

Les chemins François Poirier et Thériault sont verbalisés.

CHEMINS DES ACADIENS.

Conducteur : Maurice de Blaquièrre.

Montant octroyé, \$500.

Les travaux de l'année ont été commencés au No. 17 du 2ème. rang à la rivière Matapédiac et ont été continués jusqu'au lot No. 32, inclusivement espace de 2¼ milles.

Les travaux sur la 3^{ème} concession ont été commencés au lot No. 1, sur la rivière Ristigouche, et poursuivis jusqu'au lot No. 9, inclusivement, distance de 1½ mille.

On ne saurait méconnaître la grande importance de ces deux chemins qui, sur tout leur parcours sont bordés de terres magnifiques qui font l'admiration de tous les étrangers. Le sol est fertile, l'érable, le mérisier, le cèdre abondent. La colonisation a donné des résultats satisfaisants mais n'a pas fait les progrès qu'on avait droit d'en attendre, parce que le manque de chemins expose les colons à tant de misères qu'on craint de s'établir tant qu'il n'y aura pas de voies de communication. Déjà tous les lots sont pris sur le chemin ouvert et même au-delà et plusieurs familles Acadiennes de l'Île du Prince-Edouard n'attendent que le moment propice pour venir se fixer à Matapédia.

Pendant les cinq dernières années, la population a augmenté de 205 âmes.

Le parachèvement des deux chemins coûterait environ \$100 par mille. A la demande du Révd. Mr. Saucier le missionnaire de la Colonie Acadienne, l'octroi destiné à cette localité a été expédié de bonne heure en Mai, afin de fournir aux colons le moyen d'ensemencer leurs terres. Les avances ainsi faites ont été scrupuleusement remboursées en ouvrage sur les chemins de colonisation.

CHEMIN DE UPSALQUITCH ET MATAPÉDIAC.

Conducteur : J. Mowatt.

Montant octroyé, \$100.

Ce chemin part de la rivière Matapédia, est ouvert jusqu'à la rivière Upsalquitch et devra se prolonger 8½ milles plus loin.

Sept milles sont propres au roulage, les autres 10 milles sont ouverts en chemin d'hiver seulement.

Il a été terminé, l'été dernier, sur une longueur de ¾ de mille et 3 milles ont été ouverts en chemin d'hiver. M. Mowatt a été obligé de faire des terrassements sur une longueur de 1500 pieds, pour exhausser le chemin d'un côté.

Quant aux travaux qui restent à faire, l'on estime que \$400 suffiront pour terminer la partie du chemin commencée et ouvrir une branche de chemin de 1½ mille jusqu'à l'église de l'établissement des Acadiens.

Une somme de \$300 compléterait le chemin jusqu'à la jonction de la

grande rivière et de la rivière Upsalquitch. De l'autre côté de la rivière le chemin coûterait \$150 par mille.

Le sol est bon et le bois abondant, il y a des carrières de pierre calcaire et l'on trouve du minerai de fer et de cuivre.

L'accroissement de la population de Matapédiac, pendant les cinq dernières années, est d'environ 400 âmes.

1o. CHEMIN DE SANDY HILL.....	Octroi	\$75
2o. Do DE MANN ET SHOOLBRED.....	Do	80

Conducteur : Peter Geraghty.

Le premier chemin part de Sandy Hill et se prolonge jusqu'aux terres arpentées par Mr. Legendre ; le second sépare la seigneurie de Shoolbred du township de Mann et, partant du grand chemin, s'étend jusqu'à la profondeur du township.

Les travaux faits, cette année, sont 1o. douze arpents terminés sur le chemin de Sandy Hill et 3 petits ponts. 2 $\frac{1}{4}$ milles sont praticables pour les voitures d'été et 3 $\frac{1}{2}$ milles pour les voitures d'hiver. 2o. Vingt-deux arpents ont été simplement ouverts dans Mann, de plus deux petits ponts ont été construits. Dans ce dernier chemin, 2 milles sont propres au roulage et 2 $\frac{1}{4}$ milles pour les voitures d'hiver.

Ces deux chemins sont verbalisés.

CHEMIN DES IRLANDAIS.

Conducteur : Frs. Giroux.

Montant octroyé, \$75.

Ce chemin s'étend du chemin royal, près de la rive nord de la Baie des Chaleurs, passe à Escuminac et à travers les établissements de Patricktown. Il a une largeur de 22 pieds et les fossés sont complétés. Il est propre au roulage sur tout son parcours.

La longueur de chemin terminée, cette année, est de 14 $\frac{1}{2}$ arpents. Il a été nécessaire de faire un terrassement de 3 pieds de hauteur tout le long d'une côte considérable.

Il reste encore un demi mille à compléter.

Les terrains traversés par le chemin sont fertiles et peuvent d'ailleurs être améliorés sans cesse et à peu de frais, car plusieurs lacs, sur son par-

cours, ont un fond d'argile presque semblable à la chaux décomposée, et cet argile fournit une source inépuisable d'un engrais riche et peu coûteux.

Il serait indispensable que ce chemin fût continué afin d'ouvrir une communication.

COMTÉ DE GASPÉ.

Prenant en considération la misère alarmante qui régnait sur les côtes de Gaspé dans l'automne 1867, le Gouvernement consentit à avancer à ce comté une partie de l'octroi qu'il se proposait de lui accorder au printemps 1868 pour les chemins de colonisation, et à convertir cette partie de l'octroi en provisions de bouche.

Deux cent-neuf quarts de fleur de blé et cent-six quarts de fleur de blé-d'inde, représentant une valeur totale de \$1942 furent en conséquence expédiés par le vapeur Lady Head sur les différens points de la côte de Gaspé, et là remis aux autorités locales, avec instruction de distribuer la farine aux habitans les plus nécessiteux, en exigeant d'eux la promesse qu'ils feraient, le printemps suivant, des travaux sur les chemins de colonisation de leur localité, pour une valeur équivalente à la quantité de farine reçue.

Les instructions ont été scrupuleusement exécutées, et à peu d'exceptions près les travaux en paiement de cette farine représentent une valeur plus considérable que le prix de la farine.

Au printemps 1868 sur les pressantes représentations qui furent faites au Département alléguant qu'un grand nombre de colons se trouvaient dans l'impossibilité de se procurer du grain de semence, le Commissaire consentit à convertir la balance d'octroi de colonisation destiné à ce Comté en grains de semence.

Moyennant une somme de \$1500, Mr. Georges Sylvain, député du Comté de Rimouski à la Chambre des Communes, se chargea de procurer au Département et de livrer sur les différens points de la côte de Gaspé, à temps pour les semailles 787½ minots d'orge, 108½ minots de seigle, 975 minots de patates et cent quatre livres de graine de navets.

Cette opération a été couronnée d'un plein succès, les grains ont été livrés à temps, et ont produit une récolte abondante sur toute la côte.

Les travaux de colonisation dus pour ces grains ont été faits l'été dernier, sauf quelques exceptions occasionnées plutôt par l'extrême indigence que par le mauvais vouloir des colons.

Les travaux faits en paiement de la farine envoyée dans l'automne de 1867, joints à ceux faits en paiement des grains de semence expédiés au printemps 1868 ont eu pour résultat l'ouverture de 24 milles de chemins d'hiver et de 12 milles de chemins propres au roulage, plus sept ponts de différentes dimensions.

(Pour les détails voir le tableau général des travaux.)

Le Département est grandement redevable à l'agent de colonisation de Ste. Anne des Monts, Mr. C. F. Roy, pour la distribution équitable de cet octroi et pour la direction intelligente qu'il a donnée aux travaux.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée de la manière dont cet octroi a été employé qu'en publiant les extraits suivants des principaux rapports.

Rapport de Mr. Guilmet sur les travaux exécutés dans le township de Percé au moyen de l'octroi en farine fait en Novembre 1867.

Le 9 novembre dernier le vapeur Lady Head déposait à Percé vingt-six quarts de farine de blé et treize quarts de farine de blé dinde en tout trente neuf quarts.

La dite farine était consignée à Frs. Lebrun, agent du susdit vapeur à Percé, le conseil municipal devait faire exécuter les travaux, et le curé fournir la liste des pauvres, et délivrer les certificats d'ouvrage qui donnaient droit à une part de cette farine.

Lors de la réception de mes instructions le 20 Novembre, le conseil municipal n'avait point encore bougé, et ne paraissait pas devoir s'occuper de la chose, j'ai du dans l'intérêt de la colonisation et des pauvres faire marcher les travaux moi-même, et c'est ce que j'ai fait en me guidant en tout point sur les procès-verbaux du conseil, et voici le résultat de mes efforts.

1o. J'ai fait donner douze jours d'ouvrage pour un quart de farine de blé, et sept jours pour un quart de farine blé-d'inde, or :

qrts jours. •

$$26 \times 12 = 312$$

$$13 \times 7 = 91 = 403 \text{ jours d'ouvrage.}$$

Ces 403 jours ont été répartis entre quatre routes.

1e Du premier rang au deuxième rang du Cap D'Espoir. Il y a dans la seconde concession trente familles qui n'avaient encore aucun chemin, ce n'était qu'avec des peines infinies que ces pauvres colons pouvaient

communiquer au bord de l'eau, et transporter sur leurs épaules les vivres nécessaires à leurs familles. 10 quarts de farine et 5 quarts de blé-d'inde ont été consacrés pour cette route, ce qui donnait 175 jours d'ouvrage. Deux milles de route de 26 pieds de largeur ont été entièrement faits, ce qui ouvre la route dans toute sa longueur, moins 3 acres. Encore sur ces 3 acres 12 jours ont été donnés gratis par les colons du second rang.

2e. La seconde route aussi du premier au second rang a été pratiquée dans l'anse à Beau Fils, à trois milles de celle du Cap D'Espoir. Il y a au second rang quelques colons, le manque de communications a jusqu'ici entravé la colonisation de ces terres magnifiques qui sont toutes prises par la jeune population. Trois quarts de farine et un quart de blé-d'inde ont été consacrés à cette route, ce qui donne 43 jours d'ouvrage. La dite route a été ouverte dans toute sa longueur, moins quatre acres, c'est-à-dire deux milles, mais nous n'avons pu que couper le bois, déblayer le terrain sans extraire les racines, ni niveler.

3e La 3ème route a été ouverte entre le Cap Blanc et le Cap Rouge, environ quatre milles du village de Percé, route d'une nécessité absolue pour établir une communication en le premier et le second rang, surtout pour ce dernier rang dont les 75 familles qui y sont établis avaient un détour de sept et neuf milles à faire inutilement pour aller au moulin etc. 28 jours ont été consacrés à ce chemin, qui n'est pas entièrement terminé. Environ un mille a été fait.

4e. La 4ème route prend à environ sept milles du village de Percé, dans le second rang qui a nom Irishtown. Du chemin du second rang elle monte au troisième, puis traversant quatre acres dans la ligne qui sépare le 2d et 3ème rang, la route de là va atteindre le 4ème rang. 175 jours ont été employés à cette route qui traverse de superbes terres arables, faciles, à défricher avec un sol riche et plan. Ce n'est à proprement parler que la continuation de la première route qui prenant au chemin royal du bord de l'eau s'étendra jusqu'au 5ème rang, quoique non en droite ligne.

Nous avons plus fait pour la colonisation avec cette modique quantité de farine qu'avec de grandes sommes déjà donnés auparavant, ce qui se comprend d'autant plus facilement que cette fois tout a été gratis de la part des conducteurs, tandis que ordinairement le tiers et plus des sommes allouées par le Département, se perd entre les mains des conducteurs et sous-conducteurs, sans profit pour les chemins de colonisation.

Je profite de la circonstance pour remercier l'Hon. Commissaire des Travaux Publics, tant au nom de la noble cause de la colonisation à laquelle ses secours ont donné une immense impulsion, qu'au nom de 50 familles

indigentes, qui par un travail légitime et avantageux pour l'avenir de leurs enfants ont pu soulager bien des misères et sécher bien des larmes au foyer domestique.

Qu'il me soit permis d'ajouter que ce mode, inauguré par le Département est sans contredit le plus avantageux et le plus rationnel sous tous les rapports.

J'ajouterai que le township de Percé est certainement appelé à devenir avant peu, si les routes se font, non seulement le centre des pêcheries du golfe, mais essentiellement agricole.

Le tout humblement soumis,

(Signé) E. GUILMET, Ptre.

(Traduit de l'Anglais.)

Bassin-de-Gaspé, 15 Mars 1868.

A L'Honorable Commissaire des Travaux Publics.

Nous vous transmettons ci-inclus un rapport de la distribution de la farine envoyée, par votre Département l'automne dernier, pour venir en aide aux habitants pauvres dans les townships du Nord-Ouest et de Sydenham, cet octroi de farine devant être employé à l'ouverture de nouveaux chemins.

Il y avait en tout sept quarts de fleur de blé et trois quarts de fleur de blé d'inde, qui ont été distribués, à l'exception d'un quart de fleur de blé qui disparut mystérieusement du magasin de Mr. Jos. Eden, à qui la farine avait été consignée, comme suit :

Un quart de fleur de blé à Abraham Adams en échange de 14 morceaux de cèdre pour un pont, de 16 pieds de long, et de 10 pouces au sommet à 65 centins le morceau.....	\$ 9.10
A Olivier Jacques do do do	9.10
A Robert Mullen pour 35 pièces de pontage à 30 centins le morceau.....	10.50
A Philippe Lemusurier do do do	10.50
A William Miller pour 30 pièces de pontage à 30 centins le morceau.....	9.00
A James Kenny pour 8 morceaux de cèdre à 65 centins le morceau, et 11 pièces de pontage à 30 centins le morceau.....	8.50

Pour les trois quarts de blé-dinde Almer Canning a fourni 6 lambourdes pour un pont à 5½ le morceau, chaque lambourde ayant 26 pieds de long et 11 pouces au sommet.....	6.00
John Smith do do do	6.00
Elias Rose pour 20 pièces de pontage à 30 centins le morceau.....	6.00

Dans la distribution de cette fleur on a fidèlement suivi les instructions contenues dans les lettres de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics

Le tout respectueusement soumis.

(Signé.) ISAAC TALLMAN,
Ministre protestant.

(Signé,) DAVID PHILIPS,
Maire.

(Signé,) WILLIAM MILLER,
Sec. Trés. C. M

RAPPORT DE MR. F. X. BOSSÉ.

A L'Honorable LS. ARCHAMBAULT, Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.

Monsieur le Ministre.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'emploi qui a été fait de la farine que le Gouvernement a achetée, à même les argents de la Colonisation, en Octobre 1867, pour cette partie du comté de Gaspé, ainsi que des ouvrages faits dans les chemins de colonisation, au moyen de cet octroi en farine.

Envoyer de la farine pour faire travailler dans nos chemins, c'était plus qu'une heureuse inspiration, c'était faire à la fois deux œuvres de mérite : faciliter les communications, et donner du pain au pauvre.

Oui, il en est besoin de faciliter nos communications. Car de Ste. Anne des Monts à la Rivière au Renard, il n'y a que quelques tronçons de chemin à peine ébauchés. C'est ainsi que du Mont Louis au Chlorydorme. il n'y en a pas du tout. Du Chlorydorme jusqu'ici, il y en a au plus deux lieues dont à peine un mille de chemin passable en été. Voilà l'état des choses jusqu'au moment où cet octroi est venu. Le besoin de chemin était urgent. Car tant que sur ce parcours, il n'y aura pas de chemin qui permette aux gens de tous ces postes de communiquer entre eux, l'agriculture fera peu de pro-

grès. Mais dès que le Gouvernement par des octrois libéraux, aura relevé le courage des gens, et rendu les communications plus faciles, les défrichements augmenteront en étendue, le nombre des chevaux et animaux de trait suivra la même proportion, les gens réussiront enfin à vivre de leurs récoltes et la prospérité reviendra sur toute cette côte de Gaspé si appauvrie par suite des mauvaises pêches des deux dernières années.

Il m'avait été adressé 82 quarts de farine. Mais quand ils furent débarqués du Lady Head plusieurs furent endommagés, en sorte que ceux qui mesurèrent la farine aux travaillants d'ici, m'ont fait rapport qu'il y avait une diminution de 3 quarts sur les 33 destinés à la Riv. au Renard.

Voici comment fut réparti cet octroi.

Au Cap Rosier.....	33 quarts
A la Rivière au Renard.....	30 "
Au Chlorydorme	12 "
A la Grande Vallée.....	4 "

Permettez-moi, Monsieur, de faire maintenant l'exposé des travaux faits dans les endroits indiquées par les Conseils municipaux des localités concernées.

La part afférente au Cap Rosier fut destinée à faire travailler dans le chemin "de la montagne". Il y fut donné 302½ journées d'ouvrage à 4 Total £60 10 0. La farine couvrait ce montant savoir :

11 quarts 1ère • qualité a 45s.....	£24	15	0
11 " 2ème " a 40s.....	22	00	0
11 " farine de blé-dinde a 25s.....	13	15	0
	<hr/>		
Totals	£60	10	00

Les personnes employées étaient les plus nécessitenx de l'Anse au Griffon, du Cap Rosier et de la Grande Grève.

Ce passage de la montagne du Cap Rosier est un pas très difficile. L'ouvrage a consisté à élargir ce passage, à faire des terrassements, à charroyer les déblais, ce qui a rendu les communications bien plus faciles, et permis de doubler les charges qu'on y transportait auparavant. En 1868 on y a travaillé encore, mais à la mine, car quelque soit le coût de l'entreprise, il faut qu'on y fasse un chemin passable. C'est le chemin postal, c'est une portion de cette grande voie de communication qui comme un artère, relie les établissemens du Comté de Rimouski à la partie inférieure du Comté de Gaspé. Avant peu une ligne télégraphique va être érigée le long

de ce chemin maritime, et par là cessera cet isolement ou était la côte de Gaspé.

Le Conseil Municipal de la Rivière au Renard avait décidé que les travaux à faire le seraient à travers le bois entre la petite Rivière au Renard et l'endroit nommé "Petit Cap" Il n'y avait là qu'un chemin de pied, et les animaux de trait devaient passer le long de la grève qui n'est praticable en plusieurs endroits qu'à marée basse. Entre les 2 localités ci-dessus nommées, un chemin de 25 pieds a été ouvert et clairé l'espace de 47 $\frac{1}{2}$ arpents. Il a été donné 249 journées d'ouvrage à 5s. La raison qui a fait donner ce montant était que la plupart des travailleurs avaient une lieue et au-delà à parcourir pour se rendre à leur ouvrage ; puis ils fournissaient leurs propres outils, et la terre étant gelée (les travaux se firent du 19 au 26 Novembre) ils leur arrivait souvent de briser leurs outils.

Les 30 quarts de farine formaient un montant de £53. Il y a eu quelques dépenses contingentes au montant de 5s.

Ce chemin a été constamment fréquenté depuis sa confection, tant en été qu'en hiver. Il traverse des lots qui sont tous concédés à des particuliers qui ne tarderont pas à les ouvrir. Le terrain sur tout le parcours est excellent. Le bois y est de haute futaie et en bonne partie de bois franc.

Il y aura là avant longtemps de riches établissements. L'ouverture de ce chemin est donc un bienfait très-grand accordé à ces propriétaires ainsi qu'à ceux qui demeurent plus haut et qui peuvent maintenant, en tout temps se rendre à la rivière au Renard pour tous les besoins du Culte, du commerce et de la pêche. Le conseil Municipal d'ici a en 1868, continué de faire travailler ce chemin qui suit partout le tracé fait, il y a quelques années par Mr. l'Arpenteur Baillargé.

Les instructions qui m'étaient envoyées prescrivait d'accorder une partie de notre octroi au Chlorydorme et à la grande vallée. Malgré cette injonction il m'en coûtait beaucoup de le faire, vu que cet octroi était à même l'argent revenant à notre municipalité, et que ces postes ne lui appartiennent pas. Il est vrai que d'après l'Acte municipal, n'étant dans les limites d'aucune municipalité, ils sont censés appartenir à la plus proche. C'est là une situation anormale qu'il serait grand temps de faire cesser. Il est question de former une municipalité composée de Mont Louis, de la Magdeleine, de la Grande Vallée et du Chlorydorme. Mais personne dans ces postes n'est au fait de la loi municipale. En sorte qu'après bien des efforts, il sera peut-être difficile de faire fonctionner ce conseil, à moins que l'on ne procure à ces gens un résumé clair et succinct de l'Acte Municipal. Tous ont confiance que notre digne représentant trouvera moyen d'obvier à tous ces inconvénients.

J'ai donc accordé au Chlorydorme 2 quarts de farine.

Ce poste commence à la limite ouest de la Seigneurie du Grand Etang et s'étend à environ une lieue et demie en remontant le fleuve

Il se compose de 5 postes de pêche, distants d'environ un mille les uns des autres. L'emplacement de ces divers postes a été déterminé en vue de la pêche, aussi pour deux d'entre eux, le terrain est improductif et même presque inculte. Entre la Pointe Sèche, le premier établissement qu'on rencontre, en montant, et le Petit Chlorydorme qui y fait suite, se trouve une vingtaine d'arpens d'excellente terre. C'est une cédrière, où la terre noire n'est que de quelques pouces d'épaisseur, et qui se montre d'une grande fertilité. A travers ce bois était un chemin de pied qui suivait le tracé de M. Baillargé. M'étant consulté avec les conseillers d'ici, il fut décidé que l'ouvrage serait fait à travers ce bois. Il y a été défriché un chemin de 18 à 20 pieds de large sur une longueur de 36 à 40 arpens. Comme la saison était avancée, il était quelquefois impossible d'arracher les souches ou les racines, on s'est contenté de les couper au ras de la terre. Je crains bien que ce chemin ne soit complété que quand un Conseil municipal aura été établi en ces lieux là, et je désire que les efforts tentés dans ce but réussissent. Tous ces postes renferment des pêcheurs qui veulent s'adonner à l'agriculture, et qui s'y porteraient avec énergie et persévérance. Mais que peuvent les efforts individuels. Il faut réunir toutes ces volontés sous une seule direction qui leur imprimera une impulsion forte et capable de surmonter tous les obstacles. Ce sera l'œuvre capitale d'un Conseil municipal, si aucun mauvais vouloir ne vient entraver ses efforts.

Un inconvénient sérieux, c'est que la Grande Vallée et la Magdeleine sont à l'état de Seigneuries. Les Seigneurs n'y feront rien pour aider les chemins : il ne faut pas attendre cela d'eux, quoique de bons chemins donneraient beaucoup plus de prix et de vente à leurs terres.

Cette belle voie de communication entre la pointe Sèche et le Chlorydorme, les 2 principaux postes de tous les environs a singulièrement encouragé les gens. Les uns veulent semer d'avantage ; d'autres se proposent d'acheter des chevaux, ce qui manque tout à fait ; d'autres enfin parlent de mettre la pêche de côté, et de se faire *terriens*. J'ai donc raison de dire Que le gouvernement continue à encourager ces braves gens par des octrois généreux, et en quelques années la face de cette partie de la Gaspésie changera complètement.

Les deux postes qui sont le plus à l'ouest, c'est-à-dire, la petite Anse et la Pointe à la Frégate contiennent de superbes terres dont la fertilité ne saurait être dépassée. Jusqu'ici on s'est contenté d'y semer un peu de pata-

tes. Mais les mauvaises pêches forcent les gens à se tourner du côté de la terre. Le Gouvernement a fait arpenter tous ces endroits cet hiver. Donc, généreux octrois du gouvernement, efforts laborieux et persévérants des gens, direction énergique d'un conseil municipal; que ces éléments de succès, soient réunis, et le résultat dépassera les plus belles espérances.

A la Grande Vallée furent accordés 4 quarts de farine.

Le premier rang du poste proprement dit est occupé en grande partie par des côteaux abrutés et peu fertiles et par un fond marécageux, qui s'étend en arrière des habitations groupées le long de la grève. Quatre arpents du chemin qui traverse le front des terres étaient souvent impraticables et en certain temps de l'année on n'y passait qu'avec peine des voitures non chargées. On les a assainis par de bons fossés, on les a arrondis, et on a réussi à en faire un bon chemin.

J'ai été heureux de trouver des gens assez généreux et assez amis du bien public pour conduire gratis les travaux, et se charger de la distribution des paiements, ce qui leur causait un trouble et une perte de temps considérable. Peter Whelan au Cap Rosier, Gualbert Renaud dit Lavigne, ici, Pierre Huet, père au Chlorydorme, et Alexis Fournier à la Grande Vallée, voilà des hommes qui ont montré un grand zèle pour me seconder dans cette affaire, et ils méritent certainement que je les signale au Département.

J'ai eu aussi à me louer des Conseillers Municipaux de la Rivière au Renard qui ont bien voulu me prêter leur coopération, sans laquelle mes occupations m'auraient empêché de remplir les vues du Gouvernement.

Espérant que vous serez satisfait et des ouvrages faits, et de la manière dont tout à été conduit je me souscris, etc. etc.

(Signé)

F. X. Bossé, Ptre.

Rapport de Narcisse Bernier, Ecr. Maire de la Municipalité de la Rivière au Renard, adressée à P. Fortin, Ecuier, député du Comté de Gaspé.

MONSIEUR.—Grâce au Gouvernement, qui nous a envoyé du grain de semence le printemps dernier, nous avons lieu d'espérer que les pauvres de notre localité vont passer l'hiver sans trop de misère.

Le dit grain distribué, a été donné à condition de travailler dans les chemins; les conseillers et moi avons décidé de n'en donner qu'à ceux qui n'avaient pas les moyens d'acheter, et aux conditions susdites. Ils ont si bien cultivé le peu qu'ils ont eu, chacun d'eux, qu'ils ont récolté en partie leur pain d'hiver.

Je compte qu'il a été récolté 1200 minots d'orge, dans notre localité, de la semence provenant du Gouvernement, et envoyée par votre entremise, le printemps dernier, de sorte que, malgré la mauvaise pêche de l'été dernier, la population de la Rivière au Renard est exempte de souffrir de la faim cet hiver.

Les gens ont travaillé avec beaucoup de zèle dans les chemins cet automne, pour payer le susdit grain. J'ai conduit moi-même une partie des travaux. J'ai fait ouvrir un chemin de colonisation, à l'Est de la Rivière au Renard, gagnant l'intérieur des terres et suivant la dite Rivière.

Il y a eu 70 journées d'homme, d'ouvrage fait dans le dit chemin. On peut maintenant y circuler avec toutes sortes de voitures, aussi je vous assure que tous les colons de cette partie de la Rivière sont très contents, et ont montré beaucoup de courage à travailler sur leurs terres cet automne, ceux de plus haut ont bien travaillé aussi, en espérant que le Gouvernement prolongera le chemin jusqu'à chez eux

Trente journées d'homme ont été données pour travaux dans le chemin entre la Petite Rivière et le Petit cap, il reste encore un certain nombre de journées dûes pour ouvrage à faire dans le chemin entre la Grande et la Petite Rivière le printemps prochain, si l'ancien tracé est corrigé.

Vous voyez, Monsieur, par le présent rapport, comment nous avons employé les fonds de colonisation qui nous ont été envoyés.

A présent je vais vous dire ce que nous faisons des six cents trente deux piastres que nous avons eu du Fonds Seigneurial l'été dernier.

Nous faisons bâtir un pont sur la Grande Rivière au Renard, sur le chemin Maritime, il est déjà bien commencé, et nous espérons pouvoir passer dessus à la fin de Mai, le dit pont était désiré depuis bien des années mais nos moyens si limités ne nous permettaient pas jusqu'à présent d'en faire construire un.

Aprésent que nous avons un peu d'argent à notre disposition, nous pensons qu'il n'y a rien de mieux à faire dans l'intérêt de tous les habitans de cette localité, que de bâtir un pont, il sera d'une grande utilité aux Colons du haut de la Rivière qui engraisseront leurs terres avec le varec qui atterrit dans l'Anse.

Nous somme convenus avec le charpentier de le payer dans trois ans, en sorte que nous avons pu contribuer deux cents piastres pour la construction d'un moulin a farine dans notre paroisse.

Ainsi, monsieur, vous voyez que, quand nous demandions de l'argent

au gouvernement, ce n'était pas sans besoin, nous souffrions de bien des choses et depuis longtemps ; et nous espérons que le gouvernement, voyant combien nous mettons à profit ce qu'il nous a accordé, nous continuera ses faveurs.

Comme, Monsieur, vous connaissez notre localité, après vous être donné la peine d'en parcourir les plus petites places, je vous dirai que les bons avis que vous avez donnés aux gens des différentes petites places ci-haut ont été bien appréciés, ils ont travaillé plus à la terre cet automne qu'il ne l'avaient fait depuis dix ans, et il y a lieu d'espérer que la misère va disparaître d'autour de nous.

Je suis, Monsieur, avec beaucoup de respect et de considération,
Votre très humble serviteur,

(Signé,) NARCISSE BERNIER,
Maire de la Rivière-au-Renard.

Rivière-au-Renard, Décembre, 1868.

A. P. FORTIN, Ecuier, M. P. P., Québec.

COMTÉ DE RIMOUSKI.

CHEMIN CHÉNIER ET BÉDARD.

Conducteur : J. B. Hudon.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin commence à St. Mathieu, seigneurie de Nicolas Rioux et se dirige vers les cantons Chenier et Bédard. Il doit se terminer au chemin Taché.

Les travaux, l'été dernier, ont été commencés au 3ème rang de la paroisse et ont été continués jusqu'à 28 arpents sur les terres de la Couronne, mais le conducteur ne donne pas la longueur de chemin ainsi travaillé. Il est ouvert sur une largeur de 20 pieds, les fossés sont faits et il peut servir aux voitures d'été sur tout son parcours.

Il reste encore une étendue de 5 milles à ouvrir pour se rendre au chemin Taché.

Les terres dans les environs du chemin sont de bonne qualité et couvertes de bois mêlé. Il s'y trouve aussi plusieurs pouvoirs d'eau.

L'on estime qu'il faudrait une somme de \$1000 pour compléter le chemin.

CHEMIN DUQUESNE.

Conducteur : F. X. Dufour.

Montant octroyé, \$400.

Ce chemin part du 4ème rang de la seigneurie du Bic et doit se terminer au chemin Taché, dans le canton Duquesne.

Cette année il a été fait 22 arpents de chemin neuf et 7 arpents de fascinage. De plus il a été construit deux ponts, l'un de 70 pieds de long et l'autre de 58 pieds.

Outre ces travaux, une étendue de 60 arpents a été améliorée dans l'ancien chemin.

Le sol traversé par le chemin neuf est très-beau, aussi les colons s'empresment-ils de prendre des lots sur le chemin et dans les environs.

Ce chemin conduit au Fond d'Ormes tant vanté, qui se trouve en arrière des Paroisses de Rimouski, du Bic et de St. Fabien.

CHEMIN MACPÈS.

Conducteur : Ed. Pouliot.

Montant octroyé, \$400.

Ce chemin a son point de départ à la ligne sud de la seigneurie de Rimouski et se dirige vers le chemin Taché.

Avec l'allocation il a été construit un pont de 125 pieds de long, 18 pieds de large et 11 pieds de hauteur, tout en bois de cèdre, qui a coûté \$88.

Il a été parachevé 5 arpents et 8 perches, défrichés en 1866 et 9 perches ont été recouvertes en terre, de sorte que le chemin est maintenant parachevé jusqu'au 3ème rang du township. La balance de l'octroi a été employée à défricher 1 mille $3\frac{1}{2}$ arpents, sur une largeur de 20 et 24 pieds, sur le 4ème rang. Il reste encore environ 3 milles pour se rendre au chemin Taché, qui passe sur le 6ème rang. Il faudrait, probablement, une somme de mille à douze cents piastres pour parachever le chemin, non compris les ponts.

Les terres dans les environs sont de bonne qualité, couvertes d'orme, de chêne, de cèdre, d'érable et autres bois. L'on y trouve aussi de la pierre calcaire et plusieurs pouvoirs d'eau. Plusieurs lots ont été pris cette année et une étendue assez considérable a été défrichée. La population a doublé dans ces cinq dernières années et l'on est à préparer les bois pour construire une église.

CHEMIN DE SANDY BAY.

Conducteur : Z. Lanouette.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin a son point de départ au fleuve St. Laurent, dans le canton McNider.

Il avait été complété ces années dernières, sur une largeur de 20 pieds jusqu'au 8ième rang. Cette année il a été ouvert une étendue de $1\frac{3}{4}$ mille de chemin qui, quoique non complété, est néanmoins propre au roulage. Il a été fasciné sur une étendue de $10\frac{1}{2}$ arpents qui devront être recouverts de terre. Ces travaux n'ont pas été complétés afin d'ouvrir le plus long possible de chemin, pour communiquer au 9ième rang, où il commence à se faire des abatis.

Il avait été décidé, d'abord, d'ouvrir le chemin jusqu'au 13ième rang, du canton, mais comme il est probable que le chemin de fer intercolonial passera entre les 10ème et 11ième rang, en suivant la vallée qui traverse la chaîne des Shickshock, le chemin ne devra pas être ouvert au-delà, au moins pour le présent.

Il restera à peu près 3 milles à ouvrir pour se rendre au chemin de fer. En tenant compte d'un pont à construire sur la rivière Blanche, il faudrait une somme de \$500 pour ouvrir le chemin sans cependant le parachever.

Je recommande donc fortement le parachèvement immédiat de ce chemin, puisqu'il sera la seule communication du chemin de fer pour les paroisses du bas du fleuve jusqu'à Ste. Anne des Monts, car le chemin de fer, rendu au chemin de Sandy Bay, prend une direction Sud, vers la Baie des Chaleurs.

Dans presque toute l'étendue que traverse le chemin, le terrain est d'excellente qualité. Il se trouve de belles érablières en exploitation sur les 8ème, 9ème et 10ème rangs.

La pierre à chaux abonde et l'on y trouve plusieurs bons pouvoirs d'eau. Un moulin à farine a été construit, cet automne, sur la rivière Tartigou et un moulin à scie sera prêt au printemps.

Une étendue de $1\frac{1}{2}$ mille de terre, de front, est prise de chaque côté du chemin, sur le 7ème rang. Un colon a ensemencé 15 arpents en orge, le printemps dernier et les autres en proportion. On estime à 2500 minots le grain récolté sur ce rang, cette année. Cinq lots ont été pris sur le 8ème rang et 4 lots sur le 9ème. L'on y fait des abatis considérables pour semer au printemps.

CHEMIN DE LA RIVIÈRE BLANCHE.

Conducteur : J. E. Généreux.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin a son point de départ au fleuve St. Laurent et doit se terminer au 6ème rang de Matane, distance de 6 milles.

La longueur de chemin terminé cette année, est de 2 milles.

Un pont de 150 pieds de longueur devra être construit sur la rivière Blanche, le coût de cette construction est évalué à \$250.

Il reste encore 3 milles à faire pour compléter le chemin, le coût en sera d'à peu près \$200 du mille.

Il a été pris, cette année, 20 lots de terre par 40 colons et il a été fait environ 400 acres d'abatis.

Le terrain par où passe le chemin est uni, exempt de roches et de bonne qualité. Il est boisé partie en érable et mérisier et partie en bois de toutes espèces. Il existe près du chemin un très-beau pouvoir d'eau, ainsi qu'une carrière de pierre à chaux.

CHEMIN DE ST. DENIS-EST.

Conducteur : Frs. Turcotte.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin, situé dans la partie Est du canton St. Denis, a son point de départ au fleuve et monte en ligne droite dans la profondeur des terres.

Dans les 36 arpents déjà ouverts ces années dernières il a été fait, cette année, 6½ arpents de fossé, 3 arpents de fascinage et la route a été élargie de 7 pieds l'espace de 6½ arpents. Deplus, le chemin a été ouvert, de 20 pieds de large, sur une longueur de 18 arpents, y compris un arpent de fascinage et 5 arpents arrondis. Il a été construit deplus un pont de 65 pieds de longueur avec 95 pieds de terrasse. Ces derniers ouvrages ont coûté \$125.

Il reste encore 3 milles à faire pour compléter ce chemin jusqu'au 5ème rang où les terres sont prises. Ces travaux exigeraient une somme de \$700.

Il a été pris de 20 à 25 lots de terre par les colons dans le cours de l'année, et il a été fait des défrichements considérables.

CHEMIN DE ST. DENIS-OUEST.

Conducteur : Jas. Forbes.

Montant octroyé, \$200.

Point de rapport.

CHEMIN TACHÉ, (Section de Rimouski.)

CHEMIN FLEURIAU.

Conducteur : J. B. Lepage.

Montant octroyé, \$600

Cette section du chemin Taché a son point de départ au 10ième mille du chemin Matapédiac et se poursuit, sur une longueur d'environ 75 milles, jusqu'au chemin Témiscouata.

L'étendue maintenant ouverte est de $11\frac{1}{2}$ milles sur une largeur de 20 pieds. De cette étendue $10\frac{1}{2}$ milles sont propres aux voitures à roues.

Voici les travaux qui ont été exécutés, dans le cours de l'année, avec l'octroi de l'année et la balance de 1866 :

1o. La réparation continuée de la route Fleuriau dont la dépense s'est élevée à \$345.87.

2o. Le parachèvement de 1 mille, 13 chaînes et 40 mailles du chemin Taché, simplement ouvert en 1866 à la largeur de 12 à 13 pieds.

3o. Le parachèvement sur $7\frac{1}{2}$ chaînes de longueur.

4o. Le déblai de $\frac{1}{2}$ mille.

5o. La reconstruction du pont sur le ruisseau Valcourt, détruit par le feu en 1867. Ce pont a 101 pieds de longueur. Tous ces ouvrages sur le chemin Taché ont coûté \$375.77. Il reste à parachever 2 milles et 15 chaînes qui nécessiteront une dépense de \$300 à \$350.

La longueur encore à faire pour compléter cette section du chemin est d'environ 63 milles qui, à \$350 par mille, terme moyen, sans y comprendre les grands ponts, nécessitera une dépense de \$22,050, soit : \$25,000, y compris le coût des ponts et les frais de surveillance.

Le nombre de lots pris pendant l'année est de 19, dont 12 sur la partie ouverte du chemin et 7 sur la ligne du tracé, dans le canton Neigette, formant une population totale de 1900 âmes. Sur les rangs en arrière 8 lots ont été pris. Il a été défriché sur tous ces lots une étendue de 63 acres.

La récolte, cette année, dans les environs du chemin, est de 14,328 minots de grain et de 8493 bottes de foin.

La population du Canton Fleuriau qui en 1863 n'était que de 100 âmes, s'élève aujourd'hui à 298 âmes.

L'ouverture du chemin Taché dans cette Section, présente, dit M. LePage, au point de vue de la Colonisation comme au point de vue commercial et industriel, une très-grande importance. On ne peut en douter lorsque l'on voit les terres se prendre à fur et à mesure que le chemin s'ouvre et même au-delà sur la ligne du tracé. On s'en sert pour le transport des approvisionnements de chantiers. La population résidant sur la partie ouverte du chemin, demande déjà l'érection de moulins à farine et à scie. Un moulin à scie est en construction sur un pouvoir d'eau qui se trouve près du chemin vers le sixième mille ; on se propose d'y construire dès l'été prochain un moulin à farine.

Comme moyen d'établissement, le terrain s'étendant au loin chaque côté de la ligne est susceptible de tous les degrés de culture. Il y a très-peu d'endroits se refusant à une exploration avantageuse. Toute la contrée est arrosée par un grand nombre de rivières et de cours d'eau qui, pour la plupart, offrent un ou plusieurs pouvoirs d'eau faciles à utiliser : nous y rencontrons plusieurs lacs presque tous poissonneux. Partout l'érable est en grande abondance, les autres bois qui prédominent sont le mérisier, le sapin, l'épinette et le cèdre. On trouve aussi en plusieurs endroits le frêne, le peuplier et le tremble. Les arbres de petite futaie et les broussailles se composent ordinairement de cormier, d'aulne, de bois *buck*, saule et coudrier. Nous avons trouvé des carrières de pierre à chaux en plusieurs endroits.

ROUTE FLEURIAU.

Cette route, longue de six milles, a été ouverte en 1853. Elle a son point de départ au dernier chemin de front dans la seigneurie au centre de la nouvelle paroisse de St. Donat, et se termine au sixième mille du chemin Taché, après avoir traversé pour les trois premières parties de la Seigneurie LePage, et pour les trois derniers milles, les trois premiers rangs du Township Fleuriau, à travers des terrains excellents, boisés principalement en érable, merisier, épinette et cèdre. La circulation active qui y a toujours régné depuis 1853 et qui, en la dégradant, a nécessité de grandes réparations explique suffisamment les dépenses auxquelles elle a donné lieu. Cette route est aujourd'hui la seule voie de communication entre le chemin Taché et les paroisses Ste. Luce, St. Donat, St. Anaclet.

CHEMIN DES MÉCHINS

Conducteur : Hyppolite Côté.

Montant octroyé, \$400.

Une somme de \$160 a été employée à construire le quai des Ilets, dans le flanc d'un Cap, à 150 pieds de hauteur ; ce quai comble un précipice. Il avait été détruit par le feu en 1867.

Il a aussi été construit 15 ponts en cèdre, mesurant 150 pieds de longueur.

Il reste sur le montant de l'octroi une somme de \$120 qui n'a pas été dépensée.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

CHEMIN DE LA RIVIÈRE BLEUE.

Conducteur : G. Talbot.

Montant octroyé, \$800.

Ce chemin, long de 20 milles, est maintenant propre au roulage, sur une demi largeur, l'espace de 7 milles.

Il a été ouvert cette année, sur une longueur de 26 arpents, 2½ arpents de pontage ont été faits ainsi que 4 ponts mesurant ensemble 30 pieds.

Il reste encore à peu près 12 milles à faire dont le coût probable sera de \$200 du mille.

Ce chemin offre les plus grands avantages à la colonisation, puisque, dans tout son parcours, il passe sur un territoire d'une qualité très-fertile, si on en excepte un mille environ. Le chemin passe à travers une érablière d'environ 15 milles de longueur. Les rives de la Rivière Bleue et du Beau Lac sont couvertes d'ormes, de frènes et de peupliers. A l'extrémité du chemin se trouve une magnifique vallée qui contiendra avant peu plusieurs paroisses florissantes.

CHEMIN VIGER.

Conducteur : L. M. Lapointe.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin est maintenant complété jusqu'au chemin Taché, longueur de 14 milles.

L'allocation ci-dessus a été employée à améliorer 1½ mille de chemin et à faire 20 petits ponts et un autre de 75 pieds de longueur.

Les terrains traversés par ce chemin sont d'une excellente qualité et la colonisation progresse rapidement. Une foule de jeunes gens se sont fixés sur des terres qui, aujourd'hui, fournissent amplement à leurs besoins. Il offre un bon débouché aux paroisses du fleuve où les colons trouvent un excellent marché pour les produits de leurs fermes.

CHEMIN DENONVILLE.

Conducteur ; Célestin Côté.

Montant octroyé, \$100.

Le point de départ de ce chemin est à quelques arpents de la borne de la seigneurie de l'Île Verte et doit se prolonger, en profondeur, à travers le canton Denonville.

Le chemin a été fait cette année, sur une longueur de 15 arpents et il a été construit un pont de 40 pieds.

Malgré les roches qui se rencontrent dans la partie du chemin parachevée, le terrain est de riche qualité. Si le chemin était terminé, l'on verrait en peu d'années se former des Paroisses florissantes sur son parcours.

L'on trouve sur le chemin grand nombre de pouvoirs d'eau.

Ce chemin devrait être continué jusqu'au lac Témiscouata.

CHEMIN ST. ÉLOI.

Conducteur : Chs. Thériault.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin commence au 3ème rang du canton Denonville et a été ouvert, ces années dernières, jusqu'à l'ancien tracé du chemin Taché. Sa largeur est de 18 à 20 pieds.

Dans le cours de l'été dernier, 18 arpents de chemin d'hiver ont été parachevés. Neuf arpents ont été fascinés et une somme de \$80 a été dépensée pour améliorer le pont construit sur la rivière Sénescoupe.

Deplus, il a été ouvert, cette année, en chemin d'hiver, une étendue de 18 arpents.

Une somme de \$800 serait nécessaire pour parachever le chemin et quelques ouvrages qui restent encore à faire au pont.

La colonisation fait des progrès considérables dans cette localité et la population a augmenté de moitié dans les 5 dernières années.

Les terres sont excellentes, couvertes d'érable, mérisier, cédre et épinette. Mr. Thériault a parcouru un espace de 5 milles audelà du chemin, partout il a trouvé le même terrain et les mêmes bois. Un certain nombre de familles sont même établies dans Hocquart, à 3 milles de l'extrémité du chemin ouvert.

CHEMIN BEGON.

Conducteur : Ths. Pelletier.

Montant octroyé, \$363.25.

Ce chemin qui a son point de départ à la ligne qui dévise la Seigneurie des Trois-Pistoles du Canton Bégon, a été parachevé ces années dernières jusqu'à 7 milles au sud de la rivière Bouabouscache. Il est tracé encore 9 milles plus haut et devrait, dans l'intérêt de la Colonisation et du commerce, être continué jusqu'au lac Témiscouata. Sa largeur est de 18 à 20 pieds, les fossés sont faits et il est propre au roulage.

Cette année 7½ arpents ont été terminés et 4 arpents déboisés. Il a été fait un arpent de fascinage et 2½ arpents ont été couverts de sable.

En outre le chemin a été amélioré sur une étendue assez considérable.

Il reste encore 2 milles à terminer, coût probable, \$400.

Ce chemin offre un bon débouché au port de mer de Trois-Pistoles et ouvre une communication avec tout le Comté de Témiscouata.

COMTÉ DE KAMOURASKA.

CHEMIN DE WOODBRIDGE.

Conducteur : J. B. Dionne.

Montant octroyé, \$300.

Il commence au canton de Woodbridge et doit se terminer au chemin Taché distance de 17 milles. Sa largeur est de 18 à 20 pieds et il est propre au roulage sur une étendue de 6 milles. Les fossés sont tous faits.

Il a été terminé, cette année, 7 arpents et 7 perches. On a construit un pont de 25 pieds de long, coûtant \$13, et fait 7 arpents de pontage.

Il reste à faire 11 milles dont le coût probable sera de \$2700,

CHEMIN POHÉNÉGAMOOK.

Conducteur : E. D. L'évêque.

Montant octroyé, \$1700.

Ce chemin, long de 18 milles, a été fait, cette année, sur une longueur de 3 milles dont 4 arpents sont simplement ouverts. Il a été construit deux ponts, un de 45 pieds, l'autre de 22 pieds et l'on a ponté ou fasciné environ 4 arpents.

Pour compléter ce chemin jusqu'au lac Pohénégamock, il reste à faire 9 milles dont le coût serait de \$4000 dit le conducteur.

CHEMIN MONT-CARMEL.

Conducteur : J. F. Dionne.

Montant octroyé, \$60.

Cette somme a été payée pour balance dûe à l'entrepreneur, pour la construction du pont sur la rivière du Loup, terminé en 1867, reçu par le Département.

COMTÉ DE L'ISLET.

CHEMIN ELGIN.

Conducteur : G. F. Fournier.

Montant octroyé, \$400.

Ce chemin était devenu impassable dans bien des endroits, il fallait nécessairement le réparer. Cette somme a été employée à terminer 1 mille et 2½ arpents de chemin ; à réparer 1 mille de fascinage et à améliorer 7½ milles d'ancien chemin.

Il est maintenant dans un excellent état dans tout son parcours.

CHEMIN ARAGO.

Conducteur : Ths. Breen.

Montant octroyé, \$900.

Afin de donner des renseignements complets sur les travaux exécutés, cette année, dans ce chemin, je ne puis mieux faire que de reproduire les extraits suivants du rapport de Mr. Breen.

Il n'a été parachevé cet été qu'une longueur de $8\frac{1}{2}$ arpents de chemin, en partie défrichés en 1866 ; ce terrain par sa position et sa proximité d'une rivière dont les eaux le baignaient de temps à autre, a exigé beaucoup de soin et de travail pour en faire d'un borbier un chemin bon et durable.

De bons fossés larges de $2\frac{1}{2}$ à 4 pieds sur une pareille profondeur de chaque côté du chemin ainsi que 4 arpents de tranchées dans la direction de la rivière permettent à l'eau de prendre son cours. Un pont de 13 pieds, un second de 25 et deux autres de 7 pieds chaque, formant en tout une longueur de 52 pieds de pavé, ont été construits dans cette partie qu'il a fallu en outre fasciner, exhausser et recouvrir de terre dans toute sa longueur.

Il a été jugé indispensable de couvrir d'une autre couche de terre 12 arpents de chemin faits en 1866 dans un vieux brûlé où la terre est passablement rare.

Une longueur de 12 arpents a été complètement déracinée sur la largeur du chemin, et aurait pu être parachevée de suite, si le sol en eût été moins rocheux.

Le bois a été arraché debout et enlevé complètement sur une étendue de 3 milles et 16 arpents, ne laissant que les racines qui se trouvent dans la terre, et si ce n'était de certains endroits rocheux et d'autres trop humides, cette partie pourrait à la rigueur servir pour quelque temps aux voitures à roues.

Comme l'allocation de cette année était de par trop faible pour me permettre de parachever non la moitié du chemin ouvert, mais même de la défricher en entier jusqu'au chemin Taché, et pour me rendre à la demande d'un grand nombre de personnes particulièrement intéressées à avoir un débouché dès cet automne au chemin Taché, j'ai employé la balance qui me restait en mains à faire débarrasser un bon chemin d'hiver large d'environ 8 pieds, depuis le haut du 1er. rang d'Arago jusqu'au dit chemin Taché, distance de 4 milles et 16 chaines.

Le chemin Arago, long de 13 milles, et 16 chaines commence au haut de la seconde concession de Fief Lessard et traversant les townships Lessard et Beaubien va se terminer à la ligne du chemin Taché située entre les 5ième et 6ième rangs d'Arago.

Le chemin Arago est maintenant parachevé sur une étendue de 5 milles, 4 milles en sont défrichés sur toute la largeur du chemin, mais peu propres au roulage, les autres 4 milles 16 chaines ne sont débarrassés en chemin d'hiver que sur une largeur de 8 pieds.

Il faudra une somme d'environ \$3,200 pour compléter ce chemin.

COMTÉ DE MONTMAGNY.

CHEMIN DE L'ANSE A GILES.

Conducteur : Hilaire Frégeau.

Montant octroyé, \$1000.

Ce chemin commence à la ligne entre les 3ème et 4ème rangs de la seigneurie Vincelot et se termine au chemin Taché, longueur de 16 milles. Sa largeur est de 20 pieds et il peut être fréquenté par les voitures à roues sur un espace de 10 milles. Les fossés sont faits.

Il a été terminé cette année 5½ milles dont 31 arpents 9 perches sur toute la largeur, le reste de demi largeur seulement.

Il a été construit 67 pieds de pont, coûtant \$42, 9 arpents de pontage et 32 arpents de fascinage.

Il reste à faire 6 milles dont le coût est évalué à \$2600.

Ce chemin offre de grands avantages à la colonisation en ce sens qu'il conduit à des terres magnifiques qui se défricheront dès qu'il y aura un débouché.

CHEMIN BEAUBIEN.

Conducteur : Edouard Côté.

Montant octroyé, \$1400.

Ce chemin qui a son point de départ à la 2ème concession de St. Thomas, a été parachevé en 1866 jusqu'à la 12ème concession. Le reste était ouvert en chemin d'hiver jusqu'au chemin Taché, distance de 24 milles.

Cette année il a été complété 88 arpents. Il a été fait 5 ponts et 3 arpents de pontage sur terre pour la somme de \$60.50. Une somme de \$26.50 a aussi été employée à réparer des anciens ponts.

25 à 30 lots ont été pris sur le chemin dans le cours de l'automne et depuis 5 ans la population a augmenté d'environ cent familles.

CHEMIN SIROIS.

Conducteur : Ant. Talbot.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin commence au sud-est de la rivière du sud, dans Armagh qu'il traverse jusqu'au 5ème rang de Montminy, distance de 7½ milles.

Il a été terminé, cette année, 30 arpents, 3 ponts ont été faits ainsi que 7 arpents de fascinage ; un pontage de 36 pieds de long a coûté \$8. Avec l'approbation du Département \$12 ont été affectées à la réparation d'un pont de 22 pieds de long, dans l'ancienne route des commissaires. Il reste à faire 5 milles qui coûteront environ \$700, outre le minage qui coûterait autant.

Le terrain, sur le parcours du chemin, est fertile et propre à la culture. Il se fait, dans les cantons d'Armagh et de Montminy, un commerce considérable de bardeaux, de perches et piquets de cèdre et de billots d'épinette et de pin.

Il y a dans Armagh deux pouvoirs d'eau utilisés par deux moulins à scie ; un moulin à farine dans Montminy et 4 sciceries.

COMTÉ DE BELLECHASSE.

CHEMIN MAILLOUX.

Conducteur : Elie Audet.

Montant octroyé, \$700.

Ce chemin commence au chemin Taché, dans le canton Mailloux qu'il traverse ainsi que les cantons Roux, Bellechasse et Daaquam, pour se terminer à la rivière St. Jean, qui forme la ligne divisant le Canada de l'Etat du Maine. Sa longueur est de 29 milles. Il est ouvert sur une largeur de 13 pieds avec fossés d'un côté et praticable pour les voitures d'été sur un espace, de 14 milles.

On a fait cette année 1 mille et 20 arpents et 17 ponts formant une longueur réunie de 62 pieds ; de plus, 1640 pieds de fascinage et pontage qui ont coûté avec les ponts \$191.

Ce chemin est d'une haute importance pour la colonisation car, sur tout son parcours, le sol est d'une riche qualité et couvert d'érable, merisier et cèdre, surtout dans sa dernière partie.

Il y a en outre de magnifiques et nombreux pouvoirs d'eau sur les rivières Noire, de l'Ouest, Daaquam et St. Jean.

Ces années dernières environ 30 colons sont venus résider dans Mailloux et autant ont commencé des défrichements. Le même progrès a eu lieu dans Roux et Bellechasse.

Il reste encore 14 milles à compléter, coût probable, \$350 par mille

PONT SUR LA RIVIERE DU SUD.

Conducteur : A. V. Pélisson et A. Plante.

Montant octroyé \$1200.

Ce pont, construit sous la direction de Mr. Plante, a 180 pieds de longueur.

Mr. Reinhart qui a reçu le pont, au nom du Département, fait dans son rapport beaucoup d'éloges sur la manière dont il a été construit et sur le choix des matériaux.

 COMTÉ DE LÈVIS.

PONT DES LONGUES POINTES.

Conducteur : Octave Hallé.

Montant octroyé, \$140.

Les trois piliers en bois de ce pont, qui se trouve dans la municipalité de St. Etienne de Lauzon, étaient en ruine. La somme octroyée a suffi pour en reconstruire deux seulement.

Le conducteur des travaux remarque que, si une somme additionnelle n'est pas allouée d'ici au printemps, pour refaire le troisième pilier avant la débâcle des glaces, le pont sera emporté et les travaux déjà faits seront perdus complètement.

COMTÉ DE DORCHESTER

- | | |
|---|-------|
| 1o. Continuation du chemin Etchemin, dans Cranbourné, octroi, | \$200 |
| 2o. Chemin entre les 7ème et 8ème rangs de Cranbourne, “ | 400 |
| 3o. Branche N. O. du chemin Central, do “ | 200 |

Conducteur : P. Cassidy.

Voici les travaux qui ont été exécutés dans ces trois chemins, dans le cours de l'été dernier.

1er. CHEMIN ETCHEMIN.

Etendue parachevée,.....	209 perches
Do simplement ouvert,.....	180 do
Savane couverte en terre,.....	41 do
Coupe latérale,.....	47 do
Savanne fascinée et couverte de terre,.....	27 do

Fossés sur un côté du chemin,.....,.....	94 perches.
Décharges,.....	13 do
Ponts,.....	45 pieds.

Cinq milles de ce chemin sont propres au roulage.

Il faudrait \$400 pour le rachever.

CHEMIN DES 7 ET 8ÈME.RANGS.

Etendue parachevée.....	82½ perc.
Do recouverte de terre,.....	26 do
Fossés des deux côtés du chemin,.....	156½ do
Décharges,.....	48½ do
Ponts,.....	35 pieds.

Il reste 4 milles à compléter, coût probable, \$570.

CHEMIN CENTRAL.

Etendue terminée.....	497 perc.
Décharges,.....	43 do
Ponts,.....	40 pieds.

Le pont sur la décharge du lac Etchemin, a aussi été exhaussé de 3 pds. Il a maintenant 82½ pds. de long et 11 pds. de haut. Ce travail a coûté \$64.

Il reste encore 15 arps. à compléter et 3 ponts à faire, coût total : \$120.

CHEMIN DE FRAMPTON ET CRANBOURNE.

Conducteur : John Dillon.

Montant octroyé, \$200.

Il a été parachevé, cette année, 1 mille et 24 arpents, de sorte qu'il est maintenant praticable pour les voitures d'été l'espace de 4 milles et 3 chaines. Deplus, une étendue de 36 chaines a été ouverte en chemin d'hiver.

Huit ponts ont été construits, mesurant ensemble 165 pieds de pontage, ainsi que 2¼ arpents de fascinage.

Conducteur : B. Lapierre.

Une somme de \$100 serait suffisante pour terminer ce chemin.

1o. Chemin des 4ième et 5ième rangs de Ware, octroi \$350.

2o. Do du Lac Etchemin Do \$150.

Le 1er de ces chemins a été parachevé sur un espace de 1 mille et 25½ arpents. Il reste encore 72 arpents à terminer, dont 24 ont été ouverts par les colons.

Il faudrait un octroi de \$300 pour compléter le chemin.

Dans le chemin du lac Etchemin il a été parachevé 2 milles ; il reste encore 3 milles à faire, coût probable, \$200.

CHEMIN LANGEVIN.

Conducteur : Père François-Xavier.

Montant octroyé, \$360.

Le chemin Langevin a pour point de départ la ligne de division entre Ware et Cranbourne ; il traverse Ware et Langevin et devra se terminer au chemin Mailloux, dans le canton Daaquam.

Sur le montant de l'allocation, la somme de \$60 a été payée au conducteur, pour balance dûe sur les ouvrages de 1866. Ces travaux consistaient dans le pontage d'un arpent de savane et 3½ milles de chemin réparés et pour lesquels travaux il avait été donné 31 journées de corvée par les colons.

Cette année, le chemin a été parachevé sur un espace de 1 mille et 2 arpents et 2½ arpents de savane ont été fascinés.

Avec une somme de \$350 le chemin pourrait être rendu passable jusqu'au lac Etchemin.

Le chemin Langevin est d'un grand avantage pour la colonisation. Le terrain qu'il traverse est bien planche, bien arrosé et couvert de beau bois, l'érable surtout y domine.

Avant longtemps le canton Langevin sera tout habité car, d'après le rapport de l'arpenteur, Mr. Eug. Casgrain, les terres de ce Township sont toutes propres à la culture et le plus grand nombre est de la meilleure qualité. Outre cela, l'établissement des Trappistes dans ce canton, depuis le mois de Juin 1862, les quels, comme on le sait, s'occupent spécialement d'agriculture, ne manquera pas d'y attirer de nombreux colons.

COMTÉ DE BEAUCE.

CHEMIN DE JERSEY.

Conducteur : F. Catellier.

Montant octroyé \$500.

Le point de départ du chemin est à 4½ milles du commencement du township de Jersey et doit se terminer au Lac Mégantic, distance de 45 à 50 milles.

Le chemin a été parachevé, cette année, sur une longueur de près de 2 milles. De plus, le bois a été arraché l'espace de 3 arpents et il a été construit des ponts formant en tout 162 pieds de pontage.

Il reste encore de 34 à 38 milles à ouvrir. Ces travaux coûteront de \$8 à \$10,000

CHEMIN PRICE.

Conducteur : Chs. Gagnon.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a son point de départ à la rivière Sauvage et doit se continuer jusqu'à la décharge du lac St. François.

Le montant de l'octroi a été employé à parachever une longueur de 19 arpents dont 4 ont été fascinés, avec fossés des deux côtés. De plus il a été construit un pont de 70 pieds de longueur pour la somme de \$40.

Douze lots de terre ont été pris, pendant l'année, sur le chemin et à peu près 100 acres ont été défrichés.

Une Église a été construite, dans Price, l'été dernier et la place d'une autre a été fixée.

PONT SUR LA RIVIÈRE SAUVAGE.

Conducteur : Chs. Gagnon.

Montant octroyé, \$850.

Ce pont, situé dans le chemin St. François, a 406 pieds de longueur sur 14 de largeur.

Ce pont est terminé et a été reçu et approuvé par le Département.

Il est construit en cèdre. C'est un ouvrage fort solide et très durable qui fait honneur à l'esprit d'économie et à l'habileté du constructeur.

CHEMIN SHENLEY.

Conducteur : F. Beaudoin.

Montant octroyé, \$350.

Ce chemin part du chemin Lambton, sur le lot No. 20 du 7ème rang de Forsyth et se prolonge à travers le Canton de Shenley, vers la rivière Chaudière.

Il a été parachevé cette année, sur une étendue de 2 milles.

Ce chemin, long de $8\frac{1}{2}$ milles est maintenant entièrement complété sur une largeur de 20 pieds avec fossés.

Douze lots ont été pris cette année, par des colons et des défrichements considérables ont été faits. Une église a aussi été construite.

CHEMIN DE GAYHURST.

Conducteur : Romain Dallaire.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin, long de 10 milles, part de la ligne de division entre les townships Aylmer et Gayhurst et se termine à la rivière Chaudière.

Les travaux de l'année consistent dans le parachèvement de 1 mille et la construction de deux ponts qui ont coûté \$20.

Le chemin est maintenant complété sur une longueur de 5 milles, le reste est ouvert en chemin d'hiver. Une somme de \$2000 serait nécessaire pour le terminer. Nous sommes informés que ces 5 derniers milles traversent des terres appartenant à une compagnie privée.

CHEMIN DU LAC ST. FRANÇOIS, (Section de Beauce)

Conducteur : Ls. Labrecque.

Montant octroyé, \$400.

Cette section de chemin, longue de 15 à 16 milles, est maintenant complétée l'espace de $3\frac{1}{2}$ milles, avec fossés de chaque côté.

La longueur parachevée, cette année, est d'un peu plus d'un mille, dont 6 arpents ont été fascinés et couverts de terre.

Le conducteur écrit qu'en avançant avec le chemin il trouve le sol toujours très propre à la culture et que plusieurs nouveaux colons se sont établis sur le chemin.

CHEMIN D'ADSTOCK.

Conducteur : H. Desruisseaux.

Montant octroyé, \$300.

L'octroi de l'année a été employée à faire, dans le bois de bout, une longueur de chemin de 36 arpents, avec fossés de chaque côté. Il a aussi été construit 3 petits ponts.

Le chemin est maintenant terminé l'espace de 4 milles et devra être continué jusqu'au chemin Glenloyd.

L'on estime que pour parachever le chemin jusqu'aux premières habitations, il faudrait une somme d'environ \$800.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

CHEMIN GLENLOYD.

Conducteur : E. O'Donnell.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a été ouvert, cette année, sur un espace de 2 milles et 19 arpents.

Il reste encore 40 acres à ouvrir pour achever le tout.

L'on estime qu'il faudrait une somme de \$1000 pour faire ces ouvrages

CHEMIN D'HALIFAX.

Conducteur : Ant. Gagnon.

Montant octroyé, \$100.

Ce chemin a son point de départ entre les 2ème et 3ème rangs d'Halifax et se termine à la Grande Ligne entre ce canton et celui de Chester.

La largeur de ce chemin est de 26 pieds, et il est propre au roulage dans toute son étendue.

On a terminé, cette année, 12 arpents, fait 3 petits ponts et fasciné environ un arpent.

Il reste à compléter 2 milles et l'on demande pour ces travaux \$350 à \$400.

Ce chemin a ceci d'avantageux qu'il est la voie la plus courte pour les colons Ste. Sophie et St. Ferdinand d'Halifax et d'Ireland pour se rendre à Arthabaska.

Tous les lots sont pris sur le chemin.

CHEMIN DE IRELAND A WOLFESTOWN.

Conducteur : Chs. Bennett.

Montant octroyé, \$200.

Il a son point de départ au chemin Bennett et se termine au chemin de Wolfestown, distance de 3½ milles. Il a été ouvert l'été dernier sur toute sa

longueur, dont un mille a été rendu propre au roulage. Il a été fait 3 pontages de 20 pieds.

La somme nécessaire pour compléter ce chemin est évaluée à \$400.

CHEMIN ADSTOCK (extrémité nord.)

Conducteur : John Campbell.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin part de la ligne entre les 7 et 8ème rang d'Inverness et se termine au chemin qui conduit à la station du Grand-Tronc, à Bécancour. Il peut être fréquenté par les voitures à roues sur une distance de 2 milles.

Aucune partie du chemin n'a été terminée cette année. Il n'a été que déboisé. Pour compléter la partie ouverte on croit qu'il faudrait une somme d'environ \$600.

CHEMIN D'ADSTOCK. (Extrémité Sud.)

Conducteur : J. Thompson.

Montant octroyé, \$300.

Point de rapport.

CHEMIN DE HARVEY, HILL.

Conducteur : H. Poirier.

Montant octroyé, \$200.

Point de rapport.

CHEMIN DU 6ÈME RANG D'INVERNESS.

Conducteur : J. B. Legendre.

Montant octroyé, \$200.

Point de rapport.

CHEMIN DU LAC ST. FRANÇOIS. (Section Mégantic.)

Conducteur : F. L. Poudrier.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin, long de 12 milles, était ouvert en chemin d'hiver dans toute son étendue. Cette année on a commencé à le parachever, en commençant à l'extrémité Nord-Ouest. Il en a été fait ainsi 2 milles et 21 arpents,

sur toute la largeur. Il a aussi été construit 5 ponts, dont le plus grand a 25 pieds de pavage.

Une somme de \$1900 serait nécessaire pour terminer cette section du chemin

DÉVIATION AU CHEMIN GOSFORD.

Conducteur : J. Sturgeon.

Montant octroyé, \$100.

Mr. Sturgeon a employé cette somme à améliorer et réparer un endroit dangereux et presque impraticable, dans la déviation au chemin Gosford.

Il a fait, sur un espace de $2\frac{1}{4}$ acres, un terrassement qui varie de 2 à 8 pieds de hauteur.

La longueur de cette déviation est en tout, de deux milles dont il reste à ouvrir 18 acres.

L'on estime qu'il faudrait \$800 pour terminer cette déviation du chemin.

COMTÉ DE NICOLET.

1o. Chemin de la Grande Ligne, dans Aston et Horton, octroi,	\$400.
2o. do de Victoria-ville à Bécancour,..... do	100.
3o. do du 1er rang d'Aston,..... do	50.
4o. do de Belleville,..... do	50.
5o. do du 10ème rang d'Aston,..... do	200.
6o. do de la Station d'Aston,..... do	100.
7o. do de Wendover,..... do	100.

Conducteur : C. Marquis.

No. 1. Ce chemin, ouvert sur une largeur de 26 pieds, n'est pas parachevé.

Il a été fait des ponts mesurant ensemble 50 pieds de pontage.

Il reste 4 milles à faire en entier et 4 milles partiellement. Le coût en sera de \$250, terme moyen, par mille.

No. 2. devra être ouvert sur une longueur de 9 milles dont le coût sera de \$400 par mille.

No. 3. Ce chemin a 26 pieds de large ; les fossés sont faits et il est propre au roulage. Les travaux ont été exécutés dans les endroits les plus mauvais mais aucune partie n'a été terminée.

No. 4 a 26 pieds de largeur et les fossés sont faits en grande partie. Aucune partie n'est finie.

No. 5. Il a 26 pieds de large et peut-être fréquenté par les voitures à roues mais difficilement. Les fossés sont en partie faits. Aucune partie du chemin n'est terminée Il reste encore 3 milles à faire, coût \$100 par mille.

No. 6. A une largeur de 36 pieds et n'est ouvert qu'en chemin d'hiver, à l'exception de 3 arpents qui sont finis. Il reste encore 1½ mille à compléter qui coûtera \$100 du mille.

No. 7. Est ouvert sur une largeur de 36 pieds.

Il est praticable pour les voitures d'été mais les fossés ne sont pas faits dans toute leur longueur. Cinq arpents ont été terminés.

Un pont de 36 pieds a été construit pour le prix de \$30. Il reste encore à faire 6½ milles dont 4 sont estimés à \$400 par mille et 2½ à \$200 par mille.

Ces chemins établissent des communications entre les anciennes paroisses et les nouveaux établissements et donnent un accès facile à beaucoup de terres incultes. Ils traversent des terrains de diverses qualités mais généralement sablonneux. Ils sont cultivables et couverts de bois mêlé. Les pouvoirs d'eau se comptent par douzaines sur les rivières Nicolet et Bécancour.

CHEMIN DU 12ème RANG DE MADDINGTON.

do DU 14ème RANG.

Conducteur : de Villers.

Montant octroyé pour le 1er chemin, \$100.

Do do 2d. do 100.

Le 1er chemin, qui a 1 mille de long, a été complété à l'exception de 5 arpents encore à faire.

Le 2d. aussi d'un mille de longueur, a été terminé l'espace de 22 arpents.

Il ne reste plus que 4 lots à concéder sur ce chemin.

COMTÉS DE DRUMMOND ET ARTHABASKA.

CHEMIN DE WARWICK ET HORTON.

Octroi \$200.

Conducteur : T. S. A. Pelletier.

Ce chemin à 7 milles de long. Il commence à l'Eglise de St. Albert de Horton et se termine à celle de Warwick. Il fait suite au chemin de colonisation de Tingwick, coupe le grand chemin d'Arthabaska, celui qui conduit de Ste. Victoire à Drummondville, celui du 10ème Rang de Warwick où se trouvent les grandes tanneries de Bulstrode et ouvre, à partir des Trois Rivières, une communication directe entre le fleuve St. Laurent et le Grand Tronc.

Les travaux exécutés cette année consistent en dix-huit arpents de chemin parachevé, dont sept ont été fascinés et recouverts d'une épaisse couche de sable. Il a été fait de plus trente arpents et une perche de fossés et vingt-quatre pieds de ponts.

Moitié du chemin, c'est-à-dire $3\frac{1}{2}$ milles, est maintenant parachevée. Un mille $\frac{1}{2}$ est terminé sur une demi largeur ; les deux autres milles ne sont praticables que pour les voitures de trait et dans la plus belle saison. Suivant Mr. Pelletier il ne faudrait pas moins de \$600 pour compléter ce chemin.

Les terres de Warwick ainsi que celles des cantons circonvoisins produisent avec abondance le blé, le scigle d'été et d'automne, le sarrazin, l'orge, l'avoine, le blé-d'inde, les pois et le lin. Quelques personnes ont essayé la culture du chanvre et ont très bien réussi.

La population de Warwick s'est accrue de plus d'un tiers dans les cinq dernières années. Les nouveaux colons sont pour la plupart des Canadiens Français des paroisses d'en bas de Québec.

CHEMIN DE WICKHAM ET GRANTHAM.

Conducteur : W. Brack.

Montant octroyé, \$200.

Deux milles de chemin ont été ouverts sur toute la largeur et rendus propres au roulage. Les fossés des deux côtés sont encore à faire.

Pour parachever ces 2 milles, il faudrait une somme de \$150 à \$200.

Il reste encore 6 milles de chemin à ouvrir pour le faire communiquer au chemin d'Acton et Upton.

Il se trouve de beaux pouvoirs d'eau sur la rivière St. François, dans les environs du chemin ainsi que beaucoup de minerai de fer dans le canton de Simpson, sur les bords de la même rivière.

CHEMIN DE WICKHAM ET DURHAM.

Conducteur : Jas. Patrick.

Montant octroyé, \$150.

Il commence au chemin de front du 4ième rang, entre les cantons de Wickham et Durham et doit se terminer à l'ancienne station de Durham, sur la ligne du Grand Tronc.

Il a été ouvert, cette année, l'espace de un mille sur uné demi-largeur et 14 arpents sur toute la largeur. 3 milles peuvent être fréquentés par les voitures à roues, 14 arpents par les voitures d'hiver seulement.

Il reste encore 2 milles à terminer, et la somme requise pour le parachevement des travaux serait d'environ \$500.

CHEMIN DE BULSTRODE A BÉCANCOUR.

Conducteur : S. Piché.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin commence au chemin de front du 10ième rang de Bulstrode et se termine à la rivière Bécancour, distance de 10 milles.

Il peut être fréquenté dans toute sa longueur par les voitures d'hiver et est praticable l'espace de 5 milles pour les voitures d'été.

On a déboisé, cette année, 2½ milles, complété 42 arpents sur une demi-largeur et fasciné 2 arpents environ, ces derniers travaux coûtent \$30.

Il reste 5 milles à compléter, somme requise, \$1200.

Ce chemin est avantageux pour le commerce du bois de chauffage qui peut se transporter à la station du chemin de fer des Trois-Rivières.

CHEMIN DE VICTORIAVILLE ET STANFOLD.

Conducteur : A. Stein.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin commence au lieu appelé : "Le Bras de la rivière Nicolet,"

sur le grand chemin qui conduit à la Station du Grand Tronc, et se termine à la Rivière du Loup, distance de $4\frac{1}{2}$ milles. Il peut être fréquenté sur tout son parcours par les voitures d'été, excepté 14 arpents dans Victoria-ville que Mr. Stein n'a fait qu'ouvrir.

L'étendue terminée, cette année, est de 7 arpents qu'il a fallu fasciner partout.

Pour compléter ce chemin sur toute sa longueur, il faudrait à peu près \$500.

CHEMIN D'ARTHABASKA ET DRUMMOND.

Conducteur : Camille Gélinas.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin a été terminé, cette année sur une longueur de 42 arpents. Il reste encore 2 milles à faire dont le coût est estimé à \$300.

Le sol, sur le parcours du chemin est d'une excellente qualité et boisé de bois mêlé.

La colonisation augmente rapidement et 30 familles sont venu se fixer à Ste. Clotilde.

Ce chemin est verbalisé.

PONT DE KINGSEY.

Conducteur : P. Whitney.

Montant octroyé, \$200.

La municipalité a fourni \$50 et le Pont a été construit pour le prix de \$250.

10. CHEMIN DE ST. GERMAIN A ACTON.

20. do DE LA RIVIÈRE ST. FRANÇOIS A UPTON.

Conducteur : A. Duncan.

Montant octroyé, \$100.

Divers travaux ont été faits dans ces deux chemins. Dans le 1er il a été ouvert 3 milles, dont une partie a été terminée. Ce chemin a 16 milles de long et peut servir au roulage.

Dans le 2d., long de 17 milles, 11 milles peuvent servir aux voitures d'été. Deux ponts ont coûté \$10.

Le sol est riche et le bois de grande valeur sur le parcours de ces chemins, et il s'y trouve de magnifiques pouvoirs d'eau.

Il reste à parachever 9 milles de chemin dont le coût est estimé à \$500 du mille.

PONT DANS LE CHEMIN CENTRAL.

Conducteur : C. F. Paterson.

Montant octroyé, \$150.

Ce pont a 84 pieds de longueur et a coûté \$1000.

La balance a été fournie par la municipalité.

CHEMIN DE TINGWICK.

Conducteur : Geo. Noble.

Montant octroyé, \$200

Ce chemin commence au 5ème rang de Tingwick et devra se terminer au township de Wotton.

Un mille de chemin a été terminé, cette année. Le conducteur estime qu'il faudrait une somme de \$1000 pour le faire en entier.

Le sol est riche, le bois abondant et de bonne qualité sur tout le parcours du chemin qui, une fois terminée, sera un des plus importants des townships.

Il est verbalisé.

CHEMIN DE DURHAM SUD.

Conducteur : J. C. Armstrong.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin commence au cordon qui sépare la municipalité de l'Avenir de celle de Durham sud, entre les 8ème et 9ème rang de ce dernier township, il est ouvert jusque dans le 11ème rang et se termine au chemin de front entre les 11ème et 12ème rangs.

Il a été ouvert, cette année, en chemin d'hiver, une étendue de 64½ arpents.

Ce chemin, par la richesse des terrains qui l'environnent, presque tout

d'une nature argileuse, et par sa situation près d'une station du chemin de fer, offrirait s'il était terminé, de grands avantages à la colonisation et au commerce. Il y a déjà, dans le voisinage, deux scieries.

Comme ce chemin n'est praticable en aucune place pour les voitures d'été, on pense qu'il faudrait environ \$2000 pour le parachever.

COMTÉS DE WOLFE ET RICHMOND.

CHEMIN DE WOTTON ET WOLFESTOWN (1re Section.)

Conducteur : J. T. LeBel.

Montant octroyé, \$350.

Cette Section a son point de départ au chemin principal de Wotton, traverse le canton de Ham, entre les 5ème et 6ème rangs et se termine au chemin Pacaud.

Mr. LeBel a employé l'octroi de l'année à faire des améliorations sur tout le parcours du chemin et à couvrir de pontages les endroits bas. Ces pontages ont, en tout, une longueur de 17 arpents et ont coûté avec les ponts \$275.

Ces travaux ont rendu le chemin praticable pour les voitures d'été.

Le terrain où passe le chemin est généralement élevé et propre à la culture, il en est ainsi des terrains adjacents.

Il se trouve plusieurs bons pouvoirs d'eau sur la rivière Nicolet et ses affluents.

Des indices de mines de cuivre et d'antimoine ont été trouvés dans Wotton, Ham-Nord et Ham-Sud.

CHEMIN DE WINDSOR.

Conducteur : C. E. Wurtele.

Montant octroyé, \$75.

Ce chemin s'étend depuis la Station du Grand Tronc, à Windsor Mills, jusqu'au village de Wotton, distance de 17 milles et il est praticable pour les voitures à roues sur tout son parcours.

Des travaux ont été faits cette année, depuis le cordon entre les 12ème et 13ème rangs jusqu'à la ligne entre le 6ème et le 7ème rang, longueur d'environ 7 milles, ce qui complète le chemin.

Les terrains dans Windsor sont d'excellente qualité et cette localité a fait de grands progrès depuis ces dernières années, dûs à la station du chemin de fer et aux pouvoirs d'eau qui permettent l'établissement de manufactures. On y compte déjà une scierie, un moulin à poudre et un moulin à papier.

L'on a découvert du cuivre sur le lot No. 15, du 7ème rang ; l'on a aussi découvert des traces de mine d'or dans les environs.

CHEMIN DANS ST. GEORGES DE WINDSOR.

Conducteur : Rémi Benoit.

Montant octroyé, \$25.

Cette somme a été employée à améliorer plusieurs parties du chemin. Il est maintenant terminé.

Une somme de \$100 est demandée pour ouvrir le chemin du 4ème rang de St. Georges.

CHEMIN DE WEEDON.

Conducteur : Chs. Tanguay.

Montant octroyé, \$100.

Point de rapport.

CHEMIN GOSFORD.

Conducteur : U. Bonneville.

Montant octroyé, \$50.

Cette somme a été employée à réparer 3 milles de chemin et à en labourer et arrondir certaines parties. Ces travaux sont terminés.

CHEMIN DE SHIPTON ET ST. GEORGES.

Conducteur : T. Leet.

Montant octroyé, \$50.

Point de rapport.

CHEMIN DE WOTTON ET WOLFESTOWN (2de. section.)

Conducteur : M. Francœur.

Montant octroyé, \$200.

Le point de départ de cette section de chemin est à l'église de St. Julien de Wolfestown et se termine au chemin Pacaud, dans Ham, où il joint la première section.

Il a été parachevé, cette année, sur une distance de 23 arpents.

Le chemin est maintenant praticable en été l'espace d'à peu près 6 milles.

Il sera nécessaire de construire un pont dont le coût est estimé à \$120.

Les terres le long du chemin sont excellentes et boisées des meilleurs bois. Il en est de même des terres adjacentes.

A deux milles du chemin l'on a trouvé de l'or et du cuivre.

Ce chemin est verbalisé.

CHEMIN DE STRATFORD ET WEEDON.

Conducteur : F. X. Vanasse.

Montant octroyé, \$200.

Il a son point de départ à Stratford et ce termine à Weedon, longueur d'à peu près 7 milles.

Ce chemin a été parachevé l'été dernier sur un espace de 12½ arpents. Il est maintenant terminé.

CHEMIN DE STOKE ET WOTTON.

Conducteur : J. Guilmette.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin a son point de départ à la ville de Sherbrooke, court au Nord-est à travers partie d'Ascot, traverse le canton de Stoke et se rend à Dudswell, où il rejoint le grand chemin qui conduit à Marbletown ; il devra se terminer à St. Camille de Wotton.

Il a été complété, l'été dernier, l'espace de 1½ mille et un pont mesurant 20 pieds, a été construit.

Le reste du chemin est ouvert en chemin d'hiver.

Une somme de \$900 serait nécessaire pour le terminer.

Le sol, le long du chemin et dans les environs, se compose principalement d'une épaisse couche de terre végétale bien appropriée à la culture.

Les pouvoirs d'eau sont nombreux et la pierre à chaux en abondance. L'on trouve beaucoup d'indices de fer et de cuivre, l'on a aussi découvert de l'or en plusieurs endroits, vers le centre de Stoke.

L'ouverture de ce chemin aura l'avantage de faire ouvrir le canton de Stoke, dont une partie seulement est établie et donnera une sortie facile aux cantons plus avancés situés en arrière.

CHEMIN DE ST. CAMILLE A DUDSWELL.

Conducteur : J. Z. C. Miquelon.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin commence à l'angle du chemin de Wotton, dans la paroisse de St. Camille, entre les lots Nos. 18 et 19 du 11^e rang, continue sur le lot No. 17 des 11^{ème}, 10^{ème}, 9^{ème} et 8^{ème} rangs et sur le lot No. 16 du 7^{ème} rang de Dudswell et se termine au chemin Gosford, sur le 6^{ème} rang, à 1½ mille du village de Marbleton. Sa longueur est à peu-près de 8 milles.

Mr. Miquelon a parachevé, cette année, avec une partie de l'octroi, 20 arpents ; construit un pont qui a coûté \$6 et fait environs $\frac{3}{4}$ d'arpent de pontage. Le reste de l'allocation a été employé au déboisement des 4 milles qui restent à terminer et dont on estime le parachèvement à \$225 par mille.

Il y a eu 700 acres de terre de pris cette année et 15 arpents de défrichés, les lots sont occupés à mesure que les travaux avancent et les colons suivent les travailleurs pour ainsi dire pas-à-pas.

Au côté Nord-est du chemin se trouve une étendue d'environ six milles acres de terre propres à la culture. Au sud-ouest, la forêt se prolonge jusqu'à la rivière St. François, distance d'environ 18 milles. Plus de la moitié de cette étendue de terre est de bonne qualité et couverte de bois franc. Cette grande forêt va être traversé par le chemin de Stoke et Wotten, qui raccourcira de 11 milles la distance pour aller à Sherbrooke, chef-lieu du District.

Il y a sur le parcours du chemin des carrières de pierre calcaire et des indices de mine de cuivre.

CHEMIN DE WEEDON ET HAM.

Conducteur : E. S. Darche.

Montant octroyé, \$200.

Ce chemin, long de 7½ milles, s'étend du village de Weedon au chemin Gosford, dans Ham sud.

Un mille de chemin était terminé et le reste ouvert en bon chemin d'hiver ces années dernières. Il a 20 pieds de largeur.

L'octroi de cette année a été employée au pontage de 2 milles de sava-
ne, dans Ham, afin de donner une sortie passable aux colons établis dans
les environs du chemin.

Il serait beaucoup à désirer que ce chemin fut terminé car, outre qu'il
traverse des terrains riches par le sol et les bois francs qui le couvrent, il
ouvrirait par sa jonction au chemin de Tingwick, un débouché direct avec
Trois-Rivières.

Il a été pris, cette année, 10 lots dans les environs du chemin et des dé-
frichements ont été faits sur 6 lots.

Une somme de \$300, par mille, sera nécessaire pour parachever un bon
demi-chemin

CHEMIN DE BROMPTON.

Conducteur : E. R. Webb.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin commence entre les 4 et 5ème rangs de Brompton et devra
se terminer au cordon entre Brompton et Melbourne, afin d'ouvrir une
communication avec les carrières d'ardoise, et les moulins de Williamson,
dans Melbourne.

Il a été fait, cette année, environ 1½ mille, dont 14 arpents propres au
roulage et le reste ouvert en chemin d'oiver.

Une somme de \$2000 serait nécessaire pour finir ce chemin.

Ce chemin est verbalisé.

COMTÉ DE COMPTON.

CHEMIN DE WINSLOW ET WHITTON.

Conducteur : F. X. Vanasse.

Montant octroyé, \$500.

Il a son point de départ dans le 2ème rang Nord-Ouest de Winslow et
doit se rendre jusqu'à la rivière Chaudière, distance de 20 milles.

La largeur de la partie ouverte est de 26 pieds, y compris les fossés
qui sont faits.

M. Vanasse a parachevé, l'été dernier, un mille de chemin, dans un endroit bas, où il a fallu faire un pontage de 4 arpents qui a coûté \$200.

Il reste à faire 19 milles qui nécessiteront une dépense de plus de \$400 par mille, car le chemin doit traverser trois petites rivières sur les quelles il faudra construire des ponts.

Dans le cours de l'année 50 colons ont pris des lots dans les environs et y ont fait des défrichements.

Sur le parcours des 19 milles encore à ouvrir, les terrains sont magnifiques, les beaux bois de toutes sortes abondent et déjà plusieurs terres sont occupées jusqu'à 7 ou 8 milles du chemin fait.

La décharge du lac des trois-milles, dans la rivière Chaudière, forme un pouvoir d'eau très avantageux. Ce point paraît destiné à devenir le centre d'un nouvel établissement dès qu'une communication sera ouverte.

Le chemin est verbalisé.

CHEMIN DE MARSTON.

Conducteur : Colin Noble.

Montant octroyé \$600.

La longueur totale de ce chemin est de 12 milles, s'étendant depuis le chemin Mégantic jusqu'au chemin dans Clinton.

Mr. Noble a déboisé, l'été dernier, environ 1 mille et 5 $\frac{1}{2}$ arpents, sur une largeur de 20 pieds et terminé 17 arpents sur une demi-largeur avec fossé d'un côté. Un pont de 30 pieds de longueur a coûté \$20.

Ce chemin est maintenant propre au roulage l'espace de 7 milles. Il reste à compléter 5 milles déjà ouverts dont on estime coût à \$1,200.

Le parachèvement de ce chemin ouvrirait une communication avec les Etats-Unis, ce qui le rendrait très-utile au commerce.

Le sol est bon et Mr. Noble dit avoir trouvé du minerai de fer et de cuivre sur le lot No. 3 du 1er rang de Marston.

Tous les lots, sur la partie du chemin terminée ont été pris.

Il est verbalisé.

CHEMIN DE DITTON ET CHESHAM, octroi \$600.

PONT do do \$500.

Conducteur : C. A. Bailey. †

Travaux non terminés.

CHEMIN DE PAQUETTEVILLE.

Conducteur ; F. Paquette.

Montant octroyé, \$300.

Ce chemin, long d'à peu près 23 milles, a été complété, l'été dernier, sur une étendue de $2\frac{1}{2}$ milles dont 14 arpents ont été fascinés. Il reste encore $3\frac{1}{2}$ milles à terminer dont on estime le coût à \$700 ou \$800.

Les cantons de Barford et Hereford, à travers lesquels passe le chemin, renferment des terres de première qualité, couvertes de beaux bois francs.

Le chemin est très important et devrait être parachevé le plus tôt possible.

COMTÉ DE SHEFFORD.

CHEMIN DE LA STATION DE DURHAM.....	octroi	\$250
Do D'ELY A ROXTON FALLS.....	do	\$250

Conducteur : L. Bombardier.

Un de ces chemins a été amélioré depuis le village St. Joseph jusqu'au 6ème rang, distance de $1\frac{1}{2}$ mille.

Il a été fait des pontages dans ces chemins, en divers endroits difficiles, et des terrassements en terre et en pierre de 3 à 4 pieds de hauteur ont été élevés sur plusieurs points. Ces chemins ont 20 pieds de largeur et les fossés sont faits.

Il reste 7 milles à terminer ; l'on estime le coût des travaux à \$800.

Ces chemins sont verbalisés.

CHEMIN DE WATERLOO AU LAC DE BROOME.

Conducteur : M. Mitchell.

Montant octroyé, \$500.

Travaux non terminés. Pas encore de rapport.

COMTÉ DE BROWNE

CHEMIN BOLTON.

Conducteur : J. M. Mannis.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin commence aux mines de cuivre, sur le lot No. 10 du township et se termine au lac Memphramagog.

Le conducteur a commencé à ouvrir ce chemin et a fait des travaux pour \$336 le montant de l'allocation. Il dit qu'il faudrait une somme de \$3,000 pour le compléter.

La mine de cuivre qui se trouve sur le chemin est en état d'exploitation. Il y a aussi plusieurs pouvoirs d'eau.

CHEMIN DE SUTTON.

Conducteur : Asa Frary.

Montant octroyé, \$500.

Ce chemin va du plateau de Sutton à Potton.

Trois Milles ont été ouverts l'été dernier mais aucune partie n'a été complétée, quoiqu'ils soient passable pour les voitures à roues.

Il reste 6 Milles à ouvrir et l'on estime qu'il faudrait pour ces travaux et pour le parachèvement des ouvrages déjà faits, une somme de \$3,000.

Le chemin est verbalisé.

CHEMIN DE POTTON.

Conducteur : L. A. Perkins.

Montant octroyé, \$250.

Ce chemin se réunit à une extrémité au chemin de la rivière, dans le 5ème rang de Potton et à l'autre il joint le chemin de Bolton. Mr. Perkin a ouvert, cette année, 10 arpents en chemin d'hiver. Il a fait 13 pontages, 3 en pierre et 10 en bois qui ont coûté \$65, et fasciné 2½ arpents.

On estime le coût de parachèvement du chemin à \$300

CHEMIN DE BROOME.

Conducteur : S. Fortin.

Montant octroyé, \$500.

Travaux non terminés.

CHEMIN ADAMSVILLE.

Conducteur : Geo. Adams.

Montant octroyé, \$250.

Travaux non terminés.

BOUCHER DE LABRUÈRE.

Inspct. des Agences.

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 Décembre 1868.

NOM DU COMTÉ.	Octroi pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, &c.	Octroi pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.		Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.		\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	P.			
Chicoutimi et Saguenay	3800		Chemin de St. Urbain à la Grande Baie, 66 milles.....	1000		O. Gauthier.....			5			24½	40		435	M, Mille; A, Arpent; P, Pied. Réparé un peu partout. Les voitures d'été passent d'un bout à l'autre. \$5000 pour le finir et mettre barrières.	
Chicoutimi			Chemin Kinogami, 1re section.....	800		J. B. Gaudin.....						6½	5		626	Minage, \$30. Balance en mains, \$95.60. Il faudrait \$6000 pour terminer les 3 sections. 5 m. à finir coût \$1600. Reste la 4e section non ouverte, environ 10 milles.	
			“ “	800		Chs. Drapeau.....			2	8		16					
			3e “	800		“			1	21		7			134		
Charlevoix	1000		Route entre Tremblay et Simard....	400		Ambroise Gagnon...				9		6½	9		20	40 arpents à terminer. Coût \$150 par mille.	
			Addition au chemin Settrington et Desales, route de 45 arpents.....	300		Mre. C. Gagnon, Ptre		15	1	8		16			17	Pour réparations sur tout le parcours du chemin en 1867. Les 12 milles de chemin d'hiver sont en grande partie passables en charette.	
			Chemin de St. Urbain à la Grande Baie..	40		O. Gauthier.....											
			Chemin des Marais..	330		Frs. Lapointe, fils...	12						30		74		

		Chemin Cauchor.....	330	Euchariste Gauthier				24											Pontage et fascinages \$90. Reste 15 milles à terminer jusqu'à la partie ouverte dans Montmorency.
Montmorency.....	500	" "	500	Chs. Rhéaume.....				1											Dépend \$150 à terminer le pont de Ste. Anne.
		Chemin dans l'Ange Gardien.....		"				1	14										Partie d'une route changée dans l'Ange Gardien.
Québec et Montmorency.....	5000	Ch. du Lac St. Jean.	5000	Messire P. G. Tremblay, Ptre.....				9		20	1		696						10 1/2 milles terminés. Coût du fascinage \$1260, des ponts \$654. Balance en mains. Balance à établir.
P rtneuf.....	1300	Chemin Montauban.	400	Messire N. Bellanger, Ptre.....				4	14		2		30						Balance en mains \$43.50 employée à tirer le bois d'un pont, plus \$50 ajoutées par le Département.
		Pont Batiscan.....	50	"															Le bois du pont tiré cet hiver.
		Montant non approprié.....	850																
Champlain.....	2000	Chemin de St. Tite..	100	J. Trudel.....				1				9							Chemin terminé 10 milles 17 arpents. Coût moyen \$307 du mille.
		Chemin de la Côte St. Paul.....	250	C. Toussignant.....					26		15								50 arp. à terminer \$800.
		Chemin de la Madeleine.....	250	D. G. Labarre.....	2				20										19 milles à faire. Coût probable \$300 à \$400 par mille.
		Pont de St. Luc.....	250	O. Frigon.....															Pont fait.
		" St. Tite.....	150	La municipalité de St. Tite.....															\$187 fournies par la municipalité.
		" St. Stanislas	500	La municipalité de St. Stanislas.....															Coût du pont \$1000, la Municipalité paie \$500.
A reporter.....	\$13600		\$13100		14	15	30	4	4	2	94		2032						

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOM DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins près au roulage.		Pontage et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.	
	\$	c.		\$	c.		M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.			P.
Report.....	13600	...		13100	...		14	15	30	43	4	2	94	2032		
			Chemin de St. Narcisse.....	250	...	Frs. Trudel.....										Travaux suspendus faute de tracé convenable.	
			Chemin de St. Tite à la Côte St. Paul...	250	...	Frs. Lahaie.....			1	26						Ouvert en demi chemin, \$300 pour parachever.	
St. Maurice.....	1300	...	Chemin Magnan	350	...	C. Magnan.....	2	8	1	22					144	Reste à faire 15 à 20 m. Coût probable \$400 par mille.	
			Chemin du 5e rang Shawinigan	300	...	A. Rousseau.....	8									Longueur totale 9 milles, \$400 par mille pour le compléter.	
			Chemin de Hunters-town à St. Etienne	650	...	C. Gélinas.....			3			4			72	3 milles à terminer.	
Maskinongé..	1500	...	Chemin de St. Didace	500	...	R. Barette.....			1	4		6			155	2 milles pour terminer. Coût \$800.	
			Chemin sur la Rivière du Loup.....	500	...	F. X. A. Rivard.....			5	21							
			Chemin de la Rivière aux Ecorces.	500	...	T. Grenier			3	00						40	Moitié de l'octroi reste à employer.
Berthier et Joliette..	3500	...	Chemin Mantawa...	3500	...	Mre. L. Brassard, Ptre			6							Pont de \$200 fait. Reste à terminer 35 milles. Coût 8 à \$10,000.	
Montcalm..	1200	...	" de Ste. Julienne à Kilkenny	200	...	Frs. Thouin..			1	7		20				Reste à terminer 3 milles Coût \$400.	

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés
le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTE.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et fascinaiges.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	27700	00		27500	00	40	12½	101	25½	6	10	94	23	2850	
Ottawa (suite).....			Chemin de la Nation	200	J. A. Cameron.....										
Pontiac	1200		Chemin de Chiches- ter.....	200	Jas. McCool.....										Octroi dépensé sur un pont non terminé. Il faut \$200 pour finir ce pont et \$800 en tout pour compléter le chemin.
			Chemin de Waltam.	100	M. McMahon.....	1									
			Chemin Litchfield, Thorne et Leslie (14 milles).....	250	M. Kennedy	1		5				5	200	\$500 suffiraient pour les 8 milles qui restent.	
			Chemin du Lac à la Truite.....	100	H. Landon.....										
			Réparations au pont de Coulonges.....	50	J. Armstrong.....										
			Pont du Chapeau...	500	J. Judgson, (sec. trés. G. du Co.) ...										Argent confié à la municipalité des Allumettes.
Gaspé	4000		Dans l'automne de 1867, deux cents qrts de fleur de blé et cent six quarts de fleur de blé d'inde furent ex- pédiés par le vapeur <i>Lady Head</i> sur les dif- férents points de la côte de Gaspé, et là												
Bal. de 1866..	200														

Gaspé (suite).....

remis aux autorités locales avec instruction de distribuer cette farine aux habitants les plus nécessiteux en exigeant d'eux la promesse qu'ils feraient au printemps suivant des travaux sur les chemins de colonisation de leur localité pour une valeur équivalente à la farine reçue. Cette farine représentait une somme de.....

1942 ...

Au printemps 1868 moyennant une somme de \$1500 M. Georges Sylvain se chargea de procurer au département et de livrer sur les différents points de la côte de Gaspé à temps pour les semailles 787½ minots d'orge, 108½ minots de seigle, 975 minots de patates et 104 livres de graine de navets ; le tout fut distribué conformément aux instructions du département et les colons qui ont reçu ces grains se sont engagés à travailler sur les chemins de colonisation.

1500

A reporter.....\$33100

\$32342

42	12½	106	25½	6	10	95	3050
----	-----	-----	-----	---	----	----	-------	------

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octroi pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octroi pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	A.	M.		
Report.....	33100	00		32342	00	42	12½	106	25½	6	10	95	3050	
Gaspé (suite).....			Chemin au sud de la Baie de Gaspé, travaux de 1867-68..												
		 Rvd. Isaac Tallman, ministre protestant de la Baie de Gaspé											75	Bois acheté pour la construction de deux ponts.
			Chemin de la Grande Rivière, travaux de l'automne 1867.....			3	12								
		 M. Orange.....												
			Chemin de la Grande Rivière 6½ milles, balance de l'octroi 1866.....	200				1	2½						La partie ouverte cette année n'est pas arrondie. Il reste un mille à ouvrir pour atteindre les terres de la Couronne, coût \$300.
		 Mre. D. J. Blouin.....												
			Chemin de la petite Rivière Ste. Anne, travaux de 1868..			3									Balance due au Gouvernement, \$10.
		 Mre. Bilodeau.....												
			Chemin devant communiquer à l'intérieur d'après le tracé fait en 1866.			1	2	1							Ce chemin pourrait être poussé avec avantage vers l'intérieur conduisant à de magnifiques terres.
		 Mre. J. O. Drapeau..												

Chemin du Cap Blanc et du Cap Rouge, 1 mille et quelques acres, travaux de 1867..	Mre. C. E. Guilmet..	1								Il reste quelques acres à faire.
Chemin du 1er au 2e rang de l'Anse à Beaufile..	"	2								Ce chemin est complètement ouvert, le bois coupé et le terrain déblayé. Il reste à niveler et extraire les racines.
Chemin du 1er au 2e rang du Cap Désespoir.....	"		2							Il reste 3 acres a faire pour terminer ce chemin.
Chemin du 2e au 5e rang de Percé... ..	"			2						Il reste 2 milles à fuairo.
Chemin de Portage du Marsouin et du Gros Mâle.....	Rvd. Mre. Rousselle	4								Simplement ébauché en chemin d'hiver.
Chemin du 2e au 3e rang de Douglass	W. Drodody.....									Farine dépensée pour faire 5 ponts de \$21 chacun. Pas de rapport pour les grains de semence.
Chemin du Golfe, des Chlorydormes à la Pointe sèche.	Chs. Huet.....	1								
Chemin du Golfe, dans la Grande Vallée.....	Les colons.....	1								
Chemin du Golfe, dans Ste. Anne, passage du Sautoux.....	C. F. Roy.....	6								Roste 2 milles à faire pour communiquer entre Ste. Anne et Ruisseau Vallée.
Reporté			63	261	114	6	10	95	3125	
	\$33100.00			\$32542.00						

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemin simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontage et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	33100	00		32542	00	63	26½	114	6	10	95	3225	
			Chemin de la rive sud de la Rivière du Nord-Ouest ...		John Short.....										
			Chemin de la rive nord de la Rivière du Nord-Ouest 28 milles.....		D. Philipps.....			3						Terminé jusque chez le dernier col n.
			Chemin de la rive Sud de la Rivière du Sud Ouest.....		W. Laws.....										
			Chemin de la Montagne, canton Cap des Rosiers.....		P. Whelan et J. Smith			2	1						Il y a eu 3 autres sections de ce chemin complétées. Un arpent de ce chemin a été miné dans le roc vif.
			Chemin le long de la Rivière aux Renards.....		N. Bernier.....	1									
			Chemin du Golfe..		"	2									
			Chemins des Iles de la Madeleine.	400	J. P. Painchaud.....										Pas de rapport.
			Chemin du Golfe, Anse au Vallon....		Colons de l'endroit...			14							
			Payés à J. Musson pour grains et graines de semence...	30											

		Frais de transport des grains etc., pour les indigents de la côte de Gaspé	69	27																
		Balance non appro- priée.....	58	73																
Bonaventure	4275	Chemin McPherson et McLeod, 9 mil- les de long.....	50		W. McLeod.....	14		7				7								
		Chemin McGinnis et Blais, 2½ milles Chem. entre Patrick Jones et le lot de l'école No. 1, 3 m. Chemin de la Rivière du Nord.....	50		"	21														
		Chemin de l'église anglaise à New Carlisle, 6 milles..	480		George A. Corbin....		2	14												
		Chemin de l'église catholique de Pas- pébiac, 3 m.....	200		G. LeGallais.....			12												
		Chemin Bourdages..	100		Pasteur Poirier.....			5												
		Chemin Thériault, conduisant au 2e rang.....	150		Alexis Poirier.....															
Reporté.....	\$37375					70	16	122	25	6	10	95								3305
						\$34430														

2½ milles propres au rou-
lage. Il y a partout,
en quantité, de la
pierre à chaux. Il faud-
rait \$300 par mille
pour compléter ce che-
min.

50 Longueur totale, 8 milles
du fleuve, en profon-
deur.

100 3½ milles à compléter à
\$200 par mille.

30 Il faudrait \$500 pour les
2 milles qui restent à
terminer.

Reste 4 milles à faire.
Coût probable \$1000.

Les travaux sont ajour-
nés. Balance entre
les mains du conduc-
teur \$100. Il faudrait
\$1000 pour terminer
ce chemin.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report	37375	00		34430	00	70	16	122	25	6	10	95	3305	
			Chemin Frs. Poirier 33 acres.....	150	Alexis Poirier.....	10	1½	Il y a de fait 23 acres en chemin d'été ainsi que 15 acres en fossés. Reste 10 acres à terminer.
			Chemin Dion, 32 cres.....	150	“.....	10	4	15 acres de fossés des 2 côtés. Reste 10 acres à faire.
			Chemin Hamilton et N. Richmond 36 arpents.....	150	David Querry.....	11½	4	72	Reste 12 arpents à faire, coût \$320 y compris pont de 100 pieds.
			Chemin de Henry Cochrane.....	50	Wm. Lynd.....
			Chemin de la Petite Rivière.....	100	“.....
			Allée de Campbel- town, depuis la 2de à 3e conces- sion de Black Cape.....	120	“.....	9½
			Chemin entre Elie et Joseph Mercier.	200	Frs. Giroux.....	2½	Propre au roulage. Reste 40 chaînes à terminer. Une côte a coûté \$75.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonsation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.		Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.		\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	P.			
Report.....	37375	...		36905	...			75	22	131	18	7	3	95	11	3487	
			Route qui conduit du 3e au 4e rang. Un pont sur le Grand Ruisseau, à l'Est de la Petite Rivière Caspédiac.....	120	...	Wm. Lynd.....							2			180	
			Chemin Thibaudeau	100	...	Frs. Giroux.....											
			“ du pont Kerney.....	100	...	G. Fallu.....				14			6			80	Il faudrait \$400 pour finir ce chemin.
			“ New Glasgow	25	...	A. Nicol.....											Ce chemin est terminé.
			“ de Hippeltrigan.....	25	...	“.....											Ce montant a été payé pour matériaux fournis en 1866.
			“ de la 3e concession.....	100	...	M. de Blaquiére.....	1	14									Un pont est demandé sur la rivière Matapédiac.
Rimouski..	3000	...	“ Chénier et Bédad.....	200	...	B. Hudon.....				1							Il y a encore 5 milles à faire pour se rendre au chemin Taché. Coût \$1000.
			“ Duquesne.....	400	...	F. X. Dufour.....				1	1		7	2	4	128	Ce chemin conduit aux fonds d'Ormes.
			“ Macpés.....	400	...	Ed. Pouliot.....	1	3½		6½			1			125	Ce chemin est parachevé jusqu'au 3e rang à 3 milles du chemin Taché. Il faudrait \$1000 à \$1200 pour le finir.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.		\$	c.		M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report	40375	...		40375	...		80	16	138	7½	8	5½	107	21½	4316	
Témiscouata	2013	25	Chemin de la Rivière Bleue	800	...	Messire G. Talbot....	26		7		2½				30	Les 7 milles* propres au roulage ne sont parachevés que sur moitié de la largeur, l'autre moitié est déboisée. Reste encore 12 milles à faire. Coût \$200 par mille.
			" Viger.....	250	...	L. M. Lapointe.....						1	14	250	Terminé jusqu'au chemin Taché. Ce chemin est long de 14 Milles.	
			" St. Eloi, 9½ milles de long. ...	500	...	C. Thériault.....	18		18		9				\$80 de réparations ont été faites au pont Senescoupe. Il faudrait \$800 pour finir le chemin et le pont.	
			" Begon.....	363	25	T. P. Pelletier.....	4		7½		3½				Reste 2 milles à faire. Coût \$400.	
			" de l'Ile Verte	100	...	C. Côté.....			15					40	Pas d'autres informations	
Kamouraska	2060	...	" Pohénégamouk.....	1700	...	Ed. Levesque.....	4	2	24		4			67	Il y a 9 milles à faire pour parvenir au lac Pohénégamouk. Coût \$400 par mille.	
			" Woodbrige, 17 milles de long se dirige vers le chemin Taché.....	300	...	J. B. Dionne			7½		7			25	Onze milles à faire. Coût \$2700.	

L'Islet	1300	Pont sur la Rivière du Loup.....	60	Stanislas Levesque..	84	Le chemin d'hiver a 8 pieds de large. Il faudrait \$3200 pour terminer.				
		Chemin Arago.....	900	Thos. Breen.....	7	21	8½	8		52			
Montmagny	3500	" Elgin et route de 30½ apents conduisant au fronteau entre les 5e et 6e rangs de Casgrain.. ..	400	C. F. Fournier.....	1	2½	1	7	14	Terminé. Une savane d'un mille a été fascinée	
		Chemin de l'Anse à Gilles, long de 16 milles. Il y a 10 milles propres au roulage.....	1600	H. Fregeau.....	5	14	1	13	67	Reste 6 milles à ouvrir. Coût \$2600.
		Chemin Beaubien, long de 2¼ milles.	1400	E. Côté.....	3	4	3	40	
Bellechasse.. ..	1900	" Sirois, il y a 7½ milles propres au roulage.....	500	Ant. Talbot.....	1	2	7	12	Reste 5 milles à ouvrir. Coût \$1400.	
		Pont sur la Rivière du Sud, dans le canton d'Armagh.	1200	Mre. A. V. Péliisson et A. Plante.....	7	180	Ce pont à 18 pieds de hauteur sur 18 pieds de largeur. Il a été reçu par le Département.
		Chemin Mailloux, 28 milles, du chemin Taché à la Rivière St. Jean.....	700	Elie Audet.....	1	20	9	62	Il y a encore 14 milles à faire pour atteindre la frontière. Coût \$350 par mille.
Reporté.	51148	25	51148	25	90	5	152	25½	12	15½	117	5½	5225		

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comité.		NOMS DES CHEMINS, PONTÉ, ETC.	Octrois pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinage.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	51148	25		51148	25	90	5	152	25½	12	15½	117	5½	5225	
Lévis	140		Pont des Longues Pointes	140	O. Hallé.....										Cette somme a été donnée comme aide à la Municipalité de St. Etienne de Lauzon. Partie du pont inachevée.
Dorchester	1860		Chemin de Cranbourne, 7e et 8e rangs.....	400	P. Cassidy.....			3	1½		2¼			35	Reste 4 milles à compléter. Coût probable avec pont \$570.
			“ Etchemin, 5 milles propres au roulage.....	200	“		18		2		11½			45	50 acres et un pont à compléter. Coût \$400.
			“ central, branche N. O.....	200	“			1	21½					40	Un pont de 82 pieds de longueur sur la décharge du lac Etchemin a été relevé. Coût \$64. Reste 15 arpents à compléter et 3 ponts à faire. Coût total \$120
			“ Frampton à Cranbourne.....	200	Jno. Dillon.....		12	1	24		2¼			165	La somme de \$100 suffira pour le finir.

		" des 4e et 5e rangs de Ware...	350	B. Lapierre.....	1	25												72 acres restent à faire dont 24 ont été ouverts par les colons. Coût pour finir \$300.
		" du Lac Etche- min.....	150	"	2													Reste 3 milles à parache- ver. Coût \$200.
		" Langevin....	300	Revd. P. François- Xavier.....	1	2		2										40 Avec \$350 un chemin passable pourrait être fait jusqu'au lac Etchemin.
		" " balance de 1866	60	" "					1	3	14							31 journées de corvée ont été données par les colons.
Beauce.....	2900	" Jersey, long de 40 à 50 milles.	500	Mre. F. Catellier....	3	2												162 Reste 37 ou 38 milles à ouvrir. Coût \$8 à \$10,000.
		Chemin Price.....	200	C. Gagnon.....			19		4									70 Reste 15 milles à ouvrir. Coût \$5600. Il y a des carrières de pierre à à chaux en quantité.
		Chemin Shenley, 8½ milles de long.....	350	F. Beaudouin.....		2												Terminé.
		Chemin Gayhurst, 10 milles de long, 5 milles propres au roulage	300	R. Dalairé.....		1												40 Reste 5 milles à ouvrir. Coût \$5000. Ces 5 mil- les traversent des ter- res appartenant à une compagnie.
		Chemin du Lac St. François, longueur de cette section, 15 à 16 milles.....	400	Ls. Labrecque.....		1			6									Complété l'espace de 3 milles 7 arpents.
		Chemin Adstock.....	300	Mre. H Desruisseaux		1	8											15 Il faudrait \$800 pour le terminer.
A reporter.....	56048		25				91	10	172	17	13	17	120	19	5832			

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.		Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.		\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report	56048	25		55198	25			91	10	172	17½	13	17	120	19½	5832	
Beauce (suite)			Pont sur la rivière Sauvage.....	850		C. Gagnon.....										406	Ce pont a 14 pieds de largeur, il a été reçu et approuvé par le Département.
Mégantic	2000		Chemin du Lac St. François, section Mégantic.....	500		F. L. Poudrier.....			2	21						24	Quatre autres ponts faits. Il faudrait \$1960 pour terminer.
			Chemin de Harvey Hill.....	200		H. Poirier.....											
			Chemin Adstock (extrémité sud) ...	300		J. Thompson.....											
			Chemin Adstock (extrémité nord).....	200		Jno. Campbell.....	1	14									Il y a 20 milles propres au roulage. Il faut \$600 pour le compléter.
			Chemin Glen Lloyd.	200		E. O'Donnell.....	2	19									Reste encore 40 acres à ouvrir, pour achever le tout \$1000.
			Chemin de Ireland à Wolfestown, long de 3½ milles.	200		C. Bennett.....	2	14	1				0½				Il faudrait \$400 pour le compléter.
			Chemin de Halifax..	100		A. Gagnon.....				12		1				10	Ce chemin est propre au roulage sur tout son parcours, 2 milles de long.

Nicolet	700	Chemin du 6e rang d'Inverness..	200	J. B. Legendre														Chemin fait depuis le chemin royal du 8e rang de Somerset jusqu'au cordon entre le 6e et 7e rang du township d'Inverness. Coût pour terminer ce chemin \$800.	
		Déviaton du chemin de Gosford, 2 milles.....	100	Jno. Sturgeon..			8		2½										Coût pour finir \$800.
		Chemin du 12 rang de Maddington....	100	Mre P. de Villers....							25								Reste 5 arpents à faire sur cette concession.
		Chemin du 14 rang de Maddington....	100	"							22								Il ne reste plus que 4 lots à concéder sur ce chemin.
		Chemin du 1er rang d'Aston	50	Mre. C. Marquis															Ce chemin a été réparé dans les mauvais endroits. Reste 1 mille à faire. Coût \$100.
		Route Belleville.. ...	50	"															Réparé dans les mauvais endroits. Reste 2 milles à ouvrir et 2 milles à terminer. Coût \$1000.
		Chemin du 10 rang d'Aston	200	"															Réparé dans les mauvais endroits. Reste 3 milles à finir. Coût \$100 par mille.
		Chemin de la station d'Aston	100	"								3							Il y a 1½ mille à finir. Coût 150.
		Chemin Wendover..	100	"								5					36		Il y a 4 milles non ouverts et 4 milles à finir. Coût \$2000.
		A reporter.....	587½	25	58748	25	98	1	179	1½	13	205½	120	19½	6208				

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.		Octroi pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.	\$	c.	\$	c.		M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	58748	25	58748	25				98	1	179	1½	13	20½	120	19½	6208	
Nicolet et Arthabaska	500		400		Mre. C. Marquis.....		4									50	Il y a 4 milles non ouverts et 2½ milles à finir. Coût \$250 par mille.
			100		"												Il y 9 milles à faire. Coût \$400 par mille.
Drummond et Arthabaska	2000		200		F. S. A. Pelletier ...					18		7				19	3½ milles parachevés \$600 pour le finir.
			200		G. Noble.....				1								Il faudrait \$1000 pour finir ce chemin.
			200		S. Piché		2	14	1	14		2					Ce chemin à 5 milles faits en chemin d'hiver et 5 milles propres au roulage. Il faudrait \$1200 pour le finir.
			200		C. Gélina.....				1	14							Reste 2 milles à terminer. Coût \$300.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTÉ.	Octrois pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octrois pour chaque chemin.		NOM DU CONDUCTEUR.		Longueur de chemins simplement ouvert.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinage.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.		\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	63748	25		61598	25			108	9½	189	10	14	576	120	19	6390	
Wolfe et Richmond (suite).....			Chemin de Wotton et Wolfestown...	200		Mre.L. N. Francoeur					23						Ne rend compte que de \$100. Demande \$120 pour un pont.
			Chemin de St. Camille à Dudswell.	250		J. Z. C. Miquelon...	4				20		4			8	La longueur de ce chemin est de 8 milles. Il y a encore 4 milles à parachever. Coût \$225 par mille.
			Chemin Ham Sud et Weedon.....	200		E. S. Darche.....								2			Pontages faits dans les savanes.
			Chemin Stratford et Weedon.....	200		Mre. F. X. Vanasse,					12½						Ce chemin est terminé.
			Chemin de St. Camille et Stoke.....	250		John Gilmette.....				1	7					20	Il faudrait \$900 pour terminer le chemin.
			Chemin Brompton...	250		E. R. Webb.....		14	1								Il faudrait \$1200 pour le finir.
			Chemin St. George de Windsor, 17 milles de long et 36 pieds de large..	25		R. Benoit.....											Ce chemin a été réparé dans les endroits dangereux. Il est terminé. Il faudrait \$100 pour ouvrir chemin la 4e concess Georges.

		Chemin Windsor, 17 mille de long.....	75	C. E. Wurtele.....	7													Le chemin est complété, les 7 milles travaillés étaient déjà ébauchés.
		Chemin Weedon... Pont de St. François, dans Weedon.....	100	C. Tanguay.....														
			500	Casimir Fontaine														Cette somme payée à la municipalité de Weedon, est une balance des années passées.
		Chemin Gosford.....	50	U. Bonneville.....								3						Ce chemin est labouré des deux côtés et arrondi. Il est terminé.
		Chemin Shipton à St. Georges.....	50	T. Leet.....														
Compton.....	2,500	Chemin de Winslow et Whitton, 20 m. de long.....	500	Mrs. F. X. Vanasse.....	1								4					Reste 19 milles à faire. Coût \$400 par mille.
		Chemin du Lac Mégantic dans Marston, 12 milles de long.....	600	C. Noble.....	1	5½											30	Il y a 7 milles de ce chemin propres au roulage. Reste 5 milles à compléter. Coût \$1200
		Chemin Ditton et Chesham	600	C. A. Bailey.....														Travaux non terminés.
		Pont de Ditton et Chesham.....	500	"														
		Chemin Paquetteville.....	300	F. Paquette.....			2	14					14					Reste 3½ m. à compléter. Coût \$700 à \$800.
		Chemin de la station de Durham...	250	} L. Bombardier.....			1	14										Des pontages ont été faits en divers endroits. Reste 7 milles à terminer. Coût \$800.
		Chemin d'Ely à Roxton's Falls.....	250															
SheTord.....	1000	Chemin de Warterloo au lac de Brome.....	500	M. Mitchell.....														Travaux non terminés.
A reporter.....	67248		25		67248	25	114	14	206	6	14	27	12	125	19	1	6448	

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, pendant les mois expirés le 31 décembre 1868.—(Suite.)

NOM DU COMTE.	Octroi pour chaque comté.		NOMS DES CHEMINS, PONTS, ETC.	Octroi pour chaque chemin.	NOM DU CONDUCTEUR.	Longueur de chemins simplement ouverts.		Chemins propres au roulage.		Pontages et Fascinages.		Chemins réparés.		Ponts.	REMARQUES.
	\$	c.				\$	c.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		
Report.....	67248	25		67248	25	114	1½	206	6	14	27½	125	19½	6448	
Brome	2000		Chemin de Bolton...	500		J. McMannis.. ..									Le conducteur a commencé à ouvrir ce chemin et a fait des travaux pour l'octroi. Le point de départ est aux mines de cuivre et finit au Lac Memphremagog. Il faudrait \$3000 pour le terminer.
			Chemin Potton.....	250		L. A. Perkins.....		10			2½				Il a été fait 13 ponts. Il faudrait \$300 pour finir ce chemin.
			Chemin Sutton	500		A. Frary.....			3						Reste 6 milles à ouvrir et le reste du chemin est à parachever. Coût \$3000.
			Chemin Brome	500		H. S. Foster.....									Travaux non terminés.
			Chemin Adamsville	250		Geo. Adams.....									“ “
	69248	25		69248	25		114	11½	209	6	15	21½	125	19½	6448

APPENDICE No. 3.

BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX
PUBLICS.

Québec, 13 Janvier 1869.

L'Honorable LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, pour les dix-huit mois expirés le 31 Décembre dernier, sur les travaux et les édifices publics placés sous le contrôle de ce Département.

En faisant le présent rapport, le premier de ce genre que j'ai l'honneur de vous soumettre, je crois devoir ajouter aux informations qu'il doit contenir, d'après vos instructions, plusieurs renseignements sur le mode de construction des édifices publics, qui peuvent être utiles, et que j'extrais de précédents rapports au Gouvernement du Canada.

Ci-suit une liste des édifices et des travaux publics placés sous le contrôle de ce Département :

HOTEL DU PARLEMENT.

MAISON SEWELL.

VIEUX CHATEAU ST. LOUIS, QUÉBEC.

(*Ecole Normale Laval.*)

ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT, MONTRÉAL.

(*Ecole Normale Jacques-Cartier.*)

MAISONS LOUÉES PAR LE GOUVERNEMENT :

Maison Hébert, Maison Caron,

Maison McGreevy, (Kent House)

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES NOUVEAUX DISTRICTS :

1 Rimouski ; 2 Malbaie ; 3 Chicoutimi ; 4 Montmagny ; 5 Beauce ; 6 Sorrel ; 7 Industrie ; 8 Ste. Scholastique ; 9 Arthabaska ; 10, St. Hyacinthe 11 St. Jean ; 12 Sweetsburg ; 13 Beauharnais.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES ANCIENS DISTRICTS :

Palais de Justice et Prison, Iles de la Magdeleine ;

“ “ “ “ “ Percé ;
 “ “ “ “ “ New-Carlisle ;
 “ “ “ “ “ Aylmer ;
 “ “ “ “ “ Kamouraska ;

Palais de Justice, Québec ;

“ “ “ Montréal ;
 “ “ “ Trois-Rivières ;
 “ “ “ Sherbrooke ;

Prison neuve de Québec ;

“ “ de Sherbrooke ;

Prison de Montréal ;

“ des Trois-Rivières ;

Prison de Réforme de St. Vincent de Paul.

DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX PUBLICS :

HOTEL DU PARLEMENT.

Vous m'avez chargé au commencement du mois de Septembre 1867 de faire faire les travaux de restauration et d'ameublement nécessaires à cet édifice pour pouvoir y installer les Chambres et leurs bureaux, avant l'ouverture de la Session. Ces travaux ont été terminés au temps fixé, et ils ont coûté :

Pour ameublement.....	\$23436.44
Pour restauration.....	14252,03
	<hr/>
	\$37688.47

Il a été dépensé ensuite, pour réparations et entretien, une somme de \$2000.00.

Lorsque les travaux ont été commencés, cet édifice était en bien mau-

vais ordre : les ouvrages à l'intérieur avaient été considérablement endommagés durant le déménagement, et pendant les deux années qu'il était demeuré ensuite vacant et un grand nombre d'effets et de meubles qui y étaient attachés, tels que les sièges des Membres, les lustres et les globes, les armoires et les tablettes de la Bibliothèque, les couvertures en drap des trônes et des portes, les poignées de porte, les appareils à sonnerie, etc. etc., en avaient été enlevés sans nécessité et devaient être remplacés. Pour cette raison, le Département a été obligé de faire de grandes dépenses, qui se sont encore trouvées augmentées par la quantité d'effets de toutes sortes qu'il a fallu fournir aux Chambres et à leurs bureaux, avant leur installation et organisation, et qui d'ordinaire s'achètent à même le fonds des contingents des Chambres.

La Législature, à la dernière session, a donné à notre Département la Surintendance, le chauffage et l'éclairage de cette bâtisse, et le contrôle de la garde de nuit ; et il a fallu faire durant l'année, pour cet objet, une dépense de \$3450.32.

MAISON SEWELL.

Cette maison appartient au Gouvernement, et est située rue St. Louis de cette ville, en face de l'Esplanade. Elle contient les bureaux de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, de l'Executif, du Procureur Général et du Régistraire.

Divers changements et réparations ont été faits à cette bâtisse avant d'y installer les bureaux. Ces travaux ont coûté \$1325.00. Une autre somme de \$300 a été dépensée depuis pour faire faire des jalousies, et pour entretien et réparations.

Les sommes suivantes ont été payées pour l'ameublement des bureaux.

Pour les bureaux de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, et ceux de l'Executif.....	\$1252.93
Pour les bureaux du Procureur Général.....	499.11
“ “ “ “ Régistraire.....	227.40
	<hr/>
	\$1979.44

Il sera nécessaire de dépenser cette année, pour des réparations et pour faire rejointoyer et peindre les murs extérieurs de cette bâtisse, une somme qui peut être évaluée à \$500.00.

VIEUX CHATEAU ST. LOUIS, QUÉBEC.

Une somme de \$286.21 a été payée par ce Département, depuis le 30

Juin 1867, pour la construction d'un tambour et d'un perron, et pour la réparation du chemin couvert et d'un plancher. Il reste à payer pour ces ouvrages une somme de \$200.

Les murs extérieurs et les souches de cheminées de cet édifice ne sont pas en bon ordre ; et il sera nécessaire de les réparer et de les rejointoyer cette année. Ces ouvrages coûteront environ \$400 00. Les autres travaux de réparation et d'entretien qu'il faudra faire durant l'année peuvent être évalués à \$120.00.

ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT, MONTRÉAL.

(Ecole Normale Jacques-Cartier.)

Des travaux de réparation et la reconstruction de cabinets d'aisance ont été faits à cette bâtisse durant l'année. Ces ouvrages ont coûté \$1386, mais, sur cette somme, il n'a été payé que \$686.00.

Cette maison est très-ancienne, et pour cette raison il est nécessaire d'y faire des réparations tous les ans. Cette année les dépenses qu'il faudra y faire peuvent être évaluées à \$200.00.

MAISONS LOUÉES POUR LES BUREAUX PUBLICS.

MAISON HÉBERT.

Cette maison est située à l'encoignure des rues Haldimand et Mont-Carmel de cette ville, et appartient à Mr. J. Bte. Hébert, notaire. Elle a été louée par le Gouvernement au prix de \$560 par année, plus les taxes et les cotisations, et elle est occupée par les bureaux du Trésor.

Avant d'installer les bureaux dans cette bâtisse il a fallu y faire plusieurs réparations, y construire des voûtes, et y placer des coffres à l'épreuve du feu. Ces ouvrages ont coûté \$551.19. Une somme de \$100 a été dépensée depuis pour les réparations et l'entretien. L'ameublement des bureaux a coûté \$1128.17.

MAISON CARON.

Cette maison a été louée par le Gouvernement, de l'Honorable Juge Caron, pour le prix de \$1300 par année, plus les taxes et cotisations. Elle est située rue St. Louis de cette ville, et contient les bureaux du Secrétaire Provincial et du Département de l'Instruction Publique.

Des améliorations considérables, consistant principalement en armoires pour bibliothèque, ont été faites à cette maison avant d'y installer les bu-

reaux. Ces travaux ont coûté 1575.00. D'autres travaux pour un montant de \$150 y ont été faits depuis pour l'entretenir en bon ordre.

L'ameublement des bureaux a coûté :

Pour le département du Secrétaire Provincial..... ..	\$616.01
“ “ “ de l'Instruction Publique..... ..	774.18
	<hr/>
	\$1390.19

MAISON MCGREEVY.

(*Kent House.*)

Cette maison appartient à Mr. Robt H. McGreevy qui l'a louée au Gouvernement au prix de \$1200 par année, plus les taxes et les cotisations. Elle est située à l'encoignure des rues Haldimand et St. Louis de cette ville et se trouve actuellement occupée par le Département des Terres de la Couronne.

Il a été dépensé pour travaux de réparation et changements faits à cette maison avant l'installation des bureaux, une somme de \$952.56. L'ameublement des bureaux a coûté \$798.04.

Les dépenses faites durant l'année pour l'entretien de cette maison et pour améliorations se sont élevées à \$300.00.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES NOUVEAUX DISTRICTS :

RIMOUSKI.

Le Shérif a demandé cet été l'autorisation de dépenser \$50 pour refaire les portes et les planchers en bois dur qui sont disjoints et pour quelques autres réparations nécessaires à cette bâtisse. Cette demande est encore sous considération.

Il sera nécessaire de faire faire ces ouvrages l'été prochain ; et, d'après l'énumération qu'en a donnée le Shérif, il devra être dépensé pour cet objet une somme de \$250.00.

MALBAIE.

Aucun ouvrage n'a été fait à cette bâtisse, par ce Département, depuis le 30 Juin 1867 ; mais le boisage de la clôture qui entoure le terrain, et qui avait été commencé avant cette date, a été terminé depuis, sous le contrôle du Gouvernement de la Puissance.

CHICOUTIMI.

Le Shérif a soumis cet automne un mémoire contenant une liste des travaux les plus urgents qu'il jugeait nécessaire de faire à cette bâtisse ; mais, comme la saison était déjà avancée, rien n'a été décidé au sujet de ces travaux et ce mémoire est encore sous considération. Le coût de ces travaux est évalué à \$450.

MONTMAGNY.

Le Shérif a été autorisé l'été dernier, par ce Département, à dépenser \$50.00 pour faire recouvrir en asphalte et en gravier les parties plates du toit de cette bâtisse. C'est la seule réparation qui ait été faite depuis le 30 Juin 1867.

BEAUCE.

J'ai reçu ordre cet automne de faire faire des travaux de réparation et de reconstruction à cette bâtisse pour un montant de \$1650.00. Ces travaux sont en partie faits : les murs de derrière de la Prison, qui avaient été endommagés par l'effet de la gelée, et qui menaçaient ruine ont été démolis jusque dans les fondations, et reconstruits à la hauteur du 3ème étage ; les canaux qui doivent égoutter les fondations et le pied des murs ont été posés à une profondeur suffisante ; et la clôture qui entoure le terrain a été boisée en planches. Il reste à faire, pour terminer ces travaux, toute la maçonnerie du 3ème étage des murs en reconstruction, et ce qu'il est nécessaire de faire pour raccorder les ouvrages neufs aux vieux.

Ces travaux pourront être terminés de bonne heure l'été prochain ; ils auraient pu l'être cet automne, s'ils n'avaient pas été commencés un peu tard, et si la saison avait été plus propice.

Sur la somme \$1650.00 que j'ai été autorisé à dépenser, \$984.39 ont été payées pour les ouvrages faits et la surveillance, et il ne reste en mains qu'une balance de \$665.61 : cette balance ne sera pas suffisante pour terminer les travaux commencés, car l'interruption qu'ils subissent va nécessairement causer des dépenses additionnelles au-delà de la somme que vous m'avez autorisé à dépenser. J'évalue à \$1000 la somme nécessaire pour terminer ces travaux.

En attendant que les travaux de reconstruction soient terminés et que la Prison soit close, les prisonniers sont logés dans un des corridors de la bâtisse que j'ai fait préparer à cet effet, et dont j'ai fait murer les portes inutiles.

J'ai déjà eu l'honneur de vous faire rapport que si le Département se

trouve obligé de faire des travaux aussi considérables que ceux commencés cet automne à cette bâtisse, c'est que les canaux qui devaient égoutter les fondations et le pied des murs ont été posés à une profondeur insuffisante, et que, par ce défaut de construction, la gelée a pu soulever les murs, les lézarder, et leur faire perdre leur solidité.

SOREL.

Des réparations pour un montant de \$78.34 ont été faites, depuis le 30 Juin 1867, aux toits plats de cette bâtisse, mais sous le contrôle et par l'ordre du Gouvernement de la Puissance.

INDUSTRIE.

Les toits plats de cette bâtisse ont été réparés depuis le 30 Juin 1867, par l'ordre et sous le contrôle du Gouvernement de la Puissance. Ces réparations ont coûté, les frais d'inspection compris, une somme de \$146.45.

STE. SCHOLASTIQUE.

Cette bâtisse a été détruite par un incendie en 1865, et reconstruite l'année suivante ; mais, en la reconstruisant, l'ameublement a été laissé de côté. Cet ouvrage est absolument nécessaire et devrait être fait cette année. Il coûtera \$945.00 suivant l'estimation détaillée que j'ai préparée et que j'ai eu l'honneur de vous transmettre dans mon rapport du 12 aout dernier.

Des réparations aux planchers en béton, quelques doubles chassiss et des portes pour les appartements du géolier sont nécessaires à cette bâtisse, et devraient être faits cette année. Ces ouvrages coûteront \$230.00.

ARTHABASKA.

Aucune demande pour réparations n'a été faite par le Shérif l'année dernière. Je crois qu'il sera nécessaire d'y dépenser cette année une somme de \$150.00.

ST. HYACINTHE.

Cette bâtisse est en très bon ordre, et il n'y a que les parties plates du toit qui aient besoin de réparations. Le Shérif devrait être autorisé à faire cet ouvrage au printemps.

ST. JEAN.

Aucune demande pour réparations n'a été faite par le Shérif depuis le 30 Juin 1867. Il faudra dépenser pour l'entretien de cette bâtisse, cette année, une somme de \$150.00.

SWEETSBURG.

J'ai visité cette bâtisse en juin dernier, et je l'ai trouvée en très-mauvais ordre.

Le Shérif a été autorisé à dépenser une somme de \$100.00 pour réparer le canal qui était bouché et rendait la Prison malsaine.

Les tuyaux et autres ouvrages en plomb des cabinets d'aisance sont brisés, mais il n'est pas nécessaire de les réparer ; car il faut que ces cabinets d'aisance soient enlevés de la bâtisse.

Il faudra faire cette année, au toit et à l'intérieur de cet édifice, des réparations qui peuvent être évaluées à \$300.00.

BEAUHARNAIS.

Plusieurs réparations sont nécessaires à cette bâtisse : les planchers et les portes en bois dur sont disjoints et à refaire, les escaliers sont à réparer, et les joints des perrons et de la plinthe en pierre de rang à l'extérieur sont à rejointoyer. Ces ouvrages devront être faits cette année, et coûteront \$400.

Les treize Palais de Justice et Prisons ci-dessus mentionnés sont construits d'après un même plan. Ils se composent d'un corps principal sur le devant à deux étages de 90 x 45, contenant la Cour et les bureaux ; et d'une aile en arrière de 52 x 36, à 3 étages, servant de Prison. Il n'y a que ceux de Chicoutimi et de Malbaie qui en diffèrent et dont l'aile de la Prison au lieu d'avoir trois étages n'en a que deux.

Ces treize bâtisses ont été visitées souvent par les Inspecteurs de Prisons ; et ces Messieurs dans leurs rapports, ont recommandé divers changements et la construction de différents ouvrages nécessaires à ces bâtisses pour leur entretien, pour les rendre plus salubres et pouvoir utiliser plus avantageusement le travail des prisonniers. Ces différents ouvrages sont absolument nécessaires et devraient être faits cette année. En voici la liste :

- 1o. Construire un mur de ronde de 18 pieds de hauteur.
- 2o. Oter les cabinets d'aisance de l'intérieur des bâtisses, et en construire à l'extérieur.
- 3o. Construire des hangards à bois.
- 4o. Construire des tambours aux portes d'entrée.

Le coût de ces ouvrages peut être évalué à \$1600 pour chaque bâtisse.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES ANCIENS DISTRICTS.

ILES DE LA MAGDELEINE.

(Palais-de-Justice et Prison réunis)

Cette bâtisse est construite en pierre et couverte en bardeau. Elle est à deux étages et a 40 pieds de front sur 30 de profondeur.

Elle a été complètement réparée il y a deux ans et se trouve en assez bon ordre. Cependant, d'après les renseignements obtenus du Shérif, il sera nécessaire d'y faire de légères réparations au printemps

PERCÉ.

Palais de Justice et Prison réunis.

J'ai eu l'honneur de vous faire rapport le 29 décembre dernier que cette bâtisse est toute délabrée et en ruine, et qu'il est nécessaire d'en construire une neuve. Je vous ai transmis en même temps un croquis de la bâtisse que je recommande de construire et l'estimation détaillée de ce qu'elle coûtera \$7000.00.

Si mon rapport est adopté, et si le département décide de construire cette bâtisse, il sera nécessaire, pour l'économie, de faire préparer les matériaux d'avance et extraire la pierre des carrières durant l'hiver; afin qu'en commençant les travaux de bonne heure au printemps il puissent être continués sans interruption, et terminés durant la même année.

NEW CARLISLE.

(Palais de Justice et Prison réunis.)

Cet édifice est en très-mauvais ordre et n'est nullement adapté par ses dimensions et sa forme aux fins de sa destination; et je considère que dans l'état où il se trouve, ce serait dépenser inutilement de l'argent que d'essayer de le réparer. C'est pour cette raison qu'une demande qui a été faite par le Shérif, cet été, pour réparations a été refusée.

Je recommande, comme pour Percé, de démolir cet édifice et d'en construire un neuf qui convienne parfaitement à l'objet pour lequel il sera érigé.

KAMOURASKA.

(Palais de Justice et Prison réunis.)

Cet édifice est construit en pierre et couvert en bardeaux. Il est à deux étages et a 72 x 28 de grandeur.

Il n'y a pas été fait de réparations depuis le 30 Juin 1867.

AYLMER.

Cet édifice vient d'être détruit par un incendie.

Un rapport auquel seront annexés des plans et une estimation pour la reconstruction de cette bâtisse, vous sera soumis sous peu de jours.

PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC.

Cet édifice est construit en pierre et couvert en fer blanc. Il est à deux étages sur le devant, et à trois en arrière, et il a 120 pieds de front sur 87 de profondeur. Il est érigé sur le terrain à l'encoignure de la rue St. Louis et de la Place d'Armes.

Aucune réparation n'a été faite à cette bâtisse, cette année par ce Département.

Les perrons et les marches en pierre de taille à l'extérieur et plusieurs ouvrages à l'intérieur devront être réparés. Il sera nécessaire de dépenser pour cet objet une somme de \$600.00.

PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL.

La couverture en fer blanc de cet édifice a besoin de grosses réparations, car elle a été considérablement brisée par ceux qui en enlèvent la neige et la glace. Un examen des dommages subis devra être fait au printemps et les réparations commencées ensuite sans délai. Le coût de ces réparations peut être évalué à \$600.00.

L'appareil de chauffage, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous faire rapport, est dans un état dangereux ; il consume beaucoup de combustible et est d'un entretien très coûteux. Pour ces raisons, je vous ai recommandé de le remplacer par un appareil plus sûr et moins coûteux à chauffer et à entretenir ; mais, comme la saison était trop avancée, ce changement n'a pu être opéré cet automne. Il devra nécessairement être fait l'été prochain ; car il serait imprudent de se servir après cette année des bouilloires maintenant en usage, lesquelles, ayant servi depuis longtemps, doivent être fort endommagées. Le changement recommandé est évalué à \$8000.00.

Des casiers et des armoires pour les papiers, et les travaux nécessaires pour le chauffage de certaines chambres ont été faits cette année à cette bâtisse avec l'autorisation de ce Département.

PALAIS DE JUSTICE DES TROIS-RIVIÈRES.

Cet édifice est construit en maçonnerie brute et est couvert en fer blanc. Il est à deux étages et a 97 pieds de front sur 54 de profondeur.

Aucune réparation n'y a été faite durant l'année par l'ordre de ce Département.

Des chambres pour les Enquêtes, les Petits Jurés et la Bibliothèque sont absolument nécessaires et devront être faites dans les mansardes de cette bâtisse. Pour faire ces chambres il faudra dépenser une somme de \$600.00.

Il sera nécessaire de dépenser pour des nouveaux trottoirs et autres réparations une somme de \$300.00

PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE.

Cet édifice est construit en brique et couvert en ferblanc. Il y a deux étages et se compose d'un corps principal au centre, formant arrière et avant-corps, et d'une aile chaque côté.

Cette bâtisse est en assez bon ordre et aucune réparation n'y a été faite par ce Département, durant l'année.

PRISON NEUVE DE QUÈBEC.

Vous m'avez autorisé à dépenser \$5000 cette année pour faire différents travaux à cet édifice. Sur cette somme j'ai employé \$1550 pour réparations et améliorations à la bâtisse et \$3440 pour commencer le mur de cloture.

Les travaux ont été faits à la journée sous la surveillance immédiate de ce Département et en employant les prisonniers comme manœuvres.

Les matériaux employés dans ces travaux tels que la pierre, la chaux et le sable ont été fournis par contrat et à très-bas prix.

Les travaux ont coûté moins cher cette année et sont mieux exécutés que s'ils avaient été faits par contrat; et je recommande de continuer à les faire de la même manière.

Le mur de cloture commencé est très-avancé et pourra être terminé durant l'été prochain, si les travaux sont repris de bonne heure au printemps.

Il sera nécessaire de dépenser cette année pour compléter ce mur une somme de \$12,000.00.

Les Médecins de la Prison et les Inspecteurs demandent que plusieurs ouvrages indispensables soient faits à cette bâtisse pour en rendre le séjour plus salubre ou pour utiliser plus avantageusement le travail des prisonniers.

Entre tous ces ouvrages, la construction de "*l'aile des hopitaux*," en arrière du corps central paraît être le plus indispensable, car actuellement ce sont les chapelles qui servent d'hopitaux ; et il en résulte de graves inconvénients faciles à comprendre, et qu'il est nécessaire de faire disparaître au plus tôt.

La construction de cette aile est évaluée à \$16,000.00 ; mais, pour l'économie dans la direction des travaux il ne serait pas avantageux de la construire entièrement cette année, une somme de \$4000.00 seulement devra être dépensée l'été prochain. Avec cette somme le premier étage pourra être fait, car les fondations ont été creusées d'avance, l'automne dernier par les prisonniers.

Les autres ouvrages à part cette aile, recommandés par MM. les Inspecteurs et les Médecins et demandés par M. le shérif sont :

- 1o. Quatre portes en fer à poser dans le soubassement, afin de pouvoir mieux classer les prisonniers.
- 2o. Des récollets à poser et des changements à faire aux cheminées.
- 3o. La construction de cabinets d'aisance temporaires dans les chapelles.
- 4o. De préparer une chambre dans le Soubassement pour y mettre les hardes des prisonniers.
- 5o. De faire trois cellules sombres de punition.
- 6o. De poser des paratonnerres.
- 7o. La construction de remises à bois.
- 8o. " " " d'abris pour ateliers.
- 9o. De réparer des planchers en béton.
- 10o. Les enduits des plafonds du soubassement.
- 11o. Les tuyaux et les appareils nécessaires pour alimenter les bains d'eau chaude.

120. De poser des bras en fer aux perrons.

130. La construction d'une clôture pour faire une cour à l'usage des femmes.

140. De faire un réservoir au-dessus des cabinets d'aisance des chapelles et introduire le gaz dans la Buanderie.

Ces ouvrages sont tous absolument nécessaires et devraient être faits cette année. Ils coûteront \$2100.00.

PRISON NEUVE DE SHERBROOKE.

J'ai été autorisé à dépenser cette année \$5000 pour la construction d'un mur de clôture à cette bâtisse.

Des plans ont été préparés, des soumissions reçues et un contrat a été signé, le 18 Aout dernier, pour la construction de ce mur.

Les travaux ont été commencés ensuite et presque toute la maçonnerie des fondations a été faite. Il a été payé pour ces ouvrages et pour les frais de surveillance une somme de \$1272.50.

Les travaux étaient commencés, lorsque le Gouvernement, à la demande de la Corporation de Sherbrooke, a décidé par un Ordre-en-Conseil en date du 20 Octobre 1868, d'allonger le mur de 114 pieds pour agrandir la cour, afin de pouvoir utiliser plus avantageusement le travail des prisonniers.

Ce changement et cette augmentation dans la longueur du mur élèvera le coût de l'ouvrage au-delà de la somme que je suis autorisé à dépenser ; et, comme il y a plusieurs autres ouvrages indispensables, tels que murer les portes du pignon, construire les lieux d'aisance, etc, une somme de \$2600.00 sera requise cette année en sus des \$3727.50 qui restent en mains.

La bâtisse est encore incomplète et se compose d'un corps-principal de 38 x 49½, à deux étages en avant et à 3 en arrière, contenant les appartements du géolier la cuisine et les hôpitaux ; et d'une aile de 44½ x 40½ à trois étages, contenant 31 cellules simples et 9 doubles et devant servir à loger les prisonniers. L'aile droite qui sera semblable à celle-ci, reste à construire pour compléter l'édifice.

Les prisonniers ne sont pas encore transférés dans cette bâtisse.

PRISON DE RÉFORME DE ST. VINCENT DE PAUL.

La construction de cet édifice a été commencée en 1865.

Les plans de cette nouvelle prison ont été faits par le Département des Travaux Publics en suivant, (autant que la solidité à donner à la bâtisse et le placement des murs ont pu le permettre,) un croquis qui avait été transmis par MM. les Inspecteurs de Prisons.

Au 30 Juin 1867, date à laquelle commence ce rapport, la partie de l'édifice qui comprend l'aile droite des dortoirs et le pavillon en avant était complétée ; et l'aile droite et le corps central qui font suite à ce pavillon étaient en voie de construction. Ces travaux avaient coûté \$7950.96

Depuis cette date la partie en voie de construction a été presque terminée ; et cet été, le pavillon et l'aile gauche se reliant au corps central ont été commencés. Ce pavillon et cette aile sont clos et couverts, mais, pour les compléter, tous les ouvrages intérieurs restent à faire. Les travaux faits depuis le 30 Juin 1867 ont coûté \$41166.41.

Il reste en mains sur le montant que j'étais autorisé à dépenser cette année, une balance de \$1403.59 réservée pour payer les solives de fer et autres matériaux achetés, mais dont les comptes n'ont pas encore été transmis à ce bureau.

A part cette balance, une somme de \$38600 devra être dépensée pour terminer les ouvrages commencés, faire préparer des matériaux par les détenus durant l'hiver, et construire l'été prochain deux étages de l'aile droite des dortoirs.

En vertu d'un Ordre-en-Conseil en date du 4 Février 1865, les travaux se font à la journée et de manière à pouvoir utiliser autant que possible le travail des détenus.

Les travaux faits de cette manière coûtent aussi cher qu'exécutés à l'entreprise, parceque la surveillance en est trop couteuse, que le nombre de gardes qu'il faut payer est trop considérable, et qu'il faut employer trop d'ouvriers étrangers à l'établissement. Le seul avantage que retire le Gouvernement en faisant faire les ouvrages d'après le système maintenant suivi, c'est qu'ils sont très-bien exécutés, et que les jeunes délinquants sous sa garde peuvent de cette manière apprendre de bons métiers et devenir d'habiles ouvriers capables de gagner honnêtement leur vie au sortir de la Réforme.

DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX PUBLICS.

Montant de l'appropriation \$15576.00.

Les Départements de la Colonisation, des Terres de la Couronne, du Régistrare, et d'une partie de celui du Procureur Général, qui étaient à Ottawa et celui de l'Éducation qui était à Montréal avant la confédération ont été transférés à Québec durant l'été et l'automne 1867. Il a été dépensé pour cet objet jusqu'au 30 juin 1868, tant par la Puissance (avant l'organisation des départements locaux) que par ce département, une somme de \$14593.08

Dans cette somme se trouvent comprises toutes les dépenses encourues pour le déménagement des meubles et effets des bureaux et des employés, et les indemnités payées à ces employés en compensation des pertes que ce déménagement leur a fait subir.

L'emballage des meubles, documents, etc, s'est fait à Ottawa par le bureau des Travaux Publics et à Montréal par notre Département sous la surveillance d'un de nos officiers. Le transport de ces effets s'est opéré en partie par les bateaux à vapeur et en partie par chemins de fer.

REMARQUES GÉNÉRALES.

De tous les édifices publics mentionnés dans le présent rapport, il n'y a qu'un petit nombre qui aient été régulièrement transférés à ce Département ; et je crois qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention sur le sujet, afin que les mesures qui vous paraîtront convenables soient prises pour obtenir le transfert de toutes les bâtisses qui doivent, d'après la constitution, être placées sous le contrôle de ce Département.

Il est de l'intérêt du Département, et nécessaire, de faire visiter ces bâtisses chaque année, par un officier compétent, afin de veiller à ce qu'elles soient constamment tenues en bon ordre. Je ne saurais trop recommander cette mesure : car, pour le Gouvernement comme pour les particuliers, il est très-important de veiller au bon entretien des bâtisses afin d'éviter par là des travaux de restauration ou de reconstruction toujours très-coûteux.

Une remarque que je prends la liberté de faire avant de terminer ce rapport, c'est que souvent des travaux se font aux bâtisses, (aux Prisons de Districts particulièrement,) sans que ce Département en prenne connaissance et puisse les contrôler. Il me semble que tout ouvrage, soit de répara-

tion ou de construction, devrait être fait par l'ordre et sous le contrôle de ce Département, et que les comptes de ces ouvrages devraient vous être soumis, et vérifiés avant leur paiement.

Dans le présent rapport je ne vous ai donné aucune information au sujet des assurances effectuées pour les divers édifices publics, et, pour suppléer à cette omission ; je vous ai préparé un tableau que vous trouverez ci-annexé dans lequel se trouvent condensés tous les renseignements à ce sujet qui peuvent être utiles.

Le tout humblement soumis.

P. GAUVREAU.

A. D. T. P.

TABLE DES MATIERES.

	PAGES.
Rapport du Commissaire.....	3
Agriculture.....	4
Colonisation.....	7
Travaux publics.....	17
Appendice No. 1.....	13
Rapport du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture.....	15
Remarques faisant suite à ce rapport.....	35
Essai de machines organisé en 1866.....	35
Programme de cet essai.....	40
Parti de labour Provincial 1866.....	47
Création d'un musée Agricole à Montréal.....	36
Rapport du Secrétaire de la Chambre sur ce sujet.....	36
Comptes de l'Exposition Provinciale à Montréal 1868.....	77
Etat de la Caisse de la Chambre d'Agriculture au 1er Février 1869.....	78
Rapport de la Chambre des Arts manufactures pour 1867.....	79
“ “ “ “ pour 1868.....	81
Liste des membres de la Chambre des Arts et manufactures pour 1867.....	84
“ “ “ “ pour 1868.....	86
“ “ “ “ pour 1869.....	88
Etat des comptes de la Chambre des Arts et manufactures pour 1867 et 1868....	84
Rapport de l'Ecole d'Agriculture et de la Ferme modèle de l'Assomption.....	92
Rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne La Pocatière.....	104
Troisième Rapport Annuel de l'Ecole vétérinaire de Montréal.....	128
Comptes détaillés du Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture.....	131
Concours agricole provincial de 1868.....	143
Liste des prix accordés.....	143
Appendice No. 2.....	204
Rapport sur les Travaux de Colonisation 1868.....	204
Comité de Chicoutimi.....	206

LA COLONISATION DU SAGUENAY.

Rapport de Mr. Lesage.....	209
Charlevoix, Chicoutimi, Chemin de St. Urbain à la Grande Baie.....	218
Comité de Charlevoix.....	220
“ Montmorency.....	221
Comités de Québec et Montmorency, Chemin du Lac St. Jean.....	222
Comité de Portneuf.....	224
“ Champlain.....	224
“ St. Maurice.....	226
“ Maskinongé.....	229

COMTÉ DE BERTHIER ET JOTIETTE.

	PAGES.
Chemin Mantawa.....	230
Comté de Montcalm	231

TERREBONNE ET MONTCALM.

CHEMIN MASSON.

Rapport de Mr. Provost.....	233
“ de J. C. Auger Ecr. sur les chemins de Colonisation du Comté de Terrebonne.....	241
Comté des Deux Montagnes.....	246
“ d'Argenteuil.....	247
“ d'Ottawa.....	248
Comté de Pontiac.....	249
“ Bonaventure.....	251
“ Gaspé.....	259
Rapport de Mr. Guillmet.....	259
Rapport de Mr. F. X. Bossé.....	262
Rapport de Mr. N. Bernier.....	266
Comté de Rimouski.....	568
“ “ Témiscouata.....	574
“ “ Kamouraska.....	276
“ “ L'Islet.....	277
“ “ Montmagny.....	279
“ “ Belchasse.....	540
“ “ Lévis.....	281
“ “ Beauce.....	283
“ “ Mégantic.....	286
“ “ Nicolet.....	288
“ “ Drummond d'Arthabaska.....	260
“ “ Wolfe et Richmond.....	294
“ “ Compton.....	298
“ “ Shefford.....	300
“ “ Brome.....	301
Tableau indiquant l'état détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa- tion, dans la Province de Québec, pendant les 18 mois expirés le 31 De- cembre 1868.....	302
Appendice No. 3.....	327
Palais de justice et prisons des nouveaux Districts.....	327
Déménagement des Bureaux publics.....	327
Hotel du Parlement.....	327
Maison Sewell.....	329
Ancien Hotel du Gouvernement (Montréal } Ecole Normale Jacques-Cartier..... }	330
Maisons louées pour les Bureaux Publics	330

	PAGES.
Maison Hébert.....	330
“ Caron.....	330
“ McGreevy (<i>Kent House</i>).....	133

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DES NOUVEAUX DISTRICTS.

Rimouski.....	}	331
Malbaie.....			
Chicoutimi.....	}	332
Montmagny.....			
Beauce.....			
Sorel.....	}	333
Industrie.....			
Ste. Scholastique.....			
Arthabaska.....			
St. Hyacinthe.....			
St. Jean.....	}	334
Sweetsburg.....			
Beauharnais.....			

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DES ANCIENS DISTRICTS.

Iles de la Magdelaine (Palais de justice et Prison réunis).....	335
Percé (Palais de justice et Prison réunis).....	335
New-Carlisle (Do Do Do).....	335
Kamouraska (Do Do Do).....	336
Aylmer.....	336
Palais de justice de Québec.....	336
Do Do Montréal.....	336
Do Do Trois Rivières.....	337
Do Do Sherbrooke.....	337
Prison neuve de Québec.....	337
Prison neuve de Sherbrooke.....	339
Prison de réforme de St. Vincent de Paul.....	340
Déménagement des Bureaux publics.....	341
Remarque générales par P. Gauvreau, A. D. T. P.....	341